t.p.

6e Année. N° 9. 1er Mai 1899.

GENERAL LIBRARY,
UNIV. OF MICH.
MAY 18 1899

LA REVUE DE PARIS

SOMMAIRE

		Pages.
Mathilde Serao	*Ou Giovannino ou la Mort!*	5
★★★	*Notre Marine de Guerre*	45
H. de Balzac	*Lettres à « l'Étrangère »* (4e série. — Fin).	80
Eugène Le Roy	*Jacquou le Croquant* (4e partie)	112
O.-G. de Heidenstam	*Autour du Pôle*	169
A. Le Braz	*L'Ile errante*	184
Fr. Funck-Brentano	*Le Drame des Poisons.* — II	188
XX	*Le Dilemme de notre Politique extérieure*	224

PRIX DE LA LIVRAISON : **2 fr. 50**

PARIS
85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1899

LIVRES NOUVEAUX

VERSAILLES ET LES DEUX TRIANONS, dessins et relevés de **Marcel Lambert**, texte de **Philippe Gille.**

Signalons tout de suite aux amateurs de beaux livres cette admirable publication, dont les premiers fascicules viennent de paraître. Elle s'annonce comme une merveille de la librairie moderne. C'est toute l'histoire et la description minutieuse de Versailles, de son parc, de ses palais qui se poursuivra dans ces pages. Et certes, le château de Versailles n'a jamais manqué de chroniqueurs : on pourrait compter par centaines les documents qu'on a publiés sur lui. Mais la plupart de ces ouvrages, en dehors de ceux qui sont dus à de rares chercheurs, comme Eudore Soulié, par exemple, ne sont que des guides plus ou moins complets dont les auteurs se sont attachés, les uns à ne donner qu'une idée très sommaire du palais et du parc, les autres, à examiner tel ou tel détail sans tenir compte de l'ensemble ; les uns attachent trop d'importance aux événements historiques ; les autres se contentent de décrire richement l'édifice qui en fut le décor. On comprend que les éditeurs aient demandé à M. Philippe Gille d'écrire le texte de cet ouvrage : de précédentes publications avaient déjà fait connaître l'écrivain comme un admirateur fervent et éclairé de notre château national. Le nom de M. Marcel Lambert s'indiquait de lui-même, et on ne pouvait mieux choisir, pour illustrer ce livre, que l'éminent architecte du domaine de Versailles et des deux Trianons.

MÉMOIRES D'UN JEUNE HOMME RANGÉ, par **Tristan Bernard.**

Voilà un roman tout à fait nouveau, et personne autre que M. Tristan Bernard n'eût été capable de l'écrire. Il y fallait tout à la fois ses dons d'observation large et minutieuse, sa verve impassible, sa fantaisie grave, son sourire averti. Daniel Henry, le héros du livre, n'a certainement rien d'un héros. C'est un doux jeune homme de vingt ans qui travaille bien, et qui se conduit bien, et qui se marie. Il vit au milieu de « gens dans le commerce » et il est le savant de la famille. Licencié en droit, il prépare sa thèse de doctorat, sans impatience, mais non sans fierté, avec d'autant plus de fierté que sans doute même il ne la passera jamais. Dans le monde, il est gauche et timide, et ses vêtements lui vont mal. Sa vie est assez ordinaire, mais il aime à se regarder vivre, et ses moindres gestes ont pour lui une telle importance qu'on s'y intéresse tout de suite. Le livre est de ceux qu'il faut lire et relire : il est amusant, comme une pochade de Tristan Bernard, et il est profond à notre insu. Hâtons-nous de le signaler : nous n'aurons jamais l'occasion de recommander aux lecteurs de la *Revue* un volume qui, auprès de tous, mérite plus de succès.

POÉSIES COMPLÈTES, par **Eugène Manuel.**

L'auteur de ces poèmes est de ceux qui ont su rester en dehors de toute préoccupation littéraire autre que le souci de la langue poétique la plus simple, en dehors de tout parti pris d'école : la sincérité du sentiment a seule compté pour lui. Ses vers, discrètement publiés, comme ils furent écrits, n'ont été le sujet d'aucune bruyante discussion ; mais on les a lus avec une émotion pleine de gratitude. On aura plaisir à les relire, et on s'apercevra que, plus heureux que d'autres dont la destinée fut d'abord éclatante, ceux-là n'ont point vieilli : ils ont conservé tout leur charme, et l'auteur peut se dire, en les lisant, que, sans doute, ils ne vieilliront pas.

LE LYRISME SENTIMENTAL ET LA POÉSIE POPULAIRE, par **Robert de Souza.**

On sait que les poètes novateurs se sont évidemment préoccupés de faire passer dans leurs poèmes certains rythmes de chansons populaires : M. Robert de Souza, par de nombreux exemples, nous aide à nous rendre compte de cette « transposition d'art ». Cette étude se lit sans effort, et l'auteur a su excellemment nous guider à travers les œuvres de MM. Henri de Régnier, Gustave Kahn, Francis Viélé-Griffin, Verhaeren. Son livre est rempli de citations curieuses et belles, qui l'illustrent en quelque sorte ; le texte même est d'un critique avisé et d'un écrivain tout à fait délicat.

LES CHIMÈRES DE MARC LE PRAISTRE, par **Henry Rabusson.**

« Comment de rêveur on devient fou » pourrait être le sous-titre de ce roman. Marc Le Praistre a de la fortune ; il a le bonheur d'être aimé par une exquise jeune fille, tour à tour ferme et tendre, pour le guérir ; et en pleine jeunesse, aux premiers obstacles dressés par la vie devant sa fragile volonté, Marc Le Praistre retombe à tout jamais brisé, presque sans luttes. Il a trop pensé que les chimères venaient doucement visiter les hommes, dès qu'on les en priait, et pas un instant il n'a cru qu'il fallait l'effort de les conquérir. Dans toute son enfance sans épreuves, il n'a jamais eu à vouloir ; les choses étaient douces autour de lui et dociles à ses premiers rêves. Il ne s'est jamais demandé si elles pouvaient être toujours ainsi : il a grandi avec cette habitude ; il en est venu peu à peu à ne point douter de ce qu'il souhaite, et le monde réel se confond pour lui avec le monde qu'il imagine. Quand il s'aperçoit qu'il s'est trompé, le mal est déjà sans remède, et c'est vainement que Marc Le Praistre se roidit en quelques révoltes et en quelques sursauts. Cette histoire d'un faible est écrite avec un vrai charme de composition et de style, et comptera comme un des meilleurs livres dans l'œuvre si attachante d'un de nos très bons romanciers.

uel.
ont su
éraire
s sim-
a sin-
i. Ses
urent
dis-
otion
elire,
utres
ux-là
leur
sant,

IE

évi-
leurs
ires :
ples,
rans-
t, et
vers
stave
Son
elles,
ême
ut à

our-
Le
être
tour
eine
r la
stre
ttes.
ace-
iait,
lort
sans
oses
pre-
elles
vec
ne
nde
u'il
pé,
ent
ré-
'un
ion
urs
très

LA REVUE DE PARIS

LA

REVUE DE PARIS

SIXIÈME ANNÉE

TOME TROISIÈME

Mai-Juin 1899

PARIS
BUREAUX DE LA REVUE DE PARIS
85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1899

OU GIOVANNINO OU LA MORT!

I

Ce jour-là, qui était un dimanche, à dix heures et demie, le sacristain de la paroisse des Saints-Apôtres sortit sous le portail de l'antique église napolitaine et se mit à secouer vivement une grosse clochette d'argent. Appuyé au chambranle de la vieille et lourde porte en chêne, il faisait sonner à carillons continus la clochette qu'il tenait à longueur de bras ; et c'était pour avertir les dévots de la rue Gerolomini, de la ruelle Grotta della Marra, du passage Santa-Maria-in-Vertecœli, de la place des Claies, que tout à l'heure commencerait la messe chantée, le grand office de la Pentecôte. Subitement, la clochette s'arrêta ; mais le sacristain demeura près de la porte, debout sur les marches, criant toutes les deux minutes vers la place déserte :

— Hâtez le pas ! la messe va *s'ouvrir*.

Cependant, personne ne se hâtait, ni les boutiquières qui passaient et repassaient au seuil entre-bâillé de leur boutique, ni les ménagères qui allaient dans la cuisine donner un dernier coup d'œil à la grosse pièce de viande mijotant avec la sauce tomate, ni les bourgeoises qui étaient encore entre les mains de la coiffeuse : car, pour que *s'ouvrît* la messe chantée, il fallait que le sacristain eût sonné trois fois. Seules arrivaient quelques femmes du peuple, dans leur robe neuve de percale, un peigne d'argent planté sur leur chignon lustré,

avec des marmots qu'elles traînaient à la remorque. Mais le sacristain, dédaigneux de si petites gens, continuait de répéter aux échos de la place, d'une voix monotone :

— Hâtez le pas ! La messe va *s'ouvrir*.

En cette matinée de fête, le palais n° 3 de la place des Saints-Apôtres [1] présentait plus d'animation qu'à l'ordinaire. C'était un haut palais jaune, avec une large cour mal pavée que les cochers et les palefreniers de la princesse de Santobuono remplissaient de flaques d'eau sale, en étrillant les chevaux, en lavant les voitures, en astiquant les harnais ; et les remises, portes béantes, y répandaient partout une puanteur âcre d'écurie. Justement, à cette heure-là, on finissait d'atteler le landau de la princesse, dans un grand tapage de palefreniers et de cochers, parmi le piétinement des chevaux qui devaient aller à vingt pas prendre la princesse dans son hôtel pareil à un château fort pour la conduire ensuite à l'église.

L'escalier du palais n° 3 était fort malpropre : la maison n'avait pas de concierge, et chaque locataire, étage par étage, était chargé de l'entretien. Mais donna Orsolina, qui habitait au premier étage, se trouvait alors enceinte de cinq mois ; et ses quatre enfants déjà venus au monde ne lui laissaient pas une minute de répit, non plus qu'à sa servante Marie-Grâce. Or, ce dimanche matin, donna Orsolina ne pouvait réussir à boutonner sa robe de laine noire, très usée, horriblement courte par devant ; et tour à tour elle rougissait, pâlissait, les larmes aux yeux, maudissant le jour où, au lieu de se faire sœur de charité, elle s'était éprise d'une folle et sotte passion pour Ciccio, l'employé des postes.

Sur le même palier, le couple Ranaudo se préparait posément pour aller à la messe. Donna Peppina Ranaudo était une personne de cinquante ans, grosse, grasse, plus large que longue, avec un visage rose et poupard de femme obèse qui n'a pas eu d'enfants, avec une tête où les cheveux se faisaient rares. Sa servante Concetta l'aidait à chausser d'énormes bottines en prunelle, tandis qu'Alphonse Ranaudo, son mari, commis

1. En Italie et surtout à Naples, on donne le nom de *palazzi* à de grandes maisons particulières que nous appelerions « hôtels », et souvent même à de simples maisons de rapport.

dans un bureau de loterie et grand chasseur devant l'Éternel, parti pédestrement dès trois heures du matin pour Pomigliano d'Arco, à la recherche de cailles, et revenu toujours pédestrement à dix heures, ôtait sa veste de futaine pour endosser sa redingote de castorine noire. Et ces vieux époux sans enfants, satisfaits de n'en pas avoir, heureux et tranquilles, échangeaient des sourires, avec une lueur paisible dans les yeux.

Au second étage, du côté gauche, un autre couple de gens heureux s'apprêtait aussi pour la messe : don Vincent Manetta, un vieillard sec et long, aux cheveux blancs, au visage de parchemin, au nez d'oiseau, avec des jambes comme des bâtons, greffier en retraite et furieux d'avoir été mis à la retraite, passionné pour l'histoire du vieux Naples au point de copier dans les livres tous les passages qui s'y rapportaient et convaincu ensuite qu'il en était l'auteur ; et donna Élisabeth Manetta, une excellente femme qui, mariée sur le tard, à quarante-cinq ans, avait conservé une figure délicate mais jaunie de fille mûre et s'obstinait à se teindre les cheveux avec la teinture de Zempt, si bien que ces cheveux changeaient de couleur, tantôt d'un rouge sombre, tantôt d'un marron clair, tantôt d'un violet foncé, le plus souvent verdâtres comme les herbes livides des marécages. Et don Vincent, méthodique, méticuleux, vêtu de son pardessus noir qui lui descendait jusqu'aux talons, frappait le plancher avec sa canne, un peu agacé.

— Élisa, le sacristain a déjà sonné deux fois.

— Une seule, une seule, mon ami ! répondait patiemment donna Élisa, tout en passant des mitaines de filoselle à ses mains potelées mais qui avaient un léger ton de cire.

— Élisa, tu veux donc manquer la messe ?

— Je cherche mon rosaire.

— Élisa, où as-tu mis les clefs ?

— Je les ai dans ma poche.

— Élisa, où est la chatte ?

— Je l'ai enfermée dans le cabinet au charbon.

Cependant le sacristain s'était remis à carillonner : il n'y avait plus que dix minutes avant que la messe chantée

commençât. Au deuxième étage, dans l'appartement de droite, un grand appartement de douze pièces, on entendit tout à à coup des battements de portes, des allées et des venues, et une forte voix de femme qui criait :

— Clairette ! Clairette !

— Qu'y a-t-il ? répondit une autre voix qui sortait d'une petite chambre close.

Donna Gabrielle, en agrafant à son poignet un lourd bracelet d'or, cria de nouveau :

— Le second coup de la messe est sonné !

— C'est bon ! répartit encore la limpide voix de Clairette, qui d'ailleurs ne bougea pas de sa chambre.

— Tu veux donc manquer la messe ? brailla donna Gabrielle en agrafant un second bracelet d'or à gros anneaux massifs. Tu veux perdre ton âme !

— Chacun prend soin de son âme à sa façon ! répliqua de derrière la porte la voix de Clairette, devenue stridente.

— Vous entendez. vous entendez ce qu'elle a le cœur de dire ! hurla donna Gabrielle, qui essayait en vain d'accrocher à ses oreilles de pesantes boucles d'or garnies de brillants et de perles.

— Je n'ai donc plus même le droit de parler, maintenant ? glapit la jeune fille sans quitter sa chambre.

— Tu devrais rougir de honte, pour t'être ainsi enamourée de ce gueux de Giovannino ; un gueux, oui, un gueux, et rien autre chose !

— Cela ne vous regarde pas ! dit Clairette, qui montra enfin son joli visage brun par l'entre-bâillement de la porte.

— Comment, cela ne me regarde pas ? Mais je suis ta mère ; et, sache-le bien, c'est moi qui commande.

— Pas le moins du monde, vous n'êtes pas ma mère ; et, par conséquent, ce n'est pas vous qui commandez ! répondit Clairette, qui apparut en jupon et en camisole.

Donna Gabrielle, dont la poudre de riz n'arrivait point à pâlir la face rubiconde et qui étouffait dans son corsage de velours noir, devint pourpre.

— Je te le ferai bien voir, si c'est moi qui commande !

Clairette avança de quelques pas et, avec une résolution tranquille :

— Je vous le répète, déclara-t-elle : ou Giovannino ou la mort !

Et, faisant claquer la porte, elle rentra dans sa chambre pour finir de s'habiller.

Peu s'en fallut que donna Gabrielle ne courût à sa poursuite ; mais, par crainte que le sang ne lui montât plus encore à la tête, elle se contint. Assise dans sa chambre à coucher, le chef coiffé d'un chapeau garni de plumes qui s'agitaient et d'un nœud de velours où elle avait passé un gros anneau de diamants, elle tâchait de reprendre son calme. Cette chambre, meublée de l'ample lit conjugal en cuivre où elle dormait ses sommeils de veuve, d'une monumentale armoire à glace en palissandre, de deux vastes commodes, également en palissandre, avec un dessus en marbre blanc, et d'une large toilette avec un dessus de marbre gris, présentait encore ce désordre matinal qui règne dans les maisons napolitaines, le dimanche, jour où tout le monde se lève tard. Sur la toilette traînaient quantité d'écrins en cuir et en velours, d'où la maîtresse de céans avait tiré ces gros bijoux qui la paraient ; et il y traînait aussi de petites boîtes en bois brut, sur lesquelles étaient inscrits à l'encre rouge trois ou quatre chiffres. Donna Gabrielle, qui avait toujours trop chaud, tant elle était forte et grasse, tant elle se serrait pour rendre sa taille un peu plus fine, s'éventait avec un éventail en satin noir très commun, mais attaché à sa ceinture par une double chaînette en or.

Sur ces entrefaites, la servante Carminella fit son entrée dans la chambre. Déjà elle avait assisté à la messe de six heures : car c'était une grande dévote qui menait *la vie spirituelle*, s'habillait de noir comme une religieuse et portait au cou la guimpe blanche : pâle et taciturne créature, à la mine contrite, au regard toujours fuyant, qui ne travaillait que pour se mettre en la grâce de Dieu et qui soupirait de componction lorsqu'on lui adressait une réprimande.

— Cette fille me fera mourir ! dit donna Gabrielle à la servante, en manière de réflexion.

— Offrez vos tribulations au Père Éternel dans l'église de Sainte-Claire, murmura la béguine.

— Le Père Éternel devrait bien m'accorder la grâce de lui

remettre le cerveau d'aplomb, grommela donna Gabrielle. Mais elle a vraiment la caboche plus dure qu'un caillou.

— C'est en punition de vos péchés, répliqua la béguine.

Enfin Clairette était sortie de sa chambre, vêtue, coiffée, se disposant à enfiler une vieille paire de gants. Sa robe de laine noire était vieille aussi, et son chapeau de feutre noir avait été porté tout l'hiver.

Donna Gabrielle examina sa belle-fille des pieds à la tête et fronça les sourcils :

— Pourquoi, demanda-t-elle, as-tu mis cette vieille robe?

— Elle n'est pas vieille encore.

— Tu trouves? Il fallait mettre le costume clair et le chapeau de demi-saison que je t'ai fait faire.

— Le costume est trop large pour moi.

— Ce n'est pas vrai. Et, d'ailleurs, s'il est trop large, est-ce que tu ne pouvais pas le faire ajuster?

— Demain...

— Va mettre ton costume neuf, Clairette! dit impérieusement donna Gabrielle.

— Il est trop tard.

— J'attendrai ; mais je veux que tu mettes ce costume ; sinon, les gens diraient que je te laisse aller comme une mendiante, parce que tu es ma belle-fille.

— Si encore on ne disait que cela! fit Clairette entre ses dents.

— Et qu'est-ce qu'on peut bien dire? Qu'est-ce que les mauvaises langues clabaudent?... Ne sait-on pas ce que tu me coûtes? Ne sait-on pas que je donne mon sang pour t'entretenir et t'habiller comme une duchesse?

— Votre sang? demanda Clairette avec ironie.

— Oui, mon sang; et si tu n'étais pas une ingrate coquine et une gueuse sans cœur, si tu n'appartenais pas à une race de pouilleux superbes, comme l'était ton père et comme devait l'être aussi ta caricature de mère, tu en conviendrais toi-même.

De brune qu'elle était, la jeune fille devint livide; ses yeux jetèrent des étincelles et ses jolies lèvres rouges tremblèrent de rage.

— Écoutez, donna Gabrielle, dit-elle à voix basse. Qu'il

vous plaise de m'insulter, moi, c'est bien : il faut que je le supporte, puisque Dieu l'a ainsi voulu. Qu'il vous plaise d'insulter mon père, ce brave homme, il faut encore que je supporte cela, puisqu'il a eu la bêtise de vous épouser, ce qui lui a valu de faire ici-bas son purgatoire. Mais que vous osiez insulter ma mère, cette sainte âme, vous qui n'étiez pas digne seulement de baiser la trace de ses pas, non, aussi vrai que c'est aujourd'hui le jour de la Pentecôte, cela, je ne le supporterai jamais ! Vous dites que ma mère était une pouilleuse ? Mais c'était une dame, entendez-vous ! Les robes qu'elle mettait, elle les avait achetées dans le magasin ; les bijoux qu'elle portait, c'étaient des bijoux de famille ; quand elle sortait de chez elle, tout le monde lui disait : « Dieu vous protège ! » Elle était si bonne ! Mais vous, qu'est-ce que vous êtes ? Une pouilleuse parvenue, rien autre chose ; l'argent que vous avez, c'est celui des pauvres gens qui vous empruntent à cent vingt pour cent d'intérêt ; les robes que vous mettez sont celles qui vous ont été revendues par des femmes de chambre voleuses ; vos bijoux sont ceux que l'on a déposés en gage à votre agence, et quand le monde vous voit passer, il maudit tout bas la dureté de votre cœur. Ne parlez pas de ma mère, donna Gabrielle ! Ma mère est en paradis ; et, au contraire, c'est pour vous sûrement que le Père Éternel a créé la maison du diable.

— Voilà donc pourquoi tu ne veux pas mettre ton costume neuf ? s'écria donna Gabrielle qui suffoquait de rage, tandis que pour la troisième fois le sacristain des Saints-Apôtres faisait sonner sa clochette et que Carminella, épouvantée, multipliait les signes de croix.

— Je n'ai pas à vous le dire, répartit obstinément Clairette.

— Mais je le comprends bien sans que tu me le dises ! éclata la prêteuse sur gages. C'est probablement ton amoureux qui te l'a défendu ?

— Et quand cela serait ? demanda Clairette avec audace.

— Ce blanc-bec, cet emplâtre, ce rachitique, c'est lui qui se mêle de donner des ordres, de faire le jaloux !

— Oui ; et puis après ?... répliqua de nouveau Clairette qui tremblait d'émotion croissante.

— Mets ton costume neuf, tout de suite.

— Non !

— Prends garde que je ne fasse quelque folie.

— Eh bien, on vous enfermerait à l'hospice d'Aversa !

Et elle fit un mouvement pour rentrer dans sa chambre. Mais donna Gabrielle bondit et, de sa grosse main chaussée d'un gant de peau rouge, elle la souffleta sur les deux joues. L'un de ses pesants bracelets d'or à pendeloque fouetta le cou fin de Clairette, qui se mit à pleurer et à crier désespérément.

— Tais-toi ! répétait donna Gabrielle, d'une voix basse et rauque.

— Non ! non ! hurlait Clairette, pour se faire entendre de toute la maison.

— Tais-toi ! tais-toi !

Mais la jeune fille, en proie à une violente surexcitation nerveuse, criait à tue-tête, convulsivement. Sur le palier du premier étage, donna Orsolina qui fermait sa porte et qui poussait devant elle son troupeau d'enfants, pâle, exténuée par la grossesse, murmurait en comptant les sous qu'elle aurait à payer pour les chaises de l'église :

— Mariez-vous, fillettes, mariez-vous ! Et puis, vous verrez ce qui vous arrivera.

Et elle se faisait du mauvais sang parce que ses marmots, intéressés par les clameurs de Clairette, ne voulaient plus aller à la messe.

Placidement appuyée au bras de son mari et s'étayant de l'autre côté sur une canne pour soutenir son obèse personne, donna Peppina Ranaudo descendait l'escalier avec lenteur, en branlant sa tête mal garnie de cheveux et surmontée d'un chapeau très printanier, mais qui comptait au moins six printemps.

— Voilà la vie qu'elles font du matin au soir ! dit-elle avec un petit rire de pitié.

— Les filles sont comme la laine : on les améliore en les battant ! répondit don Alphonse, qui aimait les proverbes et la grosse gaieté.

Plus lentement encore, don Vincent Manetta, le greffier mis d'office à la retraite par un gouvernement persécuteur,

descendait du second étage en donnant le bras à sa femme, donna Élisabeth.

— As-tu pris ton livre de messe, Élisa?

— Bien sûr.

— Sais-tu pourquoi Clairette crie?

— Probablement, parce que sa belle-mère l'a giflée.

— Ah! jeunesse, jeunesse!

Au troisième étage, tous les étudiants, qui logeaient du côté gauche, s'étaient mis aux fenêtres; du côté droit, le professeur d'anglais, pourvu de cinq sœurs toutes plus ou moins mûres, était apparu derrière les vitres, en calotte et en pantoufles; et dans la cour, les yeux en l'air, le cocher de la princesse de Santobuono fredonnait:

Papa ne veut pas, maman ne veut pas!
Comment ferons-nous? Comment ferons-nous?

tandis que le groom, impertinemment, chantait à gorge déployée:

Il faut de l'argent; nous n'en avons pas.
Comment ferons-nous? Comment ferons-nous?

Enfin donna Gabrielle descendit avec Carminella qui, pour se rendre à l'église, avait mis un voile noir sur ses cheveux d'un noir opaque. Elle descendait, bouleversée, mais faisait effort pour se donner une physionomie tranquille et feignait de ne pas ouïr les sanglots de Clairette, qu'elle avait enfermée à double tour dans l'appartement. Les personnes qui étaient aux fenêtres, aux balcons ou dans l'escalier, se taisaient sur son passage; mais elle savait bien, donna Gabrielle, que, malgré les sourires qui avaient accompagné le salut des cinq sœurs du professeur d'anglais, — des sourires obligés, puisque le professeur lui devait deux cent vingt lires dont il suait sang et eau pour payer les intérêts sans jamais réussir à diminuer sa dette, — elle savait bien que, malgré ces sourires contraints, les vieilles filles plaignaient la pauvre enfant prisonnière qui se lamentait sur la cruauté de son sort; elle savait bien que les étudiants du troisième étage, qui avaient engagé à son agence leurs montres et leurs bagues, la saluaient par dérision. En passant sur le palier du premier étage, elle

avait bien saisi les paroles chuchotées par donna Peppina Ranaudo : « Pauvre créature, pauvre créature ! » Au bas de l'escalier, elle avait bien entendu donna Élisabeth Manetta dire à son mari : « Mais elle n'a donc pas de tuteur? » et le mari, homme de loi, magistrat, — comme il s'appelait lui-même, non sans ajouter gravement : « très intègre », — avait répondu : « Certes, ma chère Élisa, le tuteur pourrait intervenir ». Dans la cour, elle avait bien vu le sourire gouailleur du cocher et du groom de la princesse. Elle sentait que tous ces gens la méprisaient à l'envi, l'abhorraient, et que tous au contraire s'apitoyaient sur sa belle-fille dont les sanglots aigus et profonds troublaient le calme silence de cette matinée printanière. Il n'y eut que donna Orsolina, rencontrée sous le porche où elle s'efforçait en vain de régler la marche de son troupeau d'enfants, qui lui envoya un « bonjour » humble, presque câlin. C'est qu'à chacune de ses couches donna Orsolina s'était endettée davantage envers donna Gabrielle : tout son petit trésor de modestes bijoux, de linge fin, de casseroles luisantes, était en dépôt chez l'usurière; et celle-ci menaçait continuellement de tout vendre, car la pauvre femme, tant était cruelle sa misère décente, ne pouvait pas même payer les renouvellements; aussi, chaque fois que la débitrice rencontrait sa grosse et grasse créancière, elle baissait la tête, pâlissait, saluait avec un tremblement dans la voix. Mais donna Gabrielle se rendait bien compte que cette humilité cachait une haine sourde et confuse : la haine de la victime qui se résigne.

Ah ! quel soulagement ce fut pour la prêteuse chargée d'ors et de bijoux lorsqu'elle franchit le porche, traversa la place en vingt pas et pénétra dans la nef où déjà l'orgue résonnait pour la messe chantée ! Elle se mit à genoux près du grand autel, au fond de la vieille église remplie de dévots. Donna Orsolina s'était agenouillée sur une chaise, dans une chapelle latérale, et elle priait avec ferveur, tandis que ses enfants restaient bouche bée à écouter la musique, muets et un peu honteux. Don Vincent Manetta, après avoir étendu par terre un mouchoir de couleur, y avait posé un genou ; et, les mains jointes sur la pomme de sa canne, la tête appuyée sur les mains, le chapeau soigneusement placé sur une chaise à

côté de lui, à chaque instant il interpellait sa femme, tout bas :

— Élisa, dis le rosaire pour les âmes du purgatoire.

— Je l'ai dit.

— Élisa, récite l'oraison à saint André d'Avellino pour la bonne mort.

— Je la récite.

— Élisa, n'oublie pas les soixante *Gloria*...

Donna Peppina et don Alphonse Ranaudo, assis l'un à côté de l'autre, se souriaient mutuellement, souriaient aux révérences des prêtres, souriaient aux coups d'encensoir des enfants de chœur. Des lèvres sèches de la béguine Carminella sortait comme un petit sifflement qui accompagnait sa rapide et machinale prière. Seule donna Gabrielle, encore agitée, encore échauffée par la colère, furieuse contre elle-même et contre les autres, ne parvenait point à prier et avait pour toute consolation de regarder ses bracelets, de palper ses bagues sous la peau de ses gants, de sentir à ses oreilles grasses le poids de ses boucles d'or enrichies de brillants et de perles. Tous les autres avaient le cœur tranquille ou n'éprouvaient que la contrition d'une innocente douleur ; mais elle, dans sa détresse, devait se contenter de ressembler à une étincelante, laide et cruelle vitrine de bijoutier, où chaque bijou serait fait de larmes et de sang.

Pendant ce temps-là, prisonnière à la maison, Clairette pleurait et sanglotait encore, affaissée sur le carrelage. Mais sa crise nerveuse commençait à se passer ; peu à peu, elle revenait de sa violente émotion. Bientôt elle se releva, se rajusta, remit ses cheveux en ordre. C'était une créature sympathique et bonne, à la physionomie mobile, aux yeux gris pleins de feu, aux traits délicats : prompte aux pleurs, prompte au sourire, d'une indomptable volonté... Depuis dix minutes déjà elle avait repris possession d'elle-même, lorsqu'elle sortit sur une petite terrasse d'où l'on dominait la cour. Chaque étage avait une semblable terrasse ; et, par la terrasse, on accédait à un puits qui, situé à l'angle du bâtiment principal et de l'aile en retour, servait à tous les locataires du palais Santobuono. Elle vint au puits comme pour

y tirer de l'eau ; mais, tout de suite, à la fenêtre qui s'ouvrait de l'autre côté, un jeune homme apparut. La petite terrasse et la fenêtre étaient de niveau, mais séparées par l'orifice du puits avec son enchevêtrement de cordes, de poulies, de seaux et de chaînes, si bien que, même en se penchant et s'allongeant, il était impossible de se donner la main sans risquer de tomber dans l'abîme ; cependant on pouvait très bien faire la conversation. Il est vrai que, du porche et de la cour, jusqu'au troisième étage, tout le monde pouvait voir et plusieurs même pouvaient entendre ; mais, à cette heure, tout le monde était à la messe et, du haut en bas, régnait un grand silence tranquille... Les deux jeunes gens se regardèrent avec une telle intensité que ce regard muet eut une éloquence égale à celle de la plus affectueuse parole. Puis l'amoureux — chevelure blonde, teint blanc, taille élancée — se mit à parler très bas, en jetant par moments autour de lui des coups d'œil inquiets, tandis que la brune jeune fille avait les yeux fixés sur le jouvenceau et souriait sans rien dire, vaincue par l'émotion.

— Tu n'es pas allée à la messe? demanda enfin Giovannino.

— Non.

— Pourquoi?

— Je n'ai pas voulu.

— Parle franchement : tu as été maltraitée par donna Gabrielle.

— Non, non.

— Dis la vérité, Clairette !

Et sa voix se fit plus chaleureuse, plus insistante.

— Nous nous sommes disputées un peu, murmura-t-elle en rougissant, incapable de mentir.

— Et pourquoi vous êtes-vous disputées?

— Parce que je t'aime.

— Tu m'aimes donc vraiment, vraiment, vraiment?

— Tu le sais bien, Giovannino.

— Non, je ne le sais pas ! soupira-t-il en feignant de douter.

— Eh bien ! veux-tu savoir ce qu'aujourd'hui encore j'ai répété pour la centième fois à ma belle-mère? s'écria-t-elle

avec une animation subite. Pour la centième fois, je lui ai redit : « Ou Giovannino ou la mort ! » Et donna Gabrielle, exaspérée par cette déclaration, m'a donné un soufflet.

— Cela t'a fait mal? interrogea-t-il à demi-voix, en pâlissant.

— Un peu, répliqua-t-elle avec orgueil; mais qu'importe?

— Pauvre Claire! pauvre Claire! dit-il, comme en se parlant à lui-même.

— Pourquoi me plains-tu? Je ne suis pas à plaindre! s'écria-t-elle avec exaltation.

Ils se turent. Une grande fraîcheur montait du puits ouvert sur lequel s'avançaient leurs têtes juvéniles. Un grand silence les enveloppait toujours. Clairette avait grimpé sur un tas de cordes humides, comme pour se rapprocher de son amoureux. Deux ou trois sœurs du professeur d'anglais s'étaient montrées une minute derrière les vitres, avaient souri en apercevant le joli couple et s'étaient retirées par discrétion. Un étudiant fumait sa pipe en balançant la tête, comme pour dire qu'il comprenait bien ces choses-là et qu'il accordait aux jeunes gens toute son indulgence.

— Cette vie-là ne peut durer ! déclara brusquement Giovannino.

— Non, elle ne peut durer, fit Clairette, comme un écho.

— Alors, que faire?

— Prenons la fuite ensemble.

— Oui, mais après? demanda-t-il, soudainement troublé.

— Après, nous nous marierons.

— Sans argent?

— Sans argent.

— C'est un parti trop désespéré! fit observer le beau garçon indolent, qui connaissait la vie et qui en craignait les rudesses.

— Quand l'amour y est, on est assez riche. Dis, m'aimes-tu?

— Oh! Clairette! si je t'aime!...

— Alors nous n'avons pas besoin d'argent. Fuyons!

— Mais, sans argent, on ne peut rien faire.

— Tu es un lâche! s'écria la jeune fille, indignée.

— Clairette, ma belle, tu plaisantes, répliqua-t-il avec un sourire.

— Non, je ne plaisante pas. Tu as peur, tu penses à l'argent, tu ne sais pas aimer, tu es un lâche.

— Clairette, je t'adore!

— Non.

— Tu le sais bien, que je t'adore, Clairette!

— Non.

— Je t'adore, Clairette! Je te le jure sur mon âme!

— Non.

Mais la troisième dénégation fut moins forte que les précédentes. Clairette regarda Giovannino dans les yeux; et sa colère céda.

— Tu as raison, dit-elle.

— Puisque cette vie-là ne peut durer, reprit-il, tâchons de trouver autre chose.

Le problème de l'existence revenait encore lui tourmenter l'esprit.

— Moi, Giovannino, je ne trouve rien. Ma belle-mère est impitoyable.

— Est-elle aussi impitoyable que tu le crois? Et n'y aurait-il pas quelque moyen de la fléchir?

— D'ailleurs, je ne veux pas essayer, dit-elle avec une moue de mépris. Je ne sais pas supporter l'humiliation.

— Mais il n'y aurait pas d'humiliation, puisqu'elle est comme ta mère.

— A Dieu ne plaise! s'écria-t-elle en faisant le signe de la croix.

— Si seulement tu m'avais permis de lui parler! continua-t-il en poursuivant ses réflexions intérieures. Dis, veux-tu que je lui parle?

— Tu n'y gagneras rien.

— Qui sait?

— Donna Gabrielle est une femme d'un caractère vil, qui n'apprécie que l'argent.

— Eh! l'argent est une belle chose, remarqua-t-il, après l'amour!

— C'est une femme qui n'a jamais aimé personne! répliqua-t-elle, toujours indignée.

— Elle t'aimerait peut-être, si tu voulais.

— Et comment le voudrais-je, puisqu'elle me soufflette,

qu'elle m'enferme à la maison! Elle me tient sous les verrous comme les prisonniers. Si elle rentrait maintenant et nous surprenait à causer ensemble, tu verrais comme je serais battue!

— Alors, je me sauve.

— Non, Giovannino! je t'en prie, ne t'en va pas, ne t'en va pas!

Il y eut tant de passion dans sa prière, tant de passion dans son regard, que le jeune homme pâlit d'amour.

— Elle ne va pas rentrer tout de suite, — murmura Clairette les yeux dans les yeux de son amoureux. — Et puis, qu'est-ce que cela me fait, si elle rentre?

— Donne-moi ta main, Clairette! soupira-t-il, magnétisé par l'amour.

— Je ne peux pas, c'est trop loin! — dit-elle en se courbant et se tendant vers lui, les larmes au bord des paupières. — Je ne peux pas, je ne peux pas!

— Clairette, se reprit-il à dire, obstiné dans son idée, je veux parler à ta belle-mère.

— Et, à supposer qu'elle ne te mette pas à la porte, qu'est-ce que tu lui diras?

— Sois sûre qu'elle ne me mettra pas à la porte. Quant à ce que je lui dirai, je ne sais pas encore... Je lui dirai la vérité : que nous nous aimons...

— Et que nous préférons mourir, plutôt que de renoncer l'un à l'autre, ajouta-t-elle simplement.

— Ne pense donc pas à la mort! Je lui dirai que je suis très pauvre, mais que jamais personne ne pourra t'aimer plus et mieux; que, soutenu par la force de mon amour, j'espère triompher de la médiocrité, de la secrète misère où je végète...

— C'est une méchante femme, balbutia Clairette qui se troublait; elle ne te croira pas.

— J'essaierai quand même, dit-il. Je ne peux plus te voir souffrir ainsi; cela me fait trop de mal.

Ils se regardaient, émus par le drame de leur amour contrarié. Cependant, à la vieille église des Saints-Apôtres, la messe chantée venait de finir. Ce fut d'abord la voiture vide de la princesse de Santobuono qui, partie de l'église avant les autres, et après avoir reconduit la grande dame à son

hôtel, rentra la première au palais. Le cocher, descendu de son siège, leva les yeux en l'air et sourit en apercevant les amoureux ; puis il se mit à retirer tranquillement sa livrée. Ensuite arrivèrent les Manetta, l'ex-greffier donnant le bras à celle qu'il appelait solennellement son épouse ; ils aperçurent aussi les amoureux qui, à ce moment-là, se contemplaient en silence.

— Élisa ?

— Qu'est-ce que tu veux ?

— Te souvient-il du jour où je t'ai vue pour la première fois à Sainte-Marie-de-Capoue ?

— Oui, je me rappelle.

— Te souvient-il, Élisa, qu'il te déplaisait de quitter ta province ?

— Oui, je me rappelle.

— Est-ce que tu ne t'es pas trouvée mieux à Naples ?

— Oui, beaucoup mieux.

— Dieu soit béni ! fit le bon greffier.

Le couple des Ranaudo venait plus doucement ; et, à la vue des amoureux, ils eurent aussi un sourire paternel et maternel.

— Les soufflets n'ont servi à rien ! fit observer donna Peppina avec un petit rire, tandis qu'elle traversait la cour.

— « On n'aime pas bien à distance », chantonna don Alphonse, qui se flattait de posséder une voix phénoménale.

Les Manetta et les Ranaudo gravirent l'escalier lentement, lentement, tandis qu'aux fenêtres et aux balcons apparaissaient les locataires du troisième étage. Oublieux de toutes choses, les amoureux se regardaient dans les prunelles.

— Clairette, dis-moi que tu m'aimes, une dernière fois !

— Une dernière fois ? Mais c'est toujours, toujours, que je t'aime !

— Donne-moi ta main.

Pour se faire plus grande et pour arriver jusqu'à lui, elle entassa les uns sur les autres des rouleaux de cordes. Justement donna Orsolina entrait dans la cour avec son troupeau d'enfants traînés à la remorque ; et la pauvre femme savait bien que donna Gabrielle venait sur ses talons. Orsolina leva la tête, vit les amoureux, pensa tout de suite au danger qu'ils

couraient d'être surpris; et, en dépit de tout, elle se mit à tousser très fort, d'une toux qui appelait, qui avertissait, qui s'efforçait de sauver. Or, à ce moment précis de cette chaude matinée printanière, sous les regards de tout ce monde, les amoureux triomphants venaient de réussir à se toucher le bout du doigt, transportés de bonheur pour cette caresse innocente, parmi les sourires muets de tous ces témoins qui feignaient de ne rien voir... En rentrant, donna Gabrielle avait vu, elle aussi. Mais le silence indulgent et charitable de cette nombreuse assistance, de ces pauvres gens, vieux, malheureux ou infirmes, de ces bonnes gens à l'âme tendre qui voyaient et pardonnaient, dompta le courroux de ce cœur dur qui ne savait ni prier ni pardonner.

II

Assise dans sa chambre auprès du petit balcon, Clairette s'efforçait en vain de tromper l'impatience de l'attente. Son esprit était en proie à un trouble profond. Machinalement, elle avait essayé de prier, de dire un rosaire pour recommander à la Madone le bonheur de sa vie : car le moment décisif était venu. Mais ses lèvres ne pouvaient prononcer les saintes paroles de la prière ; et, sur les grains du chapelet oublié, ses doigts demeuraient immobiles. Afin de se distraire, elle avait aussi voulu travailler à des housses brodées au crochet pour le meuble jaune du salon ; mais elle n'avait pas réussi davantage à continuer ce travail automatique. L'après-midi lui paraissait interminablement longue. N'y avait-il pas deux heures que Giovannino était là, dans le salon, avec donna Gabrielle, pour tenter de vaincre l'opiniâtre cruauté de la belle-mère ? Oui, bien certainement deux heures ; et Clairette, seule dans sa chambre, n'osant pas venir au salon, n'osant pas appeler quelqu'un, énervée par ses rêveries et plus encore par le silence et la solitude, prêtait l'oreille pour surprendre un bruit de pas, une voix, un battement de porte ouverte ou fermée... Elle n'entendait rien !

Longtemps, par crainte instinctive, par vague appréhension

de maux pires encore, elle avait empêché Giovannino de parler à donna Gabrielle. Mais le jeune homme s'était obstiné dans la conviction que telle était l'unique voie de salut ; et un jour, sans prévenir Clairette, il avait écrit à donna Gabrielle pour demander un entretien. Chose étrange, la belle-mère avait consenti sur-le-champ, et même elle y avait mis de la bonne grâce. Or, la veille au soir, comme les deux femmes soupaient en silence, — leurs repas étaient toujours ou taciturnes ou interrompus par de violentes discussions, — donna Gabrielle avait dit tout à coup :

— Ton amoureux m'a écrit.

— Ah !... Et que veut-il ? avait répondu Clairette en cherchant à réprimer un mouvement de peur.

— Il veut me voir. Il viendra demain.

Et elles n'avaient plus rien dit. La belle-mère avait parlé sans colère, mais d'un ton sec : il était visible qu'elle ne voulait pas être interrogée davantage. Aussi, par fierté, Clairette ne fit pas de nouvelle question ; mais elle passa une nuit inquiète et fébrile, dans un demi-sommeil plein de rêves qui lui semblaient des réalités, de réalités qui lui semblaient des rêves. Tantôt elle se glaçait d'une terreur folle, tantôt la plus douce espérance lui enflammait le cœur. Elle ne put reposer une minute. Et le lendemain, lorsqu'à trois heures elle entendit le coup de sonnette, son premier mouvement fut de renvoyer Giovannino, de lui crier : « Sauve-toi ! » Mais elle ne bougea pas de sa chambre : le choc nerveux l'avait paralysée. Et maintenant elle attendait, immobile, incapable de rien faire, trouvant que les minutes duraient des siècles.

Que pouvait-il bien lui dire de si long, à cette belle-mère intraitable ? Comme il était facile de le prévoir, celle-ci ne se laissait pas persuader ; et, sans doute, Giovannino la suppliait, la conjurait de ne pas faire le malheur de deux êtres qui s'adoraient. Mais pourquoi la suppliait-il, cette femme sans pitié ? Clairette, elle, ne l'aurait jamais, jamais suppliée : elle était trop orgueilleuse et préférait la pire douleur à l'humiliation d'une prière...

Maintenant, pour calmer son émoi, pour dissiper ses tristes pensées, elle regardait dans la rue. Dans la rue, il y avait une repasseuse qui repassait une chemise devant la porte de sa

boutique, tout en balançant de temps à autre avec le pied une corbeille d'osier où sommeillait son nourrisson; le petit, à ce bercement, fermait les yeux, et la mère donnait de grands coups de fer sur le plastron qui fumait. Il y avait, sur le balcon de donna Peppina Ranaudo, une conserve de tomate qui répandait une odeur aigre; et l'indolente grosse femme sortait de temps à autre pour remuer avec une cuiller à pot la conserve qui séchait au soleil. Les mouches bourdonnaient de tous les côtés; et, près de San Giovanni-à-Carbonara, un marchand de citrons, d'une voix mélancolique, recommandait la fraîcheur de sa marchandise. Mais Clairette était comme en état de somnambulisme : le front appuyé aux lames vertes de la jalousie, elle ne distinguait pas ce qui se passait dans la rue, n'entendait ni les cris des gamins, ni les appels des marchands. Et son agitation ressemblait singulièrement à du désespoir : il lui paraissait impossible que l'entretien de Giovannino avec donna Gabrielle pût rien produire de bon. Elle attendait avec anxiété, mais n'attendait que des choses perfides et mauvaises, de nouveaux tourments infligés à son amour. Toutes ses rancunes contre sa belle-mère se réveillaient, rendues plus vives par l'excitation où elle était depuis vingt heures. Non, jamais elle n'avait reçu de cette femme le moindre bienfait; ce qu'elle en avait reçu, c'étaient toutes ses tortures, toutes ses détresses, toutes les heures noires de son existence. Pourquoi eût-elle espéré de cette marâtre un bien quelconque, aujourd'hui? Ce qu'elle en pouvait espérer, ce n'était que du mal, mais un mal inconnu, mystérieux, un mal qu'elle n'avait pas souffert encore... A la fin, la terreur l'avait emporté sur tous les autres sentiments; et Clairette, retombée sur sa chaise, la tête courbée, l'œil sans regard, attendait le péril inconnu; et chaque minute qui s'écoulait lui semblait d'une lenteur mortelle.

Derrière ses épaules, une voix dit, tout bas :

— Mademoiselle Clairette...

— Que voulez-vous? interrogea la jeune fille, comme au sortir d'un rêve.

— Votre mère vous attend au salon, annonça Carminella.

Clairette leva les yeux vers la béguine. Celle-ci avait la face plus verdâtre encore que d'habitude, les lèvres pincées et sèches de colère. La jeune fille ne répondit rien, ne fit pas un mouvement.

— Mademoiselle, votre belle-mère vous ordonne de venir.

— Est-elle seule? demanda la pauvrette.

— Que non! elle est en compagnie, répliqua méchamment la béguine; et elle veut vous parler.

— C'est bien; dites-lui que j'y vais.

D'un geste machinal, Clairette toucha son chapelet, baisa une petite photographie pâle de sa mère qu'elle conservait sur un guéridon, jeta sans se voir un coup d'œil dans la glace et vint au salon.

Donna Gabrielle, vêtue d'un peignoir chargé de dentelles que lui avait revendues la femme de chambre de la duchesse Episcopio, était assise sur le grand canapé de brocart jaune; et ce peignoir blanc la faisait paraître énorme, avivait davantage encore le coloris violacé de ses bajoues. Elle portait aux oreilles deux magnifiques solitaires; et sur ses gros bras nus presque jusqu'au coude, sur ses gros doigts rouges et comme gonflés, il y avait toute une scintillation de bracelets, de bagues et de pierreries. Sur sa poitrine une lourde chaîne d'or s'entremêlait aux dentelles du peignoir; et l'éventail qu'elle agitait méthodiquement ne parvenait point à rendre plus douce la teinte cramoisie de son épais visage. Elle avait les yeux luisants. Quant à Giovannino, il était assis sur un petit fauteuil jaune, vêtu modestement mais avec une élégance naturelle, un peu pâle et pourtant serein. Tous les deux semblaient tranquilles et contents; et ils regardaient Clairette qui, sans les regarder, s'avançait toute chancelante, avec des palpitations de cœur.

— Approche, ma chère Clairette, lui dit donna Gabrielle avec une amabilité insolite.

De nouveau, sans ombre de raison, Clairette fut prise de peur et se mit à frissonner. Mais Giovannino, du regard et du sourire, l'invitait à venir plus près.

— Viens, viens, répéta encore la belle-mère avec un accent de tendresse.

La jeune fille s'approcha, sans mot dire. Sa petite main blanche et fine, qui avait un tremblement de fièvre, fut saisie par les grosses mains rouges et gonflées de donna Gabrielle.

— J'ai voulu faire ton bonheur, prononça gravement l'usurière. Car il paraît que c'est la volonté de Dieu; et, au surplus, don Giovannino, ici présent, m'a l'air d'être un fort bon jeune homme. Tu vois, une mère ne te traiterait pas mieux. Avec l'aide du Seigneur, vous vous marierez quand le moment sera venu. Allons! donne-moi un baiser.

La bouche lippue de donna Gabrielle se posa en claquant sur la joue délicate de Clairette, qui fit aussi le geste de donner un baiser; mais les lèvres de la jeune fille ne remuèrent pas, et de chaudes larmes silencieuses coulèrent sur son visage, sur son cou, sur le corsage de sa robe.

Giovannino contemplait sa fiancée avec une satisfaction tranquille.

— Appelle-moi maman, dit donna Gabrielle à Clairette, d'une voix attendrie.

Au lieu de répondre, Clairette continuait à pleurer en silence.

— Appelle-moi maman! répéta l'usurière avec une sorte de larmoyante humilité.

— Maman! maman! s'écria enfin Clairette, qui éclata en sanglots.

Lorsque la servante, avec ses lèvres violettes et pincées qui se contractaient en parlant, avec ses coups d'œil obliques et faux, alla conter l'histoire dans tout le voisinage, au palais Santobuono, sur la place des Saints-Apôtres, chez les boutiquiers des ruelles, partout, malgré le ton sifflant et sarcastique de la béguine, malgré ses vagues et perfides réticences, il y eut un contentement général. Le spectacle prolongé de cet amour fidèle, invincible et malheureux avait touché le cœur de tous les voisins, leur avait inspiré une grande sympathie pour les jeunes fiancés.

— Donna Gabrielle a pris une sainte résolution! dit Peppina Ranaudo, la grosse dondon bienveillante, en marchandant sur le palier une corbeille de pêches dont elle voulait faire une compote.

— Rien n'est saint devant Dieu! répartit la béguine, qui poursuivit son chemin en faisant le signe de la croix.

Malgré ses insinuations, malgré le sifflement de sa voix fielleuse, partout elle vit les gens sourire à l'heureuse nouvelle du mariage projeté.

— Écoutez, — lui dit donna Orsolina, exténuée maintenant par la fatigue de sa grossesse et par la chaleur caniculaire, sans économies et sans forces pour travailler, — écoutez. Carminella : cela me fait autant de plaisir que si Clairette était mon enfant, à moi. Le mariage est une servitude, mon Dieu, oui! Mais il faut bien que toutes les filles y passent.

— Toutes, non! répliqua aigrement la servante.

— C'est une affaire de hasard, — reprit d'un ton accommodant donna Orsolina, qui avait besoin de rester en bonnes relations avec tout le monde; — mais c'est une chose qui arrive quelquefois.

Il n'y eut pas jusqu'aux vieilles demoiselles du troisième étage, les sœurs du professeur d'anglais, qui, de derrière les vitres de leurs fenêtres, pour exprimer leur contentement, n'envoyèrent à Clairette un salut joyeux.

La fiancée baissait la tête et rougissait. A présent, tous ceux qu'elle rencontrait dans les escaliers, dans la cour, dans la rue, prenaient part à sa joie, la félicitaient chaleureusement, lui adressaient des souhaits mystérieux, lui serraient la main, l'embrassaient, lui demandaient « quand on irait à la noce ». Un jour, que donna Gabrielle était partie en avant, don Vincent et donna Élisabeth la retinrent sous le cintre du porche, pour lui expliquer comment s'était fait leur propre mariage : un mariage de vieux qu'ils racontaient comme une idylle, en se coupant mutuellement la parole pour se rappeler l'un à l'autre les doux mots d'autrefois. Un autre jour, le cocher de la princesse de Santobuono, après l'avoir saluée du fouet avec une galanterie chevaleresque, s'offrit, lui et sa voiture, dans un discours farci de compliments, pour la conduire à l'église et à la mairie lors des épousailles. Un dimanche, à la sortie de la messe, le madré sacristain des Saints-Apôtres lui avoua que, sans l'avertir, il avait fait célébrer un triduo pour qu'elle fût heureuse par la grâce de Dieu et selon la volonté de sa belle-mère. Et la

repasseuse, un matin, en la voyant paraître sur son petit balcon, lui cria gaiement, tout en donnant un vigoureux coup de fer sur le plastron fumant d'une chemise :

— Amour ! amour !

Clairette se sentait comme enveloppée par ce flot de sympathie, et elle baissait la tête pour cacher son émotion. Il y avait en elle un grand bonheur confus, mais où une méfiance invincible continuait à mêler son amertume. Cependant sa vie, à ce qu'il semblait, n'était plus que bonheur. Giovannino, considéré désormais comme un fiancé officiel, pouvait lui écrire quand il voulait et recevoir ses réponses ; le jeudi soir et le dimanche soir, il venait à la maison et y restait trois ou quatre heures ; lorsque la jeune fille sortait, il en était averti, s'arrangeait de manière à la rencontrer dans la rue comme par hasard, se joignait aux deux femmes sans que donna Gabrielle fît aucune objection et les accompagnait partout ; si elles allaient au théâtre, il était de droit leur cavalier, portait l'étui de la lorgnette, les aidait à ôter leur châle et leur manteau, se tenait modestement au fond de la loge.

A la vérité, donna Gabrielle assistait toujours aux entretiens des amoureux et ne s'éloignait pas une seconde ; mais c'est la coutume du pays, et ni l'un ni l'autre ne songeait à s'en plaindre. D'ailleurs, qu'importait sa présence? Ils s'asseyaient dans la salle à manger, près d'une table ovale où était posée une lampe couverte d'un grand abat-jour. Clairette brodait au crochet avec ardeur, un peu pour dissimuler le tremblement nerveux qui agitait ses mains ; donna Gabrielle, tantôt en peignoir rouge, tantôt en peignoir bleu, chargée d'ors et de lourdes pierreries, agitait un grand éventail noir où des points argentés scintillaient ; Giovannino roulait des cigarettes qu'il fumait ensuite paresseusement.

C'étaient des soirées pleines de charmes. Clairette sentait s'évanouir alors ce sentiment d'amère défiance qui gâtait toute sa joie : le regard de Giovannino répandait autour d'elle une atmosphère de tendresse ; la voix de Giovannino, qui par intervalles rompait le silence, la caressait comme un souffle d'amour ; et, lorsqu'il parlait de ce ton bas et sédui-

sant qui n'appartenait qu'à lui, elle cessait involontairement de travailler, et ses mains devenaient immobiles tandis qu'un flot de sang faisait monter à ses joues une chaleur.

La belle-mère, depuis qu'elle avait donné le consentement solennel, continuait à manifester une aménité imprévue, mais persistante. Il semblait que tout à coup, par je ne sais quel sortilège, Giovannino eût mis fin à cette haine profonde, à cette profonde rancune qui avait armé la belle-mère et la belle-fille l'une contre l'autre, et qu'une pareille fascination eût amolli le cœur dur de Gabrielle et vaincu le cœur fier de Clairette. Les soirs où Giovannino n'avait pas l'autorisation de venir, les deux femmes passaient la soirée seules; mais, ces soirs-là, Clairette était toujours un peu nerveuse, et donna Gabrielle bâillait, oubliant d'agiter son éventail pour faire étinceler ses bagues. A un certain moment de la soirée, un coup de sifflet venait de la place des Saints-Apôtres, doux et perçant. Clairette tressaillait.

— C'est lui ! murmurait-elle tout bas.

— C'est lui ! disait à haute voix donna Gabrielle.

En effet, c'était Giovannino qui s'en allait tuer le temps au café de la Porte Saint-Janvier, le plus fameux à cette époque pour les sorbets à la napolitaine, et où affluaient les bourgeois, les commis, les petits propriétaires, les prêtres et les cabalistes.

Giovannino sifflait pour se faire entendre, et ce sifflet amoureux voulait dire :

« Me voici, je t'aime, souviens-toi... »

Clairette avait l'âme transportée.

— Où s'en va-t-il, à cette heure? demandait la belle-mère après une pause.

— Au café, répondait tranquillement la jeune fille.

— Oui, dépenser de l'argent ! grommelait donna Gabrielle.

Et Clairette la regardait en face, mais sans mot dire. Elle avait gardé tout entière sa fierté d'autrefois ; et il lui répugnait de répondre que, si donna Gabrielle avait permis à Giovannino de venir plus souvent le soir, il ne serait pas allé au café dépenser de l'argent : car cette réponse eût ressemblé à une prière, et elle était bien résolue à ne prier donna Gabrielle d'aucune façon. Certes, les heures de félicité

qui passaient sur sa jeune tête avaient réprimé dans son cœur plein de gratitude l'effervescence de l'indignation juvénile qu'elle ressentait naguère contre cette femme ; pourtant, le souvenir des chagrins paternels et de ses propres chagrins n'était pas effacé encore. Elle ne voulait rien demander, voilà tout. Si elle avait mal jugé sa belle-mère, si elle avait eu contre elle d'injustes préventions, eh bien, elle consentait à changer d'avis ; mais solliciter une grâce, une faveur, jamais ! Et elle se renfermait dans son caractère trop sensible, excessif, opiniâtre, prompt aux émotions, mais incapable d'oublier. Donna Gabrielle, de mauvaise humeur, frappait sur le bras du fauteuil avec son éventail. A la fin, agacée par le taciturne visage de Clairette, qui ne remuait pas d'une ligne, elle appelait Carminella. Celle-ci somnolait dans sa cuisine, marmottant des oraisons.

— Récitons le saint rosaire ! disait donna Gabrielle sans bouger du fauteuil où elle était enfoncée.

La servante alors prenait une chaise, s'agenouillait sur le carreau nu, appuyait ses coudes sur la paille et mettait son visage dans ses mains, puis commençait à réciter le *Mystère*. Donna Gabrielle écoutait, attentive, avec un petit mouvement des lèvres, comme si elle eût prononcé les mots. Clairette cessait de travailler, déposait son crochet et son fil sur le marbre de la table et plaçait une main devant ses yeux, comme pour se concentrer dans la prière.

— ... *fructus ventris tui, Jesu,* disait en finissant la béguine, sur un ton invariable.

— *Sancta Maria...*, reprenaient après l'*Ave* les deux femmes, donna Gabrielle à voix haute, Clairette à voix basse.

Lorsqu'elles arrivaient aux litanies si belles de la Vierge, Clairette s'agenouillait à son tour et s'accoudait sur sa chaise comme Carminella. Seule donna Gabrielle restait assise, car, à cause de son embonpoint il lui était difficile de s'agenouiller, mais elle se courbait un peu, comme par respect. Quelquefois, pendant les litanies, un second coup de sifflet montait de la place des Saints-Apôtres, doux et perçant. C'était Giovannino qui revenait du café et qui, avant de rentrer chez lui, disait bonsoir à son amoureuse :

« Me voici, je t'aime, souviens-toi !... »

Et l'on voyait tressaillir les épaules de Clairette, courbée. Donna Gabrielle avait une distraction et cessait de réciter les litanies. Et la servante, à qui rien n'échappait de tout cela, élevait la voix rageusement, comme pour un rappel à l'ordre, et priait comme si elle eût dit des injures ; puis, le rosaire terminé, elle s'en allait furieuse et recommençait à le dire pour son compte, seule dans sa cuisine, parce qu'elle estimait que, avec toutes ces « tentations », le premier ne valait rien ni pour l'âme ni pour le corps.

III

Un beau jour, Giovannino se mit à venir, non plus deux, mais trois fois par semaine. Cela eut lieu tout naturellement, au grand plaisir de l'amoureuse et sans la moindre protestation de la belle-mère. Le jeune homme gardait une attitude très correcte : il parlait peu, et à demi-voix; avant de fumer, il ne manquait jamais de demander la permission; il avait, surtout avec donna Gabrielle, des façons si polies que cette grosse femme rébarbative, grotesque et couverte d'ors, paraissait dans l'enchantement. De temps à autre, il se risquait maintenant à causer avec Clairette de leur avenir ; et celle-ci l'écoutait, heureuse comme si la plus suave musique eût résonné à ses oreilles. Avant de répondre, elle levait sur sa belle-mère des yeux timides, puis répondait à voix basse, timidement. Un soir qu'ils parlaient de trousseau, de toile et de mousseline, il fut question du temps nécessaire pour coudre à la machine une chemise, un jupon.

— Pour une chemise, il me faut deux jours, — calcula Clairette que ces discours transportaient de joie ; — mais pour un jupon, un jour me suffit.

— Non, il te faut plus, il te faut plus ! observa donna Gabrielle.

— Je crois, Claire, qu'il vous faut plus, — ajouta Giovannino avec un sourire, en secouant la cendre blanche de sa cigarette.

Doux entretiens ! Le jour suivant, Clairette vit apporter à la

maison, par un homme de peine qui faisait les grosses besognes, une pièce de fine toile de Hollande et une pièce d'excellente mousseline. La jeune fille, ravie, palpait la toile pour en sentir la finesse, froissait la mousseline pour en faire tomber l'amidon; mais, tout à coup, elle aperçut quelque chose qui la fit pâlir. Ces pièces de toile et de mousseline portaient un timbre, un timbre bizarre; et, subitement, elle se rendit compte que cela sortait de l'agence tenue par sa belle-mère. Elle pâlit, frissonna : ces marchandises appartenaient donc à de pauvres gens qui les avaient engagées par misère et n'avaient jamais pu les dégager! Une toile, une mousseline de larmes et de sang, comme aussi les meubles du salon provenant d'une saisie, comme aussi la batterie de cuisine mise en gage et jamais retirée, comme les robes de donna Gabrielle, comme les pierreries et les ors dont elle se chargeait! Des larmes et du sang, comme tout le reste!...

Là-dessus, la belle-mère survint :

— Est-ce que cela suffira? demanda-t-elle en dépliant la toile et la mousseline pour les regarder à contre-jour.

— Je crois... je crois, murmura Clairette troublée.

Puis, avec un grand effort :

— Merci, ajouta-t-elle.

— Bah! je voulais dire que, s'il n'y en avait pas assez, j'en ai encore, de la toile, et de la mousseline, et du linon, par centaines de pièces; l'agence en regorge : ces gueux-là ne font qu'engager!... Bonne marchandise, d'ailleurs. Mesurons, si tu veux?

Et elles se mirent à mesurer, silencieusement. Clairette avait au cœur une inguérissable plaie. Le soir, quand Giovannino arriva, elle fut plus taciturne qu'à l'ordinaire; mais donna Gabrielle, pour appeler l'admiration sur sa munificence, fit apporter la toile et la mousseline, dont une partie déjà était taillée. Giovannino en loua la qualité, en demanda le prix; et, s'adressant à sa fiancée :

— Au moins, Clairette, as-tu remercié notre bonne mère pour le splendide cadeau qu'elle nous a fait?

— J'ai remercié, murmura la jeune fille sans quitter des yeux son ouvrage.

— Et je vous remercie à mon tour, chère maman! reprit-il de sa voix enjôleuse.

Donna Gabrielle s'éventait, charmée, en extase. Mais on l'appela, et elle dut quitter le salon. Alors Clairette, à voix basse, rapidement, dit à Giovannino :

— Le sais-tu, que ces marchandises viennent de l'agence?

— Et qu'est-ce que cela fait? demanda-t-il, surpris de la question.

— Des marchandises engagées, comprends-tu? repartit Clairette avec effroi.

— Je comprends; mais qu'est-que cela fait? répliqua-t-il sans s'émouvoir.

Ce fut pour la jeune fille une cruelle blessure; mais, comme donna Gabrielle rentrait au même instant, elle n'osa rien dire de plus. Le jour qui suivit, toute la maison parlait de la générosité de donna Gabrielle, qui donnait à Clairette un trousseau digne d'une princesse. Mais celle-ci, désabusée, découragée, n'avait pu fermer l'œil de toute la nuit. Elle ne s'était endormie qu'au matin, d'un mauvais sommeil; puis elle avait rêvé qu'elle portait une fantastique chemise de larmes, une fantastique jupe de sang, et que son costume faisait rire aux éclats donna Gabrielle et Giovannino. Il lui fallut plusieurs jours pour réussir à calmer ses scrupules; et son âme garda une pénible désillusion.

Maintenant, même dans la soirée, elle travaillait à la machine; et le tic-tac de l'engrenage la distrayait de certaines pensées fâcheuses. Elle était parfois si absorbée dans le travail que sa belle-mère et Giovannino pouvaient discourir entre eux sans même qu'elle s'en aperçût. A cette grosse femme qui, dans ses peignoirs de jouvencelle, affectait la gentillesse, le jeune homme parlait avec un respect dont elle était flattée, prenait en l'écoutant des airs d'attention qui chatouillaient l'amour-propre de cette mastoque rubiconde et vaniteuse. Mais, aussitôt que Clairette levait les yeux, Giovannino recommençait à contempler sa fiancée avec une telle passion que la jeune fille se sentait mourir d'amour; il lui parlait avec tant de douceur qu'elle abandonnait son travail, vaincue; et la machine se taisait. Souvent ils causaient de

leur futur ménage ; c'est-à-dire que Giovannino expliquait comment il meublerait la chambre à coucher : avec un grand lit en cuivre luisant et une belle armoire à glace en acajou.

— Il faudra aussi une toilette en acajou avec dessus de marbre, suggérait maternellement donna Gabrielle.

— Une toilette aussi, comme de juste ! — reprenait Giovannino ; — et une dormeuse au pied du lit, puisque à présent c'est la mode.

A écouter ces doux projets, Clairette, qui aimait de plus en plus son fiancé, se perdait dans les rêves les plus délicieux. Pour elle, le jour du mariage représentait la délivrance, l'oubli facile de l'odieux passé, le commencement d'une vie nouvelle, toute sereine, où ils se cloîtreraient avec leur amour, elle et lui, seuls, tout seuls dans la joie comme dans la douleur ; et elle serait libre, complètement libre, à ses côtés, pour toujours ; et la mort même ne pourrait les séparer que matériellement, mais leurs âmes resteraient unies par delà : car elle était croyante. Oh ! que ne venait-il bien vite, le jour où elle sortirait de cette maison qui l'avait tant vue souffrir, pour s'en aller avec son époux dans une autre maison qui serait la leur et où elle vivrait la plus heureuse des femmes !... Tels étaient les rêves de la jeune fille enamourée. Mais, un soir, comme Giovannino parlait d'une belle image de la Vierge, de la madone de Valle di Pompéi, qu'il projetait de pendre à la muraille de la chambre à coucher, Clairette, interrompant son travail, osa dire :

— Et le salon ?

— Quel salon ? intervint la belle-mère, surprise.

— Le salon pour recevoir les visites ! expliqua-t-elle, presque tremblante.

— Le mien ne vous suffit-il pas ? Il est assez beau, ce me semble : tout en brocart jaune d'or, presque neuf. D'ailleurs, je ne reçois jamais de visites, et vous pourrez en disposer à votre aise.

— Ah ! fit Clairette.

Et ce fut tout. Évanoui, le rêve de liberté, de solitude ; évanoui misérablement ! Giovannino se taisait, les yeux baissés. La belle-mère, elle, ne bougea pas dans son fauteuil.

Clairette se remit à travailler, un peu nerveuse, cassant à chaque instant son fil ou l'aiguille de sa machine...

Lorsque Giovannino se leva pour partir, elle se leva aussi, résolue, et le suivit jusqu'à la porte. Elle l'arrêta sur le palier. Ils étaient seuls. La lune éclairait le palier, l'escalier et la cour.

— Tu as entendu ce que ma belle-mère vient de dire? demanda-t-elle en jouant distraitement avec le loquet de la porte.

— Et qu'est-ce qu'elle a dit? interrogea-t-il d'un air contrarié.

— Que nous n'avons pas besoin de salon. Nous habiterons donc avec elle?

— Sans doute!

— Et pourquoi?

— Parce que nous n'avons pas d'argent, ma petite! répondit-il en lui caressant légèrement les cheveux.

Elle recula.

— Alors, nous vivrons de son aumône?

— Son aumône? Allons donc! C'est ta mère d'adoption; et elle est riche à ne savoir que faire de sa fortune. D'ailleurs elle n'a que toi, et son devoir est de te fournir de quoi vivre.

— Non, Giovannino; c'est toi qui devrais travailler, qui devrais me fournir de quoi vivre. Je consens à ne manger que du pain, mais qui me vienne de toi, et non d'elle.

— Et je me propose aussi de t'en donner, ma petite; je chercherai du travail et je gagnerai notre vie. Mais à cette heure, tu comprends... il est difficile de trouver quelque chose tout de suite... Enfin, j'essayerai.

— Promets-moi de trouver! dit-elle, suppliante.

— Oui, je te le promets... Pourtant, au début, ce sera difficile; et, pour attendre, nous nous installerons ici... Tu verras, nous y serons très bien.

— Mais plus tard, — implora-t-elle, — plus tard, promets-moi que plus tard nous partirons, que nous ne vivrons pas de son aumône!

— Laisse donc ces exagérations et ces méchantes paroles. Tu es un peu extravagante, ma petite. Quand on n'a pas d'ar-

CHEMINS DE FER DE L'EST

I. — VOYAGES EN SUISSE

Deux trains rapides, composés de voitures de 1re et 2e classe à intercirculation, avec lavabos et water-closet, circulent journellement dans chaque sens entre **Paris (Est)** et **Bâle.**

Les trains de jour comportent un wagon-restaurant et ceux de nuit un sleeping-car de la Compagnie Internationale des Wagons-Lits.

Le trajet de **Paris** à **Bâle** s'effectue en **9** heures, sans changement de voiture. — Ces trains sont en correspondance à **Delémont** ou à **Bâle** avec les trains suisses desservant : **Bienne, Berne, Lucerne, Baden, Zug, Glaris, Ragatz, Coire** et l'**Engadine, Winterthur, Schaffhouse, Constance, Romanshorn, Rorschach, Lindau** et **Saint-Gall.**

II. — VOYAGES EN ITALIE

Par le SAINT-GOTHARD

ROUTE LA PLUS COURTE ET LA PLUS PITTORESQUE

Les deux trains rapides qui circulent tous les jours dans chaque sens entre **Paris (Est)** et **Bâle** sont en correspondance directe dans cette dernière gare avec les trains rapides du Chemin de fer du Gothard (**Bâle, Lucerne, Milan** et l'**Italie**).

Les trains du Chemin de fer du Gothard sont formés de voitures spécialement disposées pour permettre d'admirer le panorama qui se déroule devant les yeux pendant le trajet de **Lucerne** à **Milan** (Lac des Quatre-Cantons, Fluelen, Amsteg, Wassen, Goeschenen, Airolo, Bellinzona, Lacs de la Haute-Italie (Lugano, Locarno, Côme).

Les trains de jour comprennent un wagon-restaurant et ceux de nuit un sleeping-car (de **Paris** à **Bâle**) de la Compagnie Internationale des Wagons-Lits.

Pendant toute l'année, il est délivré, au départ de **Paris (Est)**, des billets directs pour les principales villes de l'Italie : **Milan, Vérone, Venise, Florence, Rome**, etc., et des billets d'aller et retour pour : **Milan** et **Venise**, valables **30** jours, aux prix suivants :

Milan.....	1re Classe :	**166** Fr. **90** —	2e Classe :	**119** Fr. **45**
Venise.....	—	**219** Fr. **35** —	—	**156** Fr. **15**

La durée du trajet de **Paris (Est)** à **Milan** est de **17** heures, à **Florence** de **27** heures, à **Venise** de **30** heures, à **Rome** de **33** heures 30.

Une voiture directe de 1re classe circule entre **Paris** et **Milan.**

Les principales gares de la ligne de **Paris** à **Belfort** délivrent, pendant toute l'année, des billets circulaires à prix très réduits qui permettent d'effectuer des excursions variées au **Nord des Alpes** (parcours suisses) et au **Sud des Alpes** (parcours italiens).

Nota. — Tous les renseignements qui peuvent intéresser les voyageurs sont réunis dans le *Livret des Voyages circulaires et Excursions* que la Compagnie des Chemins de fer de l'Est envoie gratuitement aux personnes qui en font la demande.

III. — BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE SAISON

A — *EN FRANCE*

1° **BILLETS D'ALLER ET RETOUR de famille, de 1re et 2e classe, valables 30 jours,** délivrés dans toutes les gares du réseau de l'**EST,** pour les stations de : **Bains. Bourbonne-les-Bains, Bussang, Contrexéville, Gérardmer, Givet, Luxeuil-les-Bains, Martigny-les-Bains, Plombières-les-Bains, Sermaize-les-Bains** et **Vittel,** aux familles d'au moins *trois personnes* payant place entière et voyageant ensemble, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres **(aller et retour compris),** ainsi qu'aux serviteurs attachés à la famille.

Par exception, le billet pour les serviteurs pourra être de 3e classe (*).

Délivrance des billets : du **15 Mai** au **15 Septembre** inclus.

2° **BILLETS D'ALLER ET RETOUR de Bains de mer valables 33 jours,** délivrés par les gares du Réseau de l'**EST** pour certaines stations balnéaires desservies par les Chemins de fer de l'ÉTAT, d'ORLÉANS, de l'OUEST et du NORD (*). — Délivrance des billets : du **samedi, veille de la Fête des Rameaux,** au **31 Octobre** inclus.

3° **BILLETS D'ALLER ET RETOUR valables 33 jours,** délivrés conjointement avec les billets des Voyages circulaires **Paris-Vosges** (ou **Laon-Vosges,** suivant le cas) par les gares des Chemins de fer de l'ETAT, d'ORLÉANS, de l'OUEST et du NORD (*). — Délivrance des billets : du **1er Mai** au **15 Octobre** inclus.

4° **BILLETS D'ALLER ET RETOUR** au départ de **Châlons-sur-Marne, Épernay, Sainte-Menehould, Reims, Vouziers, Rethel, Amagne-Lucquy, Mézières-Charleville, Longuyon, Montmédy, Stenay** et **Sedan** pour **Givet** (**). — Délivrance des billets : du **1er Mai** au **15 Octobre** inclus.

(*) Sur les Réseaux de l'Est, de l'Etat, d'Orléans et du Nord, les enfants de 3 à 7 ans paient demi-place et ont droit au transport gratuit de 20 kilogrammes de Bagages. — Sur le Réseau de l'Ouest, il n'est délivré de demi-billets à prix réduits pour les enfants que lorsqu'ils voyagent au nombre de deux au moins.

(**) Les bagages que les voyageurs peuvent prendre avec eux dans les voitures sont seuls admis.

AVIS IMPORTANT. — La durée de validité des billets des §§ 1°, 2,° 3°, **est susceptible de plusieurs prolongations,** moyennant paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément de **10** p. °/₀ du prix initial du billet.

B — *A L'ÉTRANGER*

1° De **Paris** à **Berne, Bâle, Rheinfelden, Lucerne, Zurich, Einsiedeln, Ragatz, Landquart, Davos-Platz, Coire** et **Thusis** (via **Belfort-Delle** ou **Belfort-Petit-Croix**) et de **Paris** à **Baden-Baden,** via **Avricourt-Strasbourg.** (Pour les prix consulter le livret).

2° De **Reims, Mézières-Charleville, Châlons-sur-Marne, Bar-le-Duc, Nancy, Troyes** et **Chaumont** à **Bâle, Lucerne, Zurich, Berne** et **Interlaken.** (Pour les prix consulter le livret).

3° De **Dunkerque, Calais** (Maritime), **Calais** (Ville), **Boulogne** (Ville), **Boulogne** (Tintelleries) **Abbeville, Hazebrouck, Lille, Valenciennes, Douai, Cambrai, Arras, Amiens, Saint-Quentin** et **Tergnier** à **Bâle, Lucerne, Zurich, Einsiedeln, Berne** et **Interlaken.** (Pour les prix consulter le livret.)

Durée de validité des billets : **60** jours. — Délivrance des billets : du **1er Mai** au **15 Octobre.**

IV. — VOYAGES CIRCULAIRES ET EXCURSIONS

A — *EN FRANCE*

Voyages circulaires à prix réduits pour visiter les VOSGES et BELFORT

avec arrêts facultatifs à toutes les stations du parcours

BILLETS INDIVIDUELS

Prix des billets valables pendant **33 Jours :** 1re CL. **85** fr. ; 2e CL. **62** fr.

Délivrance des billets : du **1er Mai** au **15 Octobre** inclus.

A — **De PARIS à PARIS**

B — **De LAON à LAON**

VOYAGES CIRCULAIRES ET EXCURSIONS *(Suite)*

Les Vosges. — De NANCY à NANCY

1er ITINÉRAIRE.—Nancy, Epinal, Remiremont, Cornimont, Bussang, Arches, Gérardmer, Fraize, St-Dié, Etival-Clairefontaine, Badonviller, Lunéville, Nancy ou *vice versa.*

Durée du Voyage : **10 Jours.** — 1re CL. **24** fr. ; 2e CL. **18** fr. ; 3e CL. **13** fr.

2e ITINÉRAIRE. — Nancy, Toul, Pagny-sur-Meuse, Vaucouleurs, Domrémy-Maxey-sur-Meuse, Neufchâteau, Mirecourt, Epinal, Remiremont, Cornimont, Bussang, Arches, Gérardmer, Fraize, St-Dié, Etival-Clairefontaine, Badonviller, Lunéville, Nancy ou *vice versa.*

Durée du Voyage : **15 Jours.** — 1re CL. **33** fr. ; 2e CL. **25** fr. ; 3e CL. **18** fr.

Délivrance des billets : du 1er Mai au 15 Octobre inclus, à toutes les gares du parcours.

Voyages circulaires à prix réduits pour visiter les VOSGES

BILLETS COLLECTIFS

Il est délivré également des billets collectifs aux familles d'au moins 4 personnes payant place entière et voyageant ensemble.

Le prix s'obtient en ajoutant, au prix de 3 billets individuels, la moitié du prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de 3.

Les billets sont collectifs et nominatifs.

Les titulaires d'un même billet collectif sont tenus de voyager ensemble. En conséquence, si, pour un motif quelconque, une ou plusieurs personnes dénommées sur le billet collectif ne pouvaient faire le voyage par le même train que les porteurs de ce billet, elles auraient à prendre, pour leur voyage, un billet ordinaire sur le prix duquel il ne serait rien déduit.

Excursion au Pays de Jeanne d'Arc

De **PAGNY-SUR-MEUSE** à **VAUCOULEURS** et **DOMRÉMY**

ET RETOUR

1re CLASSE..... **4** fr. **80** ; — 2e CLASSE..... **3** fr. **65**

AVIS IMPORTANT. — La durée de validité des billets circulaires pour visiter les *Vosges* peut être, à deux reprises, prolongée de *moitié*, moyennant paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément de 10 pour 100 du prix initial du billet.

B — *A L'ÉTRANGER*

POUR VISITER :

1° La VALLÉE de la MEUSE, HASTIÈRE et DINANT

Prix des billets valables pendant **15 Jours :** 1re CL. **42** fr. **35** ; 2me CL. **31** fr. **25** ; 3me CL. **23** fr. **20**.

Délivrance des billets : du 1er Mai au 15 Octobre.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée de 10 jours, moyennant paiement d'un supplément de 10 pour 100 du prix initial du billet.

2° Le GRAND-DUCHÉ de LUXEMBOURG, les GROTTES de HAN et de ROCHEFORT, les BORDS de la MEUSE, les ARDENNES, le CHATEAU de PIERREFONDS et COMPIÈGNE

Prix des billets valables pendant **30 Jours :**

1er **ITINÉRAIRE** *via* **Luxembourg, Arlon, Marloie :** 1re CL. **77** fr. **20** ; 2me CL. **57** fr. **65**.

2me **ITINÉRAIRE** *via* **Luxembourg, Spa, Liège, Marloie :** 1re CL. **87** fr. **70** ; 2me CL. **65** fr. **80**.

Délivrance des Billets : du 1er Mai au 30 Septembre.

3° Les BORDS du RHIN et la BELGIQUE

B — **Au départ de PARIS par la ligne de l'Est et retour par la ligne du Nord** ou *vice versa.*

Prix des billets valables pendant **30 Jours :** 1re CL. **127** fr. **70** ; 2e CL. **95** fr.

Délivrance des billets : du 1er Mai au 30 Septembre.

B — *A L'ÉTRANGER* (Suite)

4° L'EST de la SUISSE (y compris les GRISONS [HAUTE-ENGADINE]) et le SUD du GRAND-DUCHÉ de BADE
Prix des billets valables pendant **30 Jours :** 1re CL. **127** fr. **50**; 2e CL. **91** fr. (*)

5° La SUISSE ORIENTALE, l'ENGADINE, les ALPES (Cols du Splugen, du Bernardin et du Luckmanier) les Lacs de COME, de LUGANO, MAJEUR, des 4 CANTONS et le SAINT-GOTHARD
Prix des billets valables pendant **40 Jours :** 1re CL. **139** fr. **40**; 2e CL. **102** fr. **30** (*)

6° La SUISSE CENTRALE, l'OBERLAND BERNOIS, les ALPES et le LAC de GENÈVE
Prix des billets valables pendant { **30 Jours :** 1re CL. **135** fr.; 2e CL. **101** fr. (*)
60 Jours : 1re CL. **146** fr.; 2e CL. **109** fr. (**) }

7° Le JURA BERNOIS, la SUISSE CENTRALE, l'OBERLAND BERNOIS et les ALPES
Prix des billets valables pendant **30 Jours :** 1re CL. **125** fr.; 2e CL. **94** fr. (*)

8° Le GRAND-DUCHÉ de BADE, le WURTEMBERG, la BAVIÈRE et la SUISSE
Prix des billets valables pendant **30 Jours :** 1re CL. **163** fr. **75**; 2e CL. **119** fr. **80** (*)

9° Le GRAND-DUCHÉ de BADE, le WURTEMBERG, la BAVIÈRE, l'AUTRICHE et la SUISSE
Prix des billets valables pendant **40 Jours :** 1re CL. **242** fr.; 2e CL. **167** fr. **95** (*)

10° Le GRAND-DUCHÉ de BADE, le WURTEMBERG, la BAVIÈRE, l'AUTRICHE-HONGRIE et la SUISSE
Prix des billets valables pendant **60 Jours :** 1re CL. **293** fr. **35**; 2e CL. **205** fr. **25** (*)

(*) Délivrance des billets : du **1er Mai** au **30 Septembre**.
(**) Délivrance des billets : du **1er Mai** au **31 Août**.

DEMANDES DE BILLETS

Les demandes de billets circulaires aux gares du réseau de l'Est (celles de Paris exceptées) doivent être faites au moins trois jours avant le jour du départ.

ARRÊTS

D'une manière générale, les voyageurs ont le droit de s'arrêter:

En France et à l'Étranger, à toutes les gares du parcours desservies par les trains, à la condition de faire apposer, à l'arrivée, le timbre à date de la gare d'arrêt.

BAGAGES

Les voyageurs ont droit au transport gratuit de 30 kilogrammes de bagages sur les parcours français seulement.

Exceptionnellement, les billets du § 3° (Bords du Rhin au départ de Paris) donnent droit au transport gratuit de 25 kilog. de bagages sur les parcours allemands ci-après : Francfort-sur-Mein, Mayence ou Wiesbaden, Bingerbrück ou Rüdesheim, Coblence ou Ems, Cologne, Aix-la-Chapelle, Herbesthal et Münster-am-Stein, Bingerbrück.— Les billets du § 3° (Bords du Rhin, au départ de Londres) donnent droit au transport gratuit de 25 kilog. de bagages sur tout le parcours.

NOTA. — Pour tous autres renseignements, consulter le Livret des Voyages circulaires et Excursions, que la Compagnie des Chemins de fer de l'Est envoie gratuitement aux personnes qui en font la demande.

Imp. MAULDE, DOUMENC et Cie, rue de Rivoli, 144. Bc 659

Avril 1899.

gent, il faut être raisonnable.... D'ailleurs, je te promets tout ce que tu désires. Sois tranquille !

Ils se quittèrent, troublés tous les deux. Lorsque Clairette rentra, donna Gabrielle, debout dans la salle à manger, paraissait attendre avec impatience le retour de sa pupille.

— Tu as été bien longtemps à revenir ! dit-elle avec un léger froncement des sourcils.

— Pardon ! pardon ! fit Clairette qui éclata en sanglots.

Mais ses larmes avaient beau couler, le poids lui en restait sur le cœur. Elle ne pouvait s'habituer à l'idée qu'il lui faudrait vivre chez sa belle-mère, continuer à manger le pain que cette femme lui donnait par charité, et qu'elle lui avait reproché tant de fois : cela lui paraissait insupportable, pour elle-même, pour Giovannino, pour la dignité de leur future famille.

Et cependant, elle ne pouvait aller nulle part sans entendre prôner la bonté de donna Gabrielle : une sainte femme qui, après avoir fait cadeau à sa belle-fille d'un vrai trousseau de princesse, lui préparait encore un appartement somptueux et lui cédait son salon de brocart jaune d'or. Oui ; mais Clairette ne s'en consolait pas. Chaque soir, c'était avec une sorte d'angoisse qu'elle demandait à Giovannino s'il avait cherché quelque chose, s'il avait fait des démarches. Il lui répondait vaguement, lui parlait d'une place au chemin de fer ; mais, pour l'obtenir, il fallait être recommandé au directeur général. Il lui parlait aussi d'un concours pour une place d'inspecteur de l'éclairage, emploi municipal ; mais il fallait connaître le syndic et l'adjoint délégué à ce service. Sur le moment, elle se tranquillisait un peu ; mais ensuite elle comprenait qu'il ne cherchait pas sérieusement et qu'il la payait de mots, pour la consoler et pour la tromper. Et elle insistait, elle insistait, avec une obstination anxieuse, tant qu'à la fin il haussait les épaules d'ennui.

Par contre, il lui arrivait maintenant presque tous les soirs de parler affaires avec donna Gabrielle.

Dans les premiers temps, il ne l'avait questionnée sur ce sujet qu'avec discrétion, comme on fait lorsqu'il s'agit des affaires d'autrui ; et la prêteuse ne lui répondait que d'une

manière évasive. Mais ensuite, peu à peu, elle s'était mise à lui donner des renseignements précis, à lui parler de tout ce qui concerne l'obscur et ignoble monde des agences. Clairette écoutait, confondue · et parfois, elle regardait Giovannino avec effarement, comme si elle avait voulu s'assurer que c'était bien lui, et non pas un autre, qui discourait de ces affreuses choses.

— *Le bureau...*, disait donna Gabrielle quand elle nommait l'agence.

— *Le bureau...*, répétait Giovannino, avec un air de mystérieuse solennité.

Ils n'osaient pas encore lui donner son nom brutal. Mais ils en parlaient chaque soir avec complaisance, malgré l'expression douloureuse que prenait le visage de Clairette chaque fois qu'ils abordaient ce sujet d'entretien. Donna Gabrielle se plaignait amèrement de ces sorcières d'entremetteuses qui apportent pour le compte d'un emprunteur l'objet à engager et qui prélèvent une commission beaucoup trop forte : une lire par dix lires.

— En somme, quel travail font-elles, ces vieilles coquines? ajoutait donna Gabrielle, rageusement.

— Elles attendent le pauvre honteux qui n'a pas le courage d'entrer au *bureau*, lui prennent gentiment sa montre des mains ; et, pour cette seule peine, elles empochent trois lires sur trente, par exemple !

— Une vraie *camorra !* — approuvait Giovannino, de cette voix qui avait de si attrayantes cadences.

— Et il n'y a pas de remède, entendez-vous, il n'y a pas de remède !... Et dire que moi aussi, à mes débuts, je l'ai fait ce métier d'engageuse intermédiaire qui épargne à une foule de gens la vergogne d'entrer au *bureau;* mais je le faisais honnêtement, sans jamais prendre plus d'une demi-lire par dix lires. Aussi, avec l'aide de Dieu et la protection de la Vierge, les affaires m'arrivaient en si grand nombre que cela revenait au même !

— Vous avez toujours été une excellente femme ! s'écriait Giovannino ému, en la regardant avec admiration.

A certaines minutes, Clairette frémissait comme si elle eût entendu des choses intolérables ; et puis, son esprit se

brouillait : elle ne percevait plus qu'une vague rumeur de paroles, n'avait plus qu'une sensation de douleur sans piqûre, de douleur sourde et continue.

Un soir, pour expliquer mieux quelque chose à Giovannino, donna Gabrielle alla prendre dans la pièce d'à côté les livres de l'agence. Les fiancés se trouvèrent seuls une seconde.

— Pourquoi fais-tu cela, Giovannino ? demanda la jeune fille avec une sorte d'égarement fiévreux.

— Tout est bon à savoir ! répliqua-t-il avec tranquillité, en jetant le bout de sa cigarette.

Elle ne répliqua point. Il avait sur un elle un pouvoir absolu ; elle l'adorait comme un Dieu. mais comme un Dieu qui pouvait également la faire pleurer et la faire rire. Elle souffrait par lui, mais ne lui résistait pas, obéissante, soumise. Toute cette soirée-là, courbés sur les gros livres sales. donna Gabrielle et Giovannino s'occupèrent à étudier le terrible mécanisme qui fait que le prêteur est toujours parfaitement sûr de recouvrer ce capital pour lequel il exige un intérêt monstrueux et finit par confisquer un gage qui a trois fois la valeur de la somme avancée ; ce terrible mécanisme qui rend presque toujours impossible à l'emprunteur de ravoir jamais l'objet engagé.

— Tout compte fait, quatre-vingts fois sur cent le gage nous reste ! conclut triomphalement donna Gabrielle. en refermant son gros livre sale.

— C'est magnifique, magnifique ! murmura Giovannino, pensif.

Et. malgré les coups d'œil suppliants de Clairette, il pria donna Gabrielle de lui prêter ses livres pour le lendemain, puisque c'était dimanche et qu'elle ne s'en servirait pas. Il voulait en faire un examen approfondi, entrevoyait quelque chose de nouveau, réussirait peut-être à lui donner un bon conseil...

A l'heure du départ, lorsqu'il serra la main de sa fiancée, cette main lui parut de glace.

— Qu'est-ce que tu as, Clairette ? lui demanda-t-il à l'oreille.

— Je souffre ; c'est toi qui me fais souffrir, répondit-elle, presque défaillante.

— Allons, pas de sottises ! Laisse-moi faire, et tu verras.

Depuis cette soirée, ils n'eurent plus que de courts entretiens d'amour. Cependant, Giovannino venait tous les soirs, sans que la belle-mère fît aucune observation; mais les soirées entières se passaient à parler du bureau, des gages, de l'intérêt, de la « reconnaissance », de la « boîte » pour laquelle on payait aussi un droit; bref, c'était un défilé de tout le sombre cortège des termes lugubres qui environnent ce calvaire des pauvres gens. Giovannino parlait de tout cela sans dégoût, avec désinvolture : il avait tout compris du premier coup, acquérait de l'expérience, donnait des conseils pratiques.

Et un jour, en cachette, sur les dix heures du matin, Giovannino se rendit à l'agence où trônait donna Gabrielle : il n'en sortit qu'à midi passé. Il finit même par y aller tous les jours, à l'insu de cette pauvre innocente de Clairette ; et ce garçon au regard enjôleur, à la voix si douce, devenait si âpre au gain, si subtil et si rapace entasseur de sous, de demi-lires et de lires, que donna Gabrielle en nageait dans la béatitude. Maintenant, pour aller à l'agence, la corpulente patronne se parait de ses robes les meilleures, de ses chapeaux les plus pompeux, serrée dans son corset à en perdre haleine, portant toujours sur elle pour quatre ou cinq mille lires de bijoux ; et elle avait acheté du *rossetter*, afin de se teindre. Chaque matin, Clairette la voyait sortir et la suivait du regard, prise d'un involontaire frisson de peur ; et quelquefois, nerveuse, agitée sans motif, elle attendait à la fenêtre son retour, vers les deux heures de l'après-midi, avec une impatience nerveuse qu'elle ne pouvait s'expliquer à elle-même. Le fait est qu'un soir, du balcon de la chambre qui donnait sur la place, elle vit donna Gabrielle revenir en compagnie de Giovannino. Elle se rejeta en arrière, bouleversée, mais ne comprenant pas encore.

La belle-mère monta seule.

— J'ai rencontré Giovannino, — dit-elle tout de suite en entrant, — et il m'a fait un bout de conduite.

— Ah ! dit Clairette, sans rien ajouter.

Mais, dans la soirée, il n'y eut plus aucun doute : Giovannino travaillait à l'agence ! Car la grosse matrone dit en riant au fiancé de sa belle-fille :

— Vous souvenez-vous, Giovannino, de cet individu qui voulait engager une montre en nickel ?

— Si je n'avais pas été là, il vous refaisait ! — répondit Giovannino sans s'émouvoir, mais sans regarder Clairette.

— C'est vrai ; j'ai constaté que vous êtes très malin. Il n'y pas à dire : vous êtes né pour le métier !

La jeune fille se leva brusquement et sortit. Les deux autres se regardèrent et, pendant quelques minutes, restèrent sans parler. Le premier à retrouver la parole fut Giovannino : il affectait l'aisance, mais, de temps à autre, une émotion passait dans sa voix. Comme Clairette ne revenait pas, donna Gabrielle appela la servante :

— Carminella, que fait Clairette ?

— Elle récite ses dévotions, repartit sèchement la béguine.

Et, ce disant, elle enveloppa d'un même coup d'œil oblique sa maîtresse et Giovannino ; puis elle se retira.

Quelques minutes après, Clairette reparut. Elle s'arrêta sur le seuil :

— Mère, fit-elle d'une voix changée, mère !

— Qu'y a-t-il ?

— Permettez-moi de dire deux mots à Giovannino.

— Eh bien, dis-les !

— Pardon, il faut que je les lui dise en particulier ; et je le prie de venir ici un moment.

— Tu ne peux pas les dire devant donna Gabrielle ? demanda Giovannino qui cherchait à esquiver l'entretien.

— Non, Giovannino, je ne le peux pas ; il faut que je te les dise en particulier, affirma Clairette d'une voix émue.

— Allez donc, Giovannino ; contentez-la ! fit l'usurière sur un ton de protection maternelle.

— C'est pour vous obéir ! fit-il en s'inclinant devant la grosse femme.

Clairette le prit par la main et l'emmena dehors, sur cette petite terrasse où s'ouvrait le puits et où ils avaient eu des entretiens si délicieux, lorsque leur amour était si contrarié. Il faisait nuit noire. Une grande fraîcheur montait du puits ouvert, et ils marchaient parmi les cordes humides qui encombraient le plancher. En bas, sur la terrasse du premier étage,

la servante de l'obèse donna Peppina chantonnait en remontant avec peine un seau d'eau, à la faible lumière d'une chandelle. Clairette serrait toujours d'une main convulsive la main de son fiancé.

— Comment as-tu le cœur de faire cette chose-là? lui demanda-t-elle d'une voix qui s'étranglait dans sa gorge.

— Le cœur de faire quelle chose?

— Comment, mon amour, comment peux-tu le faire, toi aussi, ce métier honteux et cruel?

— Toujours des exagérations, Clairette!

— Ne sais-tu pas que c'est un métier de sang et de larmes? Ne sais-tu pas que c'est la raison pour laquelle tout le monde nous hait, pour laquelle nous sommes en butte aux malédictions de tous les pauvres gens?

— Tu exagères, tu exagères!

— Ne sais-tu pas que mon père est mort du dégoût et de l'horreur qu'il en avait?

— Tu exagères.

— Ne sais-tu pas, que moi aussi, j'en mourrai de chagrin?

— On ne meurt pas pour si peu! ricana-t-il dans l'ombre.

— O mon amour, mon amour! — cria-t-elle en se tordant les bras, — comment pouvez-vous faire pareille chose, si vous m'aimez?

— Calme-toi, Clairette, calme-toi! reprit-il, effrayé de cette exaltation.

Et, dans l'ombre, il lui saisit les mains, les couvrit de caresses, lui dit à voix basse de vagues paroles, comme pour étourdir sa douleur. Frémissante encore, elle écoutait et s'apaisait peu à peu. Alors il en vint aux arguments plus pratiques, plus positifs.

— Ma fille, tu m'as conseillé toi-même de chercher du travail, pour ne pas vivre avec l'aumône de ta belle-mère. Et j'ai cherché, j'ai cherché beaucoup, je n'ai rien trouvé. Tout dépend de la chance et des protections. D'ailleurs, il y a sur le pavé une foule de gens qui ont plus de mérite que moi. Bref, je n'ai rien trouvé. Alors, l'idée m'est venue de me rendre utile à ta belle-mère. Crois-tu que cela ne me coûtait rien? Cela m'a coûté énormément, je t'assure. Mais je me suis rési-

gné parce que je t'aimais, parce que je ne voulais pas te faire vivre d'aumônes...

Elle sanglota, dans l'ombre.

— Ne pleure pas, Clairette; il n'y a pas de quoi. Je sais bien que ce n'est pas un beau métier; mais, pour toi, je consentirais à tout. Et puis, au fond, ta belle-mère n'est pas une méchante femme. Elle s'est très bien conduite avec nous, et tu n'as pas lieu de te plaindre d'elle. Enfin, ma fille, songe que ses intérêts sont aussi les nôtres. Comprends donc une bonne fois, chère petite sotte, que nous serons ses héritiers! Et, après tout, s'il y a des gens qui ont besoin de mettre en gage tout ce qu'ils possèdent, il faut bien qu'il y en ait d'autres pour leur prêter sur gages.

— Oh! ne dis pas ces choses-là! murmura-t-elle, à bout de forces.

— Bon! je ne les dirai plus. Mais, mon amour, il ne faut pas me reprocher le soin que je donne à nos intérêts. Or, sais-tu quelle est ma crainte unique? C'est que ta belle-mère ne se remarie. Nous serions frais, alors!

Elle le regarda, dans l'ombre.

— Je ne crois pas, d'ailleurs, qu'elle en ait envie, — ajouta-t-il vivement, pour atténuer l'effet des paroles précédentes. — C'est déjà une femme d'âge: une bonne femme, mais il faut savoir la prendre par son faible... Es-tu calmée, à présent?

— Oui.

— Tu m'aimes toujours?

— ... Oui.

— Et tu crois que je t'aime, que je t'aime beaucoup?

— ... Oui.

— Donne-moi un baiser.

Jusque-là, il n'avait jamais eu besoin d'en faire la demande. Elle se rejeta un peu en arrière, s'appuya contre la margelle du puits, et déclara :

— Non.

— Voyez-vous la méchante!... Eh bien, tu me le donneras une autre fois, — dit-il avec un petit rire, pour cacher sa gêne.

Ils rentrèrent sans nouvel incident. Mais la jeune fille annonça qu'elle était lasse et qu'elle voulait se mettre au lit.

En réalité, depuis ce soir-là, Clairette ne dormit plus ; son tempérament excitable, exalté encore par la douleur et l'amour, ne lui laissa plus une minute de paix. La nuit, elle rallumait la lumière, se promenait à travers sa chambre, écrivait à Giovannino, puis déchirait les lettres désespérées qu'elle avait écrites au courant de la plume. Pour se calmer, elle plongeait son front dans une cuvette pleine d'eau froide ; et un frisson la saisissait. Parfois, elle entendait un pas léger derrière sa porte : c'était Carminella qui couchait dans une pièce voisine et qui, pieds nus, venait se mettre aux écoutes.

— Mademoiselle ?

— Qu'y a-t-il ?

— Vous êtes malade ?

— Non ; mais je ne peux pas dormir.

— Dites vos prières.

— Je les ai dites.

— Dites-les une seconde fois.

— Rien n'y fait, Carminella, rien n'y fait !

— Recommandez-vous à la Madone.

— Elle m'a oubliée.

— Ne parlez pas ainsi !

— Bonsoir.

— Bonsoir. Dieu vous garde !

Le jour aussi, Carminella était sans cesse à rôder autour de Clairette, avec des empressements qu'on ne lui avait jamais vus. Et, quand la jeune fille sortait, aussitôt elle avait près d'elle tous les locataires de la maison, qui l'appelaient « la fiancée » ; et elle souriait, à la façon d'un malade qui frissonne de fièvre et à qui l'on demande comment il va. Parfois, lorsque elle était accompagnée de la servante, c'était Carminella qui se chargeait de répondre, avec la familiarité habituelle des Napolitains :

— Le mariage se fera, s'il plaît à Dieu.

Maintenant, Carminella essayait d'attirer Clairette à l'église le plus souvent possible ; et la jeune fille, qui ne retrouvait la paix à aucune heure du jour, y allait volontiers. Le froid de la nef calmait l'ardeur de sa tête, et la prière débrouillait un peu les fils confus de ses pensées. Elle allait donc souvent à l'église, le matin, le soir, et de préférence pour les vêpres.

Carminella se tenait toujours à son flanc, comme si elle avait eu l'intention de lui dire quelque chose ; mais Clairette la regardait avec une mine si égarée que la servante faisait la mine de ravaler ses mots et demeurait silencieuse.

Chaque soir, elles allaient à vêpres : l'heure était douce, les chants des femmes étaient mélancoliques, et, souvent, la jeune fille attendrie se mettait à pleurer. Désormais, elle n'avait plus de courage ; son énergie succombait à la déception profonde, à la profonde amertume qui l'avait envahie en plein amour. Un soir, entre autres, elle se trouva si mal qu'elle fut sur le point de défaillir. Elle devint toute blanche.

— Sortons ! dit-elle à Carminella.

— L'office n'est pas fini ! répondit la servante effarée.

— Si je restais une minute de plus, je m'évanouirais.

A contre-cœur, la béguine se leva ; et elle suivit lentement sa jeune maîtresse, comme si elle eût voulu la forcer à ralentir sa marche. Mais celle-ci, impatiente, nerveuse, lui dit en se retournant :

— Tu as la clef ?

— Je ne sais pas...

— Tu dois l'avoir. Donne !

Machinalement, la servante donna la clef ; et la jeune fille se mit à courir, avec une hâte anxieuse d'être à la maison pour se jeter sur son lit comme une morte. La servante, qui semblait absorbée dans ses réflexions, négligeait de hâter le pas pour la rejoindre.

Clairette ouvrit rapidement la porte ; mais, dans l'antichambre, un bruit de voix la frappa : un bruit de voix qui rendit livide son pâle visage. Elle eut pourtant la force d'avancer, d'écarter avec précaution les portières de brocart jaune ; et elle vit Giovannino qui donnait à sa belle-mère un baiser sur les lèvres. Un cri aigu, terrible, qui n'avait rien d'humain, traversa l'appartement, remplit toute la maison, étonna les pacifiques locataires du palais Santobuono : un cri que jamais plus ils n'oublièrent. Ensuite, ce fut une course furieuse de gens à travers les chambres, des battements de portes, l'appel suppliant de deux voix ; la porte de la terrasse s'ouvrit avec tant de violence qu'une vitre tomba, brisée. Dans le crépuscule, une ombre apparut sur le bord du puits.

A ces cris, à ce vacarme, toutes les fenêtres, tous les paliers s'illuminèrent. Sur la terrasse, donna Gabrielle hurlait :

— Elle s'est jetée dans le puits ! elle s'est jetée dans le puits !...

Le puisatier n'arriva que dix minutes plus tard. Carminella était allée le chercher ; mais comme, ce soir-là, son travail souterrain ne devait commencer qu'à minuit, elle l'avait trouvé dormant encore. C'était un homme grand et robuste, qui vint en manches de chemise, pieds nus, avec des yeux clignotants. Dans la cour, les cochers et les palefreniers lui attachèrent une grosse corde autour des reins, et il se mit à descendre. Silence profond. Agenouillée sur le palier du second étage, Carminella priait avec ferveur ; et peut-être les autres priaient-ils aussi. Donna Gabrielle avait penché la tête sur le fer glacé de la balustrade, tandis que Giovannino continuait à regarder dans le puits, fixement.

— Larguez ! cria du fond du puits une voix faible.

Le puisatier était arrivé en bas. Trois ou quatre minutes après, il donna une forte secousse à la corde ; et les cochers, les palefreniers commencèrent à tirer. C'était lourd. L'homme rapportait le corps. A un certain moment, donna Peppina Ranaudo s'écria, la voix pleine de larmes :

— Morte ou vivante ?

— Morte ! fit une voix faible et essoufflée.

Et de toutes parts, du haut en bas de la maison, dans la rue, dans les ruelles, ce fut un gémissement, une plainte, un sanglot :

— Morte ! morte ! morte !

MATHILDE SERAO

(Traduction de G. Hérelle)

NOTRE MARINE DE GUERRE

Il faudrait des volumes pour résumer, ne fut-ce que sommairement, l'histoire des commissions diverses qui, depuis plus de cinquante ans, ont été chargées de procéder à des enquêtes sur nos institutions maritimes ; quelques pages suffiraient pour indiquer les trop rares résultats de toutes ces enquêtes. Et cependant, si on accorde aux clameurs poussées par une certaine presse le dédain qu'elles méritent, et si on doit reconnaître que les attaques du Parlement n'ont généralement d'autre but que de déguiser une attaque contre le gouvernement quel qu'il soit, il ne faut pas moins s'avouer que tout n'est pas pour le mieux dans la meilleure des Marines et qu'il est nécessaire d'apporter à son organisation de profondes réformes. A défaut d'autres preuves, il suffit d'entendre les doléances de tous les officiers appartenant aux différents corps de la Marine : à des titres divers, ils sont unanimes à se plaindre des difficultés et des impossibilités mêmes du service ; ils constatent que malgré les efforts de chacun, rien ne va comme il conviendrait, que le matériel prête à de nombreuses critiques, que nos arsenaux sont débordés par une procédure et une paperasserie qui paralysent les meilleures volontés, que la direction d'en haut est flottante, indécise, procédant par à-coups, que l'entretien de nos escadres n'est qu'insuffisamment assuré, que le personnel fait souvent dé-

faut et que les changements perpétuels qui lui sont imposés le privent de l'homogénéité et de l'entraînement qui sont le premier besoin d'une force militaire. A cela, il faut ajouter un découragement profond dû à la lenteur de l'avancement et à des règlements grâce auxquels un lieutenant de vaisseau de quarante ans a la même situation et fait le même service qu'à son début dans la carrière, comme aspirant ou comme enseigne.

Il est vrai que si les plaintes et les critiques sont unanimes, on ne s'entend plus lorsqu'il s'agit d'y porter remède. On accuse le favoritisme de nos amiraux, on s'en prend à l'influence des parlementaires ou à l'inertie des bureaux, on met en cause volontiers des personnalités. Sous la pression de cet état d'esprit, on annonce à grand fracas de profondes réformes. Ces réformes ne sont, en réalité, que des mesures de détail: en fait, comme nous le montrerons dans le cours de ce travail, elles ne changent rien au cours des choses ; à la vieille machine, on a ajouté un organe nouveau, mais on n'a supprimé aucun des anciens mécanismes, si bien que l'organe nouveau, au lieu d'aider au fonctionnement de la machine, la complique et en diminue encore le rendement. L'échec des réformes tentées depuis dix ans est tel que c'est vraiment commettre une imprudence, que de proposer quelque mesure nouvelle : il est à craindre qu'elle soit le point de départ, non du progrès qu'on espère, mais d'un nouvel abus ou d'une nouvelle routine.

L'échec de toutes ces tentatives est aisé à expliquer. La plupart des hommes qui ont entrepris des réformes connaissaient peu ou connaissaient mal la Marine; ignorant l'infinie complication de ses services, ils ont apporté des idées toutes faites et se sont payés de mots. D'autres se sont renseignés auprès d'officiers appartenant à la Marine ; mais ils se sont heurtés à des questions de personne, à un esprit de corps excessif et n'ont vu que ce qu'on a bien voulu leur montrer.

En réalité, une réforme utile ne peut venir que de la Marine elle-même ; c'est à elle de faire son examen de conscience et de voir, en toute connaissance de cause, si ses institutions répondent à ses besoins.

Nous nous proposons de faire cet examen aujourd'hui ;

nous croyons pouvoir montrer que les erreurs reprochées à juste titre ne sont le fait ni des officiers, ni du ministère, ni du Parlement; elles sont le résultat d'une organisation qui, parfaitement appropriée, il y a cinquante ans, à la flotte et aux usages de cette époque, ne correspond plus aux besoins actuels. Cette organisation, au lieu de se plier peu à peu, par de lentes modifications, aux exigences nouvelles, n'a été que trop tard l'objet de quelques changements de détail qui ne suffisent plus. On veut atteler une locomotive à une vieille diligence de six chevaux, sans même supprimer les chevaux, et on s'étonne que la vieille diligence marche mal. Le contraire serait surprenant. On peut plutôt s'étonner qu'elle marche encore.

Le but de ce travail est donc de montrer que nos institutions maritimes, c'est-à-dire l'administration centrale du ministère, l'organisation de nos escadres et de nos arsenaux étaient parfaitement appropriées aux besoins de jadis et sont incapables de suffire aux besoins d'aujourd'hui. Après avoir exposé le mal, nous exposerons combien le remède est aisé, si du moins on veut porter franchement la hache dans les débris de coutumes surannées. C'est donc à la fois un exposé des motifs et un programme de réformes que nous présentons.

I

LE MINISTÈRE DE LA RUE ROYALE

Nous sortirions du cadre de notre étude, en examinant ici s'il ne conviendrait pas de retirer au ministère de la Marine une partie des tâches qui lui incombent. Nous croyons que ce Département aurait tout intérêt à se confiner dans un rôle uniquement militaire ; nous ne voyons pas pour quelles raisons, autres que les raisons historiques, il se trouve chargé des pêches, de la domanialité maritime, de la navigation commerciale, alors qu'il ne viendrait à personne l'idée de confier au ministère de la Guerre la surveillance des rivières et des chemins de fer en temps de paix; de même

l'inscription maritime, qui a été un tuteur nécessaire pour protéger les débuts de notre Marine, présente peut-être, à l'heure actuelle, plus de dangers que d'avantages, et il ne serait pas difficile d'établir qu'elle a réalisé, pour tout ce qui concerne la pêche et le commerce maritime, une sorte de socialisme d'État dont ces industries se meurent aujourd'hui.

Mais nous laissons, de propos délibéré, toutes ces questions à l'écart ; elles importent peu, d'ailleurs, dans l'examen de ce qui constitue la Marine de guerre proprement dite, et ne font que compliquer la tâche, déjà trop lourde, de nos ministres. Qu'il soit entendu que, dans ce qui suit, nous ne nous occupons que de l'organisation de notre armée de mer.

L'organisation du ministère était, il y a trente ans, parfaitement appropriée aux conditions relativement simples où elle devait fonctionner.

Le ministre, représentant du pouvoir central en ce qui concernait la Marine, voyait et dirigeait tout ce qui se passait dans son Département. Dans son cabinet se centralisaient toutes les affaires de matériel, de personnel, d'organisation. Il était la pensée unique et souveraine. Auprès de lui, ses chefs de service étaient en réalité des expéditionnaires d'un ordre supérieur.

La répartition des affaires entre ces chefs de service correspondait à cet état de choses : le directeur du matériel centralisait les questions de constructions navales, d'artillerie, d'approvisionnements ; — le directeur du personnel était chargé du personnel de tous les corps de la marine : officiers de vaisseau, artilleurs, ingénieurs, commissaires, équipages de la flotte, troupes de la marine ; — le directeur des services administratifs s'occupait des subsistances, des hôpitaux, des prisons, de la justice maritime, etc. ; — enfin, le directeur de la comptabilité générale traitait toutes les questions de comptabilité, matériel, travaux, personnel, et préparait les budgets. Cette division reposait sur une idée très simple et souvent exposée : pour constituer un navire armé, il faut un vaisseau, des hommes et de l'argent ; d'où trois divisions : matériel, personnel, comptabilité.

A côté de ces services, qui réalisaient, sous forme de

dépêches ministérielles, la pensée du ministre, étaient placés d'autres services chargés d'éclairer celui-ci : c'étaient le conseil d'amirauté, le conseil des travaux, le conseil supérieur de santé, d'autres comités de moindre importance et les inspections générales du génie maritime, de l'artillerie et des travaux hydrauliques. Les conseils et les inspections étudiaient les affaires en s'inspirant, pour chacune d'elles, des ordres du ministre et apportaient à celui-ci une simple consultation. Les inspections veillaient au maintien des règlements et renseignaient le chef du Département sur la façon dont étaient exécutés ses ordres.

On ne peut que trouver excellente cette organisation. Par exemple, s'agissait-il de prendre une décision sur la modification de l'artillerie d'un vaisseau? le ministre consultait le conseil des travaux ou les inspections générales, puis examinait avec les directeurs du matériel et de la comptabilité les conséquences financières du travail à exécuter avec le directeur du personnel les répercussions de cette modification sur la composition de l'équipage, et, finalement, prenait une décision qu'il signifiait aux arsenaux par une dépêche rédigée par le directeur le plus intéressé à la question, dans le cas actuel, par le directeur du matériel. S'agissait-il, au contraire, de modifier la ration des hommes? La question lui était soumise par le directeur du personnel, était examinée par les conseils techniques, étudiée par la direction du matériel au point de vue de sa réalisation possible avec les emménagements des navires; enfin, après entente entre les divers chefs de service, l'ordre du ministre était transmis par le directeur du personnel.

Il saute aux yeux que ce système de consultations successives convient à l'expédition d'un petit nombre d'affaires, à l'étude de questions de principe, mais est singulièrement compliqué et long s'il s'applique à l'expédition journalière d'un grand nombre d'affaires.

Si, dans cet organisme relativement simple, on supprime le ministre, le fonctionnement normal de la machine administrative est arrêté, on n'a plus affaire qu'à un corps sans tête, dont les membres, au lieu de s'entr'aider pour une action commune, se nuisent et arrêtent toute action.

Or, la marche du temps, les progrès dans l'art naval, le développement des affaires ont multiplié dans une proportion énorme le nombre des questions soumises au ministre. Si nous remontons seulement de trente ans en arrière, les frégates cuirassées comme *la Gauloise* ou les corvettes cuirassées comme *la Jeanne d'Arc* soulevaient moins de questions pour leur construction, leur armement et leur entretien que le moindre croiseur de troisième classe de nos jours. Les arsenaux présentaient une vie industrielle d'un calme complet et se suffisaient à peu près eux-mêmes, sans avoir à faire appel à la légion d'industriels, constructeurs de navires ou métallurgistes, fournisseurs de toutes sortes qui font aujourd'hui de la Marine la cliente de toutes les industries et de tous les commerces; par suite, les difficultés soulevées dans les essais, dans les paiements les passations de marchés, le contrôle des marchés, n'existaient pour ainsi dire pas. La vie parlementaire était réduite à une assez simple expression et le ministre n'était pas menacé, chaque jour, d'être interpellé sur la rupture d'une aile d'hélice, une fuite de chaudière, l'installation défectueuse d'un parc à huîtres; il n'avait pas, qu'on nous pardonne l'expression, perpétuellement à ses trousses le député ou le sénateur qui vient recommander une affaire, présenter les doléances d'un fournisseur ou l'invention nouvelle d'un incompris, insister pour empêcher le renvoi d'ouvriers inutiles; la presse aux cent voix ne grossissait pas tous les incidents et ne transformait pas une avarie insignifiante en une affaire d'État: le ministre n'avait pas à défendre son budget auprès des Commissions parlementaires, ou à comparaître devant les Commissions extra-parlementaires. Enfin le télégraphe ne le mettait pas, en quelques instants, lui et la Presse, au courant des divers incidents survenus à nos navires sur tous les points du globe, et ne donnait pas à tous ses subordonnés. préfets maritimes, commandants d'escadre, chefs de station, la tentation d'abriter leur responsabilité derrière un ordre venant de Paris, provoqué et reçu en quelques heures.

Bref, le chef du Département avait beaucoup moins d'affaires à étudier et beaucoup plus de temps à leur consacrer. Aujourd'hui, entre le Conseil des ministres, les séances des Chambres, les réceptions diplomatiques, les inaugurations

d'expositions, on se demande à quelle heure de la journée ou de la nuit le ministre prend le temps de travailler et de régler toutes les questions que seul il s'est réservé de régler.

Et c'est ici qu'arrive tout naturellement l'explication de l'état anarchique qui règne au Ministère de la rue Royale. Le ministre n'étant plus l'arbitre permanent entre ses chefs de service, mais ceux-ci n'étant pas capables, du fait de l'organisation, d'agir eux-mêmes, sous leur propre responsabilité, chacun va de son côté sans se préoccuper de son voisin et en étant tenté de chercher à se prévaloir d'une décision surprise à l'inattention du ministre pour faire triompher sa manière de voir.

D'une part, il n'y a pas — et, étant donnée la complexité des affaires maritimes, il ne saurait y avoir — une stricte répartition des services entre les différents directeurs : toute décision relative au personnel a une répercussion sur le matériel; toute modification relative à l'artillerie ou aux torpilles a une répercussion sur le navire lui-même. Chacun des directeurs n'a pas l'autorité suffisante pour agir personnellement même dans la sphère limitée qui lui est réservée : à côté d'eux les Conseils techniques et les inspections générales, naturellement jaloux de leurs prérogatives, mais irresponsables, n'admettent pas volontiers qu'on ne les consulte pas, ou, si on les consulte, qu'on ne suive pas leurs avis.

Chose singulière! A mesure que l'effacement du ministre augmentait, les directeurs du ministère, loin de voir grandir leur autorité, la voyaient diminuer. En 1890, sous le prétexte que la direction du matériel était une trop lourde charge pour un seul homme, en réalité parce qu'un officier d'artillerie se soumettait impatiemment à l'autorité d'un ingénieur, on crée une direction d'artillerie indépendante. Désormais, s'il y a divergence d'opinions entre les deux directeurs du matériel et de l'artillerie, le ministre doit les mettre d'accord : en réalité, c'est le conflit organisé. Le résultat est bientôt ce qu'il était à prévoir : toutes les questions communes à l'artillerie et aux constructions navales nécessitent pour leur solution des mois et des années de tiraillements. C'est à cet état de choses que l'on doit attribuer cette situation fâcheuse que les appareils d'artillerie du *Charlemagne* et du *Saint-Louis* n'ont été com-

mandés que deux ans après la mise en chantier de ces bâtiments et que tout l'effort fait pour les construire dans un laps de temps remarquablement court a été perdu parce qu'ils ont dû, une fois terminés, attendre leur artillerie de longs mois[1].

D'ailleurs, de l'abdication nécessaire que le ministre fait de ses devoirs, il résulte que chaque directeur se trouve avoir à jouer un rôle pour lequel il n'est ni préparé, ni outillé, et qui ne lui convient pas. Le directeur du matériel qui, autrefois, centralisait, sous les ordres du ministre, tout ce qui concerne le matériel, c'est-à-dire les constructions navales, l'artillerie et les approvisionnements, se trouve diriger, presque en toute indépendance et au double point de vue technique et financier les services qu'il n'avait autrefois qu'à administrer. Or, s'il a autour de lui le personnel de bureau nécessaire pour rédiger des dépêches et administrer des chapitres budgétaires, il n'a qu'un nombre insuffisant de collaborateurs techniques pour éclairer ses jugements. Il en résulte qu'il doit, se substituant au ministre, faire appel au concours des conseils techniques et des inspections générales, — et c'est ici un nouveau germe d'anarchie.

Les conseils d'une part, les inspections de l'autre, n'ont aucun lien normal; ils ont chacun leurs traditions, ou, plus exactement, leur mode de travail. Ils sont d'ailleurs purement consultatifs et irresponsables. De cette organisation résultent deux faits : tout d'abord, ils apprécient souvent des questions analogues d'une façon contradictoire; si le directeur du matériel adoptait toujours leur avis, ce qui souvent est difficile à éviter, il se trouverait, à quelques jours de distance, envoyer aux arsenaux des ordres divergents; d'autre part, les conseils ou inspections n'ont aucune responsabilité financière : il leur est donc loisible — et ils ne se gênent pas pour le faire — d'adopter les solutions les plus coûteuses qui mettent davantage leurs responsabilités à l'abri. Le directeur du matériel se trouve alors réduit, soit à dédaigner l'avis de ses conseils, soit à entreprendre des dépenses que la situation budgétaire lui interdisait.

1. Une situation analogue s'est présentée en Angleterre. Le matériel d'artillerie dépendait du ministère de la Guerre : il a fallu cinquante-quatre ans d'efforts, de 1837 à 1891, pour parvenir à charger la Marine de commander elle-même ses canons.

Il y a quatre ans, frappées du manque d'unité de nos constructions et de certaines erreurs graves qui avaient été commises, de nombreuses personnalités avaient proposé de créer, au Ministère de la Marine, un bureau technique chargé d'élaborer, comme en Angleterre, les plans des bâtiments. L'institution nouvelle fut réalisée sous le premier ministère de l'amiral Besnard. Mais cette innovation fut, comme, hélas! presque toutes les réformes maritimes, faite sous forme de caricature. Au lieu de l'organisation anglaise, qui avait été visée par les promoteurs de la réforme, on créa un nouvel organe indépendant qui vint ajouter encore aux difficultés des anciens. En Angleterre, tous les ingénieurs, au nombre de soixante, collaborent à la direction des constructions navales sous l'autorité d'un chef unique; en France, on chargea quatre ingénieurs d'élaborer les plans, en formant, sous le nom de section technique, un nouveau Conseil du ministre. C'est encore le ministre qui doit agir vis-à-vis de la section technique, qui doit la mettre d'accord au point de vue des mises en chantier, du budget, etc., avec le directeur de l'artillerie et avec le directeur du matériel. A celui-ci il appartient d'adresser, d'après les ordres du ministre, des instructions aux arsenaux pour exécuter les plans de la section technique. De fait, on a coupé en deux la direction des constructions navales, et, sous le prétexte de lui donner plus d'activité et de responsabilité, on a jeté le germe de nouveaux conflits; mais, en aucune façon, on n'a réalisé le but que l'on se proposait. Nos chantiers continuent à s'ignorer les uns les autres et il n'y a aucune ressemblance entre les navires de même type sortis d'arsenaux différents.

La situation est encore plus étrange et plus fausse, si nous examinons les services dépendant de la direction du personnel. Le chef d'état-major général, qui cumule aujourd'hui avec ses fonctions militaires celles de directeur du personnel, a, secondé par un capitaine de vaisseau, sous son autorité tous les bureaux qui traitent les questions relatives aux différents corps de la Marine, aux équipages de la flotte, aux hôpitaux, aux prisons, aux vivres. Comme son collègue, le directeur du matériel, il s'éclaire à l'aide des différents conseils techniques et des inspections. Mais il est aussi inca-

pable que lui d'agir avec une pleine et entière responsabilité.

Si le ministre avait les moyens de tout voir et de tout savoir, le directeur du personnel, simple exécuteur de ses ordres, n'aurait pas à agir par lui-même et à faire concorder son action avec celle des autres directeurs. Aujourd'hui, on se demande combien il faut de bonne volonté de part et d'autre pour que les services puissent encore fonctionner. Quelques exemples le montreront.

On croira peut-être que le personnel médical, l'administration des hôpitaux sont entre les mains à Paris de quelques médecins d'un grade élevé. Nullement, le Conseil supérieur de Santé ne sert qu'à liquider les pensions et à accorder les congés de convalescence; il n'a qu'une action consultative sur le service hospitalier de la Marine. Les statistiques médicales adressées chaque jour par les hôpitaux des ports ne lui parviennent qu'indirectement et irrégulièrement.

Il en est de même du personnel des ingénieurs. Seul, le directeur du matériel, qui est responsable des travaux des ingénieurs, est en état de connaître la capacité de ceux-ci et d'assurer leur répartition suivant les intérêts du service. De fait, il n'est même pas consulté sur ce point et ne fait pas partie du Conseil d'avancement. S'il juge utile d'envoyer un ingénieur en mission à l'étranger, il n'a pas les moyens de le faire et se heurte à une impossibilité budgétaire indiquée par son collègue : ne pouvant dépenser mille francs pour ces frais de mission, il lui sera loisible de dépenser des centaines de mille francs en tâtonnements pour exécuter ce qu'un examen sur place d'un homme compétent eût permis de décider sans erreur.

Ces exemples suffisent pour montrer que la direction du personnel, comme celle du matériel, le jour où elle a cessé d'être entre les mains personnelles du ministre, a créé la situation la plus inextricable qu'on puisse rêver.

A côté et au-dessus de tous les services dont nous venons de parler sommairement, le chef d'état-major général est chargé, sous les ordres du ministre, de tout ce qui concerne la préparation à la guerre.

Au ministère de la Guerre, le chef d'état-major général a

une tâche parfaitement définie : il n'intervient pas dans les questions de matériel et de personnel et ne fait que prévoir et préparer l'emploi éventuel des ressources mises à sa disposition par les autres chefs de service. Au ministère de la Marine, il en est tout autrement. Comme, au pied de la lettre, il n'est pas une question réglée au ministère qui n'intéresse la préparation à la guerre, le chef d'état-major intervient dans toutes les affaires, et est, en réalité, un vice-ministre. Peu à peu, et à mesure que l'autorité réelle du ministre s'éclipsait, ses fonctions se sont développées et ont absorbé la direction de toute la Marine, superposant un nouveau rouage aux rouages anciens. Le chef d'état-major ne considère que les intérêts militaires ; il n'a pas charge de crédits : néanmoins il adresse des ordres aux directeurs qui se trouvent dans cette singulière situation d'être vis-à-vis du ministre responsables de leur gestion financière et, en même temps, de recevoir d'un service irresponsable les ordres engageant cette gestion. Il est difficile d'imaginer une confusion de pouvoirs plus dangereuse et une suppression plus complète des responsabilités. Et cependant, les modifications qui se font à chaque changement de ministre ont toujours eu pour résultat d'aggraver cette situation.

Enfin, à côté des directeurs du matériel, de l'artillerie et du personnel, vient la direction de la comptabilité générale. Comme toute question, en définitive, se résout en une dépense et en un compte, toute question ressortit à la comptabilité générale et grâce à cette facilité, grâce aussi à l'état d'esprit qui règne dans la Marine, le droit de tenir les comptes donne le droit de diriger. Aussi, la Comptabilité générale se trouve chargée d'une foule de travaux qui, en bonne règle, ne lui appartiennent pas. C'est à elle qu'on s'adresse lorsqu'il s'agit de réformer l'organisation de nos arsenaux et de modifier les règlements de toute sorte. C'est lui donner un rôle pour lequel elle n'est pas créée et auquel elle n'est pas propre.

Ainsi, le ministre ayant cessé de pouvoir diriger effectivement tous ses services, les directeurs du ministère se trouvent investis de pouvoirs qu'ils ne peuvent exercer que par une entente mutuelle et non par le fait d'une direction supérieure.

On saisira, sur un exemple, le déplorable résultat de l'état

de choses que nous venons de décrire, en se souvenant de quelle désastreuse façon furent organisées nos expéditions coloniales. Il ne saurait en être autrement, et, si l'on ne modifie pas profondément l'organisation de notre ministère, les leçons du passé ne serviront de rien pour l'avenir. Le ministre et son entourage, qui sont généralement ignorants de la répartition des services qu'ils dirigent, sont portés à croire qu'il suffit, pour expédier un contingent de troupes aux colonies, d'aviser le chef du bureau des troupes et de donner les ordres d'embarquement. Mais, s'ils omettent — et trop souvent ils l'ont fait — de prévenir le directeur d'artillerie, les troupes sont expédiées sans armes ni munitions; s'ils oublient le directeur du matériel, elles ne trouvent pas de logements, heureux encore si, par un oubli plus complet, les vivres et les habillements ne font pas défaut. Le ministre croit avoir expédié des troupes : il a en réalité envoyé sur une plage déserte des hommes sans vêtements, sans armes, sans vivres et sans abri !

Dans l'exécution de la difficile mission que nous venons d'indiquer, et en l'absence de l'action directe du ministre, les directeurs du ministère ont-ils les collaborateurs indispensables?

Ici, encore, le passé était bon; le présent est dangereux.

Dans le passé, les directeurs étaient les exécuteurs de la pensée précise du ministre; ils n'avaient donc besoin, pour exécuter cette pensée, que d'expéditionnaires capables de rédiger une dépêche ministérielle. De là, l'organisation de ce qu'on appelle l'« Administration centrale du Ministère de Marine ». Cette Administration se compose d'un personnel purement civil, recruté à Paris à la suite d'un concours sur des questions de droit, d'administration et d'histoire maritime. Les membres de cette Administration suivent un avancement régulier et deviennent tour à tour commis, rédacteurs, chefs de bureau, sous-directeurs. Leur avancement porte sur l'ensemble du ministère et leur fait ainsi traverser successivement les services les plus divers.

Il y a vingt-cinq ans, lorsque les services étaient réduits à l'état de simplicité relative que nous venons d'exposer, les

chefs de bureau et leurs inférieurs ne faisaient que la besogne relativement simple de rédacteurs et d'expéditionnaires de divers ordres. Mais, peu à peu, à mesure que le nombre d'affaires s'accroissait (un bureau que nous pourrions citer a étudié, en 1897, vingt-huit mille affaires, au lieu de quatorze mille en 1885), les directeurs ont dû s'en remettre, pour régler certaines d'entre elles, aux collaborateurs qu'ils avaient sous la main ; ces collaborateurs, de simples rédacteurs qu'ils étaient, se sont graduellement élevés au rang d'instruments actifs de direction et, aujourd'hui, on est parvenu à ce singulier résultat que les services les plus importants de la Marine peuvent être, occasionnellement et de fait, dirigés par des chefs de bureau qui non seulement n'ont jamais vécu dans les arsenaux ou à bord des navires, mais n'ont même pas fait leur carrière dans la spécialité qu'ils dirigent. Chose bizarre ! en effet, il y a vingt ans, l'avancement dans l'Administration centrale se faisait par service, en sorte que le chef de bureau qui avait été sous-chef, rédacteur, commis, dans la même direction, possédait à fond l'ensemble des affaires de son ressort et suppléait par l'expérience à ce qui pouvait lui manquer de connaissances premières. Aujourd'hui, grâce à une des nombreuses réorganisations qui sont la préoccupation de nos ministres, l'avancement se fait sur l'ensemble du ministère ; aussi tel chargé des approvisionnements a fait son apprentissage dans l'artillerie ou les hôpitaux ; tel chargé des vivres s'est occupé successivement des équipages, de la comptabilité ou du service hydrographique.

En même temps, la faiblesse avec laquelle les ministres défendent leurs crédits avait pour effet de ne pas donner à cette administration le développement qu'elle devait avoir nécessairement pour suivre l'augmentation progressive du nombre des affaires. Les *Bureaux* de la rue Royale, contre lesquels s'acharnent les récriminations des arsenaux et des escadres et les économies du Parlement, succombent donc sous le double poids de travaux pour lesquels ils ne sont pas préparés, et d'un nombre d'affaires supérieur à leurs forces.

Faut-il s'étonner, après cela, si bien des questions sont traitées à la hâte, si les difficultés soumises au ministre res-

tent sans réponse pendant des mois, si le régime qui s'impose aux plus actifs et aux plus intelligents est le régime du « pas d'affaires » ? Le seul sujet d'étonnement, à vrai dire, pour ceux qui ont connu les détours des couloirs du ministère, est de constater avec quel soin et quelle conscience les affaires sont dirigées ; mais, tout en rendant à l'Administration centrale la justice qui lui est due, on ne peut néanmoins s'empêcher de s'étonner si par les défauts du système, les préfets maritimes, les chefs d'escadre, les directeurs des différents services sont en réalité tenus en lisière par de simples rédacteurs.

Enfin un dernier défaut, inhérent à la Marine même, vient accentuer encore les vices du régime. Pour l'officier de vaisseau et pour la plupart des officiers des corps auxiliaires, les postes à terre ne sont que des postes d'attente ; pour parvenir, il faut naviguer et, par suite, aucun officier de valeur ne s'immobilisera dans un poste lorsque son tour de navigation arrivera. Il en résulte que tous les officiers du ministère, depuis le chef d'état-major général jusqu'aux plus jeunes lieutenants de vaisseau ne demeurent, dans le poste qu'ils occupent, que dix-huit mois ou deux ans ; le chef d'état-major général et ses collaborateurs immédiats sont eux-mêmes sujets à des changements par suite de crises ministérielles. La direction de la Marine change donc de mains, non seulement à chaque changement de ministère, mais encore à chaque mutation nécessitée par les embarquements.

Que devient, dans ces conditions, l'unité de vues, la préparation à longue échéance ? Quelle est l'entreprise industrielle qui résisterait à un changement annuel d'administrateurs et de directeurs ?

On ne s'explique que trop l'absence de direction générale, les à-coups, les recommencements perpétuels, le manque de suite qui caractérisent toutes les entreprises de la Marine depuis vingt ans. Chacun expédie les affaires quand elles se présentent et, débordé par la masse des questions qu'il faut résoudre, sacrifie souvent à l'expédition pure et simple le rôle de direction qui lui est dévolu.

II

LES ARSENAUX

(Leur organisation administrative et industrielle.)

Nos arsenaux, malgré d'incessantes retouches et des réorganisations successives qui ont plus ou moins heureusement transformé le régime primitif, sont encore régis par l'ordonnance de 1844. Cette ordonnance reste entière ; les altérations survenues ont modifié, superposé, contrarié les organes anciens ; mais aucun de ceux-ci, quelque atrophiés que les aient laissés les opérations qu'ils ont subies, n'a été supprimé. Tous subsistent, les uns ayant pris un développement énorme et éclatant dans les lisières étroites qu'on leur a données, d'autres ne produisant plus rien d'effectif, mais ayant toujours leurs employés, et n'exerçant plus leur action que par la préparation de papiers inutiles.

Le préfet maritime est, de fait, le directeur de l'arsenal. Auprès de lui siège un conseil d'administration composé de tous les chefs de service et destiné à l'éclairer et à agir, suivant ses instructions, et chacun dans son domaine propre. Le commissaire général gère les crédits de matières par l'intermédiaire du commissaire aux approvisionnements ; — le directeur des constructions navales, le directeur d'artillerie, le directeur des travaux hydrauliques — chacun dans sa sphère — dirigent au point de vue technique les ateliers de l'arsenal et gèrent les crédits de main-d'œuvre. Il appartient au préfet maritime de décider des travaux à faire en tenant compte, au point de vue technique, des observations des directeurs, au point de vue financier, des avis du commissaire général. Il est le lien des divers services, rien ne se fait sans son ordre. Il joue dans l'arsenal le rôle dévolu, dans l'industrie, au directeur de l'établissement.

Cette organisation que nous venons d'esquisser en peu de mots pouvait donner lieu à des critiques de principe, mais, à l'époque où elle a été instituée, elle était, en réalité, de nature à fonctionner régulièrement et, de fait, elle a donné

pendant vingt ans de bons résultats. Les arsenaux, en 1844, ne présentaient pas l'activité industrielle d'aujourd'hui : nos escadres étaient peu nombreuses, composées de bâtiments en bois très simples et ne donnant lieu qu'à peu de travaux de réparation. Les charpentiers, les calfats et les voiliers du bord suffisaient à l'entretien : un navire pouvait naviguer longtemps sans avoir recours aux moyens d'action de l'arsenal. Les modifications et transformations étaient peu nombreuses. Les réparations sérieuses étaient des radoubs complets qui se faisaient à loisir. On admettait — et c'est ainsi que les choses se passèrent lors des expéditions de Chine et de Crimée — que toute expédition navale serait précédée d'une longue préparation, et la préoccupation d'aujourd'hui de tenir une escadre prête à appareiller dès la déclaration de guerre et sur un ordre télégraphique, ne venait à l'idée de personne.

Les constructions neuves — simples copies légèrement perfectionnées de types arrêtés — s'exécutaient lentement : on laissait les charpentes se sécher sur cale, et plus un navire était resté longtemps en chantier, plus on pouvait compter sur sa durée et sa solidité.

Les approvisionnements étaient peu complexes, peu nombreux ; le matériel, peu varié. La Marine achetait les matières premières, bois, métaux, chanvres, et elle confectionnait elle-même tous les objets qu'elle utilisait. Les achats étaient simples, s'étendaient à des masses considérables et on pouvait, sans inconvénient, s'approvisionner largement de matières premières, dont l'emploi était certain.

Dans ces conditions, nulle difficulté et nul conflit. Le commissariat approvisionnait l'arsenal, gérait les crédits et fournissait les matériaux nécessaires aux directions techniques. Le budget était rédigé sous une forme très large, et si certains achats étaient peu opportuns, ils ne gênaient pas la marche du service et ne risquaient pas de créer des approvisionnements inutiles. Les formalités des marchés étaient longues ; mais on était au temps où les moyens de communication étaient lents : il y avait d'ailleurs peu de marchés à passer, on n'avait qu'à maintenir les magasins au complet pour éviter tout incident. Et d'ailleurs, le siècle de la vapeur n'avait pas encore pris son caractère ; personne n'était pressé et le ministre ne s'éton-

nait pas, comme maintenant, si ses ordres n'étaient pas exécutés avant presque d'être entendus.

Aujourd'hui, que se passe-t-il ?

D'une part, pour des motifs analogues à ceux que nous avons exposés au sujet du ministre, le nombre des affaires a crû dans une proportion énorme. En outre, le préfet maritime est devenu, depuis 1870, commandant en chef de la défense du port de guerre, et de la défense maritime de l'arrondissement. Il assume ainsi, à la fois, les fonctions qu'exerce le gouverneur d'un camp retranché d'une importance comparable à celle de nos forteresses de l'Est, et la direction de la défense à l'aide des garde-côtes, des torpilleurs et des sémaphores, etc... A Toulon, l'autorité du préfet maritime s'étend sur tout le littoral français de la Méditerranée, y compris l'île de Corse et l'Afrique. Ajoutez à cela les services annexes de l'inscription maritime, de la surveillance de la pêche, etc... ; enfin les bâtiments-écoles de plus en plus nombreux; aujourd'hui, à Brest, l'école navale, l'école des apprentis, l'école des mécaniciens, à Toulon, l'école de canonnage, l'école des torpilles, l'école des mécaniciens, sont placées sous sa haute direction.

Comment s'étonner si, en présence de fonctions si nombreuses, si variées et si écrasantes, le préfet maritime arrivé à ce poste, en général, sans préparation administrative, se contente de son rôle militaire, et de haute direction et laisse à ses subordonnés le soin de mener la besogne administrative et technique ?

Mais, en agissant ainsi, il prive l'arsenal de son chef réel et, sous sa haute direction, c'est le règne de l'anarchie administrative qui s'installe. Par cette abdication nécessaire, à laquelle le condamne une organisation surannée, il cesse, en fait, d'être responsable, et s'il y a erreur commise, si les ordres donnés entraînent des dépassements de crédit, le ministre sera mal venu de le lui imputer à crime.

De l'ordonnance de 1844[1], il ne reste plus que la forme

1. Ordonnance de 1844. — Titre III. — 13. — Le préfet maritime règle, en Conseil d'administration, les achats et les travaux, de manière à ne pas excéder la quotité des fonds assignés par le ministre, d'après le budget, aux différentes parties du service. — 14. — Il statue, en Conseil d'administration, sur le nombre d'ouvriers demandés par chacun des chefs de service pour les travaux ordonnés.

extérieure : le préfet maritime réunit ses chefs de service, mais c'est pour les entretenir de quelques questions qui l'intéressent particulièrement, notamment de la date de disponibilité des bâtiments en réparations, et surtout, c'est pour signer de nombreux papiers. Car si l'esprit de l'ordonnance a cessé d'être, les papiers restent et se sont même singulièrement augmentés. Ce n'est donc plus le préfet maritime qui, par exemple, ainsi que le prescrit l'ordonnance, décide, après examen de la situation budgétaire et des approvisionnements, que tel travail sera entrepris et qui détermine la répartition des ouvriers : en réalité, il se contente de donner l'ordre d'exécuter le travail ; à ses subordonnés de se débrouiller d'après leurs crédits, leurs approvisionnements et leur personnel.

C'est en imposant à ses subordonnés la nécessité de ce débrouillage que le préfet maritime demeure dans l'organisation actuelle, un organe de première nécessité. Grâce à l'autorité que lui donnent son grade et sa fonction, non seulement il impose la concorde entre ses subordonnés, alors que les règlements organisent la discorde, mais, dans les moments difficiles, il fait taire leurs scrupules et leur respect des règlements pour les forcer à assurer le bien du service. Le manque de direction du Ministère, la façon insuffisante dont les demandes de crédits sont défendues auprès des Chambres, par le ministre, le goût des économies mal entendues, et la hâte avec laquelle certains ministres ont donné parfois des ordres difficilement exécutables, auraient eu sur la Marine des conséquences désastreuses, s'il ne s'était trouvé, à la tête des préfectures maritimes, des hommes mettant l'intérêt bien entendu de la défense nationale au-dessus de l'obéissance stricte aux spécialités budgétaires et aux règlements. En sorte que l'action des préfets maritimes s'affirme surtout dans les circonstances critiques, pour interpréter largement les règlements et pour couvrir de leur autorité les irrégularités de pure forme auxquelles peuvent être conduits leurs subordonnés.

Ajoutons que, en dehors de ces cas exceptionnels, l'autorité du préfet maritime a singulièrement diminué. Peu à peu, l'administration centrale, par son action dans la gestion financière, a centralisé et fait sentir son influence de plus en plus. Le télégraphe a donné la regrettable habitude aux chefs de

services de prendre, sous tous les prétextes, les ordres du ministre et au ministre de s'ingérer dans la direction des arsenaux. D'ailleurs les règlements n'ont pas changé depuis soixante ans: l'ordonnance de 1844 permettait aux préfets maritimes d'autoriser des travaux d'une valeur de mille cinq cents francs : à cette époque, mille cinq cents francs représentaient quelque chose; aujourd'hui, c'est une dépense insignifiante. Il n'est venu à l'idée de personne d'augmenter, en suivant les progrès du temps, les pouvoirs des administrations locales. On craindrait d'augmenter les dépenses, à tort peut-être, car les préfets maritimes, dans nombre de cas, n'oseraient ordonner eux-mêmes, sous leur propre responsabilité, des travaux d'une utilité discutable, qu'ils soumettent aujourd'hui cependant au ministre en les appuyant.

En fait, par suite de la multiplicité de ses fonctions, le préfet maritime d'aujourd'hui est, pour la plupart des affaires, un simple intermédiaire entre ses subordonnés et le ministre. Ces subordonnés, auxquels il abandonne la direction de l'arsenal, peuvent-ils l'assurer et sont-ils capables, chacun dans sa sphère, d'agir par eux-mêmes ?

Le directeur des constructions navales est chargé de l'entretien, de la réparation et de la construction des navires. Dans l'organisation primitive, tout travail était décidé par le préfet maritime; aujourd'hui, de fait, il est décidé par le directeur des constructions navales qui, seul, est en mesure de connaître si la situation de ses crédits et de son personnel permet de l'exécuter; le préfet maritime abdique entre ses mains et approuve de confiance ses propositions. Grave erreur et grave danger : car s'il appartient à un ingénieur de déclarer qu'un travail est utile, il ne saurait lui appartenir de prendre la responsabilité de le remettre à une date ultérieure. Cette responsabilité doit, de toute nécessité, revenir à un officier militaire qui seul, vis-à-vis de ses collègues, commandants d'escadres ou commandants de bâtiments, possède l'autorité suffisante pour faire accepter une décision sans récrimination.

La manière de faire actuelle est donc la source d'innombrables difficultés. D'un côté, le ministre, voyant les choses de haut et de loin, réitère les instructions de nature à empê-

cher toute réparation inutile, toute modification non indispensable ; les ingénieurs, limités par les crédits et le nombre des ouvriers, cherchent à exécuter les prescriptions ministérielles, mais souvent leurs refus donnent lieu à de fâcheux conflits. Nous montrerons plus loin, en indiquant dans quelles conditions matérielles défectueuses fonctionnent nos arsenaux, à quel point il devient impossible de satisfaire aux besoins d'une flotte moderne, et partant, à quel point les justes sujets de récrimination se produisent.

Ce que nous venons de dire de la direction des constructions navales se produit, mais à un degré moindre, pour les autres directions techniques.

Ajoutons en passant que, malgré que depuis de nombreuses années, la gestion des crédits main-d'œuvre soit entre les mains des directeurs techniques, l'ancien organe du commissariat aux travaux subsiste intégralement. Il ne contrôle pas, en principe, puisque, au-dessus de lui, l'inspection des services administratifs est chargée de ce contrôle ; mais il s'ingère, sans responsabilité réelle, dans la gestion des directeurs ; il manifeste son existence par des objections, par des demandes de renseignements, il est une source de perte de temps pour les services actifs. En principe, il centralise, après vérification ; en fait, il se borne à transcrire sur un compte général les chiffres des comptes particuliers des divers services. Il ne saurait d'ailleurs agir autrement; pour qu'il exécutât strictement son rôle, il faudrait tripler ou quadrupler son personnel. Il serait plus simple, puisqu'il n'est qu'une superfétation, de le supprimer.

Passons au régime des approvisionnements.

Pendant que les directeurs techniques gèrent leurs crédits main-d'œuvre, le commissaire aux approvisionnements gère les crédits matières. Quand le préfet maritime jouait effectivement le rôle de directeur de l'arsenal, on pouvait admettre qu'il se préoccupât de dresser son plan de campagne de manière à s'approvisionner en temps utile des matières nécessaires aux travaux. Du moment qu'il renonce à être le lien entre les services prévu par l'ordonnance de 1844, il appartient à ses subordonnés de s'entendre pour se substituer à

lui. C'est ici que se rencontre la plus grosse difficulté de nos arsenaux.

L'approvisionnement d'une flotte de guerre moderne est devenu un problème pour ainsi dire insoluble. Il ne s'agit pas seulement de pourvoir le navire de vivres, de charbon, de munitions, mais encore il faut à tout instant lui procurer telle pièce ou tel objet dont on ne prévoyait pas le besoin et dont l'absence immobilise une unité de combat.

Il y a quarante ans, l'arsenal pouvait, sans inconvénient, acheter d'avance, et avait toujours le bois, le filin nécessaires à une réparation; sur nos navires, contenant un véritable musée de tout ce que l'industrie produit de plus perfectionné comme chaudières, machines à vapeur, machines électriques, appareils d'artillerie, etc., etc..., il est matériellement impossible de prévoir et, par suite, d'acheter d'avance toutes les pièces de machines, de chaudières, les pièces forgées qui permettront de réparer immédiatement une avarie survenue. Ce serait une complication et une dépense énormes et généralement inutiles : car toutes les tiges de piston ne cassent pas, tous les tubes de chaudières ne crèvent pas, toutes les dynamos ne brûlent pas. Il y a quelques années, une instruction ministérielle, marquée *a priori* au coin d'une sage prévoyance, recommandait de préparer en magasin un jeu de tubes de divers systèmes employés dans les chaudières en usage ; quand on voulut exécuter cette prescription, on s'aperçut que, pour un seul de nos arsenaux, il devenait nécessaire de faire une dépense d'achat dépassant le million et on y renonça.

Ce seul exemple montre qu'on doit renoncer à tout prévoir et explique la difficulté insurmontable qu'éprouve la Marine à gérer ses approvisionnements. Elle est prévoyante en achetant ce qu'elle croit pouvoir devenir nécessaire; elle est prodigue en achetant des objets qui dorment des années en magasin et sont finalement vendus à vil prix comme vieilles matières. Elle n'échappera donc jamais au double reproche d'imprévoyance et de prodigalité.

On comprendra également que la nécessité d'achat ne saurait plus découler, comme autrefois, du simple examen des consommations des dernières années ; ce mode de faire, qui est cependant réglementaire, ne peut conduire qu'à des achats

inutiles. Il est le seul cependant qui soit à la portée de fonctionnaires purement administratifs, tels que le sont les officiers du commissariat. Sans doute, on a pris des mesures pour rectifier leurs appréciations : nul achat, proposé par eux, ne peut être fait sans l'approbation d'un service technique. Mais celui-ci, dans la majeure partie des cas, n'a pas d'objections à présenter, tandis que, s'il gérait les crédits, il n'achèterait que suivant ses besoins certains.

Enfin, la nécessité de faire face à un déficit imprévu, nécessité qui, nous l'avons dit plus haut, n'existait pas il y a quarante ans, aurait dû conduire la Marine à simplifier les formalités d'achat. Or, il n'en est rien; comme du temps où les marchés étaient peu nombreux, on en réfère au ministre pour approuver soit le projet de marché, soit le marché lui-même ; le marché par adjudication publique, avec affichage préalable et formalités indéfinies est encore la règle : il est vrai que la force des choses triomphe peu à peu de la routine et que le marché de gré à gré, seul logique, et, disons-le, — seul conforme aux intérêts bien entendus d'un État dont les fonctionnaires sont renommés pour leur intégrité — se généralise de plus en plus. Mais il est entouré de tant de précautions, il passe par tant de mains, qu'il est pratiquement impossible de réduire à moins de deux mois le temps nécessaire pour le conclure. Il ne saurait en être autrement, puisqu'il ne peut être préparé que par le concours de deux services, dont l'un n'a d'autre devoir que de présenter des objections au premier.

Peu à peu, sous la pression du Parlement, on a fait une brèche considérable dans l'organisation ancienne. Pour activer les constructions neuves, on a confié aux directions techniques le soin de passer les marchés de matériaux destinés aux bâtiments neufs; on a prescrit, pour éviter les correspondances oiseuses entre les divers services « l'entente préalable », grâce à laquelle le service technique, en cas de marché de gré à gré, s'entend avec les fournisseurs et laisse au service des approvisionnements le seul soin de conclure; puis on a autorisé les services techniques à acheter directement tout le matériel qualifié de spécialisé. Malheureusement, ces réformes nécessaires n'ont pas été exécutées d'après l'esprit qui les

avait dictées : le commissariat de la Marine, méconnaissant l'intérêt général et, on peut l'affirmer, son véritable intérêt propre, a fait à ces réformes une opposition tantôt vive, tantôt sourde qui a empêché ces mesures nouvelles de produire tout le bien qu'on doit en attendre. D'autre part, suivant l'habitude de la Marine, on a omis d'organiser les nouveaux services, si bien que les directions techniques, abandonnées à elles-mêmes, sans instructions précises, ont réussi plus ou moins dans leur nouvelle tâche.

Les considérations qui précèdent montrent suffisamment que les différents services privés de la direction réelle du préfet maritime, ne peuvent « se débrouiller entre eux » et que, par suite, la machine administrative ne fonctionne qu'à la condition d'une parfaite entente entre chacun de leurs chefs. On ne sera donc pas étonné des conflits perpétuels, des récriminations de toutes sortes qui s'élèvent lorsque cette heureuse entente n'existe pas ; on ne sera pas étonné non plus si, dans les arsenaux, la responsabilité n'existe nulle part.

On voit donc que, en ce qui concerne les relations des divers services entre eux, l'ordonnance de 1844 est caduque et ne répond plus à l'état de choses réel. Il serait donc plus sage de renoncer à l'appliquer. Il est triste de dire que la nécessité d'une réforme est reconnue depuis quarante ans et que, depuis quarante ans, tous les efforts en vue de remédier à des défauts chaque jour grandissants, ont été faits en pure perte. En 1862, le marquis de Chasseloup-Laubat prit l'initiative d'une modification profonde qui avait pour base l'autonomie des directions et la création d'un service d'intendance chargé de tous les approvisionnements de nature non technique. Le décret d'application fut préparé ; l'exposé des motifs semble écrit d'hier :

« Il faut replacer chacun dans la sphère de ses attributions, rendre par suite la responsabilité plus effective, tout en simplifiant les rouages administratifs et stimulant davantage le zèle et l'amour-propre des responsables. »

Le projet de M. de Chasseloup-Laubat eut le sort commun des projets de réformes en France : il échoua devant la résistance de quelques personnalités et dort encore dans les cartons de la rue Royale. Ceux qui tenteraient de s'en inspi-

rer aujourd'hui seraient volontiers taxés de révolutionnaires ou d'indisciplinés !

L'organisation du travail technique des arsenaux dans ses rapports avec la flotte donne malheureusement lieu à une constatation analogue.

Comme nous le disions plus haut, les soins d'entretien et de réparation qui incombaient aux arsenaux, du temps de la Marine à voiles, étaient singulièrement réduits ; à mesure que les flottes modernes se sont formées, et que la machinerie a fait son apparition à bord, les réparations sont devenues de plus en plus nécessaires et de plus en plus nombreuses. L'entretien d'un cuirassé est chose très compliquée et très coûteuse. Or, tandis que les compagnies de navigation commerciale réservent, périodiquement, à chacun de leurs navires un temps de repos nécessaire à la visite et la réparation des machines, à l'entretien de la coque et des appareils, alors que, dans le même ordre d'idées, les compagnies de chemin de fer ménagent, à intervalles réguliers, à chaque locomotive, un repos de vingt-quatre heures pour le lavage et l'entretien, la Marine a la prétention de faire naviguer des escadres modernes exactement de la même façon que les escadres à voiles de l'ancien temps, qui pouvaient tenir la mer des années sans avoir recours aux moyens d'action d'un arsenal.

Sans doute la force des choses a singulièrement réduit la navigation de nos escadres : les craintes d'avaries, la dépense énorme de charbon ont conduit à diminuer les exercices au point que, si on compte les heures de navigation, elles ne tiennent pas la mer plus de soixante jours par an. Mais elles ont la prétention d'être toujours prêtes, de rester loin du port, et elles n'accordent aux soins d'entretien et de réparation que le minimum de temps indispensable.

Aussi, lorsque notre escadre de la Méditerranée revient à Toulon, ayant accumulé pendant plusieurs mois les petites avaries, ayant remis de jour en jour les démontages et les visites nécessaires, elle apporte à l'arsenal une somme de travail que celui-ci est incapable d'exécuter. Elle produit, par son arrivée, même prévue et préparée, l'effet de l'apparition subite d'un corps d'armée affamé dans une petite ville

de province ; il n'y a ni assez d'ouvriers pour satisfaire à ses besoins, ni souvent les fournitures nécessaires pour engager les travaux. On se débrouille comme on peut, mais au prix d'un véritable gaspillage ; le travail est fait à la hâte, quelquefois avec des matières peu appropriées, et on s'explique aisément[1], en dehors de toute autre considération, que nos bâtiments soient insuffisamment entretenus.

Depuis la création de la Marine à vapeur, chaque bâtiment possède un noyau de mécaniciens, dont un grand nombre sont des ouvriers de profession : ajusteurs, tôliers ; ces ouvriers auraient pu prêter un concours effectif aux ateliers de l'arsenal, si on avait prévu un outillage pour eux et si on avait étudié des règlements pour leur emploi. Sur six cents hommes, un bâtiment aurait pu, sans aucun doute, en faisant l'économie d'un fourbissage qui tourne au ridicule, prélever cent ou cent cinquante hommes qui, bien dirigés par des contremaîtres spécialistes, auraient apporté un contingent sérieux de travail. Sans doute, on exécute nombre de travaux par les moyens des bords, on travaille par petites escouades dans les ateliers de l'arsenal, mais ce n'est que par entente officieuse, sans organisation et, par suite, avec de multiples inconvénients. Et cependant, en temps de guerre, ne sera-t-on pas trop heureux d'utiliser, dans l'intervalle des opérations, tous les matelots et tous les mécaniciens à travailler dans l'arsenal pour hâter les réparations ? Ne serait-il pas sage d'organiser dès le temps de paix ce qui deviendra l'absolue nécessité en temps de guerre ?

Par ailleurs, l'outillage moderne fait défaut dans nos arsenaux : si l'on considère en particulier l'arsenal le plus important, celui de Toulon, les ateliers sont insuffisants comme locaux et comme machines ; il serait impossible, en temps de guerre, d'augmenter leur personnel ; ils sont loin des quais et des bassins de carénage ; les moyens de transport sont rudimentaires ; les formes de radoub sont en nombre insuffisant. En un mot, l'arsenal n'est pas en état, au point de vue de son installation, de faire honneur à ses obligations.

Sur ce point encore, on n'a pas suivi la marche du temps.

1. Voir *l'État de notre Marine de guerre* dans la *Revue de Paris* du 1er mai 1897.

L'arsenal avait été conçu et organisé pour une flotte à voiles; les quais, les bassins et les cales sont bien disposés à cet effet. Mais depuis vingt ans, on n'a rien fait comme modification de principe; poussé par la force des choses, on a transformé en ateliers de réparation de navires ce qui était ateliers de réparation de lampes et de casserolles: on a développé timidement — en se débrouillant suivant la formule maritime — des locaux totalement insuffisants. Jamais un ministre n'a consenti à dépenser quelques millions pour l'appropriation de l'arsenal aux besoins nouveaux; aussi le rendement industriel d'un pareil chantier est-il déplorable et ne doit-on pas s'étonner si nos navires coûtent si cher à construire et à entretenir.

Il est nécessaire de mettre ici en lumière un autre point très grave de l'organisation du travail dans nos arsenaux.

Du temps de l'ancienne Marine, la construction d'un navire était chose nécessairement longue; il était utile, comme on l'a dit plus haut, de laisser sécher sur cale les charpentes en bois des vaisseaux. On considérait donc les constructions neuves comme un volant où s'employait la main-d'œuvre laissée disponible par les autres travaux de l'arsenal. Ce régime du *volant* a survécu à la flotte en bois : comme il y a cinquante ans, nos navires en construction dans nos arsenaux forment volant, et comme, trop fréquemment, la main-d'œuvre leur manque, ils restent trop souvent aussi indéfiniment sur chantier.

En même temps, l'augmentation des charges qu'entraîne l'entretien d'une flotte moderne a conduit à perdre de vue ce que doit être un arsenal de guerre. Il a fallu, sans réduire les constructions neuves et sans augmenter le personnel ouvrier, faire face à des travaux qui ont décuplé; dans ce but, on s'est adressé à l'industrie et on a pris l'habitude de commander, à des ateliers étrangers à la Marine, toutes les pièces de rechange nécessaires aux réparations des navires. De plus en plus, l'arsenal fait exécuter, à l'extérieur, les travaux qui lui incombent et cet usage a un double danger; d'une part, les besoins des navires, au lieu d'être satisfaits immédiatement, ne le sont que dans des délais de trois, quatre ou cinq mois, car la Marine est incapable de commander le moindre objet

sans formalités de deux mois : — de l'autre, on oublie que l'arsenal n'a d'autre raison que d'être un organe destiné en temps de guerre à alimenter notre flotte ; or s'il est incapable, en temps de paix, d'assurer l'entretien de celle-ci, sans avoir recours à des fournisseurs répartis dans toute la France, comment fera-t-il le jour de la guerre, quand les transports seront suspendus et quand la mobilisation aura enlevé aux ateliers privés la majeure partie de leur personnel?

Quelques chiffres montreront, mieux que tout autre argument, à quel point il devient impossible d'entretenir notre flotte dans des conditions normales. La valeur de la flotte, qui n'était, en 1870, que de 465 millions, a atteint les chiffres de 698 millions en 1888 et de 1 181 millions au 1er janvier 1898. Le personnel ouvrier, chargé de la construction et de la réparation de cette flotte presque double, s'est simplement accru de 27 900 en 1888 à 28 305 en 1898, soit 405. Si l'on évite sagement, pour ne pas augmenter les charges dues aux retraites, de ne pas augmenter le nombre des ouvriers, il eût fallu augmenter leur production par un perfectionnement de l'outillage. Malheureusement, on a répandu dans le Parlement ce sophisme que la Marine était écrasée de frais généraux, et, pour faire des économies sur ces frais généraux, on a supprimé toute dépense sérieuse d'outillage. Pour arriver à satisfaire aux besoins de la flotte, on a donc dû recourir de plus en plus aux ateliers industriels, au plus grand préjudice de la Marine qui paie fort cher pour se procurer, au bout de longs mois, des objets qu'avec une meilleure organisation elle fabriquerait elle-même rapidement et à bon compte.

Cette insuffisance de moyens d'action de l'arsenal, dont nous venons de parler, devait produire des récriminations et par suite des réformes ou des apparences de réformes.

Les officiers de vaisseau, à force de se plaindre de l'insuffisance de l'entretien de leurs navires, en sont arrivés à croire qu'il suffirait de dispenser de cet entretien les ouvriers des constructions navales, et de le confier à des matelots pour que tous les inconvénients dont ils se plaignent disparaissent. De là, la création récente du service de la flotte qui a eu la prétention de porter remède à une situation devenue intolé-

rable. Erreur profonde! il était aisé de prévoir que cent cinquante matelots seraient insuffisants à faire face à des travaux que quatre mille ouvriers n'exécutaient pas en temps utile. Aussi la réforme du 14 août 1897, en ce qui concerne l'exécution des travaux[1], n'a-t-elle produit aucun résultat. L'entretien et la réparation de nos navires restent illusoires. Mais on a encore augmenté les frais généraux inutiles de la Marine: le nombre des officiers, sous-officiers et matelots employés à terre s'est accru; de nouveaux ateliers se sont créés, faisant triple ou quadruple emploi avec ceux déjà existants, et, comme de juste, on continue à se plaindre.

La conséquence militaire de cet état de choses est que l'escadre au complet est un mythe; à tout instant un bâtiment doit se détacher pour venir se faire réparer. Mais il ne le fait qu'à la dernière extrémité, et si la guerre éclatait, peut-être le premier soin d'un commandant d'escadre serait-il de demander à réparer ses navires au lieu de les envoyer au combat. Il ne faut pas oublier en effet qu'un navire de guerre n'a de valeur que s'il a sa carène propre, si ses chaudières ont devant elles plus d'un an d'existence et si ses machines sont en parfait état. Une escadre dont les unités ne réaliseraient pas ce programme, n'aurait de comparable qu'un régiment d'éclopés et de poitrinaires. Les désastres de l'Espagne doivent nous ouvrir les yeux sur ce point; il ne suffit pas d'avoir des navires, même cuirassés et armés : il faut que ces navires soient en bon état.

En résumé, de ce trop long exposé, nous arrivons à conclure que, ni comme organisation administrative, ni comme organisation industrielle, nos arsenaux ne sont à la hauteur des besoins présents : le temps a marché, le progrès industriel est venu de toute part. Nos arsenaux, derrière une muraille de Chine, sont restés immobiles et n'ont subi aucune des transformations radicales qui leur sont nécessaires; il font l'effet, vis-à-vis des nécessités du temps présent, des fortification d'Aigues-Mortes vis-à-vis de l'artillerie moderne. Quel

1. Nous ne critiquons ici que la création de l'atelier de la flotte; le décret du 14 août 1897 contient, au sujet du magasin de la flotte, des dispositions qui constituent un véritable progrès. Il sera revenu ultérieurement sur ce point.

travail, quel argent perdus, quels efforts dépensés en pure perte! et ne serait-il pas juste de s'étonner que nous ayons encore des navires de guerre?

Ajoutons que cette usine, ainsi mal organisée, souffre, comme le ministère, du mal endémique de la Marine, à savoir la mutation constante de son personnel. Grâce, comme nous l'avons dit, aux nécessités de l'embarquement, préfets maritimes, majors généraux, chefs de services, tous les officiers, à l'exception, dans une certaine mesure, des ingénieurs, ne traversent l'arsenal qu'en passant, y séjournent un an ou deux et le quittent dès qu'ils commencent à connaître un peu leur métier. Ce serait nous répéter que d'insister sur ce point.

III

LES ARMEMENTS, LES ESCADRES ET LES DIVISIONS NAVALES

Nous avons vu que l'organisation du Ministère de la Marine et de nos arsenaux présentait un anachronisme complet entre les besoins à satisfaire et les moyens d'action. Nous retrouvons la même situation dans l'armement de nos navires de guerre.

Les méthodes d'armement de nos navires, la constitution de nos escadres, l'instruction du personnel, le rôle des officiers restent, sauf les modifications de détail qu'a nécessairement entraînées l'apparition de la vapeur et des engins de guerre nouveaux, ce qu'ils étaient du temps de la Marine à voiles.

Il faut poser d'abord en principe que le navire de guerre moderne ne saurait rendre de services que si, d'une part, il est en parfait état d'entretien, et si, de l'autre, il est monté par un personnel, état-major et équipage, qui le tient dans la main et qui a la pratique effective de tous ses appareils.

La première condition, — le parfait état d'entretien, — était, ainsi que nous l'avons expliqué précédemment, aisément obtenue par les bâtiments à voiles qui possédaient les moyens de subvenir eux-mêmes à leurs menues réparations et dont le carénage n'était nécessaire que tous les deux ou

trois ans. Aujourd'hui, on peut affirmer que lorsque notre escadre de la Méditerranée revient à Toulon après trois mois d'exercices et de manœuvres, le tiers des navires qui la composent demeurent indisponibles pendant plus d'un mois. En effet, la peinture de la carène, la visite des hélices et des prises d'eau, s'imposent tous les six ou huit mois; après une marche à la vapeur tant soit peu prolongée — quelques centaines d'heures — un démontage de l'appareil moteur, un examen des cylindres, un réajustage des différents organes deviennent indispensables, en même temps qu'un nettoyage complet et une visite détaillée des chaudières. Si ces travaux d'entretien sont exécutés à la hâte, le bâtiment dépérit rapidement; nous avons eu trop souvent déjà l'exemple de navires neufs qui, après trois ans de service, nécessitent de grandes réparations par suite de défaut d'entretien, pour avoir besoin d'insister sur ce point.

Pour entretenir sur un pied suffisant nos escadres permanentes, il faudrait donc qu'après une période d'exercices de quelque durée, n'excédant pas deux ou trois mois, chacune des unités les composant, consacrât au moins un mois aux visites et aux réparations courantes. Il y aurait à créer un roulement entre les navires qui, en vue de ces travaux, cesseraient momentanément de participer aux manœuvres. Mais on se résigne difficilement, quand on dispose de trente navires, à se séparer de huit ou dix d'entre eux et de réduire son escadre d'un tiers. On préfère se débrouiller, faire les visites à la hâte. Quand on revient au port de guerre, on apporte à celui-ci un contingent de travaux qu'il est hors d'état d'exécuter : on se résigne à courir au plus pressé, on ne fait pas le strict nécessaire. Malheureusement tout cela se paie et, un beau jour, on s'aperçoit que la magnifique escadre permanente ne donne plus que l'illusion de la force.

Loin de nous la pensée de prétendre qu'il faille, comme remède à cette situation, éviter jalousement de faire naviguer nos escadres. On ne saurait trop répéter que le bâtiment de guerre, quelle que soit sa valeur matérielle, ne vaut que par l'entraînement et la science de son état-major et de son équipage ; mais il ne faut pas pousser à ses dernières limites ce principe exact et risquer, pour instruire ses équipages, de

démolir ses navires. Il y a un juste milieu à rechercher, et on peut affirmer que le régime des escadres permanentes, s'il est excellent pour l'instruction du personnel, est désastreux pour le matériel.

Nous concluons donc que ce qui était admissible, il y a vingt ans, avec les anciennes escadres ne convient plus à l'entretien des navires modernes.

Si, du navire, nous passons à son état-major, la même conclusion s'impose.

Le règlement sur le service intérieur de nos navires de guerre n'a subi que des changements de détail depuis trente ans. Du temps de la navigation à voiles, le rôle de l'officier de quart — du lieutenant de vaisseau — était de premier ordre : la manœuvre de la barre et de la voilure demandait un soin constant, une expérience et un sang-froid qui donnaient le plus haut intérêt à la situation de l'officier chef de quart sur un grand navire. L'importance extrême de ce rôle et la longueur des navigations avaient conduit à organiser le service du bord de manière à dégager les officiers de toute occupation qui ne fût pas celle de la conduite du navire. Le commandant en second était chargé, à l'exclusion de tout autre, de la discipline et de l'instruction du personnel, de l'entretien du matériel, etc.

La vapeur est venue et, peu à peu, a supplanté la voilure. Les longues navigations ont disparu. A mesure que la voilure disparaissait sur nos navires, le rôle de l'officier de quart s'amoindrissait, et, aujourd'hui, il s'est réduit à la charge ingrate d'un chef de corps de garde. De manœuvres délicates nécessitant du coup d'œil et du sang-froid, il ne s'en rencontre guère en cours de navigation : s'il s'en présente, le commandant, averti, prend la direction et réduit le rôle de l'officier de quart à celui d'un transmetteur d'ordres.

On dira peut-être que les officiers de spécialités, canonniers, torpilleurs ont, dans la vie du bord, un rôle plus important : nullement, leur rôle ne devient sérieux que le jour du combat. Dans la vie courante, ils assistent aux exercices, plutôt qu'ils ne les dirigent, et s'exposeraient à un désavœu s'ils se mêlaient, sans l'assentiment du commandant en se-

cond, de donner des ordres aux matelots ou de faire modifier quelque détail du matériel.

Et c'est pour faire ce métier ingrat, sans intérêt, sans responsabilité, que des lieutenants de vaisseau ayant atteint une quarantaine d'années sont condamnés à vivre deux ans dans des chambres qui sont des boîtes en tôle, plus petites que les cellules de chartreux, glacières l'hiver, étuves l'été, réduits à la vie en commun dans un étroit carré, à côté de jeunes gens sortant de l'école, contraints enfin à renoncer à la vie de famille et à mener l'existence errante qui les envoie tantôt dans le Nord, tantôt en Méditerranée, tantôt en Chine!

Faut-il s'étonner des découragements qui se produisent dans tout le corps des officiers, des rancunes auxquelles donne lieu le moindre passe-droit en faveur d'un officier protégé, la recherche de plus en plus grande et, par suite, la création de postes à terre où on *s'embusque* pour éviter de naviguer, la désaffection du métier qui entraîne des démissions d'année en année plus nombreuses et, pour conclure, l'absence prochaine de candidats pour l'École navale ?

Passons enfin aux équipages.

L'ancienne flotte à voiles offrait une grande unité de matériel et d'armement. La voilure et la mâture ne différaient, d'un navire à l'autre, que par le nombre et les dimensions des pièces ; l'artillerie présentait un nombre de types très limité, et l'armement du vaisseau ne se différenciait de celui de la frégate que par le nombre également des bouches à feu ; les emménagements étaient simples : il n'y avait ni cloisonnement, ni tuyautage, ni appareils divers. En passant d'une frégate à un vaisseau, tout gabier avait mêmes huniers à serrer; tout canonnier retrouvait les mêmes canons, les mêmes projectiles, et n'avait à recevoir aucune instruction nouvelle. De même, dans les premiers temps de la navigation à vapeur, les types de chaudières et de machines différaient peu, et les mécaniciens pouvaient, assez aisément, passer d'un navire à l'autre sans inconvénient. De là l'organisation de l'ancienne Marine :

Après un certain temps de navigation comme matelots de pont — employés à l'entretien et aux manœuvres simples —

les matelots étaient formés dans des écoles spéciales : école des gabiers, école des timoniers, école des canonniers, école des mécaniciens. A la sortie de ces écoles, devenus matelots brevetés, ils attendaient leur embarquement dans un dépôt : la division des équipages de la flotte. Le jour où un navire prenait armement, ce dépôt lui envoyait un contingent de gabiers, de timoniers, de canonniers, de mécaniciens. Chacun, en arrivant, connaissait sa tâche et, au bout de quelques jours de navigation nécessaires pour se sentir les coudes, on pouvait considérer l'équipage comme suffisamment entraîné pour faire campagne et combattre.

Aujourd'hui, à l'unité ancienne s'est substituée une infinie diversité ; deux navires, même construits sur le même plan, diffèrent souvent entre eux par le mécanisme de leurs canons, par leurs machines, par leurs chaudières, par leurs emménagements. Aussi, un canonnier parfaitement au courant, par exemple de la manœuvre des tourelles hydrauliques de l'un, se trouvera fort embarrassé si on lui met entre les mains les tourelles électriques de l'autre.

Néanmoins, la Marine continue à avoir toutes ses écoles; école des gabiers, école de canonnage, école des torpilles. école des mécaniciens. Pour tenir compte de la variété de son matériel, elle doit enseigner à ses matelots la science encyclopédique. Aux torpilleurs, on apprend la conduite des machines et chaudières de torpilleurs, le montage et le maniement des torpilles, l'entretien et la conduite des dynamos et de tous les appareils électriques : aux mécaniciens on enseigne les différents types de machines et d'appareils de toute sorte, hydrauliques, électriques, les diverses sortes de chaudières ; aux canonniers, on enseigne surtout le pointage, seule chose utile — mais encore ne les forme-t-on guère en pratique qu'au pointage de l'artillerie moyenne.

Que de travail et de temps perdus ! A quoi sert-il à un homme — breveté torpilleur — de connaître la chauffe des torpilleurs et le démontage de la torpille Whitehead, quand il ne se trouve chargé que de la conduite d'une dynamo ? Pourquoi connaître le détail de la construction et de la chauffe des chaudières Belleville pour être chef de chauffe d'une batterie de chaudières du Temple ?

La Marine au moins profite-t-elle de cette instruction si générale? Nullement. La durée du service est telle qu'une bonne partie du temps se passe en école et les frais considérables qu'a faits l'État sont perdus. Celui-ci a souvent dépensé deux ans d'instruction pour former un homme qui sera libéré après un an de service réel.

Le système des équipages constitués, comme nous l'avons exposé, a encore le grave inconvénient d'entraîner des mutations perpétuelles dans les effectifs à bord de nos vaisseaux; le régime de la levée permanente et la nécessité d'envoyer les hommes aux écoles conduisent à des débarquements journaliers. Les équipages, même des navires d'escadre, comptent plusieurs centaines de mutations par an. Cet inconvénient, déjà très grave sur les bâtiments armés, devient désastreux sur les bâtiments en réserve; ceux-ci sont considérés, à tort, comme des réservoirs de personnel où on puise suivant les besoins; leur équipage est en mutation constante et il arrive trop souvent qu'au bout d'un an de séjour en réserve, il n'y a plus à bord un seul mécanicien qui ait vu tourner la machine, ni un seul canonnier qui ait fait fonctionner les canons. Dans de semblables conditions, on peut considérer que la valeur militaire du navire, le jour d'une mobilisation, serait absolument nulle.

Tous ces inconvénients, militaires et financiers, viennent encore de ce qu'on a voulu adapter un vieux cadre à des besoins nouveaux. Il était commode autrefois de réunir et de former sur le même navire les élèves gabiers ou canonniers, et il n'y avait que peu d'inconvénients à renouveler fréquemment les équipages. On n'a pas vu qu'avec le bâtiment moderne, avec ses complications infinies, le matelot doit être lié à son navire. On se demande, en effet, quelle impossibilité il y aurait, du moins en principe, à attacher chaque matelot et même chaque réserviste à un navire dès leur entrée au service, de même que chaque soldat de l'armée de terre est attaché à un numéro de régiment. Il n'y a pas besoin d'écoles pour enseigner à un mécanicien la manœuvre de *sa* machine, à un chauffeur la chauffe de *sa* chaudière, à un électricien le maniement de *ses* dynamos et de *ses* tableaux de distribution. On n'a que faire à bord, pour les hommes

d'équipage, d'une science encyclopédique ; il suffit de donner à chacun une tâche limitée, et il apprendra rapidement à la bien faire.

Bien entendu, nous ne concluons pas à la suppression radicale des écoles ; elles restent indispensables dans certains cas, mais elles ne doivent servir que pour le perfectionnement et non pour l'instruction, et à la condition qu'en en sortant les hommes reviennent servir sur le navire dont ils dépendent.

Ainsi, qu'il s'agisse de la permanence des escadres, des conditions faites à nos officiers, de l'organisation des équipages, nous sommes encore au temps des frégates et des vaisseaux, c'est-à-dire en retard de cinquante ans.

L'anachronisme est plus choquant encore si, quittant nos escadres européennes, nous envisageons l'organisation de nos flottes d'outre-mer.

Autrefois, pour manifester aux yeux des divers États de l'Amérique, de la Chine, du Japon, une supériorité que nul ne songeait à contester, il suffisait de montrer notre pavillon à l'aide de quelques croiseurs sans valeur militaire sérieuse. L'absence de moyens de communication rapide et de télégraphe nous conduisait à investir les commandants de ces divisions de fonctions mi-partie militaires, mi-partie diplomatiques, et cette manière de faire a, pendant la majeure partie de ce siècle, contribué à grandir le prestige de notre marine. Mais les temps sont changés : les Américains, les Japonais disposent de navires de guerre qui n'ont rien à envier aux types les plus perfectionnés de notre flotte métropolitaine. Le télégraphe supprime toutes les responsabilités diplomatiques que l'on pouvait laisser aux commandants des stations. Malgré cela, nos stations subsistent, réduites d'ailleurs, par mesure économique, et composées de navires auxquels il est interdit, à moins de suicide, de se mesurer avec les flottes qu'elles peuvent avoir à combattre. C'est à croire que nous ignorons que les États-Unis et le Japon sont devenus des puissances de premier ordre.

★★★

(La fin prochainement.)

LETTRES A « L'ÉTRANGÈRE[1] »

— QUATRIÈME SÉRIE —

VI

A MADAME HANSKA, A WIERZCHOWNIA (UKRAINE)

Aux Jardies, août-décembre 1839.
Août.

J'ai reçu votre dernière lettre et je trouve que notre double existence a quelque chose de merveilleux : chez vous la paix la plus profonde, et chez moi la guerre la plus active; chez vous le repos, et chez moi les troubles les plus constants. Vous ne sauriez imaginer les tourments renaissants auxquels je suis en proie. Mais je ne sais pas trop pourquoi je vous en parle, car, en mainte occasion, vous m'avez prouvé que c'était ma faute et que j'avais tort.

Les Jardies tirent à leur fin ; encore quelques jours et j'aurai fini les constructions. Il n'y aura plus que quelques vétilles. Mais je n'y serai tranquille qu'après avoir payé ce que je dois, et ce que je dois est toute une fortune. Les billets de mille francs s'engloutissent là dedans comme des vaisseaux dans la mer. Les ennuis de la production littéraire redoublent et se compliquent des exigences de la librairie qui veut tous ses livres à la fois, tandis que la critique trouve que j'en fais trop. Tout le monde veut son argent à la fois. Il m'a pris ces jours-ci une envie terrible d'abandonner cette vie, non pas

1. Voir la *Revue* du 15 février.

par un suicide, que je regarderai toujours comme une sottise, mais en quittant, à l'instar du maître Jacques de Molière, ma souquenille de cocher pour prendre l'habit du cuisinier, c'est-à-dire de supposer que mon œuvre, que mes Jardies, que mes dettes, que ma famille, que mon nom, que tout ce qui est moi, est mort, enterré, ou comme si cela n'avait jamais existé; puis, d'aller dans un pays lointain, dans l'Amérique du Nord ou du Sud, sous un autre nom et en prenant même une autre forme, recommencer une autre vie, et faire une plus agréable fortune.

Septembre.

Je suis excessivement agité par une horrible affaire, l'affaire Peytel[1]. J'ai vu ce pauvre garçon trois fois...

Il est condamné; je pars dans deux heures pour Bourg.

30 octobre.

Vous aurez peut-être appris qu'après deux mois d'efforts inouis pour l'arracher à son supplice, Peytel a marché, il y a deux jours, à l'échafaud, *en chrétien*, a dit le curé; moi, je dis en homme qui n'était pas coupable.

Vous devinez pourquoi cette horrible lacune dans ma correspondance. Ah! chère, mes affaires étaient déjà en fort mauvais état, mais mon dévouement me coûte un argent fou, cinq cents ducats de moins, et cinq cents ducats de non-travail. Les calomnies de toute nature m'ont récompensé. Maintenant, je verrais, je crois, tuer un innocent sans m'en mêler, et je ferai comme les Espagnols qui s'enfuient dès qu'on assassine un homme.

Nous causerons de tout cela, car j'irai vous voir, je puis vous le promettre; je serai, sans aucun doute, hors d'état d'écrire pendant quelques mois, par suite de la fatigue. Je monte le drame de *Vautrin*, en cinq actes, à la Porte Saint-Martin. J'achève *le Curé de Village*; item, *Sœur Marie-des-Anges*; item, *les Paysans*; item, *les Petites Misères de la Vie conjugale*; item, *Pierrette*, dédiée à votre chère Anna; item, *la Frélore*.

1. Peytel (Sébastien-Benoît), notaire à Belley, condamné à mort, le 26 août 1839, par la cour d'assises de l'Ain, pour assassinat sur la personne de sa femme et de son domestique. La Cour de cassation rejeta son pourvoi, malgré un mémoire de Balzac, qui l'avait connu à Paris, quelques années auparavant, se mêlant de littérature, critique théâtral au journal *le Voleur*. Il fut exécuté, le 28 octobre 1839, à Bourg.

Quand tout cela sera fini, si je n'ai pas une fièvre cérébrale, je serai sur la route de Berlin, pour me distraire, et j'irai jusqu'à Dresde. On ne va pas jusqu'à *la Vierge* de Dresde sans aller jusqu'à *la Sainte* de Wierzchownia.

2 novembre.

J'ai eu d'effroyables tourments dont il m'est impossible de vous écrire un seul mot; ce serait souffrir deux fois. J'ai été sur le point de manquer de pain, de bougie, de papier. J'ai été traqué comme un lièvre et mieux qu'un lièvre par les huissiers. Je suis, seul et abandonné, aux Jardies...

Je travaille si vite que je ne puis plus vous parler de ce que je fais. Vous ne connaîtrez que fort tard une petite perle, la *Princesse parisienne*, qui est la Maufrigneuse à trente-six ans. Vous n'avez pas encore reçu, je le vois, le *Grand Homme de province à Paris*, qui n'est pas seulement un livre mais une grande action, courageuse surtout. Les hurlements de la presse durent encore.

Enfin, épuisé par tant de luttes, je vais me livrer à cette délicieuse composition de *Sœur Marie-des-Anges*, l'amour *humain* conduisant à l'amour *divin*.

Pierrette est une de ces délicieuses fleurs de mélancolie qui sont vouées par avance au succès. Comme cela est à Anna, je ne veux rien vous en dire; il faut vous laisser le plaisir de la surprise.

Décembre.

Vous me voyez stupéfait. Je trouve cette lettre, que je joins à celle-ci. Je la croyais partie et, dans mes tourmentes, elle est restée sous le papier blanc de *Pierrette*. En achevant *Pierrette* et en nettoyant mon bureau, je trouve la lettre que je croyais entre vos mains. Je m'explique pourquoi vous ne m'écrivez plus : vous me croyez mort et enterré, que sais-je?

J'ai éprouvé hier un grand affront littéraire. *Pierrette* a été refusée par *le Siècle*, et je puis dire que c'est une perle suée au milieu de mes douleurs, car je suis tout souffrance. Il n'y a rien d'étonnant à ce que je croie vous avoir envoyé une lettre et que je l'aie gardée sur mon bureau. J'oublie de vivre.

Je me suis présenté à l'Académie (trente-neuf visites à faire!) et aujourd'hui je me retire devant Victor Hugo, dont

je vous envoie l'autographe à ce sujet[1]. Je travaille dix-huit heures et j'en dors six ; je mange en travaillant et je ne crois pas que je cesse de travailler même en dormant, car il y a des difficultés littéraires que je remets à décider après mon réveil, et je les trouve résolues quand je m'éveille : ainsi, mon cerveau travaille quand je dors.

Il y a eu treize épreuves successives de *Pierrette* : c'est-à-dire que cela a été fait treize fois. J'avais fait dix-sept fois *César Birotteau*. Mais, comme j'ai fait *Pierrette* en dix jours, jugez quel travail, et je n'ai pas que cela sur les bras. Je suis passé à l'état de machine à vapeur, mais une machine qui malheureusement a un cœur, qui souffre, qui sent sur une circonférence immense et que tout afflige, que tout blesse, que tout affecte et à qui ne manque aucune douleur. Il n'y a même plus de consolation pour moi ; ce calice amer est épuisé. Je ne crois plus guère à un avenir heureux, et je vais, poussé par la main vigoureuse du devoir. Je vous tends une main affligée et douloureuse à travers la distance, et je souhaite que vous ayez toujours cette bonne et paisible vie tranquille dans laquelle quelquefois ma pensée va se reposer, sans que vous le sachiez. Oui, il est des heures où pliant sous le faix, je me figure que j'arrive et que, pendant quelques semaines, je vis sans soucis dans cette oasis d'Ukraine, sinon sans chagrins.

VII

A MADAME HANSKA, A WIERZCHOWNIA (UKRAINE)

Paris, février 1840.

Ah ! je vous trouve enfin excessivement petite, et cela me fait voir que vous êtes de ce monde ! Ah ! vous ne m'écriviez

1. Voici cette lettre : *Confidentielle.*

« Puisque vous désirez l'apprendre par moi, je m'empresse de vous faire savoir que, depuis l'autre soir, les choses ont tourné de la façon la plus honorable et que ma candidature en résulte tout naturellement. Je me présente donc, mais, par grâce, croyez-moi, ne vous retirez pas. Vous savez ce que je vous ai dit à ce sujet. Mille bonnes amitiés. « VICTOR HUGO. »

plus parce que mes lettres étaient rares ! Eh bien, elles étaient rares parce que je n'ai pas toujours eu l'argent pour les affranchir, et que je ne voulais pas vous le dire. Oui, ma détresse a été jusque-là, et au delà. C'est bien horrible et bien triste, mais c'est vrai, comme l'Ukraine où vous êtes. Oui, j'ai eu des jours où j'ai fièrement mangé un petit pain sur les boulevards. Enfin, j'ai eu les plus grandes souffrances : amour-propre, orgueil, espoir, avenir, tout a été attaqué. Je vais, je l'espère, surmonter tout cela. Je n'avais pas deux liards, et je gagnais pour ces atroces Lecou et Delloye soixante-dix mille francs dans l'année. L'affaire Peytel me coûte dix mille francs, et l'on disait que j'avais reçu cinquante mille francs ! Cette affaire et ma chute, qui m'a retenu, comme vous savez, quarante-cinq jours au lit, ont retardé mes affaires de plus de trente mille francs.

Non, je n'étais pas *heureux* en faisant *Béatrix*; vous l'auriez su. Oui, Sarah est madame de Visconti[1], oui, mademoiselle des Touches est George Sand; oui, Béatrix est trop bien madame d'Agoult. George Sand en est au comble de la joie; elle prend là une petite vengeance sur son amie. Sauf quelques variantes, *l'histoire est vraie*.

Ah ! je vous en prie, ne faites pas de comparaisons entre vous et madame de B... ! Elle était d'une bonté infinie et d'un dévouement absolu; elle a été ce qu'elle a été. Vous êtes entière de votre côté, comme elle du sien. On ne compare jamais deux grandes choses. Elles sont ce qu'elles sont.

Pierrette a paru dans *le Siècle*. Le manuscrit est relié pour Anna. L'*envoi* a paru ; je vous le joins ici. Amis et ennemis ont proclamé ce petit livre un chef-d'œuvre, et je serais heureux qu'ils ne se trompassent pas. Vous le lirez bientôt; on l'imprime en livre. On a mis cela à côté de *la Recherche de l'Absolu*. Je le veux bien. Moi, je le voudrais à côté d'Anna.

Vous avez bien deviné l'affaire de ce pauvre garçon[2] ; il y a des fatalités dans la vie. Oh ! les circonstances étaient plus qu'atténuantes, mais impossibles à prouver. Il y a des noblesses que les hommes ne voudront jamais croire. Enfin, c'est

1. En tête de *Béatrix*, on lit une dédicace « à Sarah » : sous ce nom, Balzac voulait honorer la comtesse Émile Guidoboni-Visconti.

2. Peytel.

fini. Je vous ferai lire quelque jour ce qu'il m'a écrit avant d'aller à l'échafaud. Je puis apporter cela aux pieds de Dieu, et bien des fautes me seront remises. Il a été martyr de son honneur. Ce qu'on applaudit dans Calderon, Shakspeare et Lope de Vega, on l'a guillotiné à Bourg!

Moi, qui veux me marier, qui le souhaite et qui ne me marierai peut-être pas, car je veux me marier... enfin, vous savez! Mais ce que vous ne savez pas, le voici : par avance, j'ai la bienveillance la plus absolue, et la volonté de laisser l'être avec lequel j'aurai à cheminer dans la vie heureux comme il voudra l'être, de ne jamais le choquer, et de n'être sévère que sur un point, le respect des convenances sociales. L'amour est une fleur dont la graine est apportée par le vent et qui fleurit où elle se pose. Il est aussi ridicule d'en vouloir à une femme de ce qu'elle ne nous aime pas, que d'en vouloir au sort de ne pas nous avoir fait des cheveux noirs quand nous les avons rouges. A défaut de l'amour, il y a l'amitié; l'amitié est le secret de la vie conjugale. On peut souffrir de ne pas être aimé, mais on ne doit pas le laisser voir; c'est perdre la moitié de la fortune qui nous reste, de désespoir d'avoir perdu la première.

Cette femme louchait, elle était disgracieuse, elle était d'un caractère horrible, et cet homme s'est entêté à la vouloir; il a perdu la tête une première fois en voyant qu'un être inférieur lui était préféré, et il l'a perdue une seconde, pour l'avoir perdue une première, en se vengeant. La femme était au-dessous de la vengeance. Je n'en voudrais pas trop à une femme d'aimer un roi. Mais si elle aime Ruy Blas, c'est un vice qui la met là où elle descend; elle n'existe plus, elle ne vaut pas un coup de pistolet! En voilà bien assez.

On monte *Vautrin* à force; j'ai une répétition tous les jours. Quand vous tiendrez cette lettre, cette grande question sera décidée. Hélas! il est presque sûr qu'on représentera *Vautrin* dans la soirée où vous la tiendrez, car ce sera entre le 28 février et le 5 mars. C'est toute une fortune d'argent et une fortune littéraire jouée dans une soirée. Frédérick Lemaître répond du succès. Harel, le directeur, y croit! Moi, j'en ai désespéré, il y a dix jours; je trouvais ma pièce stupide et j'avais raison. Je l'ai recommencée en entier et je la trouve

passable. Mais ce sera toujours une méchante pièce. J'ai cédé au désir de jeter sur la scène un personnage romanesque et j'ai eu tort.

Certainement, je veux bien la vue de Wierzchownia.

10 février.

J'ai surmonté bien des misères, et, si j'ai un succès, elles sont entièrement terminées. Jugez quelles seront mes angoisses pendant la soirée où *Vautrin* sera représenté. Dans cinq heures de temps, il sera décidé si je paie ou si je ne paie pas mes dettes. Or, je suis accablé de ce fardeau depuis quinze ans, il gêne l'expansion de ma vie, il ôte à mon cœur son allure, il étouffe ma pensée, il salit mon existence, il embarrasse mes mouvements, il arrête mes inspirations, il pèse sur ma conscience, il empêche tout; il a enrayé ma course, il m'a brisé le dos, il m'a vieilli. Mon Dieu! ai-je payé assez cher ma place au soleil! Tout cet avenir calme, cette tranquillité dont j'ai tant besoin, tout cela joué dans quelques heures et livré aux caprices parisiens, comme ça l'est, en ce moment, à la censure!

Oh! comme il me faut le repos! Voici que j'ai quarante ans! Quarante ans de souffrances, car le bonheur que j'ai goûté de 1823 à 1833, auprès d'un ange, était le contrepoids d'une misère égale, et il a fallu ma force pour résister à une joie aussi infinie que la douleur. Encore, comment la mort a-t-elle terminé cela? Et quelle mort!... Je soupire après la terre promise d'un doux mariage, fatigué que je suis de piétiner dans ce désert sans eau, plein de soleil et de Bédouins! Dans dix ans qui pourrait, grand Dieu, vouloir de moi!

Eh bien, voici Dumas qui a épousé Ida! Je n'ose croire aux motifs de ce mariage. Il n'y a pas affection: il en a horreur et l'a prouvé vingt fois. Elle n'a pas la sublime excuse du talent: elle est exécrable actrice. Elle méprise Dumas! Il ne l'épouse pas pour la posséder. On s'y perd. On dit qu'il l'épouse pour pouvoir recouvrer ce qu'il avait mis sous son nom, menacé par elle d'être renvoyé et de tout perdre. Mais, livrer son nom à une pareille femme pour ravoir des meubles!... C'est brûler sa maison pour cuire

un œuf. L'épouser pour pouvoir la quitter, c'est encore quelque chose de plus odieux... L'amour, le saint amour, fait tout excuser. Aimer Fanny Elssler à soixante ans, comme Gentz, aimer à dix-sept ans une femme de quarante ans, épouser Juliette, en faire une idole, comme fait Hugo, épouser, comme Pierre le Grand, une vivandière, l'amour justifie tout. Mais de telles infamies, ça me fait mal au cœur d'y penser ; j'en suis chagrin pour la littérature, car il est convenu que Dumas en fait partie ; et il a un nom, immérité, mais il a un nom.

Aller vous voir est un désir constant chez moi ; mais il faut pour cela ne laisser derrière soi ni billets à payer, ni affaires, ni dettes, ni soucis d'argent, et cela représente au moins soixante mille francs, et *Vautrin* peut les donner en quatre mois !

Vous ne sauriez imaginer à quelles privations me condamnent mes travaux. Il n'y a rien de possible dans une vie occupée comme la mienne, et quand on se couche à six heures du soir pour se lever à minuit. Mon régime, mes écrasantes occupations, tout s'oppose à ce que j'aie la moindre douceur. Personne ne peut venir trouver un ouvrier qui reste comme moi quinze heures par jour à travailler, et je ne puis accomplir aucun devoir de société. Je vois madame de Visconti une fois par quinzaine, et c'est vraiment un chagrin pour moi, car elle et ma sœur sont mes seules âmes compatissantes. Ma sœur est à Paris, madame de Visconti est à Versailles, et je ne les vois presque point. Peut-on appeler cela vivre ! Vous êtes dans un désert, au bout de l'Europe ; je ne connais pas d'autres femmes dans le monde et j'ai l'honneur de vous affirmer qu'il n'y a personne qui me croie accablé de cœurs féminins, tous à mes ordres, et que je suis dans la femme comme un cheval dans sa litière. Quelle sauvage plaisanterie ! Mon Dieu, combien le monde est stupide ! Il y a là dedans une raillerie d'une amertume si dévorante, qu'il y a des heures où, pensant à ma vie, je reste, les larmes aux yeux, regardant mes tisons, la tête penchée et le cœur brisé, car à nul plus qu'à moi n'allait mieux le bonheur de tous les soirs et de tous les matins. J'ai dans l'âme et dans le caractère une égalité qui rendrait une femme heureuse ;

je me sens une tendresse infinie, inépuisable, hélas! sans emploi. Toujours rêver, toujours attendre, voir se passer les beaux jours, se voir arracher, cheveu à cheveu, la jeunesse, ne rien presser entre ses bras et se voir accusé d'être un don Juan! Quel gros et vide don Juan! Il y a des instants où j'envie ma pauvre sœur Laurence, depuis quinze ans couchée dans son cercueil humide de mes larmes!

VIII

A MADAME HANSKA, A WIERZCHOWNIA (UKRAINE)

Paris, mars. — Les Jardies, 10 mai 1840.
Mars.

Je suis au lit, chez ma sœur, malade depuis le surlendemain de la première représentation de *Vautrin*. Je me suis levé aujourd'hui pour la première fois depuis dix jours. J'ai été très bien soigné chez ma sœur. Ma maladie, qui maintenant est à peu près terminée, était une atteinte de névralgie cérébrale causée par un coup d'air reçu sur le chemin de fer, et qui, dans les circonstances morales où je me trouvais, devait me donner et la fièvre horrible que j'ai eue et les atroces douleurs de la névralgie.

Vous savez sans doute, à l'heure qu'il est, que *Vautrin* a eu le malheur d'être défendu par Louis-Philippe, qui y a vu une caricature de sa personne au quatrième acte, où Frédérick Lemaître faisait le personnage d'un envoyé du Mexique. Ainsi, je n'ai à vous parler que d'une représentation. Le malheur du directeur de la Porte-Saint-Martin était tel qu'il avait été forcé de louer à des étrangers inconnus une bonne partie de la salle. L'autre partie appartenait à mes ennemis, aux journalistes; et le tiers environ à des amis à moi, à ceux des acteurs et du directeur. Je me suis attendu à quelque vive opposition; mais, malgré les efforts les plus hostiles, nous avons obtenu un grand succès d'argent. C'était tout ce que je voulais pour le théâtre et pour moi, lorsque la défense est venue. Me voici donc, le dimanche, à la tête de soixante

mille francs ; le lundi, plus rien, Victor Hugo m'a accompagné chez le ministre et nous avons acquis la certitude que le ministère n'était pour rien dans l'interdiction, Louis-Philippe tout ; dans cette circonstance, soit pendant la représentation, soit au ministère, en tout la conduite de Hugo a été celle d'un véritable ami, courageux, dévoué, et, quand il m'a su malade, il m'est venu voir. J'ai été bien servi aussi par George Sand et par madame de Girardin. Frédérick a été sublime. Mais l'affaire de la ressemblance avec Louis-Philippe était peut-être une chose montée contre Harel, le directeur de la Porte-Saint-Martin, dont il voulait la chute, pour avoir sa direction. Ceci est encore un mystère pour moi.

Maintenant, voici ce qui a eu lieu. Le journalisme a été infâme ; ils ont dit que la pièce était d'une immoralité révoltante. Je ne vous dis qu'une seule chose : vous la lirez ! Elle peut n'être pas très bonne, mais elle est éminemment morale. Là-dessus, le ministère, pour cacher la fureur quasi royale, a prétexté l'immoralité, ce qui est atroce et lâche. Aussi croyez bien à une chose, c'est à des attaques terribles de ma part sur ce trône chancelant. Je serai l'émule et le rude assistant de M. de Cormenin, et vous verrez les effets de ce passage de mon pied de paix au pied de guerre avant peu. Je n'aurai ni trêve ni relâche que je n'aie enfoncé des...

Mai.

Rien ne peint mieux ma vie que cette interruption. A six semaines de distance, il faut achever une phrase laissée sur mon bureau sans qu'il m'ait été possible d'y songer. La phrase est : « ...griffes d'acier au cœur ! » Je reprends ma narration.

On est venu m'offrir des indemnités, cinq mille francs pour commencer. J'ai rougi jusque dans les cheveux, et j'ai répondu que je n'acceptais pas d'aumône ; que j'avais gagné deux cent mille francs de dettes à faire douze ou quinze chefs-d'œuvre, qui étaient quelque chose dans la somme de gloire de la France au XIXe siècle ; que j'avais été trois mois à ne faire que répéter *Vautrin*, et que, pendant ces trois mois, j'eusse gagné vingt-cinq mille francs ; que

j'avais après moi une meute de créanciers, mais, que du moment où je ne les satisfaisais pas tous, il m'était très indifférent d'être traqué par cinquante ou par cent, que la dose de courage pour résister était la même.

Le directeur des Beaux-Arts, Cavé, est sorti, m'a-t-il dit, pénétré d'estime et d'admiration. « Voilà, m'a-t-il dit, la première fois que je suis refusé. — Tant pis ! » ai-je répondu.

Depuis que je vous ai écrit les deux pages qui précèdent, jusqu'aujourd'hui, ma vie n'a été que celle d'un cerf aux abois. J'ai été et venu dans Paris, aidé par quelques amis. Enfin, sans sou ni maille, je vais recommencer le combat. Frédérick va racoler quelques acteurs; j'ai obtenu de pouvoir donner une nouvelle pièce en cinq actes sur un des théâtres fermés, et, d'ici à six semaines, nous reparaîtrons et nous verrons.

Aux Jardies, 10 mai.

Chacun m'a abordé à Paris en me disant qu'on admirait mon courage autant et même plus que le reste. On me croyait abattu, perdu sous le désastre, et, en sachant que j'allais livrer une nouvelle bataille, les amis et les ennemis ont été également surpris.

Frédérick Lemaître a repoussé mon drame de *Richard-Cœur-d'éponge* en disant que la *paternité* était un sentiment égoïste qui avait peu de chances pour un succès auprès des masses. Il n'a pas été d'ailleurs content du dénouement, et comme il faut ne lui donner à jouer que ce qu'il aime à jouer, il a bien été de nécessité de chercher une autre pièce. Elle est enfin trouvée, et je vous écris au milieu des travaux que nécessite *Mercadet*. *Mercadet* est le combat d'un homme contre ses créanciers, les ruses dont il se sert pour leur échapper. C'est exclusivement une comédie, et j'espère cette fois avoir un succès et satisfaire les exigences littéraires.

Outre cette comédie j'achève en ce moment *le Curé de Village*, un des ouvrages qui sont compris dans les *Scènes de la Vie de Campagne*, et qui n'en sera pas l'un des moindres. Il faut bien des travaux pour ajouter un livre au *Lys dans la Vallée* et au *Médecin de Campagne*. Cependant, j'espère que *le Curé* surpassera ces deux œuvres, et vous en conviendrez vous-même, car *le Curé de Village* est l'application du repen-

tir catholique à la civilisation, comme *le Médecin de Campagne* est l'application de la philanthropie, et le premier est bien plus poétique et plus grand. L'un est homme, l'autre est Dieu !

J'aurais bien besoin aujourd'hui de voir mes plaies pansées et guéries, de pouvoir vivre, sans soucis, aux Jardies, et de passer doucement mes jours entre le travail et une femme. Mais il paraît que l'histoire de tous les hommes ne sera jamais qu'un roman pour moi.

Je vous quitte pour *Mercadet*.

15 mai.

Voici la veille de ma fête catholique, et, dans quatre jours, mon jour de naissance. Je n'ai jamais pu, depuis que j'existe, voir une fête dans ces deux jours ; *jamais personne ne me les a souhaitées*, excepté, une fois, madame de C... ; la première année de notre connaissance, elle m'envoya le plus magnifique bouquet que j'aie jamais vu. Aussi suis-je toujours triste ces jours-là. Ma mère songe peu à moi. Je suis si occupé que j'ai dit à ma sœur de ne jamais nous souhaiter nos fêtes, et jamais je n'ai eu personne qui me fêtât. Je ne compte pas madame de B..., car c'était fête tous les jours. D'ailleurs, de 1822 à 1832, ma vie a été une exception. Puis, Dieu sait qu'elle a été ramassée en peu de jours ! Le hasard agit envers moi comme avec ces animaux fantastiques du désert qui n'ont que quelques joies très rares dans toute leur vie, et qui meurent quelquefois sans se perpétuer. C'est comme cela que les licornes se sont perdues, et c'est pourquoi le sublime peintre de *la Chasteté*, Pontormo, a mis une licorne auprès de sa belle figure emblématique. Cependant je vous avoue à l'oreille que je préfère de beaucoup le bonheur à la gloire, que je vendrais toutes mes œuvres pour être heureux, comme je vois certains sots être heureux.

IX

A MADAME HANSKA, A WIERZCHOWNIA (UKRAINE)

Aux Jardies, 3 juillet.

Je suis au bout de ma résignation. Je crois que je quitterai la France et que j'irai porter mes os au Brésil, dans

une entreprise folle et que je choisis à cause de sa folie. Je ne veux plus supporter l'existence que je mène ; assez de travaux inutiles. Je vais brûler toutes mes lettres, tous mes papiers, ne laisser que mes meubles, les Jardies, et je partirai après avoir confié les petites choses auxquelles je tiens à l'amitié de ma sœur. Elle sera le dragon le plus fidèle de ces trésors. Je donnerai ma procuration à quelqu'un, je laisserai mes œuvres à exploiter, et j'irai chercher la fortune qui me manque; ou je reviendrai riche, ou personne ne pourra savoir ce que je serai devenu. C'est un projet excessivement arrêté qui sera mis à exécution cet hiver, avec ténacité, sans rémission. Mon travail ne paiera pas ma dette. Il faut aviser à autre chose. Je n'ai plus que dix années de véritable énergie, et, si je n'en profite pas, je suis un homme perdu. Il n'y a que vous au monde qui serez instruite de ceci. Certaines circonstances peuvent précipiter mon départ. Cependant, quelque rapide que puisse être ce terrible projet, vous recevrez toujours mes adieux. Une lettre, timbrée du Havre ou de Bordeaux, vous dira tout.

Vous me demandez des détails sur Victor Hugo. Victor Hugo est un homme excessivement spirituel; il a autant d'esprit que de poésie. Il a la plus ravissante conversation, un peu à la Humboldt, mais supérieure, et admettant un peu plus le dialogue. Il est plein d'idées bourgeoises. Il exècre Racine : il le traite d'homme secondaire. Il est fou à cet endroit. Il a quitté sa femme pour Juliette, et il en donne des raisons d'une insigne fourberie. (Il faisait trop d'enfants à sa femme. Remarquez qu'il n'en fait pas à Juliette.) En somme, il y a plus de bon que de mauvais chez lui. Quoique les bonnes choses soient une continuation de l'orgueil, quoique tout soit profondément calculé chez lui, c'est un homme aimable, outre le grand poète qu'il est. Il a beaucoup perdu de ses qualités, de sa force, de sa valeur, par la vie qu'il a menée. Il a considérablement aimé.

Août.

J'ai tenté un dernier effort : j'ai fait à moi seul la *Revue parisienne*, comme Karr a fait *les Guêpes*. Le premier volume a paru. J'ajourne encore l'exécution de mon projet sur le Bré-

sil. On aime tant la France! Je vais résister. Je vais entreprendre les *Scènes de la Vie militaire*. Je commencerai par Montenotte, et j'irai, sans doute, en septembre ou octobre, vers Nice, Albenga et Savone, pour examiner les lieux où se sont faites ces belles manœuvres.

Cette lettre est restée deux mois dans ma table. J'ai été empêché par tant d'affaires! Mais, enfin, elle va partir, vous portant les témoignages d'une affection toujours au lendemain de notre rencontre sur le *Crèt*, et vieille de huit années.

Allons, mille tendresses et mille encore. Me voilà faisant de la politique, et me posant comme ami des Russes. Que Dieu vous bénisse! L'alliance russe est dans mes idées. Je hais les Anglais.

X

A MADAME HANSKA, A WIERZSCHOWNIA (UKRAINE)

Passy, 15 décembre 1840.

J'ai enfin pu aller chez Rougemont et Löwenberg retirer le paysage de Wierzchownia. J'ai rapporté moi-même cette caisse faite avec des bois du nord et qui, en se brisant, ont exhalé des parfums délicieux, ravissants, qui m'ont donné comme une nostalgie. Si vous vous chauffez avec ces bois-là, c'est une volupté que de tisonner; c'est plus qu'un plaisir. Le paysage a souffert: ainsi les voyages, s'ils forment la jeunesse, nuisent aux tableaux. Mais, chère des chères, la toile est immense; nous n'avons pas d'espaces si grands dans nos trous d'alvéole, qu'on appelle à Paris des appartements. Je mettrai l'original aux Jardies, si je les conserve, et je vais en faire faire une réduction par mon cher Borget, — qui est revenu de Chine ces jours-ci, et qui travaille pour le Salon de cette année, — afin de la mettre sous mes yeux dans mon cabinet. J'ai eu bien du plaisir à contempler cette toile; mais vous ne m'aviez pas dit que vous eussiez une rivière devant votre pelouse, ni que vous eussiez un Louvre. Tout cela me semble bien joli, bien beau, bien frais; les fabriques sont

élégantes et nous ne sommes pas mieux ici. Quelle mélancolie à l'arrière-plan ! Comme on devine les steppes et ce pays sans une éminence ! Vous avez bien fait, c'est une bonne action que de m'avoir envoyé la peinture de votre habitation ; mais je voudrais aussi une vue de Paulowska.

Chère, cela n'a pas diminué l'envie que j'ai d'aller vous voir, et que je mettrai à exécution. Je travaille nuit et jour pour arranger ici mes affaires et me faire la bourse du voyage. Vous me verrez, par un beau jour, débarquer par ce pont si gentil.

Le Curé de Village paraît dans quelques jours. Les *Mémoires de deux jeunes mariées* s'achèvent. Mon avoué, un homme d'un admirable caractère, maintient ma dette par la procédure. Je donnerai deux pièces de théâtre et une foule d'articles. Je laisserai mes épreuves à corriger à des amis en partant, car j'aurai bien une dizaine de volumes de réimpressions pendant que je voyagerai.

Je viendrai à vous peut-être académicien, mais certainement avec la satisfaction d'avoir publié *le Curé de Village*, qui est une des pierres du fronton de mon édifice. J'emporterai de l'ouvrage avec moi. Je voudrais bien savoir à qui m'adresser pour n'éprouver aucun désagrément à la frontière pour mes manuscrits. Croyez-vous qu'il faille écrire à Saint-Pétersbourg, ou que quelques mots de Pahlen, votre ambassadeur, suffisent ? Je voudrais bien avoir un renseignement là-dessus, parce qu'alors je vous apporterais vos manuscrits.

Hier, 15, cent mille personnes dans les Champs-Élysées. Chose qui ferait croire à des intentions dans les effets naturels, au moment où le corps de Napoléon est entré aux Invalides, il s'est formé (le 15 décembre), un arc-en-ciel au-dessus des Invalides. Victor Hugo a fait un poème sublime, une ode sur le retour de l'Empereur. Depuis le Havre jusqu'au Pecq, toutes les rives de la Seine étaient noires de monde et toutes ces populations se sont agenouillées quand le bateau passait. C'est plus grand que les triomphes romains. Il est reconnaissable dans son tombeau : la chair est blanche ; la main est parlante. Il est l'homme des prestiges jusqu'au bout ; Paris, la ville des miracles. En cinq jours, on a fait cent vingt statues, dont sept ou huit superbes, cent colonnes triomphales,

des urnes de vingt pieds de haut et des tribunes pour cent mille personnes. Les Invalides étaient tendus en velours violet parsemé d'abeilles. Mon tapissier me disait ce mot pour expliquer la chose : « Monsieur, dans ces cas-là, tout le monde est tapissier ! »

XI

A MADAME HANSKA, A WIERZCHOWNIA (UKRAINE)

Passy, mars 1841.

Chère comtesse,

Je travaille immensément et j'ai à peine le temps de vous écrire. J'ai fait le mois dernier un roman, intitulé : *Une Ténébreuse Affaire*, dans le journal *le Commerce*, et un commencement de livre, intitulé : *les Deux Frères*, dans *la Presse*. J'ai *les Lecamus*, dans *le Siècle*, une étude sur Catherine de Médicis, dans le genre du *Secret des Ruggieri*. Je fais en ce moment un roman pour *le Messager*, et j'achève, pour mon libraire, *les Mémoires de deux jeunes mariées*. C'est bien de l'ouvrage, tout cela ! Sans compter de petites bêtises, comme *les Peines de cœur d'une chatte anglaise*, une *Note* à la Chambre des députés sur la propriété littéraire, etc. Enfin, pour conquérir un moment de liberté, je travaille comme un misérable, et je regarde cette terre promise : le balcon, l'angle de la maison et le cabinet de travail !

Je suis bien chagrin de savoir qu'il se passera des mois avant que vous ayez *le Curé de Village*, car c'est un de ces livres que je voudrais vous lire moi-même aussitôt qu'ils sont finis. Il en part un exemplaire pour Henri de France, avec ces mots : « Hommage d'un sujet fidèle. » Et vous verrez les quelques lignes en faveur de Charles X qui empêchent que ce livre n'ait le prix Montyon.

On me dit qu'il y a ici un de vos cousins ; mais il ne me cherche pas plus que ne l'a fait votre frère. George Sand, chez qui je vais assez souvent, lui aurait bien dit où me trouver. Ce cousin me paraît très gobe-mouche, et gobe une foule de sottises sur moi, à en juger par ce qu'on m'a dit de

lui. Avouez, chère, que votre frère a joué, de bonne volonté, de malheur, car George Sand et moi sommes restés assez amis, et je la vois toujours une fois environ par mois. Je mène une vie très retirée à cause de mes travaux, mais je ne suis pas introuvable pour mes amis.

15 mars.

Je reviens de chez George Sand, qui n'a jamais vu ni connu de comte Adam Rzewuski. Je l'ai remuée et interrogée avec la plus grande ténacité, et, comme elle a depuis trois ans Chopin, le pianiste, pour ami, vous comprenez que l'illustre Polonais, qui se souvient de Léonce et de son frère[1], aurait su ce que c'était que votre cher Adam. D'ailleurs, Grzymala, l'amoureux de la Z..., et Gurowski, et tous les Polonais dont elle est farcie, sauraient qu'Adam est Adam Rzewuski. N'ayez pas l'air de savoir ceci, car vous savez que les hommes sont terribles sur l'affaire d'amour-propre, et vous m'en feriez un ennemi. George Sand n'est pas sortie, l'année dernière, de Paris. Elle demeure rue Pigalle, 16, au fond d'un jardin, au-dessus des remises et des écuries d'une maison qui est sur la rue. Elle a une salle à manger où les meubles sont en bois de chêne sculpté. Son petit salon est couleur café au lait et le salon où elle reçoit est plein de vases chinois superbes, pleins de fleurs. Il y a toujours une jardinière pleine de fleurs ; le meuble est vert ; il y a un dressoir plein de curiosités, des tableaux de Delacroix, son portrait par Calamatta. Interrogez votre frère et sachez s'il a vu ces choses-là, qui sont frappantes et qu'il est impossible de ne pas voir. Le piano est magnifique et droit, carré, en palissandre. D'ailleurs, Chopin y est toujours. *Elle ne fume que des* CIGARETTES, et pas autre chose. Elle ne se lève qu'à quatre heures : à quatre heures, Chopin a fini de donner ses leçons. On monte chez elle par un escalier dit *de meunier*, droit et raide. Sa chambre à coucher est brune ; son lit est deux matelas par terre, à la turque. *Ecco, contessa !* Elle a de jolies petites, petites mains d'enfant. Enfin, le portrait de l'amoureux de la Z..., en castellan de Pologne, est dans la

1. Les comtes Léonce et Witold Rzewuski, cousins germains de madame Hanska.

salle à manger, fait jusqu'au genou, et rien ne frappe davantage un étranger. Si votre frère se tire de là, vous saurez la vérité. Mais laissez-vous attraper. — Oh ! les voyageurs !

Allons, adieu, chère. A bientôt. Je partirai vraisemblablement pour l'Allemagne en mai, et j'espère qu'après tant de travaux j'ai bien gagné de vous voir et de venir vous dire : *sempre medesimo*[1].

XII

A MADAME HANSKA, A WIERZCHOWNIA (UKRAINE)

Passy, 1er juin 1841.

Cette nuit, chère comtesse, je vous ai vue en rêve, de la manière la plus exacte, la plus formelle, et je recommence la fable des *Deux Amis;* je vous écris aussitôt. Je suis tout effrayé de vous avoir vue aussi distinctement; puis, je me suis réveillé, réendormi, et j'ai lu alors une bonne longue lettre de vous.

Cela venait-il de ce que j'ai parlé de vous avec une Russe, la veille, chez la fille du feu prince Koslowski, une demoiselle Crewuzki, qui était à Vienne quand nous y étions, et qui essayait de me prouver que vous n'étiez pas belle (elle est affreuse, elle)? Ou bien, est-ce qu'il y a de vous, en route, une lettre pour moi? La même chose arrivait à madame de B... toutes les fois que je lui écrivais ; elle rêvait de la lettre. Cette idée m'a attendri là, devant mon bureau, avant de vous écrire !

Hélas ! chère, plus de voyage, d'ici à l'année prochaine au moins ! Et j'ai eu tant d'événements que je ne sais si je pourrai vous les raconter tous. Je reprends.

Quand je vous écrivais : « Je viens », je doutais de la possibilité de vivre en France dans les horribles luttes qui consument ma vie, et j'avais l'idée d'aller de chez vous à Saint-Pétersbourg, en renonçant à la France. Mais un dernier effort m'a tiré des griffes du libraire à qui je devais cent mille francs ! En travaillant nuit et jour, et en m'engageant encore pour

1. « Toujours même. »

six mois à des travaux d'Hercule littéraire, j'ai payé ces cent mille francs.

Je n'en dois plus que cent cinquante mille, et quoique l'âge s'avance pour moi, que le travail devienne chaque jour plus pénible, j'ai conçu l'espérance de finir cette horrible dette d'ici à dix-huit mois, surtout en me mettant dans la situation où mon avoué veut que je sois pour n'être pas poursuivi et ne plus payer de frais. Les Jardies vont être vendus et achetés par un prête-nom à moi avec mes fonds, et, quand je ne devrai plus rien, j'y rentrerai. D'un autre côté, ma mère s'est ruinée pour mon frère Henry, qui est aux colonies, et je l'ai avec moi. Enfin, j'ai presque la majorité pour mon élection à l'Académie. Tout cela m'a fait renoncer au projet d'aller en Russie, et j'ai signé un traité pour dix nouveaux volumes à faire cette année. J'ai des articles dus à *la Presse* et au *Siècle;* il faut encore les faire avant de voyager. Enfin, *cara*, j'ai signé un marché pour une édition complète de mes œuvres, qui vont être exploitées par une grande maison de librairie et publiées avec un grand luxe et un bas prix.

Toutes ces choses si grandes, si capitales, si importantes, se sont faites entre ma dernière lettre et celle-ci. Mais je n'ai pas travaillé, publié, et fait des affaires impunément.

D'abord, ne vous courroucez pas ; pendant deux mois, à la lettre, je n'ai pas eu le temps d'écrire ni de faire autre chose que ce que je faisais. Les Jardies étaient saisis, un créancier allait les faire vendre : il a fallu trouver cinquante mille francs en un mois, et je les ai trouvés ! Il fallait publier mes livres, mes articles, faire des affaires, et j'étais sans argent, mais sans argent exactement. Il pleuvait à torrents, et j'allais à pied, de Passy à mes affaires, trottant le jour et écrivant la nuit. *Primo :* je ne suis pas devenu fou. *Secondo :* je suis tombé malade. Il a fallu voyager. Dès que le résultat a été atteint, j'ai été pris d'une inflammation dans le sang, et le cerveau pouvait se prendre. Je suis allé en Touraine, en Bretagne, pendant quinze jours. Mais, à mon retour, M. Nacquart m'a condamné à un bain de trois heures par jour, à boire quatre pintes d'eau, à ne pas me nourrir, attendu que mon sang se coagulait. Je sors de ce traitement barbare, mais héroïque, le teint clair, rafraîchi, et prêt à de nouvelles luttes.

Voilà mon histoire en résumé, car, s'il fallait entrer dans les détails, il faudrait des volumes.

Chère, je n'ai pas reçu de vous le plus petit mot depuis votre numéro cinquante-sept, en date du 29 décembre! Oh! que cela est mal quand on est aimée comme vous l'êtes par moi, quand vous êtes seule dans ce cœur avec la misère et le travail, qui sont deux incorruptibles gardiens! Mais pourquoi m'abandonnez-vous ainsi, quand vous êtes mon unique pensée, le but et le lien de tant de travaux, quand, depuis que j'ai Wierzchownia en peinture, je n'ai rien trouvé dans les champs de la pensée qui n'ait été cherché sur les eaux de votre étang, sous vos fenêtres, dans vos rosiers et sur vos tapis de verdure? Oh! quelque remords n'a-t-il pas étreint votre cœur? Quelque pensée ne s'est-elle pas détachée, sous une forme brillante, de votre bougie, le soir, pour vous dire: on pense à vous?

Rien n'a-t-il plaidé pour le malheureux, pour le souffrant, pour le passeur de nuits, pour le faiseur d'articles et de livres, pour le prétendu poète, pour moi enfin, pour le voyageur de Neuchâtel, de Genève et de Vienne, qui ne se trouve pas en ce moment devant vous parce que le voyage coûte mille écus, pour parler l'affreux langage des affaires, et que mille écus et la librairie sont deux termes inconciliables?

Oui, six mois sans m'écrire! J'ai toujours des raisons valables pour mon silence, et vous n'en avez pas pour le vôtre; vous devez m'écrire trois fois, contre moi une, et c'est moi qui écris deux fois contre vous une! *Ingrato cuore!*

Mes excuses, les voici: j'ai publié *le Curé de Village* (œuvre encore incomplète); j'ai mis aux trois quarts les *Mémoires de deux jeunes mariées*, qui vont paraître dans un mois; j'ai publié *une Ténébreuse Affaire;* j'ai publié, dans *le Siècle*, *les Lecamus;* j'ai publié, dans *la Presse*, *les Deux Frères;* je suis en mesure de publier *les Paysans;* j'ai fait bien des travaux inutiles, pour vivre, que j'appelle inutiles parce qu'ils sont en dehors de mon œuvre, et qu'alors, si c'est de l'argent gagné, c'est du temps perdu. Enfin, d'ici à un mois, nous publions mon œuvre, sous le titre de: *la Comédie Humaine*, par livraisons, et il faudra que je corrige au moins trois fois cinq cents feuilles d'impression compacte!

Oh! chère, la femme aimée et un peu de pain dans un coin, la tranquillité, le travail modéré, voilà mon vœu. Je sais qu'il est énorme en un point, mais il est si modeste pour le reste! Pourquoi n'est-il pas exaucé? Dieu ne veut pas, mais je ne lui vois point de raisons valables.

Allons, chère, voici maintenant mes espérances et mon programme. Je vais faire un livre, pour le prix Montyon, qui payera le tiers de ma dette. Un autre tiers sera payé par le théâtre, et le reste par mon travail habituel. Vous viendrez aux eaux de Bade et je vous verrai, car s'absenter un mois, cela est possible, mais deux ou trois, non, dans les circonstances actuelles.

Ma sœur veut toujours me marier. Elle a, dans ses amies, une filleule de Louis-Philippe, la fille du fils de ce Bonnard qui a élevé le roi des Français. Je me suis mis si fort à rire, que ma sœur est restée sans parole. « Et d'abord, lui ai-je dit, je ne veux plus épouser qu'une femme de trente-six ans, voire même de quarante, attendu que j'ai quarante-deux ans. »

A propos de ça, j'ai attendu une lettre de vous pour le 16 mai, la Saint-Honoré, pour le 20, le jour de ma naissance, et j'ai eu des palpitations pour rien à l'heure de la poste. *Ingrato cuore!* Enfin, vous êtes aimée *quand même!*

Dans ces six mois, il y a eu des moments où je me suis figuré que vous arriviez.

Et Gurowski enlève une infante, et il l'épouse! Oh! qu'il vaut mieux être un sot comme Gurowski qu'un intrépide travailleur comme moi!

Si vous saviez ce que je donnerais pour avoir à moi un enfant! Non, il y a des moments où la crainte de me réveiller vieux, malade et incapable d'inspirer aucun sentiment (ce qui commence), me prend, et alors je deviens fou. Je vais me promener mélancoliquement dans des endroits déserts, maudissant la vie et notre exécrable pays, le seul où il soit possible néanmoins de vivre.

J'ai là, sous les yeux, votre dernière lettre, du 29 décembre, hélas!

Dieu me doit une bien grande récompense, et, parmi celles qu'il m'envoie, je compte les blanches bénédictions que vos belles mains m'envoyent avec les adieux de vos chères lettres.

XIII

A MADAME HANSKA, A WIERZCHOWNIA (UKRAINE)

Passy, Juin — 16 juillet 1841.
Juin.

Chère comtesse,

Je ne comprends rien à votre silence. Voici bien des jours que j'attends une réponse. Je vous ai déjà écrit deux fois depuis que j'ai reçu votre dernière lettre, et je suis en proie aux plus vives inquiétudes. Ces craintes et ces incertitudes me prennent au milieu de mes travaux ; je m'interromps pour me demander où vous êtes et ce que vous faites.

30 juin.

J'ai assisté à la réception de Hugo, où le poète a renié ses soldats, où il a renié la Branche aînée, où il a voulu justifier la Convention. Son discours a fait le plus profond chagrin à ses amis. Il a voulu caresser les partis, et ce qui peut se faire dans l'ombre et dans l'intimité ne va guère en public. Ce grand poète, ce sublime faiseur d'images, a reçu les étrivières, de qui? De Salvandy! L'assemblée était brillante, mais les deux orateurs ont été mauvais l'un et l'autre. Il y a surtout des louanges pour la France que j'ai trouvées ridicules. Que nos plumes soient les maîtresses du monde intelligent, je le veux bien ; mais que nous nous le disions à nous-mêmes et sans contradicteurs, chez nous, dans l'Académie, il y a mauvais goût, et cela m'a révolté.

Je suis bien tourmenté par les affaires. Je suis obligé d'attendre le dénouement de la principale combinaison de mon avoué, qui consiste à vendre les Jardies, et la vente a lieu le 15 juillet.

15 juillet.

Les Jardies ont été vendus ce matin dix-sept mille cinq cents francs, et m'en coûtent cent mille! Me voici donc sans maison, sans feu ni lieu. D'ici à quelques jours je me met-

trai à combler les obligations *de plume* que j'ai à remplir et qui n'exigent que six volumes à faire, et n'ayant plus ni maisons, ni mobiliers, n'ayant plus de poursuites à craindre, je pourrai voyager! Mais me voilà séparé de ce voyage par six volumes, et par toute la réimpression des livraisons de *la Comédie Humaine* qui paraîtraient pendant le voyage, et, si je suis quatre mois en route, cela fait deux volumes. Or, il en faudrait quatre pour bien faire. Il est peu croyable que je puisse faire six volumes, et quatre de réimpressions compactes à revoir, d'ici le 15 octobre; et cependant je vais tâcher.

Point de lettres de vous; cela m'inquiète au plus haut point. Je commence à me livrer aux plus absurdes idées. Enfin, je vais consulter une somnambule pour savoir si vous êtes malade. Il y a quelques jours, j'ai été me faire tirer les cartes par un très fameux sorcier. Je n'avais jamais vu de ces phénomènes, que je trouve excessivement singuliers. Ce sorcier m'a dit, d'après les combinaisons de ses cartes, des choses d'une incroyable justesse et des particularités sur mon existence passée, en m'expliquant les présomptions de l'avenir. Cet homme, sans aucune instruction et d'une extrême vulgarité, se sert d'expressions choisies dès qu'il est avec ses cartes. L'homme et les cartes est un tout autre homme que l'homme sans les cartes. Il m'a dit, lui qui ne me connaissait ni d'Ève ni d'Adam, à moi qui ne savais pas à deux heures que je le consulterais à trois, que ma vie jusqu'aujourd'hui n'avait été qu'une suite continue de luttes où j'avais toujours été victorieux. Enfin, il ne m'a pas dit si je serais bientôt marié, et c'était là ma *grande curiosité*.

16 juillet.

Dois-je faire partir cette lettre? ou attendre encore? Voici deux lettres de moi que vous laissez sans réponse, et celle-ci sera la troisième. Au milieu des travaux sous lesquels je plie sans rompre, c'est une continuelle inquiétude qui me chagrine.

Vous êtes bien courageuse si vous avez fait tout ce que vous me dites dans votre dernière lettre, et vous devez maintenant trouver que j'avais raison en vous parlant de la valeur

que doit avoir une femme dans sa maison, idée toute française d'ailleurs.

Je commence à m'ennuyer excessivement dans mes travaux continuels. Voici près de cinq ans que je n'ai cessé de travailler, et le sorcier qui m'a dit que j'allais bientôt avoir ma tranquillité devrait bien ne pas mentir.

Quoique j'aie eu bien des soucis à propos de mon frère, dont la détresse est devenue extrême aux Indes, je ne sais pas si je vous ai dit que j'ai pris avec moi, ici, ma mère, qui est une grande charge aussi, et qui me fait désirer bien vivement de me tirer d'affaire pour la caser dans un chez elle, car elle est d'une humeur inégale qui rendrait fou un homme qui ne serait pas déjà susceptible de l'être par la multiplicité de ses idées, de ses travaux et de ses ennuis.

Adieu, chère ; mille tendresses et mille souvenirs, à travers ces espaces que, tôt ou tard je vais franchir. Avec quel plaisir, il n'y a que moi qui le sache! Mais, de grâce, un mot, une lettre. Je l'attends avec une impatience que tant de retard a rendue un mal d'âme. Le sorcier ne m'a-t-il pas dit que, sous six semaines, je recevrais une lettre qui changerait toute ma vie, et, dans les cinq combinaisons qu'il a faites, cette nouvelle a toujours reparu[1] ! Je vous raconterai quelque jour cette séance, et je vous ferai bien rire.

Allons, adieu. Mille gracieusetés à tous ceux qui vous entourent. Je me perds en conjectures sur les causes de votre retard.

Adieu. *Sempre meddesimo.*

XIV

A MADAME HANSKA, A WIERZCHOWNIA (UKRAINE)

Paris, septembre 1841.

Chère comtesse,

Voici près de dix mois que je n'ai reçu de lettres de vous, et voici la cinquième lettre que je vous écris sans avoir eu de réponse. Je suis plus qu'inquiet, je ne sais que penser.

1. Balzac reçut en effet, non pas six semaines, mais quelques mois après cette séance de cartomancie, une lettre qui « changea toute sa vie » : elle lui annonçait la mort de M. Hanski.

Cette fois, j'ai quelques bonnes choses à vous apprendre. *Primo :* j'ai enfin acquité la dette qui écrasait ma vie et mes efforts. Les cent mille francs dus à ceux avec qui j'avais contracté le fatal traité de 1836 sont remboursés. *Secundo :* les Jardies sont vendus à un ami qui me les conservera. *Tertio :* personne ne peut plus me tourmenter; mes dettes sont arrêtées à un certain chiffre. Je ne dépense plus rien et, d'ici à dix-huit mois, je les aurai *toutes* payées, si je conserve ma force et ma santé. *Quarto :* trois maisons de librairie réunies, les Dubochet, Furne, Hetzel et Paulin, entreprennent la publication de tout mon ouvrage, à grand nombre avec des gravures, et à un excessif bon marché. *La Comédie Humaine* va enfin se dresser, belle, bien corrigée, et à peu près complète. Mes œuvres pourront s'acheter : car, en ce moment, personne ne sait où elles sont, et n'a l'argent de les acheter; elles coûteraient trois cents francs, tandis qu'elles ne coûteront pas quatre-vingts francs et seront bien imprimées. Ceci est une affaire qui, à elle seule, peut me payer mes dettes! Mais je n'y compte pas ; je ne compte que sur ma plume et les œuvres nouvelles.

J'ai, pendant cette année, écrit trente mille lignes aux journaux. Je vais, en 1842, en écrire quarante mille, et, si je puis en tirer trois francs la ligne, elles payeront mes dettes. J'ai, en outre, une comédie en cinq actes, pour le Théâtre-Français, sans compter *Mercadet*, qui est toujours sur la planche.

J'ai écrit cette année en tout seize volumes! Mais, dès le printemps, si ma pièce est jouée, j'irai en Allemagne et vers vous, car, d'ici là, vous m'aurez dit pourquoi vous m'avez mis en pénitence et sevré de mon pain!

J'ai eu tant d'affaires, — et par mes efforts pour établir la possibilité d'une liquidation, et pour mes affaires de librairie, — j'ai encore tant de choses à obtenir, que, tout en sentant qu'un voyage *était nécessaire*, je n'avais ni le temps ni l'argent pour le faire. Je ne pourrai voyager maintenant qu'après avoir préparé assez de volumes à publier dans mes œuvres complètes pour que cette opération ne souffre pas de mon absence.

J'ai à remplir les cadres ; il manque bien des choses dans les *Scènes de la Vie de province* et *parisienne*. Quant aux

Scènes de la Vie politique, militaire et *de Campagne*, il en manque les deux tiers, et je dois tout avoir fini en sept ans, sous peine de ne jamais faire *la Comédie Humaine*.

Au milieu de tant d'affaires, de travaux, et je puis dire de *douleurs renaissantes*, le chagrin que m'a causé votre silence a été le plus vif ; c'est chaque jour plus cuisant et je ne cherche plus maintenant les raisons de ce silence. Je les attends.

L'adresse : à M. de Brugnol, rue Basse, numéro 19, à Passy, département de la Seine, est toujours bonne et directe.

XV

A MADAME HANSKA, A WIERZCHOWNIA (UKRAINE)

Paris, 30 septembre 1841.

Chère comtesse,

Je viens d'avoir la lettre que vous m'avez fait passer sous le couvert de Souverain, et je suis tombé de mon haut. Avant tout, ayez la charité de me répondre, courrier par courrier, à ces deux demandes :

Primo : Avez-vous adressé les lettres qui vous ont été retournées, à l'adresse de Passy, rue Basse, numéro 19, à M. de Brugnol ? Ou étaient-elles adressées à Sèvres ?

Secundo : A quelles dates ont-elles dû parvenir ?

Songez que votre réponse importe beaucoup à ma tranquillité, et que je dois, d'après votre lettre, savoir par quelles causes elles ne m'ont pas été remises.

Chère, et bien chère, vous devez voir que mon activité, cette année, a été cruelle, je puis employer ce mot. D'octobre 1840 à octobre 1841, j'aurai écrit douze volumes, et quels volumes ! Aussi, excepté les petits billets d'affaires, êtes-vous au monde la seule personne à laquelle j'aie écrit. Jugez de ma douleur, en sachant qu'il y a des lettres retournées de Paris chez vous !

J'ai pris l'engagement de faire quarante mille lignes de roman dans les feuilletons de journaux, cette année, d'octobre 1841 à octobre 1842, et, si je puis en obtenir deux francs

cinquante centimes la ligne, je gagnerai cent mille francs, avec lesquels mes dettes seront acquittées à peu près, et j'aurai conquis une indépendance que je n'ai jamais eue depuis que j'existe. Je ne devrai ni un sou ni une ligne à qui que ce soit au monde. C'est devant ce résultat que j'ai immolé mes plus chères affections et que j'ai renoncé au voyage que j'avais projeté. Mais il est impossible qu'après cet hiver prochain je n'aie pas besoin d'une violente et longue distraction: je ferai donc en avril le voyage d'Allemagne, et j'irai au devant de vous très loin; j'irai presque vous chercher.

L'éloquence douloureuse de votre chère lettre de blessée, m'a fait pleurer, et j'ai été navré en lisant, à la fin, vos assurances d'ancienne affection, quand chez moi tout était de même, et que vous m'accusiez! Il a fallu les reflets de joie, en apprenant que toutes nos peines ne viennent ni de vous ni de moi, qu'au milieu de ce désastre qui rembrunit huit mois de notre vie nous avons eu la même confiance l'un en l'autre, — quoique vous attristée, moi impatient et presque injuste, — pour me mettre au cœur quelque baume. Faut-il maintenant que je vous redise que vous et ma sœur vous êtes mes dieux? C'était, chère, l'extrême malheur qui m'a fait vous donner l'espérance de ma visite. Mais j'étais plus fort contre les travaux excessifs que je ne le croyais. Au bout de dix mois de travaux, écrire, comme je viens de le faire, *Ursule Mirouët* en vingt jours, est une de ces choses que ne croient que les imprimeurs et les témoins de ce singulier tour de force, qui n'a que *César Birotteau* d'analogue.

Enfin, Dieu me devait cette joie mélangée de pleurs que m'a causée votre lettre, et sans cela je n'eusse pas pu faire peut-être le nouveau tour de force de ce mois-ci, car il faut que je donne un rival au *Médecin de Campagne*, et que, pour avoir vingt mille francs du prix Montyon en 1842, j'écrive dans ce mois-ci *les Frères de la Consolation*[1]. On parle de me donner la croix, dont je me soucie fort peu, car ce n'est pas à quarante ans que cela peut faire plaisir; mais je ne puis pas refuser Villemain.

1. Cet ouvrage, dont Balzac s'est longtemps occupé, et qui dut porter différents titres, a fini par s'appeler : *l'Envers de l'Histoire contemporaine*.

Les Mémoires de deux jeunes mariées paraissent dans quelques jours. Dans un mois aussi, j'achèverai dans *la Presse* mon roman de *la Rabouilleuse*, dont une première partie a paru sous le titre des *Deux Frères*.

J'aurai bien besoin de voir l'Allemagne à fond pour pouvoir écrire les *Scènes de la Vie militaire*, et j'irai à Dresde tout droit pour voir le champ de la bataille.

La tête ne vous tourne-t-elle pas en me lisant? Voyez-vous où va le travail de toutes mes nuits? Songez que, pour pouvoir plus sûrement payer mes dettes, je finirai une comédie pour le mois de décembre, intitulée : *les Rubriques de Quinola!* Sentez-vous tout ce qu'il y a là-dessous? Il y a vous! Votre ami doit être un géant, un vrai grand homme, et c'est aux plus grands des hommes que ma rivalité s'attaque. J'espère que, quand nous nous reverrons, vous trouverez l'Honoré de Genève bien grandi, que vous ne serez pas si vieillie que vous le dites, et, qu'après tant de temps passé loin l'un de l'autre, nous aurons une seconde jeunesse tous deux. Ne vous calomniez pas ainsi, chère.

Adieu, chère; soyez tranquille sur moi, sur une affection si sérieuse et si sainte. J'ai *foi* dans l'année prochaine, et crois fermement que Dieu récompensera tant de travaux, tant de constance et tant d'ennuis supportés.

XVI

A MADAME HANSKA, A WIERZCHOWNIA (UKRAINE)

Passy, 5 janvier 1842.

Je reçois à l'instant, chère ange, votre lettre cachetée en noir[1], et, après l'avoir lue, je n'en aurais peut-être pas voulu recevoir d'autre de vous, malgré ce que vous me dites de triste sur vous et votre santé. Quant à moi, chère adorée, quoique cet événement me fasse atteindre à ce que je désire ardemment depuis dix ans bientôt, je puis, devant vous et Dieu, me rendre cette justice que je n'ai jamais eu dans mon

1. M. Hanski était mort le 10 novembre 1841.

cœur autre chose qu'une soumission complète, et que je n'ai point souillé, dans mes plus cruels moments, mon âme de vœux mauvais. On n'empêche pas certains élans involontaires. Je me suis souvent dit : « Combien ma vie serait légère avec *elle !* » On ne garde pas sa foi, son cœur, tout son être intime, sans espérance. Ces deux mobiles, dont l'Église fait des vertus, m'ont soutenu dans ma lutte. Mais je conçois les regrets que vous m'exprimez ; ils m'ont paru naturels et vrais, après surtout la protection qui ne vous a pas manqué, depuis la lettre de Vienne. J'ai été cependant joyeux de savoir que je pouvais vous écrire à cœur ouvert et vous dire toutes ces choses que je vous taisais, dissiper les grondeuses mélancolies que vous avez appuyées sur des malentendus, si difficiles à débrouiller à distance. Je vous connais trop, ou crois trop bien vous connaître, pour douter un moment de vous, et j'ai souvent souffert que vous doutassiez de moi, bien cruellement souffert, car, depuis Neuchâtel, vous êtes ma vie. Laissez-moi vous le bien dire, après vous l'avoir tant prouvé. Les misères de ma lutte et celles de mes horribles travaux eussent lassé des hommes grands et forts, et souvent ma sœur a voulu tout terminer. Dieu sait comme, et j'ai toujours trouvé le remède pire que le mal! C'est donc vous seule qui m'avez jusqu'à présent soutenu, et je ne comptais cependant que sur ce que nous avons vu, aux Chênes, de ce vieux couple Sismonde de Sismondi, sur Philémon et Baucis, qui nous ont si touchés, vous en souvenez-vous? Rien chez moi n'a changé.

J'ai redoublé de travail pour pouvoir vous aller voir cette année, et j'y suis parvenu. Depuis que je ne vous ai écrit, je n'ai pas dormi plus de deux heures par chaque nuit, et j'ai fait, outre mes livres et mes articles, deux pièces en cinq actes, dont une avec prologue, qui entre demain en répétition à l'Odéon. Enfin, j'espérais en travaillant encore dix-huit mois comme ces derniers dix-huit mois, avoir fini de payer mes écrasantes dettes, et avoir sauvé mes Jardies. Ce constant travail m'a, depuis cinq ans surtout, fait rompre avec le monde. Aujourd'hui, je veux avoir mon cens d'éligibilité, car Lamartine a un bourg pourri pour moi, et être de la prochaine législature, c'est tout notre avenir. Concevoir cela

dans le plus fort du combat, ne faut-il pas bien aimer pour avoir une telle audace et avoir ce courage quand, vos lettres devenant rares, j'étais mordu de semaine en semaine du désir d'aller vous voir pour savoir la raison de votre silence, car le petit mot presque illisible qui terminait vos lettres était toujours un nouveau rayon d'espérance pour moi? Vous m'y disiez : « Patientez ; on vous aime autant que vous aimez. Ne changez point, car on ne change pas ». Nous avons été courageux l'un et l'autre, pourquoi ne seriez-vous pas heureuse aujourd'hui? Croyez-vous que ce soit pour moi que j'ai mis tant de persistance à grandir mon nom? Oh! je suis peut-être bien injuste, mais cette injustice procède de ma violence de cœur! J'aurais voulu deux mots pour moi dans cette lettre, et je les ai cherchés en vain! deux mots pour celui qui, depuis que le paysage où vous vivez est devant ses yeux, n'est pas resté, en travaillant, dix minutes sans le regarder; j'y ai cherché tout ce que nous demandons dans le silence à notre esprit, depuis qu'il est là. Je n'ai pu me résoudre à m'en séparer pour en faire faire le double par Borget. La certitude de vous savoir libre m'a rendu doux, car j'eusse été, pour une petite chose, plus colère, si vous n'aviez pas été en deuil.

O mon ange aimé, soyez prudente et soignez-vous; prenez garde à votre chère santé. Moi, je ne vais plus tant travailler jusqu'à mon départ, car, le 20 mars, je partirai pour l'Allemagne et ne franchirai pas la Saxe sans votre permission; mais je ne veux plus qu'il y ait tant de lieues entre nous. J'ai déjà signifié à mes éditeurs qu'ils eussent à imprimer assez de livraisons pour n'avoir besoin de moi qu'après septembre. J'ai soigneusement enseveli ma joie, comme j'avais caché mes chagrins et mes souvenirs, au fond de mon cœur. Mais je vous la dirai. Je suis resté tout hébété pendant vingt-quatre heures, enfermé chez moi, dans mon cabinet, sans vouloir qu'on me parlât. Quand je suis sorti, j'avais chaud par le froid le plus intense, qui a pris soudain. Laissez-moi vous dire une petite superstition qui a fait sur moi la plus grande impression. Le 1er novembre, j'ai perdu l'un des deux boutons de chemise que m'avait donnés madame de B..., et que je mettais un jour et les vôtres le lendemain. Ayant

perdu cela, je n'ai plus mis que les vôtres, et cette petite chose de hasard m'a troublé à un point que vous imaginerez, quand je vous dirai que ma mère et tous ceux qui me connaissent s'en sont aperçus. J'ai dit : « Il y a là quelque avis du ciel ! » Je vous aime tant et il m'en coûte si horriblement de le taire depuis Vienne, que j'aimais la solitude de mon cabinet à Passy où personne ne pénètre et où je puis être avec vous !

Ah ! chère, vous avez mis tant de choses dans votre lettre que je ne pars point ; mais j'attends votre réponse à celle-ci, et vous aurez eu le temps de songer combien il est difficile que je reste à Paris quand depuis six ans je désire vous voir. Oh ! écrivez-moi que votre existence sera toute à moi, que nous serons maintenant heureux, sans aucun nuage possible ! Saurez vous seulement combien il m'a fallu de force pour vous écrire ceci, sans vous rien dire qui vous peignît la vivacité de cette unique amour, conservée comme mon seul trésor, ma seule espérance ! Oh ! combien de fois, dans les plus amères déceptions, dans les luttes, dans les chagrins, je me suis tourné vers le nord, pour moi l'orient, la paix, le bonheur !

Pour parler affaires, j'ai fait un grand pas. Du 5 au 7 février on représente à l'Odéon *l'École des Grands Hommes*, une immense comédie sur la lutte d'un homme de génie avec son siècle. La scène est en 1560, en Espagne. Il s'agit de l'homme qui fit manœuvrer un bateau à vapeur dans le port de Barcelone, le coula et disparut. Si j'ai un succès, je pars ; si je tombe, il faut faire quatre volumes pour pouvoir gagner l'argent du voyage. Mais j'ai une autre pièce au Vaudeville.

Mes œuvres complètes s'impriment à force et paraîtront pendant mon voyage.

Si j'ai deux succès, je laisserai l'argent pour payer le prix des Jardies, un peu d'argent pour payer les plus petits créanciers, et, je suis sûr, en deux ans, d'achever ma libération. Seulement il me faudrait de quoi acheter une maison à ma mère, — à qui je dois quarante mille francs, d'ailleurs, — afin d'avoir le cens d'éligibilité.

Voilà, belle Émilie, à quel point nous en sommes.

Gavault, mon avoué, est content. Tout le monde croit à

un immense succès pour *les Ressources de Quinola*, le faux titre de ma pièce. Je garde celui que je vous ai dit pour le dernier moment.

Les *Mémoires de deux jeunes mariées*, publiés dans *la Presse*, ont eu le plus grand succès. Mais, cette année, le plus bel ouvrage est *Ursule Mirouët*.

Je fais partir ce petit mot écrit à la hâte. Je vous écrirai plus en détail d'ici à trois ou quatre jours. Je suis accablé de travail encore et je passe les nuits, car il y a beaucoup à travailler à la pièce. J'ai encore trois actes à écrire de la seconde, et les journaux, sur les bras.

Vous êtes donc plus malade que vous ne me le dites? Vous n'avez pas rempli la dernière page de votre lettre! Vous avez mis tant d'inquiétude autour de ce qui me rend heureux, que je ne sais que penser.

Je vous en supplie, au reçu de ma lettre écrivez-moi seulement deux mots pour que je sache si je puis vous écrire à cœur ouvert (car je suis encore gêné par ce que vous me dites), et comment vous vous portez, car je ne veux savoir de vous que cela. Vous, ce sera vous, chérie, et je ne m'inquiète que de votre santé. Soignez-vous, vous me le devez.

Allons, adieu, ma chère et belle vie que j'aime tant et à qui maintenant je puis le dire. *Sempre medesimo.*

H. DE BALZAC

JACQUOU LE CROQUANT[1]

Un jour, comme j'y fus de bonne heure leur aider à vendanger, Lina se préparait à faire du pain et je la regardais faire en mangeant une frotte d'ail avec un raisin, avant d'aller à la vigne. D'abord, elle arrangea son mouchoir de tête de manière à cacher tous ses cheveux, puis elle releva ses manches jusqu'à l'épaule et se savonna bien les bras et les mains à l'eau tiède, et après les rinça à l'eau froide, que je lui faisais couler dessus avec le tuyau du godet. Ensuite, s'étant bien nettoyé les ongles, elle prépara le levain, vida de la farine, puis de l'eau chaude et commença à pétrir. C'était une joie de la voir faire : elle maniait d'abord la farine, la mêlant à l'eau tout bellement ; puis, quand la pâte fut liée, elle la prenait comme à brassées, la soulevait et la rejetait fortement dans la maie. Ses beaux bras ronds, un peu hâlés au-dessus du poignet, d'un joli blanc rosé plus haut, s'enfonçaient vigoureusement dans la pâte qui collait à la peau, gluante, et qu'elle détachait avec son doigt en ratissant. « Ah ! me pensais-je en la voyant ainsi, quel plaisir de planter le couteau dans la tourte enfarinée, de manger le pain savoureux de sa ménagère, ce pain qu'elle a fait de

1. Voir la *Revue* des 15 mars, 1er et 15 avril.

ses mains, qu'elle a parfumé de la bonne odeur de sa chair! Quel bonheur de communier autour de la table de famille, enfants et tous, avec ce pain de bon froment dans lequel elle a mis, pour ainsi parler, quelque chose de son affection! » Et, rêvant à cela, je nous voyais déjà, Lina et moi, soupant avec une troupe de petits droles.

Mais les choses ne marchent pas à la fantaisie des hommes; ça irait trop bien, ou peut-être, des fois, plus mal. Pendant longtemps, la Mathive m'entretint de ses desseins et me fit reluire des espérances qui me réjouissaient le cœur, quoique je visse bien qu'elle n'était pas franche en me parlant de Lina : tant nous sommes aisés à nous laisser piper en pareille affaire! Elle ne tarda pas d'ailleurs à changer de langage. Un dimanche, c'était le jour de la Chandeleur, comme j'étais sur la place, devant l'église de Bars, attendant à l'accoutumée la sortie de la messe, la vieille m'aborda et, me tirant à part, sans plus me lanterner, me dit que, sur mon refus plusieurs fois répété, elle avait loué un domestique, et que, par ainsi, je devais comprendre que les projets qu'elle m'avait fait entrevoir ne pouvaient plus tenir : elle le regrettait fort, ses préférences ayant toujours été pour moi.

— A cette heure, conclut-elle, il n'est plus à propos que tu parles à Lina.

Oyant ça, je restai tout ébahi, la regardant fixement, comme si je n'avais pas compris. Pourtant, bientôt je me repris et lui dis que, s'il ne m'était plus permis de parler à sa fille, personne au monde ne pouvait m'empêcher de l'aimer, tant que j'aurais vie au corps.

— Pour ça, me dit-elle, je n'y peux rien; mais je ne veux plus que tu fréquentes à la maison, ni que tu la voies dehors.

Ayant ainsi prononcé, la Mathive s'en alla rejoindre sa fille qui me regardait tristement de loin, et moi, je m'en fus tout déferré.

Ce domestique qu'elle avait loué était un garçon de la Séguinie, qui avait travaillé chez eux comme journalier et qui lui avait convenu. C'était un fort ribaud qui avait les épaules larges, le corps trapu, la figure bête, et avec ça voulait faire le faraud. Pour le reste, c'était une brute incapable de bons sentiments, et, à part son intérêt, ne voyant que les choses

qui lui crevaient les yeux. Aussitôt qu'il s'aperçut que la Mathive le voyait d'un bon œil, et ça fut d'abord, il se mit à trancher du maître, et se donna des airs de commander. Il fut bientôt nippé comme un coqueplumet de village, avec de bonnes chemises de toile demi-fine, une cravate de soie, un chapeau gris, une belle blouse et des bottes. Il n'y avait pas un mois qu'il était à Puypautier, qu'il connaissait le sac aux louis d'or de la Mathive et les lui faisait danser très bien. Tous les voisins connurent bientôt ce qu'il en était; pourtant, d'après les conseils de la vieille, il faisait semblant de parler à Lina, pour cacher son jeu, mais il était trop bête pour tromper qui que ce fût.

Ma pauvre bonne amie, elle, était comme moi bien ennuyée, et d'autant plus qu'elle comprenait ce qui se passait, quoiqu'elle n'en dît rien. Mais que faire? Géral était toujours dans le coin du feu, ne pouvant guère se remuer et n'ayant plus trop ses idées : ce n'était donc pas lui qui pouvait mettre ordre à ça. Malgré que la mère de Lina le lui eût défendu comme à moi, nous trouvions moyen de nous voir quelquefois, ce qui n'étonnera personne. Alors elle me racontait ses peines, et je tâchais de la consoler et de lui faire prendre patience, en lui disant que tout cela n'aurait qu'un temps. Mais, pour dire le vrai, ça n'en prenait pas le chemin : plus ça allait, plus ce goujat prenait de la maîtrise dans la maison, par la folie de la Mathive. Si quelquefois elle n'agréait pas quelque chose qu'il avait en tête, il parlait d'abord de s'en aller, et la vieille bestiasse de femme cédait et le laissait agir ; bref, c'était lui qui coupait le farci, comme on dit de ceux qui font les maîtres.

Encore qu'il fût bête, comme je l'ai dit, ce garçon, qui s'appelait Guilhem, comprit, au bout de quelque temps, qu'avec la vieille il pourrait avoir beaucoup de choses, lui soutirer des louis d'or, un à un, pour aller s'ivrogner le dimanche à Bars, le mardi à Thenon, et puis riboter aux ballades des paroisses de par là, mais que pour ce qui était du bien, qui appartenait tout à Géral, il reviendrait à la Lina, puisque le vieux l'avait reconnue en se mariant avec la Mathive. Et c'était ce bien qui lui faisait surtout envie, à ce galapian, parce qu'il se disait que, Géral venant à mourir,

ce qui fut peu après, Lina resterait maîtresse de tout, et alors, adieu les bombances ! il lui faudrait filer. Aussi faisait-il l'empressé près d'elle, devant les gens surtout, et disait à la vieille, piquée de jalousie, quoique elle-même lui eût conseillé de jouer ce jeu, que c'était un semblant pour empêcher le monde de babiller. La Mathive enrageait d'être obligée de supporter ça et passait sa colère sur sa fille, ne cessant de crier après elle, et, des fois, lui donnant quelque buffe.

Au bout de quelque temps, cherchant toujours à en venir à ses fins, Guilhem disait à la Mathive que le seul moyen de faire poser la langue aux gens, c'était de le faire marier avec Lina. Mais la vieille n'entendait pas ça et se récriait haut. Elle supportait bien à toute force que son goujat fît la mine de courtiser sa fille; quant à les marier ensemble, c'était une autre affaire.

L'autre avait beau l'assurer qu'il en serait après le mariage comme avant, et que ce qu'il en disait, c'était dans son intérêt à elle, afin que personne ne pût la diffamer : tout ça, c'était inutile. La gueuse se doutait qu'une fois marié avec Lina, Guilhem la laisserait là, et elle refusait fort et ferme. Alors lui, coléré, la rebutait grossièrement, et, plus elle lui faisait bien, plus elle le mignardait pour l'apaiser, plus il la rabrouait. La pauvre Lina recevait le contrecoup de tout ça, car sa mère l'avait prise en haine, de manière qu'elle en vint jusqu'à la battre. Moi, qui savais ce qui en était, soit par elle, soit par la Bertrille, je m'ennuyais grandement de la savoir malheureuse comme ça et je m'en tourmentais au point de n'en pas dormir, des fois toute une nuit. Il me venait souvent à l'idée de corriger ce Guilhem, et les mains me démangeaient; mais Lina me suppliait de n'en rien faire, et moi je ne bougeais pas, de crainte de la rendre plus malheureuse encore.

Pourtant, un jour, n'y tenant plus, je le joignis dans un coin, à Thenon, et je lui signifiai que, pour ce qui était de la Mathive et de ses louis d'or, il pouvait en disposer à son plaisir, cela je m'en moquais; que, quant à Lina, je lui défendais de s'occuper d'elle en rien.

— Fais attention, continuai-je, que si tu as le malheur de lui faire soit des misères, soit des amitiés, j'aurai ta peau !

Il était pour le moins aussi fort que moi; seulement il était lâche, et il me jura ses grands diables qu'il ne lui avait jamais tenu de propos reprochables, ni en bien, ni en mal. Tout ce qu'il avait fait, c'était d'empêcher sa mère de la tracasser.

— Tu peux le lui demander, à la Lina; elle-même te le dira.

— Te voilà toujours prévenu! lui dis-je en m'en allant, dégoûté de sa couardise et de sa fausseté.

Sur ces entrefaites, il nous arriva un grand malheur à la Granval. Un matin, comme il sortait de la maison pour aller ramasser des marrons, Bonal tomba raide d'une attaque. L'ayant porté sur son lit, je lui fis respirer du vinaigre, tandis que la Fantille lui soulevait la tête; mais il mourut au bout de quelques minutes sans avoir repris connaissance.

Le vieux Jean étant survenu à ce moment, après les premières complaintes je le priai de s'en retourner aux Maurezies et de dépêcher un de ses voisins à Fanlac, prévenir M. le chevalier de Galibert. Moi, je m'en fus faire la déclaration chez le maire et en même temps commander la caisse.

Quand je revins, Jean était déjà là, et tous trois avec la Fantille, nous restâmes à veiller le mort. Ordinairement on donne aux défunts leurs plus beaux habits; mais nous n'avions pas eu à le faire, Bonal n'ayant d'autres vêtements que ceux qu'il avait sur le corps. Quelquefois la Fantille lui disait :

— Vous feriez bien de vous faire faire d'autres habillements. Lorsque vous vous mouillez, vous n'avez pas seulement pour changer.

Et lui, répondait :

— Quand ceux-ci seront usés... peut-être n'en aurai-je pas besoin! ajoutait-il, en souriant un peu.

Tel donc qu'il était vêtu tous les jours, il était étendu sur le lit. Sa figure était calme, et, n'était cette pâleur de cire, on eût dit qu'il dormait. Ses traits s'étaient comme affinés, les ailes de son nez un peu fort s'étaient amincies, sa bouche était close doucement, et la trace des chagrins qui assombrissaient parfois son visage, avait disparu depuis qu'il était entré dans le repos éternel. La Fantille avait gardé quelques bouts de cierge pour les temps d'orage, et en avait allumé un, près du lit, sur une

petite table recouverte d'une touaille, où il y avait aussi un brin de buis des Rameaux, trempant dans une assiette pleine d'eau bénite. Mais, si ce n'est Jean, personne n'était venu asperger le mort, car nous étions isolés au milieu de la forêt ; et puis, il faut le dire, les gens avaient, je ne dis pas tout à fait peur de Bonal, mais ils sentaient quelque répulsion pour lui, comme curé défroqué, quoique ce fût bien contre son gré, qu'il l'était, le pauvre homme.

Après une pénible après-midi, la nuit vint de bonne heure, comme en automne, et nous trouva là toujours tous trois. La lumière du cierge tremblotait sur le lit mortuaire, et nous éclairait, nous autres assis auprès, laissant dans la vaste chambre des coins obscurs qui nous enveloppaient d'ombre. La Fantille égrenait son chapelet, et nous deux Jean, nous songions tristement, écoutant machinalement sur nos têtes un ver qui faisait grincer sa tarière dans une poutre : gre, gre, gre... et échangeant parfois à voix basse quelques mots qui rompaient à peine le silence funèbre.

Sur les huit heures du soir, nous ouïmes les pas d'un cheval dans la cour, et j'y fus avec Jean : c'était le chevalier. Tandis que Jean menait la jument à l'étable, je le conduisis à la chambre funèbre, et lui pris son manteau.

— Pauvre ami ! dit-il en approchant du lit.

Et se penchant, il embrassa pieusement le front glacé du mort. S'étant relevé, il me demanda comment c'était arrivé, et, après que je lui eus narré ce malheur, il s'assit sur la chaise que la Fantille lui avait avancée, et nous restâmes tous quatre muets et songeurs.

Il faisait mauvais temps ; le vent soufflait au dehors, passant sur les gros noyers avec un bruit de rivière débordée, et, filtrant sous les tuiles, gémissait en haut sous la porte du grenier, qui battait parfois, mal fermée. De temps en temps, une rafale faisait crépiter la pluie sur les vitres et s'engouffrait avec bruit dans la vaste cheminée. Nous nous regardions alors, disant : « Quel temps ! »

Ainsi s'écoula cette longue nuit. Moi qui ne l'avais pas de coutume, ne pouvant rester aussi longtemps assis, je me levais et j'allais dans la cour me remuer les jambes, et, tandis que le vent me fouettait la figure, je regardais passer, par le ciel

mantelé de gris, de gros nuages noirs qui s'enfonçaient dans la nuit.

Lorsque la pointe du jour parut à travers les vitres, faisant pâlir la flamme du cierge qui nous éclairait, le chevalier me demanda si j'avais fait le nécessaire pour l'enterrement. Je lui répondis que, hormis la déclaration au maire et la caisse qui était commandée, je n'avais rien voulu faire, attendant son avis. Et alors, je lui expliquai que Bonal nous avait dit souvent qu'il voulait être enterré au bout de l'allée, sous ce gros marronnier qui avait été planté le jour de la naissance de son père, et qu'il serait bien à propos de suivre ses désirs, d'autant plus que, si on le portait au cimetière, le curé, par haine, le ferait mettre dans le triste coin foisonnant d'orties et de ronces, réservé pour ceux qui se détruisaient.

Le chevalier pensa un instant, puis me dit :

— Qu'il soit fait selon la volonté de notre pauvre défunt ; s'il y a ensuite quelque difficulté, je tâcherai d'arranger cela.

Ayant ouï ces paroles, je sortis, et, prenant une pioche et une pelle, je m'en allai par l'allée. La pluie avait cessé ; le temps était frais, et, dans la petite combe au-dessous de La Granval, flottait au-dessus des prés pleins de flaques d'eau blanchâtre une buée légère venant de la fontaine. Le ciel rougeoyait du côté du levant, et le souffle humide du matin faisait choir lourdement les feuilles mouillées et les bogues vides. Arrivé au pied du gros châtaignier, je commençai à creuser tristement la fosse en pensant que c'était le dernier service que je rendais au défunt à qui je devais tant.

Sur les dix heures, ayant achevé, je revins à la maison, et, au moment d'entrer dans la cour, je vis venir la demoiselle Hermine, sur sa bourrique touchée par Cariol. En entrant dans la chambre mortuaire, elle prit le rameau de buis, jeta de l'eau bénite sur le corps, et puis s'agenouilla tout contre le lit, la tête penchée, et pria longuement. Lorsqu'elle se releva, elle essuya ses yeux et, regardant le mort, elle dit :

— A cette heure, ses peines sont finies!

Sur le midi, la Fantille, qui avait mis une poule au pot, fit prendre un peu de bouillon à la demoiselle Hermine qui ne voulut rien de plus ; mais le chevalier mangea un peu de soupe et but un verre de vin.

Librairie HACHETTE et Cie

79, boulevard Saint-Germain, Paris

Nouvelle édition. *Format in-16.*

H. TAINE

de l'Académie française.

LES ORIGINES

DE LA

FRANCE CONTEMPORAINE

22e ÉDITION

11 volumes in-16, brochés, à 3 fr. 50

Des trois ou quatre œuvres maîtresses qui domineront l'histoire de la pensée française pendant la seconde moitié du XIXe siècle, il n'en est point qui aient été successivement, dans leurs diverses parties, l'objet de jugements plus passionnés et plus contradictoires que les *Origines de la France contemporaine* de M. Taine. Non que tous ne se soient inclinés bon gré mal gré devant ce puissant effort d'analyse et de reconstitution, ou qu'aucun ait réussi à se défendre contre l'impérieuse séduction du chef-d'œuvre. Mais si *l'Ancien régime* avait conquis à l'historien tous les apologistes de la Révolution et provoqué les inquiétudes de ses détracteurs, tout changea dès l'apparition du premier des trois volumes consacrés à la *Révolution* elle-même. La

situation fut, pour ainsi dire, retournée : les critiques de la veille devinrent les panégyristes enthousiastes du lendemain ; au contraire, sans cesser de louer l'écrivain, ceux qui l'avaient déjà compté pour un des leurs et fondaient sur lui tant d'espérances, ne cachèrent pas leur déception. Puis la troisième partie commence à paraître : elle s'ouvre par cette magistrale étude sur *Napoléon Bonaparte*, dont le souvenir est resté chez tous ineffaçable. Nouveau changement : les « libéraux » se réjouissent ; les amis du principe d'autorité s'étonnent et s'irritent.

Ici comme partout, le temps a guéri les blessures, dissipé les malentendus : depuis que la mort a fait Taine immortel, depuis que son œuvre est non pas achevée, mais close pour jamais, presque à la dernière page, l'unanimité s'est réalisée dans l'admiration impartiale et dans le respect. La diversité même des jugements de naguère est devenue le témoignage éclatant de la probité de l'historien, de l'exactitude de ses analyses, de la sincérité de ses conclusions, de son viril effort, en un mot, pour conquérir la vérité, en se dégageant de toute idée préconçue.

On reconnut, dans les *Origines de la France contemporaine*, l'application scrupuleuse de la même méthode qu'avait suivie jadis, dans des études dont l'objet seul était différent, l'auteur de *l'Intelligence* et de *l'Histoire de la Littérature Anglaise*. Et l'on s'aperçut que, comme l'inspiration était restée la même, les résultats conquis n'étaient pas moins considérables. Après les *Études sur les Philosophes Français du dix-neuvième siècle* et le livre *de l'Intelligence*, c'en était fait, en France et pour jamais, de cette psychologie oratoire et par à-peu-près, qui, quarante ans durant, avait usurpé, dans notre enseignement philosophique, la place de la vraie science. Après *l'Histoire de la Littérature Anglaise*, nul ne put songer à restaurer cette critique littéraire à la fois arbitraire et dogmatique, que n'avait réussi à détrôner auparavant ni l'exemple de Sainte-Beuve, ni les leçons de Villemain, ni l'initiative de Mme de Staël. Après les *Origines de la France*

contemporaine, c'en est fini des lieux communs qui ont fait le fond, pendant un demi-siècle, de presque tous les travaux relatifs à la Révolution française : cet événement historique est désormais soumis, si grand qu'il soit, à la même critique que tous les autres. Cette fois encore, M. Taine ne se contentait pas d'ajouter son effort à ceux de ses prédécesseurs ; l'apparition de son livre renouvelait la science et marquait une date dans son histoire.

Mais l'artiste, chez M. Taine, n'est pas inférieur au savant. Rien n'étonnera davantage ceux qui, plus tard, étudieront son œuvre, que la diversité et l'apparente opposition de ses mérites les plus éclatants. Jamais peintre, poète, romancier n'eurent une perception plus nette et plus aiguë des réalités concrètes, un sentiment de la vie plus pénétrant et plus intense que ce penseur, qui n'observait les faits qu'en vue de l'idée ; jamais style ne fut plus riche en images précises et colorées que celui de ce logicien, chez qui l'image n'est qu'une forme de l'argument ; jamais livre enfin plus rigoureux, plus impartial, plus « objectif », ne fut soutenu d'une passion plus généreuse que celui de ce noble Français, qui chercha la vérité pour régler enfin sur les découvertes du savant les devoirs du citoyen.

Imaginez un homme dont l'esprit plus puissant, plus divers, plus étendu et plus nourri que celui de ses maîtres se soit formé aux leçons d'un Condillac et d'un Stuart Mill, affiné dans le commerce des artistes et des grands écrivains, affermi au contact des savants, et qui tienne encore de sa nature, avec les dons d'un Tocqueville, ceux d'un Michelet et le coup d'œil d'un Saint-Simon, avec la profondeur d'un Montesquieu, et vous comprendrez que Taine soit assuré de demeurer, dans le souvenir de la postérité, au même rang que les plus grands écrivains de notre pays.

Cette postérité, elle a commencé pour sa gloire. Le moment est venu de faire dans nos bibliothèques, à l'ensemble des œuvres de Taine, la même place qu'à celles de ses plus fameux devanciers. C'est pourquoi ses éditeurs

ont jugé qu'il était opportun d'offrir au public une édition complète et suivie des *Origines de la France contemporaine* dans le format si commode de cette *Bibliothèque variée*, où sont entrés déjà tous les autres ouvrages de M. Taine. Puisse-t-elle, en faisant connaître à de nouveaux lecteurs le génie de l'écrivain et du penseur, développer en eux cet amour passionné de la vérité, qui fit l'unité et l'incomparable noblesse de sa vie !

MISE EN VENTE DE LA

1re Partie : **L'Ancien Régime**. Deux volumes.

POUR PARAITRE SUCCESSIVEMENT :

2e Partie : **La Révolution**. Six volumes.

L'Anarchie, Deux volumes.
La Conquête jacobine, Deux volumes.
Le Gouvernement révolutionnaire, Deux volumes.

3e Partie : **Le Régime moderne**. Trois volumes.

La publication sera terminée à la fin du mois de Juin 1899.

Paris. — Imp. E. Capiomont et Cie, rue de Seine, 57. — 4-99-72000.

Vers deux heures, le juge de paix vint avec son greffier poser les scellés. Il nous laissa prendre des draps dans la lingère pour ensevelir le défunt, et puis ferma tout, les cabinets, les tiroirs et les placards. Ayant fait, il s'entretint un moment avec le chevalier en se promenant autour de la maison, et puis s'en retourna.

Le menuisier n'arrivant pas, je m'en fus au devant et, peu après, je l'aperçus au loin, marchant derrière son bardot qui portait la caisse en travers attachée, lui se tenant paresseusement au bacul. Arrivés à la maison, je posai la caisse dans la chambre et, étant entré dans la ruelle du lit, le chevalier étant de l'autre côté, nous passâmes un drap sous le corps en commençant par la tête, et puis tous quatre, avec Cariol et Jean, nous l'enlevâmes du lit pour le coucher dans le cercueil où la demoiselle Hermine avait placé un oreiller. Puis, ayant dit notre dernier adieu au pauvre ci-devant curé Bonal, le drap fut rabattu sur lui; après quoi, le menuisier ajusta le couvercle et se mit à le clouer. Ces coups de marteau dans cette chambre où jusqu'à ce moment on n'avait parlé qu'à voix basse, comme de crainte de réveiller le mort, avaient quelque chose de brutal qui faisait peine à ouïr.

Cependant le jour tirait à sa fin : après avoir mis la caisse sur deux chaises, nous passâmes des serviettes tordues par dessous et nous sortîmes de la maison. Il n'y avait pas un étranger, personne, à la réserve de deux vieilles mendiantes des environs, à qui Bonal portait de temps en temps quelque tourte de pain ou un morceau de lard pour leur soupe.

Tandis que nous autres, portant le cercueil, nous marchions dans l'allée d'un pas lourd et cadencé, ces deux vieilles, leur chapelet à la main, suivaient la demoiselle Hermine et la Fantille, qui portait l'eau bénite. Une bise aigre soufflait de l'est, faisant flotter le drap qui couvrait la caisse et soulevant nos cheveux. Des feuilles mortes, détachées des châtaigniers, tombaient légèrement sur le drap blanc, comme une marque de deuil des choses inanimées. Des pies criardes volaient haut, luttant contre le vent pour gagner leur gîte de nuit. Au loin, on entendait la corne d'appel d'un berger et les meuglements d'un bœuf revenant de l'abreuvoir. Le soleil, prêt à

descendre sous l'horizon, était caché par des nuages barrés de noir, et une sorte de vapeur grise tombait sur la terre aux approches de l'heure nocturne. Comme nous étions près du fond de l'allée, le vent nous apporta le son lointain des cloches de Saint-Geyrac qui sonnaient l'*Ave Maria*. Il semblait que la voix de la religion, s'élevant au-dessus des misères de cette terre, bénissait le pauvre prêtre victime des haines de ses confrères. Arrivés au bord de la fosse, le cercueil fut posé sur les déblais, et nous attendîmes.

Alors M. de Galibert, debout, prenant un livre des mains de sa sœur, récita le *De Profundis* et les prières pour les morts; et tous, nous associant à son intention, nous adressions notre dernière pensée à l'homme honnête et bon qu'avait été Bonal. Les prières achevées, nous descendîmes le cercueil dans la fosse, et le chevalier, ayant dit un dernier adieu au mort, prit le buis et jeta quelques gouttes d'eau bénite dessus, puis une poignée de terre. Nous autres, après lui, nous en fîmes autant et, tandis que la terre tombait avec un bruit sourd sur la caisse, la demoiselle Hermine, à genoux, priait avec ferveur.

Après qu'aidé de Cariol j'eus comblé la fosse, tout le monde rentra à la maison. Puis le chevalier et sa sœur s'en retournèrent à Fanlac précédés de Cariol qui portait un falot. Les deux vieilles, ayant reçu l'aumône accoutumée, regagnèrent leurs cabanes; Jean s'en retourna chez lui et nous restâmes seuls, la Fantille et moi.

Le lendemain matin, j'allai lever des glèbes pour gazonner la tombe de Bonal et, tandis que la Fantille faisait une croix avec du buis pour la poser dessus, je me remis au travail, car, quoique la mort soit entrée dans une maison, les survivants sont bien obligés de reprendre le train habituel.

Lorsque le juge de paix revint lever les scellés, il était accompagné d'un quidam, demi-paysan, moitié monsieur, qui, à ce que nous dit le greffier, était un cousin troisième de Bonal. Cet homme me regardait d'un mauvais œil, et sa femme aussi, parce qu'ils avaient ouï dire que leur cousin m'avait donné tout son avoir. Moi, je n'en savais du tout rien et même je n'y avais jamais pensé, mais le chevalier, qui

connaissait les intentions du défunt, l'avait laissé entendre au juge, lors de la pose des scellés, et ces choses restent difficilement tout à fait secrètes.

La lingère ouverte, dans le tiroir du milieu, dont la clef fut trouvée entre deux draps, le juge découvrit un papier qui était le testament et, l'ayant ouvert, il lut :

« Je donne et lègue à Jacques Ferral, dit Jacquou, tous mes biens meubles et immeubles sans exception, à la charge de garder, de nourrir et d'entretenir avec lui, comme sa propre mère, ma servante Fantille durant sa vie.

» BONAL, ancien curé de Fanlac. »

Le cousin fit une exclamation de dépit, et sa femme, qui déjà s'approchait de la lingère pour voir s'il n'y avait pas d'argent, me jeta un regard furieux comme si elle allait me sauter à la figure.

— Malheureusement pour Jacquou, ajouta le juge, le testament n'est pas valable parce qu'il n'est pas daté.

— Tu vois, mon garçon, fit-il en me montrant le papier. Nous allons continuer, dit-il, peut-être en trouverons-nous un autre.

Mais il ne trouva rien plus, au grand contentement du cousin et de sa femme qui, aussitôt la recherche terminée, refermèrent tous les cabinets, les armoires, et suivirent toute la maison pour se rendre compte de l'héritage. Ils montèrent au grenier voir s'il y avait beaucoup de blé, descendirent à la cave, où il n'y avait qu'une barrique en perce, allèrent après à la grange estimer le bétail et tout, se gaudissant de la bonne aubaine qui leur arrivait, car Bonal n'avait pas d'autres parents.

— Pour ça, fit cependant la femme, je croyais que chez un ancien curé il y aurait plus de linge dans les armoires.

— Et moi, ajouta l'homme, je pensais qu'il y aurait plus de vin dans la cave, et du bouché.

Pendant ce temps, je dis à la Fantille :

— Ma pauvre, nous n'avons plus qu'à faire notre paquet.

Et aussitôt, ne voulant pas rester une heure de plus avec ces gens-là, tant leur cupidité me faisait horreur, je rassem-

blai mes hardes et autant en fit la Fantille. Mais, au moment de partir, la femme nous dit :

— Et qu'est-ce que vous emportez dans vos paquets?

— Rien qui soit à vous, brave femme, n'ayez crainte.

Sortis de la maison, je demandai à la Fantille :

— Où pensez-vous aller à cette heure?

— Et où veux-tu que j'aille, si ce n'est chez M. le chevalier? Ils me garderont bien jusqu'à ce que j'aie trouvé une place, ajouta-t-elle tristement.

Pauvre Fantille ! elle approchait de la soixantaine, et n'était plus bien leste, et il lui fallait aller se louer chez des étrangers, au moment où elle aurait eu besoin d'un peu de repos.

— Je vais donc vous accompagner, lui dis-je; mais auparavant nous allons passer chez Jean, j'y poserai mon paquet.

Arrivés aux Maurezies, je contai à Jean l'histoire du testament, et alors il dit :

— Bonal était tellement honnête, qu'il croyait que c'était assez de faire connaître sa volonté. Il était bien savant en beaucoup de choses, mais il ne savait pas cette loi, le pauvre ! Que veux-tu, il a eu la volonté de te bien faire, tu lui dois la même obligation.

— Ainsi fais-je, Jean ; je vous certifie que je me souviendrai toujours de lui avec la même reconnaissance que si sa volonté était faite.

— Maintenant, reprit Jean, je ne sais pas ce que tu prétends faire : mais, toujours, tu peux rester ici ; tu auras du pain et tu ne coucheras pas dehors.

— Merci, mon Jean, je veux bien, pour le moment : mais, par avant, il me faut accompagner la Fantille jusqu'à Fanlac.

Et, posant mon petit paquet, je pris celui de la vieille femme, qui était assise sur le banc, les mains croisées sur ses genoux, la tête penchée.

Alors, elle se leva et nous nous en allâmes vers Fanlac, moi ayant en bandoulière le vieux fusil de Bonal qu'il m'avait donné.

En cheminant, je pensais, à part moi, que le chevalier et la demoiselle voudraient peut-être me garder, par pure bonté,

car leur bien n'était pas tel qu'ils eussent besoin d'un autre domestique dans la réserve que Cariol. Mais j'avais la fierté de ne pas vouloir leur être à charge, sachant que leur cœur était plus grand que leur bourse et me sentant, d'ailleurs, bien capable de gagner ma vie. Et puis je ne pouvais me faire à l'idée de m'éloigner de Lina, voulant être à portée de la secourir, si sa mère la rendait trop malheureuse. Aussi, lorsque après avoir marché bien longtemps nous fûmes à la Blaugie, je dis à la Fantille :

— Vous voici bientôt rendue : je vais m'en retourner pour ne pas me mettre à la nuit.

— Et donc, tu ne viens pas jusqu'à Fanlac conter ce qui s'est passé à M. le chevalier?

— Ma pauvre Fantille, vous le lui conterez bien ; moi, je n'irai pas d'aujourd'hui : voyez, le soleil baisse déjà... Allons, adieu! Dans quelques jours je viendrai.

Et, la quittant, je m'en revins aux Maurezies.

La maison de La Granval était une grande belle maison bourgeoise comparée à celle de Jean qui n'avait qu'une chambre seulement, éclairée par un petit fenestrou. Pour tout plancher, c'était la terre battue, avec des creux par places, et des bosses là où les sabots laissaient la boue du dehors. Dans un coin, un mauvais lit ; au milieu, une vieille table et un banc ; contre le mur décrépi, un méchant coffre piqué des vers; sous la table, une oule aux châtaignes et une marmite; dans l'évier, une seille de bois, et c'était tout. La cheminée basse et large fumait à tous les vents, car les poutres et les planches du grenier étaient d'un noir luisant: il me semblait être revenu à Combenègre.

Quand j'arrivai, il était tard déjà. A la clarté de la flamme, je vis Jean assis dans le coin de l'âtre, attisant le feu sous la marmite pendue à la crémaillère.

— J'ai fait un peu de soupe, me dit-il, elle doit être cuite ; fais-la bouillir, moi je vais tailler le pain.

Et, se levant, il ouvrit la grande tirette de la table et en sortit le chanteau; puis se mit à tailler le pain dans une soupière de terre brune recousue en plusieurs endroits.

— Tu vois, — me dit-il, en me montrant le chanteau creusé au milieu et qui avait deux cornes comme la lune nouvelle, —

j'ai mauvaises dents, je ne peux manger que la mie ; toi, tu mangeras les croustets.

J'avais grand faim, n'ayant guère mangé depuis deux jours, tant la mort de mon pauvre Bonal m'avait troublé. Mais, lorsqu'on est jeune, on a beau avoir de la peine, bientôt l'estomac réclame. J'avalai donc deux pleines assiettes de soupe, pointues ; mais pas moyen de faire ce chabrol qui nous sauve, nous autres paysans : Jean n'avait point de vin, ni même de piquette. Après avoir achevé ma soupe, je coupai un gros morceau de pain, et je fis une bonne frotte, en ménageant le sel qui était cher en ce temps-là. Ayant fini, je bus un coup d'eau au godet et il fut question d'aller se coucher. Le lit de Jean était mauvais, car il n'avait qu'une paillasse bourrée de panouille de maïs et puis de feuilles de bouleau pour les douleurs, et par-dessus une couette ; mais il était très large, presque carré, comme ces lits anciens où l'on couchait quelquefois quatre, et je dormis là comme un loir en hiver.

Le lendemain, je m'en fus rôder autour de Puypautier pour tâcher de voir Lina, épiant de loin le moment où elle mènerait ses bêtes aux champs. Lorsque je la vis sortir de la cour, chassant ses brebis et sa chèvre devant elle et tournant vers la grande combe, au-dessous du village, j'allai me cacher dans un bois avoisinant, le long duquel il y avait un talus plein de buissons, de prunelliers et de vignes sauvages, contre quoi elle vint se mettre à l'abri du vent. De l'endroit où j'étais, je la voyais filer sa quenouille, levant les yeux de temps en temps, pour s'assurer que ses bêtes ne s'écartaient pas. Quelquefois elle lâchait de filer, laissant pendre la main qui tenait le fuseau, et paraissait songer tristement. A ses pieds, son chien était assis, surveillant le troupeau, et, à quelques pas d'elle, sa chèvre, dressée contre un gros tas de pierres couvert de ronces, broutait activement en agitant sa barbiche brune. Le lieu était désert : c'était de mauvaises friches, avec des touffes de cette plante dure appelée poil de chien; des vignes perdues où quelques pousses de figuier sortaient de terre sur de vieilles racines ; et, tout autour, des taillis de chênes aux feuilles mortes couleur de tan. Sur la teinte grise des terres, où pointait une herbe fine et sèche parmi les

lavandes, et sous ce ciel d'automne assombri où passaient des nuages chassés par le vent, la personne de ma chère Lina se montrait joliette en ses simples habillements. Elle avait un cotillon court de droguet bleu qui faisait de gros plis raides; une brassière d'indienne à fleurs qui marquait sa taille fine et sa jeune poitrine ; un devantal de cotonnade rouge, et, sur la tête, un mouchoir à carreaux bleus, trop petit, semblait-il, pour retenir ses cheveux châtain clair, qui débordaient sur le cou et sur le front, agités par le vent.

Je restai là, un moment, à la regarder, sans bouger, puis j'attirai son attention par de petits sifflements qui firent accourir de mon côté son chien jappant. M'étant montré, je lui fis signe de venir à un endroit où l'on ne pouvait nous voir, et, lorsqu'elle y fut, ayant apaisé son chien, je l'embrassai longuement, la serrant contre moi, comme si j'avais craint de la perdre. Elle penchait sa tête sur ma poitrine, dolente, et semblait ainsi se mettre sous ma protection.

Hélas ! ce n'était pas la mort de Bonal qui me plantait en bonne posture pour la protéger. Elle écouta le récit de tout ce qui était arrivé, puis soupira fort :

— La sainte Vierge le sait bien ! je t'aime autant pauvre que riche ! Pourtant, je regrette qu'il en soit ainsi advenu : si le testament du défunt curé avait été bon, peut-être ça aurait aidé à notre mariage qui n'est pas en bon chemin, tant s'en faut !

Et alors elle me raconta toutes les misères que lui faisait sa mère, et, chose qui lui était plus dure encore, les honnêtetés de Guilhem, qui prenait sa défense contre cette vieille coquine. Tout ça, sans parler de la honte qu'elle avait de ce qui se passait sous ses yeux, car ces misérables ne se cachaient guère, la Mathive encore moins que son goujat.

— Écoute, lui dis-je, si ça arrive à un point que tu ne puisses plus supporter tes chagrins, et si nous ne pouvons pas nous rencontrer, fais-le-moi savoir par la Bertrille : j'irai tous les dimanches à Bars à cette fin. D'une manière ou d'autre, nous tâcherons d'y remédier ; Jean est un homme de bon conseil, et puis j'irai trouver M. le chevalier et le juge : il doit y avoir des lois pour empêcher des choses comme ça : prends donc courage, ma Lina !

Et nous restâmes un moment en silence, étroitement embrassés, tellement que je sentais le cher petit cœur de ma bonne amie palpiter dans sa poitrine, comme un jeune oiseau surpris dans le nid. Enfin, après nous être dit et répété vingt fois que nous nous aimerions jusqu'à la mort, quoi qu'il pût arriver, j'embrassai une dernière fois ses beaux yeux humides, et je m'en fus à travers les bois pour n'être pas vu.

Les choses allèrent ainsi quelque temps : Lina toujours ennuyée, prenant patience pourtant, moi toujours tracassé de la savoir malheureuse. Malgré ça, je cherchais à gagner ma vie pour ne pas être à charge à ce pauvre Jean, mais ce n'était guère le moment de trouver du travail. Voyant ça, comme Jean avait quelques quartonnées de terre autour des Maurezies, restées en friche parce qu'il était trop vieux pour les travailler, je m'y embesognai, et, n'ayant pas de bétail, je les labourai à bras, et je les ensemençai, quoiqu'il fût un peu tard. Puis l'hiver vint, le mauvais temps, et le travail cessa tout à fait. Alors je m'ingéniai à trouver les moyens d'apporter quelques sous à la maison. Ayant rencontré, un jour, à une foire de Rouffignac, un homme qui avait entrepris une fourniture de bois de bourdaine, que nous appelons *pudi*, dont le charbon sert à faire la poudre, je me mis à en couper pour son compte. Mais le jean-fesse ne me le payait pas cher, et il me fallait bien me galérer dans les fourrés et faire bien des petits fagots pour avoir un écu de cent sous. Aussi ma principale ressource fut la chasse.

Par les temps de neige, le soir tard, ma lanterne sous ma blouse, ma palette sous le bras, j'allais chasser les oiseaux à l'allumade, comme faisait mon défunt père. Dans le jour, je tuais quelques perdrix en les attirant avec un appeau ; ou bien, par un beau clair de lune, j'allais au guet du lièvre sur les postes de la forêt. Je passais quelquefois des heures entières à une cafourche sans rien voir, assis au bord d'un fossé, mon fusil abrité, triboulant sous la mauvaise limousine de Jean, toute percée et déchirée. D'autres fois, j'étais plus heureux, et dans le sentier, je voyais venir un bouquin le nez à terre, cherchant la trace d'une hase, et alors

mon coup de fusil, assourdi par les brumes de la nuit, lui faisait faire la cabriole. Par tous ces moyens, j'apportais à la maison de temps en temps quelques pièces de vingt ou trente sous, ou bien quelque chose qui nous faisait besoin. Les loups ne manquaient pas dans la forêt, mais la nuit on ne les voyait guère, car ils sortaient de leur fort et s'en allaient rôder autour des villages pour attraper quelque chien oublié dehors, ou forcer une étable de brebis mal close ; pourtant c'eût été une bonne affaire d'en tuer un, à cause de la prime.

Un matin d'hiver, rentrant du guet à la pointe du jour, avec un lièvre que je venais de tuer encore chaud dans mon havresac, je pensais au moyen d'attraper les quinze francs du gouvernement, lorsque je m'en vais voir les pas d'un gros loup, dont les pieds de devant étaient fortement empreints dans la terre humide. « En voilà un, me dis-je, qui était chargé ! » Et en effet, ayant suivi les pas de la bête, je vis à des endroits la marque des pattes d'un animal qui avaient traîné par terre. Quoique le loup emporte facilement une brebis à sa gueule en la rejetant sur son épaule, allant au galop avec ça, il se peut faire que quelquefois la proie glisse et traîne à terre.

Dans la journée, je revins chercher les traces de la bête, et je découvris sa rentrée dans un grand fourré de ronces, de buissons et d'ajoncs, où le diable n'aurait pas pu entrer. Ayant bien remarqué le passage du loup à diverses fois, je connus qu'il avait des habitudes, et, à partir de la cafourche ou carrefour de l'Homme-Mort, revenait à son liteau par le même chemin. Cette cafourche était mal réputée dans le pays, comme hantée par le diable, et chacun avait son histoire à raconter là-dessus. Son nom lui venait de ce que, autrefois, on y avait trouvé un homme mort, qui, examiné avec soin par le maître chirurgien de Thenon, n'avait aucune marque de blessure. De cette circonstance, les gens avaient conclu que c'était quelque individu venu là pour faire un pacte avec le Diable, et qui était mort de peur en le voyant arriver tout noir, ayant, cela va sans dire, des cornes au front, des pieds de bouc et des yeux luisants comme braise. D'ailleurs, l'endroit était bien propre à faire inventer de pareilles histoires, car c'était

un fonceau perdu dans la forêt au milieu d'épais halliers, traversés par des sentes de charbonniers plus ou moins fréquentées selon les temps et qui se croisaient juste dans ce creux.

Contre l'ordinaire des gens du pays, je n'étais point superstitieux, et je me moquais du Diable et de l'Aversier. Il m'est arrivé de ramasser à cette cafourche un double liard, déposé là par quelque fiévreux, sans avoir peur d'attraper les fièvres, comme le croyait le pauvre imbécile qui l'y avait apporté. Et lorsqu'en partant pour la chasse je rencontrais, cherchant son pain, la vieille Guillemette, des Granges, qui passait pour avoir le mauvais œil, ça ne me faisait pas rentrer à la maison, comme d'aucuns. J'avais beau voir aussi des oiseaux de mauvais présage, comme buses, pies, graules ou corbeaux, à droite ou à gauche, ça m'était égal. Le défunt curé Bonal m'avait débarrassé de bonne heure de toutes ces bêtises, de ces croyances au loup-garou, à la chasse volante, au lutin, aux revenants, qui au fond de nos campagnes se transmettent. dans les veillées, des grand'mères aux petits-fils, et font frissonner les jeunes droles et les filles tapis au coin du feu. Ce qui m'occupait, c'était d'avoir le loup. Pour y arriver, je fis un affût au bord du fourré tout proche la cafourche, et, sur les minuit, j'allai attendre la rentrée de la bête dans son fort. Mais j'avais eu la bêtise de prendre le chemin qu'il suivait d'habitude, de manière que, m'ayant éventé, à une demi-portée de fusil il coupa dans le taillis et je ne le vis pas.

« Sale bête, — pensais-je en m'en retournant le matin, — tu m'as enseigné : je ferai comme toi. »

Et en effet, quelques jours après, faisant un long détour j'entrai sous bois et j'arrivai à mon affût par le couvert. Je restai là, bien quatre heures, immobile, écoutant les bruits lointains. C'était le coup de fusil de quelque pauvre diable au guet comme moi; le galop d'une harde de sangliers à travers les fourrés; le hurlement d'une louve en folie appelant le mâle; les abois des chiens de garde humant dans le vent les émanations des bêtes fauves; le « clou! clou! » d'une chouette enjuchée près de là; le bruit presque imperceptible, transmis par la terre, d'une charrette cahotant

lourdement sur un chemin perdu, au cours d'un de ces charrois nocturnes aimés des paysans ; ou bien encore de ces rumeurs inexpliquées qui passent dans la nuit. Autour de moi parfois, des bruits vagues : le battement d'ailes d'un oiseau surpris par un chat sauvage, la coulée d'un blaireau dans le taillis, ou le fouissement souterrain de quelque bestiole inconnue.

Malgré ma patience, je commençais à désespérer, quand tout à coup je vois venir dans le sentier un gros animal dont les yeux luisaient comme des chandelles. Le loup marchait doucement comme une bête bien repue, qui avait fait grassement sa nuit. A mesure qu'il approchait, je le voyais mieux : c'était un vieux loup vraiment superbe, avec son poil rude et épais, ses épaules robustes et son énorme tête aux oreilles dressées, au nez pointu. Je le tenais au bout de mon canon de fusil, le doigt sur le déclic et, lorsqu'il fut à dix pas, je lui lâchai le coup en plein poitrail. Il fit un saut, jeta un hurlement rauque, comme un sanglot étouffé par le sang, et retomba raide mort. Ayant lié les quatre pattes ensemble, je chargeai ce gibier sur mon épaule, et je m'en revins à la maison où j'arrivai tout en sueur, quoiqu'il ne fît pas chaud. Quand je posai l'animal à terre, Jean s'écria :

— C'est un joli coup de fusil !

Comme il me tardait de lui rapporter l'argent, le matin même, un voisin m'ayant prêté son âne, j'attachai le loup sur le bât et je m'en allai à Périgueux. Je refis le chemin que j'avais tenu avec ma mère autrefois ; mais, comme je marchais mieux qu'alors, j'y fus rendu vers les cinq heures. Mais il me fallut attendre au lendemain pour présenter mon loup, et je logeai dans une petite auberge près du Pont-Vieux. Je ne fus pas plus tôt arrêté que les voisins s'assemblèrent pour voir la bête, tant les gens de ville sont badauds. Ils me faisaient des questions, demandaient où et comment je l'avais tué, et discouraient entre eux sur la nature et les habitudes des loups. Il se trouvait des malins pour assurer que les loups avaient les côtes en long : ceux qui avaient la sottise de le croire étaient tout étonnés, en tâtant celui-ci à travers le poil épais, de trouver que ses côtes étaient comme celles de toute autre bête, et alors les pauvres niais s'écriaient :

— Pourtant, c'est sûr et certain, j'ai toujours ouï dire que les loups avaient les côtes en long ! Peut-être que celui-ci n'est qu'un gros chien !

Moi, ça me faisait lever les épaules de voir des gens de ville aussi imbéciles; mais je ne leur dis rien : à quoi bon ?

Le lendemain, je portai mon loup à la Préfecture, suivi par tous les droles de la Rue-Neuve où je passai. Le portier me fit entrer dans la cour et alla chercher un monsieur. Au lieu d'un, ils vinrent plusieurs, et, comme les voisins de l'auberge, me firent force questions sur l'endroit où j'avais tué la bête, et comment je m'y étais pris; si je n'avais pas peur d'aller ainsi au guet la nuit, et autres choses de ce genre. Le loup était étendu par terre, au milieu d'un cercle d'employés, jeunes et vieux, échappés de leurs bureaux, d'aucuns avec la plume derrière l'oreille, d'autres avec des manches de doublure par-dessus celles de leur lévite, et un qui devait être un chef, empaletoqué comme un oignon, de quatre ou cinq vêtements l'un par-dessus l'autre. L'âne, lui, les oreilles baissées, restait là, patiemment, et moi, je faisais comme lui, quoiqu'il me tardât de m'en retourner. Enfin, après avoir bien jasé, un des messieurs m'emmena, et, après m'avoir fait attendre un bon quart d'heure et m'avoir ensuite promené dans d'autres bureaux, me donna un papier en me disant d'aller chez le payeur toucher la prime.

Quand je fus chez le payeur, le caissier me dit en patois :

— Vous ne savez point signer, n'est-ce pas ?

— Si bien, lui dis-je, je signe.

Il me regarda tout étonné, me passa une plume, et, lorsque j'eus signé, me donna quinze francs.

A la porte, je repris l'âne, et je m'en fus chez M. Fongrave lui offrir un lièvre que j'avais dans mon havresac. Mais, à son ancienne maison de la rue de la Sagesse, on me dit qu'il ne demeurait plus là depuis longtemps. Je repartis, traînant toujours mon âne, et, après avoir bien cherché, je finis par découvrir la demeure de l'avocat de mon défunt père. Comme il ne s'y trouva pas, je laissai le lièvre à la servante, en lui recommandant de dire à son bourgeois que c'était le fils du défunt Martin Ferral qui le lui avait porté.

Cela fait, j'allai acheter, pour ma Lina, une bague en argent, qui me coûta bien trois francs dix sous ; puis, revenu à l'auberge, tandis que l'âne mangeait quelques feuilles de chou, moi, après la soupe, ayant bu un bon coup, je repartis avec lui pour les Maurezies, où j'arrivai assez tard vers onze heures du soir.

Le dimanche d'après, je donnai à la Bertrille la bague que j'avais portée, pour la remettre à la Lina, ce qu'elle fit d'abord, et je m'en retournai plus content, comme si cette bague avait eu le don d'arranger les affaires : tant il faut peu de chose pour changer nos désirs en espérances.

VII

Le temps s'écoulait cependant, l'hiver tirait à sa fin, et dans les bois commençaient à sortir les violettes de la Chandeleur, que d'autres appellent des perce-neige. Avec le beau temps, je pus gagner quelques sous en allant à la journée d'un côté et d'autre, pour faire les semailles d'avoine ou d'orge, fouir les vignes et autres travaux de la saison. N'entendant plus parler du comte de Nansac, je me relâchais un peu de mes précautions, en me rendant au travail ou en en revenant. Je ne comptais pas qu'il m'eût oublié, et encore moins pardonné, mais, comme il y avait déjà longtemps de notre rencontre, je me disais que s'il avait voulu me donner, ou me faire donner quelque mauvais coup par surprise, il en aurait facilement trouvé l'occasion : d'où je concluais qu'il ne voulait pas se venger ainsi. Pourtant Jean me disait toujours lorsque nous en parlions :

— Méfie-toi de cet homme, il est capable de tout. Il fait peut-être le semblant de t'avoir oublié ; en ce cas, c'est pour te mieux attraper. Si tu n'as pas reçu encore un coup de fusil en courant la forêt la nuit, c'est qu'il te garde quelque chose de mieux. Il est fin et adroit, le mâtin ; et la preuve, c'est qu'il a tiré ses culottes de ces affaires d'enlèvement des fonds de la taille, dans la Forêt-Barade, où d'autres ont laissé leur tête.

J'avais entendu parler en gros, au défunt curé Bonal et au chevalier, de ces affaires de la Forêt-Barade et d'autres du même genre. C'étaient des nobles et des gros bourgeois du pays qui avaient entrepris de faire la guerre à la République, à la manière des chouans, et qui n'avaient trouvé rien de mieux que de lui couper les vivres en volant les fonds qu'on envoyait des sous-préfectures à Périgueux.

Il y a eu des attaques en plusieurs endroits du département, mais, rien que dans la Forêt-Barade, il y en eut trois.

Le comte de Nansac était mêlé à toutes ces affaires, et même il était un des chefs de la bande qui travaillait dans la forêt. En 1799, une troupe de vingt-cinq à trente hommes, bien armés et masqués de peaux de lièvres, attaqua le convoi de la recette de Sarlat, escorté par trois gendarmes, pas loin de la baraque du garde du Lac-Gendre, et enleva une quinzaine de mille francs.

Le chevalier de Galibert racontait à ce propos qu'un de ces brigands, de sa connaissance, avait essayé de l'embaucher, mais qu'il avait refusé, disant que voler le gouvernement ou un particulier, c'était toujours voler.

Deux ans après cette attaque, un convoi qui portait plus de sept mille francs fut enlevé dans les mêmes conditions. On voit que, sans parler des autres vols des fonds de Nontron et de Bergerac, ces gens-là ne faisaient pas de mauvaises affaires. Ils risquaient leur tête, c'est vrai, mais à cette époque la police était si mal faite qu'on ne sut jamais les prendre.

Sous l'Empire, ce fut autre chose.

L'attaque la plus fameuse, où il y eut des blessés et un mort, ce fut en 1811, à un endroit appelé depuis : « Aux trois frères », parce qu'il y avait là trois beaux châtaigniers bessons poussés sur la même souche. Cette fois-ci, le convoi portait quarante et quelques mille francs, contenus dans quatre caisses solides, sur deux chevaux de bât. Les brigands n'étaient pas nombreux, cinq ou six seulement, en sorte que l'affaire eût été bonne si elle avait réussi. Malheureusement pour eux, elle tourna mal finalement, car après avoir capturé le convoi et lié à des arbres le convoyeur et l'escorte, les voleurs ne purent emporter qu'une caisse, et encore pas bien loin. L'alarme ayant été donnée par un

homme qui s'était échappé, les gardes nationaux de Rouffignac et de Saint-Cernin, assemblés au son du tocsin, se mirent à leur poursuite et en prirent quatre, après une fusillade où un garde national fut tué raide, et deux autres très grièvement blessés.

Un des brigands, voyant que ça tournait mal, se sauva et passa à l'étranger, d'où il ne revint qu'après la chute de Napoléon.

Quant aux quatre voleurs pris, ils payèrent pour tous et, un mois et demi après, furent guillotinés sur la place de la Clautre, à Périgueux.

— Je mettrais ma main au feu que le comte de Nansac était de cette bande, disait Jean. Mais, toujours rusé, lorsque de l'endroit où il était embusqué il vit venir le convoi fort de sept ou huit personnes, il comprit que ça n'irait pas tout seul et se tira en arrière avant l'attaque, de manière que personne ne put dire l'avoir vu avec les autres. Pour l'affaire de 1801, il y était, et même il la commandait. D'un fourré où j'étais couché je l'ai reconnu entre tous, lorsque après le coup ils suivaient un sentier allant à la Peyre-Male, où sans doute ils partagèrent l'argent volé.

— Tout de même, Jean, disais-je, on se plaint du temps d'aujourd'hui; mais, avec ça, il n'y a plus de bandes volant ainsi à main armée.

— C'est vrai. Ces quatre têtes coupées refroidirent un peu les autres. Mais si on ne vole plus autant en bande, il y en a toujours qui travaillent seuls, ou à deux, sur les grands chemins de par là. Et puis, il y a diablement plus de larrons et de volereaux : je ne sais pas si on y a beaucoup gagné... Toi, toujours, continua-t-il, je te le redis, prends bien garde au comte. Il tuerait n'importe qui sans ciller tant seulement; pense un peu à ce qu'il est capable de te faire !

Moi, des fois, songeant à tout cela, j'en venais à conclure, en effet, que le comte de Nansac n'était pas pour se laisser arrêter par un crime, pourvu qu'il pût le commettre impunément « Peut-être, me disais-je, a-t-il besoin de quelqu'un de confiance pour l'aider, et attend-il son fils. Enfin, il faut se méfier, et ne pas le mettre à nonchaloir. »

La manière de faire du comte montrait bien au reste ce qu'il était. Il n'y avait personne aux alentours de l'Herm qui n'eût à se plaindre de lui et de son monde, C'était un amusement pour lui de passer à cheval dans les blés épiés, avec ses gens ; d'entrer dans les vignes avec ses chiens qui mangeaient les raisins mûrs ; de faire étrangler par sa meute un chien de bergère, ou une brebis, lorsqu'il avait fait buisson creux. Il fallait se ranger vitement sur son passage et saluer bien bas, sans quoi on était exposé à recevoir quelque bon coup de fouet. S'il rencontrait un paysan dans sa forêt, il le faisait houspiller par ses gens. Un jour même, il envoya un coup de fusil dans les jambes d'un homme de Prisse, qu'il soupçonnait de braconner à travers ses bois. Le piqueur et les gardes, tous se réglaient sur lui, et en usaient de même, comme aussi ses invités, souvent nombreux à l'Herm, où l'on menait joyeuse vie. Ses filles même s'en mêlaient et ne se gênaient guère pour cravacher, en passant au galop, un pauvre diable trop lent à se garer. L'aînée n'étant pas revenue, il restait encore quatre filles, grandes bringues, belles et hardies, ayant toujours autour de leurs cotillons des jeunes nobles du pays qui les galantisaient et se divertissaient avec elles. Le jour c'étaient des cavalcades, des visites dans les châteaux des environs, des chasses où cette jeunesse s'égaillait à deux dans les bois, à sa convenance. Le soir, la retraite sonnée, c'étaient de larges festoiements dans la grande salle, où des arbres flambaient sur les grands landiers de fer.

Les jours de pluie, il y avait bien quelque répit pour les villages un peu éloignés, la jeunesse restant au château à danser, chanter et jouer à cache-cache dans les chambres et les galetas où il y avait de petits réduits propres à se musser à deux. Mais, des fois, las de s'amuser ainsi, ils allaient chez quelqu'un de leurs métayers, ou chez un voisin du village, qui n'osait pas refuser, et ils se faisaient faire les crêpes. Les demoiselles de Nansac riaient aux éclats si quelqu'un des jeunes messieurs qui les escortaient tracassait les filles. Et, comme ça allait loin quelquefois, si une drole se défendait, si les parents se fâchaient, ces fous malfaisants disaient que c'était beaucoup d'honneur pour elles.

En tout, au reste, ils ne se faisaient pas faute d'imiter le comte et d'être comme lui insolents et brutaux avec la « paysantaille », comme il disait. Ce petit-fils d'un porteur d'eau méprisait tellement les pauvres gens de par là, que s'il se trouvait surpris par quelque orage, étant à la chasse, il entrait avec son monde dans les maisons, tous menant leurs chevaux qu'ils attachaient au pied des lits. S'il lui déplaisait de voir passer dans un chemin public où l'on avait passé de tout temps, il le faisait couper par des fossés, et le faisait sien sans gêne. Il s'était emparé ainsi des anciens pâtis communaux du village de l'Herm, et personne n'osait rien dire, parce qu'il n'y avait pas de justice à son égard. Ainsi, dans ce pays perdu, grâce à la faiblesse et à la complicité des gens en place, qui redoutaient son crédit et sa méchanceté, le comte renouvelait, autant que faire se pouvait, la tyrannie cruelle des seigneurs d'autrefois. Aussi, dans tout le pays, c'était, contre lui surtout, et puis contre les siens, une haine sourde qui allait toujours croissant et s'envenimant; haine contenue par la crainte de ces méchantes gens et l'impossibilité d'obtenir justice par la voie légale. Ceux des villages de l'Herm et de Prisse étaient les plus montés contre le comte et les siens, comme étant les plus exposés à leurs vexations et à leurs insolences.

On dira peut-être : « Comment se fait-il que le comte et sa famille, qui étaient si dévots, fussent si méchants ? »

Ah ! voilà... C'est que ces gens-là étaient, comme tant d'autres, des catholiques à gros grains, pour qui la religion est une affaire de mode, ou d'habitude, ou d'intérêt, et qui, ayant satisfait aux pratiques extérieures de dévotion, ne se gênent pas pour lâcher la bride à leurs passions et s'abandonner à tous leurs vices.

Le comte était orgueilleux, injuste, méchant, capable de tout, et ses filles étaient folles, insolentes et libertines. Ni les uns ni les autres n'avaient jamais fait de bien à personne autour d'eux, mais, au contraire, beaucoup de mal. Avec ça, ayant un chapelain à leur service, ne manquant jamais la messe, et communiant tous aux bonnes fêtes.

Cela ne leur était pas particulier, d'ailleurs. Depuis la chute de l'Empire, et la rentrée en France de celui qu'on

appelait : « notre père de Gand », la religion était devenue pour la noblesse une affaire de parti. Les gentilshommes, philosophes avant la Révolution, affectaient maintenant des sentiments religieux pour mieux se séparer du peuple devenu jacobin et indévot, tout comme autrefois ils étaient incrédules pour se distinguer du populaire encore englué dans la superstition. Il y en avait pourtant qui avaient persisté dans leur irréligion, comme le vieux marquis, lequel, au lit de mort avait nettement refusé les bons offices de dom Enjalbert : mais ils étaient rares. Par contre, il y avait parmi les nobles des catholiques sincères, comme la défunte comtesse de Nansac ; mais ceux-là aussi étaient rares.

Aujourd'hui on voit les gros bourgeois, emparticulés et autres, marcher avec les nobles et les singer. Mais les uns et les autres sont moins zélés que jadis, et font moins bien les choses. Il en est beaucoup, de tous ceux-là qui se jactent d'être bons catholiques, dont toute la religion consiste à faire maigre ostensiblement dans les hôtels, le vendredi lorsqu'ils voyagent, et qui seraient diablement embarrassés de montrer le curé qui leur fourbit la conscience.

Mais, au temps dont je parle, je ne pensais pas à tout cela. Toutes ces histoires de Jean me travaillaient bien un peu par moments, outre ce que je savais du comte de Nansac, mais qu'y faire? ouvrir l'œil : c'est bien ce que je faisais, mais on a beau se méfier, celui qui guette a l'avantage. Quelquefois, la nuit, — je rencontrais dans la forêt des gens seuls, ou en petite troupe de deux ou trois, s'en allant à grands pas, leurs bonnets enfoncés sur les yeux, une grosse trique à la main, tournant bien vite dans les fourrés lorsqu'ils oyaient quelqu'un. Des fois, ils portaient des sacs bondés ; d'autres fois, ils avaient leur havresac gonflé sous la blouse, comme des gens qui vont au marché. Ceux-là, je les connaissais bien : c'étaient des hommes de rapine qui gîtaient dans de vieilles masures isolées sur la lisière de la forêt ou dans des cabanes de charbonniers abandonnées en plein bois. Tous ces individus-là, on pouvait les saluer à la mode de Saint-Amand-de-Coly : « Bonsoir, braves gens, si vous l'êtes ! » De temps en temps, on entendait parler de quelque vol fait dans une maison écartée, ou de voyageurs, revenant des foires des environs, détroussés sur les grands

chemins. Je ne m'étonnais pas de ça, sachant bien que, selon le dicton, la Forêt-Barade n'avait jamais été sans loups ni sans voleurs; mais, après que je fus aux Maurezies, chez Jean, je me donnai garde que j'étais épié. Une nuit, allant au guet du lièvre, je vis de loin au clair de lune deux hommes qui entrèrent dans un taillis en m'oyant venir.

« Le plus grand, me dis-je, c'est le comte de Nansac; pour l'autre, si son fils est revenu de Paris, ça doit être lui. »

Et cette rencontre me rendit encore plus méfiant. Je ne marchais pas, la nuit, sans avoir mon fusil armé sous le bras, prêt à tirer, regardant à droite et à gauche sous bois et évitant les passages trop fourrés, du moins tant que je le pouvais. Mais on a beau se garder, ceux qui choisissent leur moment sont les plus forts et, lorsqu'on a affaire à des scélérats décidés à tout, il finit toujours par arriver quelque malheur.

Il y avait dans la forêt, au-dessus de La Granval, une butte où se croisaient trois sentiers. Au milieu était un grand vieux chêne que cinq hommes à peine pouvaient embrasser, et que l'on appelait : *lou Jarry de las Fadas* ou le Chêne des Fées. Cet arbre comptait peut-être des milliers d'années; c'était sans doute un de ceux que révéraient nos pères les Gaulois, et sur lesquels les druides venaient couper le gui avec une serpe d'or. Au dire des gens, cet endroit était hanté par les esprits. Quelquefois Néhalénia, la dame aux souliers argentés, descendait des nuages en robe blanche flottante, accompagnée de ses deux dogues noirs, et, glissant mystérieusement sur la cime des arbres dont les feuilles frémissaient, elle venait se reposer au pied du chêne géant. D'autres fois, à la clarté des étoiles, les stries, espèces de monstres à forme de femme, avec de grandes ailes de ratepenades, advolant des quatre coins de l'horizon, venaient s'enjucher dans son immense branchage et, au milieu de la nuit obscure, épiaient les braconniers accroupis au pied. Malheur alors à celui qui était mal voulu de quelque femme! Tandis qu'il était là, presque invisible, confondu avec le tronc rugueux, et que les feuilles du chêne bruissaient pour l'endormir, ces méchantes bêtes, saisissant le moment, plongeaient sur lui, déchiraient sa poitrine comme

des oiseaux de proie, lui dévoraient le cœur, et puis le laissaient aller, vivant désormais d'une vie factice.

Comme je l'ai déjà dit, ces contes de vieilles ne m'effrayaient pas, et j'allais souvent à ce poste, parce qu'il était bon pour tout gibier. Loups, sangliers, renards, blaireaux, lièvres, y montaient passer, du diable au loin; et puis, à cause de la mauvaise réputation du lieu, personne n'y venait au guet, en sorte que la place était toujours libre.

Une nuit, j'étais là, assis sur une racine qui sortait de terre, pareille à l'échine de quelque monstrueux serpent, et, adossé à l'arbre, le bassinet de mon fusil à l'abri sous ma veste, je songeais. Il faisait un brouillard humide que la lune, à son premier quartier, ne pouvait percer entièrement. Elle éclairait pourtant quelque peu la terre, à travers le rideau de brume, assez pour de bons yeux comme les miens en ce temps-là. Autour de moi, les feuilles de l'arbre laissaient tomber des gouttes de rosée, semblables à des pleurs. Nul bruit ne montait de la forêt ensevelie dans l'ombre. Au loin seulement, du côté de la Roussie, un chien hurlait lamentablement à la mort. J'étais triste, cette nuit-là, pensant à ma chère Lina si malheureuse chez elle, par le fait de sa coquine de mère et de ce mauvais Guilhem. Depuis que je lui avais parlé, à ce chenapan, il ne lui disait pourtant rien, mais selon sa manière d'être avec la Mathive, elle en recevait le contre-coup, et, comme d'ordinaire il rudoyait fort la vieille, la pauvre petite n'était pas heureuse. Je l'avais vue le dimanche d'avant, elle avait pleuré en me contant toutes les misères et les peines qu'elle avait à supporter, et ce souvenir me faisait passer dans la tête des folies, comme d'assommer ce misérable ou de nous enfuir au loin tous les deux, Lina et moi; mais la crainte d'empirer sa position me retenait.

Regardant l'avenir, je le trouvais rempli de cruelles incertitudes et de désolantes obscurités; et puis, reportant ma pensée en arrière et songeant à la fatalité qui semblait poursuivre notre pauvre famille, je me remémorai mes malheurs, la mort de mon père aux galères, et celle de ma mère dont, à cette heure encore, mon cœur saignait. Et remontant plus haut, je pensai à mon grand-père, jeté dans un cachot pour rébellion envers le seigneur de Reignac et

incendie du château, délivré au moment où il attendait la mort, par le coup de tonnerre de la Révolution. Et toujours me remémorant le passé, je me souvins de cet ancêtre qui nous avait transmis le sobriquet de *Croquant*, branché dans la forêt de Drouilhe, par les gentilshommes du Périgord noir qui poursuivaient sans pitié les pauvres gens révoltés par l'excès de la misère. Alors, plein de rancœur, reliant, par la pensée, les malheurs des miens avec ceux des paysans des temps anciens, depuis les Bagaudes jusqu'aux Tard-advisés, dont nous avait parlé Bonal, j'entrevis, à travers les âges, la triste condition du peuple de France, toujours méprisé, toujours foulé, tyrannisé et trop souvent massacré par ses impitoyables maîtres. Comparant mon sort avec celui de nos ancêtres, pauvres pied-terreux, misérables casse-mottes, soulevés par la faim et le désespoir, je le trouvais quasi semblable. Était-il possible, plus de trente ans après la Révolution, de subir d'odieuses vexations comme celles de ce comte de Nansac qui renouvelait les méfaits des plus mauvais hobereaux d'autrefois ! Ma haine contre ce prétendu noble me flambait dans le cœur, et je me disais que celui qui en débarrasserait le pays ferait une bonne action. L'esprit de révolte, qui avait causé la mort de l'ancien Ferral le Croquant, qui avait mené mon grand-père jusqu'au pied de la potence et fait mourir mon père aux galères, longtemps apaisé par les exhortations du défunt curé Bonal et les bontés de la sainte demoiselle Hermine, bouillonnait dans mes veines.

Ah ! si je n'avais pas eu Lina derrière moi, comme j'aurais risqué ma tête, pour me venger du comte !

Tandis que ces idées se pressaient en désordre dans mon cerveau, j'entendis sur ma droite le petit jappement espacé d'un renard menant un lièvre. J'armai mon fusil et j'attendis. Au bout d'un quart d'heure, je vis le lièvre qui venait sans se presser trop. Arrivé à la cafourche, il se planta à quatre pas de moi, et se dressant, les oreilles pointées, écouta un instant la voix du renard qui le chassait. Voyant qu'il avait le temps, il enfila un sentier, le suivit une cinquantaine de pas, puis se lança sous bois d'un bond, revint à la cafourche, prit un autre sentier, et, après avoir répété sa manœuvre une troisième fois, et bien enche-

vêtré ses voies, il se forlongea en repassant sur le sentier par lequel il était arrivé, puis, en deux sauts énormes, se jeta dans les taillis et disparut.

J'avais pris plaisir à le voir faire : « Va, pauvre animal, pensais-je, sauve-toi pour cette fois, mais gare à la bête puante qui te suit ! »

Je vis bientôt arriver le renard, le nez à terre, la queue traînante, tellement collé à la voie du lièvre qu'il en oubliait sa méfiance ordinaire. A vingt pas, je lui fis faire la cabriole, et, l'ayant ramassé, je le mis dans mon havresac et m'en allai.

Il était sur les deux heures du matin ; le brouillard s'était épaissi, la lune se couchait, de manière qu'il faisait très brun. Il fallait connaître comme moi les passages et les sentiers pour se diriger dans cette humide obscurité. Je marchais, mon fusil sous le bras, jetant un coup d'œil à droite et à gauche pour me garder, plutôt par l'habitude que j'en avais, que par une crainte de danger prochain, car on n'y voyait point à deux pas. Tout en cheminant, je songeais encore à Lina et j'étais travaillé de tristes pensées, comme il est bien naturel d'après ce que je savais de chez elle. Je me dépêchais, car il commençait à bruiner, suivant un sentier qui coupait un fourré où il me fallait passer pour retourner aux Maurezies, lorsque, arrivé vers le milieu, je m'entrave les pieds dans une corde tendue à travers le sentier ; et comme je marchais vite, je tombe tout à plat et mon fusil avec moi. Je n'étais pas à terre, que des gens se jettent sur moi, me bâillonnent au moyen d'un mouchoir, m'entortillent la tête dans un sac, me lient les mains derrière le dos, puis les jambes, m'attachent en travers sur un cheval et me voici enlevé.

De doute, je n'en avais aucun. Quoique je n'eusse pas ouï un mot, j'avais la certitude que c'était un coup du comte de Nansac, et je me demandais ce qu'il allait faire de moi : allait-il me jeter dans l'abîme du Gour ? Un moment, je le crus, mais, à la direction que nous prîmes bientôt, je vis que non. Ayant marché une heure à peu près, je connus au pas résonnant du cheval que nous passions sur un pont : « C'est le pont des fossés du château », me dis-je en moi-même. Un instant après, le cheval s'arrêta, et je fus porté, ou plutôt

traîné par des escaliers de pierre, puis rudement jeté à terre. Ensuite on me passa une corde sous les bras, et bientôt je sentis qu'on me descendait dans le vide en filant la corde. Après une descente que j'estimai à huit ou dix mètres, je touchai le sol, où je restai étendu sur le ventre. En même temps la corde, tirée par un bout, remonta en haut ; j'entendis un bruit comme celui d'une dalle retombant sur la pierre, et ce fut tout.

« Me voici enterré dans les oubliettes de l'Herm ! » ce fut alors ma première pensée. Puis je songeai à me tirer de la position incommode où j'étais. Mais les gredins m'avaient ficelé de telle sorte que ça n'était pas chose facile. Je tâchai d'abord de me retourner sur l'échine, et, après plusieurs sauts de carpe, j'y parvins. Cela fait, j'essayai de me mettre sur mes jambes, mais je ne pus y réussir, et plusieurs fois je chutai lourdement à terre. Meurtri et las, je restai assez longtemps immobile, puis, me roulant péniblement plusieurs fois, je finis par me trouver le long d'un mur, auquel, tournant le dos, je frottai les cordes qui me liaient les mains. Mais, outre que la manœuvre n'était pas aisée, les cordes étaient solides, de manière que, après avoir longuement frotté, je m'arrêtai épuisé de fatigue. L'air que je respirais avec peine à travers la grosse toile du sac était lourd, épais ; une odeur fade de souterrain humide me venait aux narines ; mais aucun bruit léger ou sourd, même lointain, n'arrivait jusqu'à moi : j'étais dans un tombeau.

On pense que je faisais là de tristes réflexions. J'étais condamné à mourir lentement de faim dans le fond de cette basse-fosse ; je connaissais trop le comte de Nansac pour en douter un instant. Pourtant je ne perdis pas courage, et, après m'être reposé, je recommençai à user la corde à la muraille non sans m'écorcher aussi les mains. Et elle tenait toujours, cette corde ; heureusement, en tâtonnant, je trouvai une pierre plus rugueuse que les autres, en sorte qu'après avoir raclé à plusieurs reprises, pendant une dizaine d'heures, je pense, je sentis mes liens se relâcher, et bientôt mes mains furent libres. Le premier usage que j'en fis, ce fut de me débarrasser du sac qui m'enveloppait la tête, et du mouchoir

qui me couvrait la bouche, après quoi je me déliai les jambes et je me mis en pieds.

J'étais toujours dans la plus profonde nuit, dans un noir de poix. En marchant à petits pas, les mains sur la muraille, je m'aperçus bientôt que le souterrain était de forme circulaire; mais tout de suite une idée me vint qui m'arrêta net : s'il y avait un puits dans le sol de l'oubliette?

Je pensai un peu à ça, et puis je repris ma marche, lentement, prudemment, allongeant le pied en avant pour m'assurer qu'il n'y avait pas de vide. Étant revenu à mon point de départ, ce que je connus en trouvant sous mes pieds les bouts de corde, je compris que j'étais dans le plus bas d'une des tours de l'Herm. Après avoir tourné en rasant la muraille, je me hasardai à traverser ma prison en marchant à quatre pattes, tâtonnant avec mes mains étendues toujours, de crainte de choir dans quelque puits. Enfin, m'étant traîné dans tous les sens, je fus rassuré à cet égard, et je restai avec l'horrible certitude que j'étais destiné à pourrir au fond de ce cul de basse-fosse. Pourrir est bien le mot, car l'humidité suintait des murailles, ce qui me prouva que j'étais au-dessous du niveau des fossés du château.

Il y avait longtemps que je n'avais mangé, au moins vingt-quatre heures à en juger par des tiraillements d'estomac qui me fatiguaient beaucoup : dans la nuit profonde où j'étais, je n'avais que ce moyen de mesurer le temps. Accablé, je m'assis à terre, adossé à la muraille, et je songeai à tous ceux que j'affectionnais, et surtout à ma chère Lina que j'abandonnais sans défense aux persécutions de sa gueuse de mère et aux entreprises de cette canaille de Guilhem. Cette idée me crevait le cœur et me faisait souffrir plus que la faim; mais bientôt j'en fus distrait par ma propre situation. J'attendais là, quoi? une mort lente, affreuse, dont la pensée me donnait le frisson. D'espérance, je n'en avais guère : je me disais bien que, ne me voyant pas revenir, Jean serait allé chez le maire, aurait envoyé prévenir le chevalier, et j'étais sûr que celui-ci se remuerait pour me retrouver; je supposais bien que leur première idée serait que le comte de Nansac m'avait fait disparaître; mais ils pouvaient croire qu'il m'avait fait jeter dans le Gour, une pierre au cou comme

un chien, comme tant de cadavres de malheureux assassinés par des brigands et dont les squelettes maintenant gisent dans ses profondeurs insondables. Pour lui, pour sa sûreté, c'était bien le mieux; oui, mais si le comte tenait à me faire disparaître, il tenait encore plus à me faire souffrir une mort très lente et angoisseuse. Comment donc Jean et le chevalier auraient-ils imaginé que j'étais emmuré au plus profond d'une tour de l'Herm, dans une oubliette qu'ils ne connaissaient sans doute pas? C'était difficile; et, d'autre part, j'étais bien certain que le comte avait pris toutes ses précautions pour qu'en cas de recherches au château on ne pût me retrouver.

Cette terrible pensée d'être enterré vivant me poignait tellement que, les tortures de la faim aidant, je ne dormais pas. Devant mes yeux enflammés par l'insomnie, des visions étranges flamboyaient. Il me semblait voir des palais de feu, des paysages lumineux, passer dans l'obscurité et se succéder lentement. Pour échapper à ce supplice, j'essayais de fermer mes yeux, mais toujours devant mes paupières abaissées, brûlantes, passaient des mirages douloureux, où montaient lourdement des vapeurs phosphorescentes ou rougeâtres comme des reflets d'un énorme incendie. J'étais fatigué d'être assis, et cependant je n'osais me coucher, car mon imagination enfiévrée par la privation de sommeil et de nourriture me faisait redouter de m'endormir pour toujours. Et alors, malgré ma faiblesse, je rampai à tâtons sur le sol humide, j'essayai de le creuser avec mes mains, je m'épuisai à agrandir des trous que je trouvai, semblables à des trous de taupe, et enfin je m'arrêtai à bout de forces, haletant, étendu sur la terre. Longtemps après, je recommençai à explorer mon tombeau, cherchant machinalement une issue, contre tout espoir. Tandis que je me traînais ainsi à quatre pattes, je m'en vais poser les mains sur quelque chose qui me parut d'abord être un petit tas de menus morceaux de bois mort; mais tout à coup, ayant palpé plus attentivement, l'horrible vérité m'apparut : c'était les débris d'un squelette qui, pourris par le temps, s'écrasaient sous mes mains.

A ce moment, je sentis la désespérance m'envahir et je me laissai aller à terre accablé, près de ces restes humains enfouis

dans ce lieu depuis de longues années. Mais tandis que j'étais là gisant, voici qu'en haut des pas lourds résonnent sur la voûte. Je me relève et j'écoute : un bourdonnement à peine sensible, comme celui de gens qui parlent au loin, arrivait jusqu'au fond de la basse-fosse, coupé par des pas sourds et lents.

Ce sont les gendarmes qui font une perquisition, pensai-je, et, l'espoir me revenant, je me mis à crier. Mais en même temps la rumeur cessa, les pas s'assourdirent dans l'éloignement, et je retombai dans le silence de mort qui m'enveloppait depuis ma descente au fond de ce tombeau. Écrasé par le désespoir, je m'affaissai sur le sol ; les horreurs du lieu disparurent de ma pensée torturée, la tête me tourna et je m'évanouis.

Une douleur aiguë à la joue me réveilla, et, y portant la main, je sentis quelque chose qui lâcha prise et s'enfuit, tandis que, le long de mon corps, j'avais la sensation de semblables choses qui s'enfuyaient aussi, effarouchées par mes mouvements.

Et alors j'eus l'explication des trous que j'avais trouvés dans le sol de l'oubliette : c'était des anciens terriers de rats. Ces bêtes qui foisonnaient, énormes, dans les vieilles murailles des douves, avaient creusé des souterrains au-dessous des fondations de la tour, et, avec ce terrible flair qui perce les murs les plus épais, sentant une proie, accouraient affamées. L'épouvantable certitude d'être dévoré à demi vivant par ces dégoutantes bêtes acheva de m'affoler. J'essayai de me casser la tête contre les murs, mais j'étais incapable de me tenir debout, et plus encore, de prendre l'élan nécessaire. Alors je pensai aux cordes qui m'avaient lié, et, les cherchant à tâtons dans ces ténèbres horribles, je parvins péniblement à les retrouver après de longues heures ; n'ayant rien où accrocher le bout de corde, je fis un nœud dans lequel je passai le cou et je tâchai de m'étrangler. Mais le jeûne prolongé m'avait tellement affaibli que mes bras retombèrent impuissants, et je restai là inerte, immobile.

Depuis que j'avais cessé tout mouvement, les rats, me voyant épuisé, étaient revenus nombreux, prêts à se jeter sur moi. Je les entendais trottiner dans la nuit, et ils s'enhardissaient jusqu'à ronger le cuir de mes souliers. L'idée me vint à ce moment d'en attraper un, pour apaiser la faim qui me tor-

turait. Ah ! avec quelle ardente concupiscence je songeais à déchirer de mes dents une de ces bêtes immondes et à la dévorer crue et vivante !

J'attendis, et bientôt je les sentis grimper sur moi, cherchant le visage et les mains. En vain j'essayai plusieurs fois de les saisir, mes mains n'avaient plus l'agilité nécessaire et je ne pus y réussir.

Et alors, tenaillé par la faim qui me tordait les entrailles, la tête perdue, je portai mes mains à ma bouche et, machinalement, j'essayai de les ronger, mais je n'en avais plus la force, et je restai longtemps sans mouvement, comme anéanti. Maintenant les rats couraient sur moi sans que je pusse les chasser ; leurs morsures mêmes me laissaient presque insensible, et je devenais leur proie sans avoir la force de me défendre. Il me semblait que j'étais là depuis huit jours ; mes oreilles bourdonnaient, ma tête ne pouvait plus produire une idée, ma volonté se détendait, s'anéantissait, je sentais la vie me fuir, et je finis par tomber dans un évanouissement précurseur de la mort.

Quand je revins à moi, j'étais dans un lit ; on me desserrait les dents tout doucement, et on me faisait avaler un peu de bouillon mêlé avec du vin, dans une cuiller. Mes yeux, par l'effet de la désaccoutumance, ne pouvaient soutenir l'éclat du jour, et je les refermai aussitôt. Les mains et la figure me cuisaient fort par endroits, là où les rats m'avaient mordu, mais je ne rapportais cette douleur à aucune cause. Il me semblait que ma cervelle s'était fondue et que ma tête était vide comme une calebasse. Incapable de former une idée, je restais là étendu, n'ayant que la respiration, et encore bien petite. Puis, peu à peu, avec le temps, et à force de soins, je commençai à ressusciter et je reconnus Jean auprès du lit.

— Et Lina ? lui dis-je faiblement.

— Eh bien, tu la verras quand tu seras sur pied.

Tranquillisé un peu, je me rendormis.

Quelques jours après, le chevalier vint, et, me voyant mieux, il fit :

— A cette heure, tu es sauvé... pour cette fois ! il s'en va sans dire, comme le bréviaire de messire Jean.

Je souris légèrement et le remerciai de toutes leurs bontés, car je savais que lui et sa sœur avaient envoyé des poules pour faire la soupe, des choines, du vin vieux et du sucre.

— Bah ! dit-il, ce n'est rien que tout cela, mon pauvre Jacques.

— Faites excuse, monsieur le chevalier, dit Jean : sans ce bon vin, je crois qu'il s'en serait allé dans le pays des taupes.

— Ah ! ah ! tant mieux, tant mieux que mon remède ait opéré, mais autrement qu'importe ?

Crotte de chien ou marc d'argent,
Seront tout un au jour du jugement !

Cette fois-ci, je ris un brin plus fort, et le chevalier s'en fut tout content, non pas sans que je l'eusse bien prié de remercier fort pour moi la bonne demoiselle Hermine.

Un mois après, j'étais sur pied, faible encore, ne marchant qu'à petits pas avec un bâton ; puis, peu à peu, mes forces revinrent. Tandis que j'étais encore au lit, pensant toujours à Lina et m'ennuyant fort de ne pas la voir, je parlais souvent d'elle à Jean qui avait toujours quelque parole pour me calmer et me faire prendre patience. Dans les premiers jours que je fus en état de comprendre quelque chose, je lui demandai par quelle chance j'étais là, dans son lit, et alors il m'expliqua qu'on m'avait trouvé un matin dans la forêt, sur le grand chemin, gisant comme mort, la figure et les mains pleines de sang. Tout ce que je lui dis de l'endroit où j'étais l'acertaina que c'était le comte de Nansac qui m'avait enlevé. Je sus alors que les pas entendus du fond de la basse-fosse étaient bien ceux des gendarmes, qui, sur la plainte du chevalier, faisaient une perquisition dans le château avec le maire. Le comte les avait promenés partout, des caves aux galetas, et les avait conduits à la prison ; mais, comme la dalle qui fermait l'oubliette était recouverte d'une épaisse couche de poussière terreuse, ainsi que tout le pavé, ils ne s'étaient pas doutés, ni les uns ni les autres, qu'il y avait un souterrain au-dessous. D'ailleurs, le maire était à la dévotion du comte, et les gendarmes déjeunaient des fois au château étant en tournée ; puis ce brigand, qu'ils savaient puissant, leur imposait, de sorte qu'ils firent leur affaire un peu pour la forme. Il faut dire aussi, pour leur

décharge, que sans doute ils ne croyaient pas le comte capable d'un coup pareil.

Mais le chevalier, prévenu par Jean, qui l'avait appris de quelques anciens, de l'existence d'une oubliette à l'Herm, était revenu un soir à Montignac, et avait mis en branle le juge de paix et les gendarmes pour faire de nouvelles recherches, principalement au-dessous de la prison. Les gendarmes, qui se sentaient quelque peu en faute, étaient assez ennuyés, d'autant plus que cette affaire mettait en rumeur tout Montignac où les gens ne sont pas bien capons. Celui qui était le plus exaspéré, c'était ce vieux Cassius, dont nous avait parlé le chevalier. Il allait par la ville, disant qu'il faudrait refaire la Révolution, puisque la leçon n'avait pas été suffisante pour quelques-uns qui voulaient recommencer les tyranneaux de jadis.

Devant tout ce bruit et le parler ferme du chevalier, il fut arrêté qu'une nouvelle perquisition serait faite le lendemain matin. Mais, dans la nuit, un exprès fut envoyé au comte, par qui? on ne l'a jamais su; toujours est-il que, le matin, on me trouva sur le grand chemin, comme j'ai dit, ce qui coupa court à toute nouvelle recherche. Au surplus, la justice tenait si peu à éclaircir cette affaire que je ne fus pas même interrogé.

Pour moi, dès que la force et la volonté me furent revenues, je renouvelai en moi-même le premier serment que j'avais fait de me venger du comte de Nansac, et, dès lors, j'y songeai toujours. Mais, auparavant, quelque chose me tourmentait plus que la vengeance, c'était l'envie de revoir ma Lina. Il me tardait de pouvoir marcher assez : aussi, dès que je le pus, malgré que Jean essayât de me faire repousser la chose au dimanche d'après, je fus à Bars, et j'attendis la sortie de la messe comme d'habitude. La Bertrille sortit d'abord seule, et, me voyant, vint vers moi.

— La Lina est là? lui dis-je, sans autre compliment.

Elle me regarda d'un air si tristement étonné, que quelque chose me mordit au cœur. Et, juste à ce moment, la Mathive sortit de l'église habillée de deuil.

Je répétai ma question, dans une transe affreuse.

La Bertrille m'emmena à l'écart :

— Alors, tu ne sais rien?

— Mais quoi? tu me fais mourir!

— Hélas! mon Jacquou, tu ne verras plus la pauvre Lina!... elle est morte!

— Ho! Dieu! fis-je, écrasé par cette nouvelle.

Lors la Bertrille m'emmena plus loin, sur un chemin écarté, et me raconta ce qui était arrivé.

Pour garder son Guilhem, qui parlait toujours de s'en aller, parce qu'il voyait bien que lorsque la Lina serait maîtresse de ses droits, ce serait fini de rire, la Mathive, surmontant sa jalousie, voulait absolument le faire marier avec sa fille. La pauvre petite résistait, bien entendu, de manière que c'était continuellement des trains dans la maison et des tapages qui faisaient mettre les voisins sur les portes. Ça en était venu à ce point que la Mathive s'était adonnée à battre sa fille quasi tous les jours, pour la forcer à consentir; d'où il advint qu'un soir qu'elle l'avait tarabustée, souffletée, tirée par les cheveux et battue tellement qu'elle en portait les marques à la figure, la pauvre drole, épouvantée, s'était sauvée des mains de sa misérable mère, qui était capable de la tuer quelque moment. Venue en hâte aux Maurezies pour me dire qu'elle n'y pouvait plus tenir, et me consulter sur ce qu'il y avait à faire, elle trouva une voisine de nous à qui elle demanda où j'étais.

— Ah! pauvre fille! qui sait où il est? voici trois jours et trois nuits qu'âme vivante ne l'a vu : il était au guet du lièvre, la nuit; sans doute on l'aura assassiné et jeté dans le Gour.

Là-dessus, désespérée, la tête perdue, la pauvre Lina s'encourut, remontant au-dessus de La Granval, et, le lendemain, tandis qu'on me relevait sur le chemin, on trouvait ses petits sabots au bord du Gour...

Ayant ouï, je m'enfuis fou de douleur vers la forêt, et, comme une bête blessée à mort, je me jetai dans un fourré où je pleurai jusqu'au soir, sanglotant, mordant l'herbe, et parfois hurlant de désespoir comme un loup enragé. Puis, la nuit tombée, je revins aux Maurezies et je me couchai sans souper.

De ce jour, je commençai à courir les villages le soir, dans les alentours de l'Herm, là où l'on avait le plus éprouvé la malfaisance du comte de Nansac, comme Prisse, Les Bessèdes, Le Mayne, La Lande, Martillat, Le Laquens, La Bourdarie,

Monplaisir et autres. Partout je rappelais les tyranniques vexations de ce gredin, ses méchancetés, la férocité froide avec laquelle il abusait de sa force ; son insolence, celle de son fils et de leurs hôtes à l'égard des femmes : à chacun je ravivais le souvenir de ce qu'il avait eu particulièrement à souffrir de cet odieux seigneur de contrebande. Je tâchais de relever ces pauvres gens courbés sous cette tyrannie humiliante, de leur faire sentir qu'ils étaient des hommes pourtant, et qu'il seraient débarrassés de ce brigand le jour où ils auraient le courage de lui résister et de prendre leurs fourches.

Tous étaient bien de mon avis, mais voilà, il y en avait d'apoltronis, qui cherchaient à reculer le moment d'agir, et ceux-là, tout en étant d'accord avec moi, soulevaient des difficultés, disant que le comte était bien puissant, qu'il avait toujours fait ce qu'il avait voulu, et que s'attaquer à lui c'était cracher contre le soleil et risquer les galères :

— Tu sais bien, mon pauvre Jacquou, qu'il en a coûté cher à ton père pour s'être rebellé contre ce méchant homme.

— Écoutez, leur disais-je alors, on ne condamnera pas aux galères tous ceux de nos villages ; le chef paiera pour tous : eh bien! je prends toute la coulpe sur moi! D'ailleurs, mes amis, les époques ne sont plus les mêmes ; nous ne sommes plus en 1815, nous sommes en 1830, et d'après ce que j'ai ouï dire à M. le chevalier de Galibert, de Fanlac, — le roi des braves gens, celui-là ! — la révolution n'est pas loin, par le fait de ceux qui voudraient nous ramener au temps d'autrefois, comme le comte de Nansac.

Dans des affaires de ce genre, on est souvent obligé de faire attention à qui l'on parle, pour ne pas avoir de traîtres avec soi; mais ici, point de danger, le comte n'avait que des ennemis dans le pays, ses métayers plus que les autres, peut-être, comme plus exposés à ses méchancetés : aussi ne restaient-ils jamais plus d'une année chez lui.

Pendant trois mois, je suivis comme ça tout le pays pour voir les gens. Enfin, à force de les prêcher, de les encourager, je finis par les tirer tous à ma cordelle. Lorsque je les vis bien décidés, je leur assignai un rendez-vous pour une nuit marquée, dans une friche au nord des Maurezies.

Dès les onze heures, j'étais là avec Jean et un de nos voi-

sins. Je comptais qu'il viendrait une quarantaine d'hommes ou cinquante, mais je fus bien étonné lorsque je vis arriver avec les hommes des femmes en assez bon nombre.

L'endroit était un petit plateau entouré de bois et loin de tout chemin. Dans le sol pierreux, sablonneux, poussaient quelques touffes de thlaspi, des immortelles sauvages, et çà et là quelques genévriers d'un vert grisâtre. En un endroit, sur la sombre bordure des taillis, un bouleau au tronc argenté, semé là par le vent, semblait un revenant dans son linceul. Au milieu était un amas de pierres géantes appelé : Peyre-Male, ou encore la Cabane du Loup, débris d'un autel druidique abattu, selon le défunt Bonal, au temps de Tibère, qui faisait détruire les monuments de notre culte national et mettre à mort ses prêtres. C'est là que la vieille Huguette, la sorcière du Cros-de-Mortier, faisait ses sacrifices de nuit. Les femmes qui avaient besoin d'elle se rendaient à cet endroit, portant, selon le cas, un coq ou une poule que la vieille saignait après un tas de simagrées. Ensuite, ayant aspergé les pierres du sang de la bête, elle lui ouvrait le ventre d'un coup de couteau et farfouillait dedans au clair de lune pour, au vu du cœur et du foie, tirer des pronostics sur l'affaire pour laquelle on la consultait.

La sorcière est morte maintenant et les sacrifices de poulaille ont cessé, mais il y a encore des vieux qui en ont été témoins.

A mesure que les gens sortaient du bois, ils venaient se grouper autour de la Peyre-Male, et attendaient appuyés sur leurs lourds bâtons. Lorsque je vis que tout le monde était arrivé, je me levai, et, m'adressant aux femmes, je leur demandai ce qu'elles venaient faire là.

— Et penses-tu, dit une ancienne de Prisse, que nous n'ayons rien à venger?

— Nous crois-tu plus couardes que les hommes? ajouta une autre.

— A la bonne heure, donc, puisqu'il en est ainsi!

Et alors, monté sur une de ces grosses pierres, je refis amplement mes premiers prêches des villages, et je montrai très clairement la triste situation où nous étions. Tandis que je parlais, récapitulant longuement les griefs de tout le pays contre le comte de Nansac, mes paroles ravivaient les

blessures de tous ces pauvres gens, et je voyais dans l'ombre reluire leurs yeux. C'était une chose curieuse que ces paysans assemblés la nuit dans cet endroit sauvage. Ils étaient vêtus misérablement, tous, de vestes en droguet, blanchies par l'usure, de vieilles blouses décolorées, salies par le travail, de culottes de grosse toile ou d'étoffe burelle, pétassées de morceaux disparates. Quelques vieux, comme Jean, avaient de mauvaises limousines effilochées par le bas, et d'autres pauvres diables de loqueteux étaient à demi couverts de haillons n'ayant plus ni forme ni couleur. La plupart étaient coiffés de bonnets de coton bleus, blancs, avec un petit floquet, sales, troués souvent, et laissant échapper d'épaisses mèches de cheveux. D'autres avaient de grands chapeaux périgordins ronds, aux bords flasques, déformés par le temps et roussis par le soleil et les pluies. Point de souliers, tous pieds nus dans leurs sabots garnis de paille ou de foin. Les femmes abritaient leurs brassières d'indienne et leur cotillons de droguet sous de mauvaises capuces de bure, ou se couvraient les épaules d'un de ces fichus grossiers qu'on appelait en patois des *coullets*.

C'était bien là, la représentation du pauvre paysan périgordin d'autrefois, tenu soigneusement dans l'ignorance, mal nourri, mal vêtu, toujours suant, toujours ahanant, comptant pour rien, et méprisé par la gent riche.

Quand j'eus fini mon oraison, je demandai :

— Maintenant, parlez. Votre sort est entre vos mains, il ne faut que vouloir. Êtes-vous bien décidés à vous venger du brigand de Nansac ? à jeter bas sa malfaisante puissance ? à vous débarrasser pour toujours de cette famille de loups ?

— Oui ! oui ! dirent-ils tous d'une voix sourde.

— C'est très bien !

Et alors, les faisant tourner tous vers le château de l'Herm, je les fis jurer à l'antique manière de nos ancêtres, comme ma mère m'avait fait jurer jadis. Tous comme moi crachèrent dans leur main droite et, après y avoir tracé une croix avec le premier doigt de la main gauche, la tendirent ouverte en disant à demi-voix après moi :

— A bas les Nansac !

— C'est bien, mes amis ; et maintenant, que chacun se

tienne prêt. Une de ces nuits, quand le moment sera bon, lorsque vous entendrez trois coups de corne secs et espacés, suivis d'un autre coup prolongé, arrivez tous vitement ici : notre vengeance sera proche et notre délivrance sera sous notre main !

Là-dessus, la foule se dispersa sous les bois et chacun s'en revint dans son village.

Un jeune drole de Prisse, hardi et adroit, guettait le château et me tenait au courant de ce qui s'y passait. Un soir, comme nous finissions de souper, Jean et moi, je le vis arriver :

— Tous les messieurs qui étaient au château sont partis ; le fils du comte s'en est retourné à Paris, à ce qu'il paraît. Il n'y a plus maintenant que le comte, les demoiselles, le chapelain, les gardes et les domestiques.

— Ah ! fis-je en me levant, le jour est donc venu ! Voici, garçon : tu vas courir à La Lande et au Mayne, et tu diras à François de chez le Bourru et au grand Michelou de répéter mon coup de corne lorsqu'ils l'ouïront. Ensuite de ça, tu iras te cacher aux abords du château, et quand, ayant fait le tour des fossés, tu verras que toutes les lumières sont éteintes, tu viendras me retrouver à la Peyre-Male : tiens, bois un coup et vas.

Et, lui ayant donné un plein verre du vin qui nous restait de celui que le chevalier avait envoyé, le drole l'avala d'un trait, passa sa main sur ses babines et repartit courant.

Sur les neuf heures, je pris le fusil de Jean, le mien ayant disparu lors de mon affaire, et je m'en fus tout droit au plateau de Peyre-Male. C'était vers la fin du mois de mai. Il avait plu dans la journée ; de gros nuages noirs glissaient lentement dans le ciel, cachant les étoiles, et la lune était couchée, de sorte qu'il faisait très brun. Je marchais doucement, calculant en moi-même comment il fallait s'y prendre pour réussir.

Mon dessein était d'attaquer le château, et après l'avoir pris, d'y mettre le feu, afin de purger le pays de cette famille de brigands. J'espérais bien, dans l'assaut, trouver le comte et le tuer à son corps défendant, car tout le mal qu'il avait fait, rien qu'à moi, méritait la mort ; et combien

d'autres avaient été ses victimes! Celui-là, je me le réservais; il me semblait que, de par la haine envenimée que je lui portais, il m'appartenait. Aussi comptais-je faire l'impossible pour l'avoir en face de moi, pour l'abattre à mes pieds dans le feu de la colère, dans la chaleur de la bataille; et ma raison dernière de le désirer tant, c'est qu'en me sondant la volonté, je sentais que si on le faisait prisonnier, je ne pourrais jamais, de sang-froid, le tuer, ni le laisser tuer, impuissant et désarmé. Et cela même, quoique ma haine protestât, me remplissait de fierté, parce que je me trouvais supérieur au misérable qui avait voulu me faire mourir à petit feu, comme on dit, après m'avoir pris en un lâche guet-apens.

Et, réfléchissant à ça, je me disais que si le comte se tirait vivant de là, son affaire n'en serait guère moins empirée. C'est que depuis quelque temps il courait sur lui des bruits de ruine; on disait qu'il avait mangé toute sa fortune, ce qui était bien croyable, avec la vie qu'il menait. La chose se savait, parce que depuis deux ou trois mois il venait des huissiers au château, qui n'étaient pas trop bien reçus, à telles enseignes que l'un d'eux, ayant parlé de verbaliser, fut obligé de sauter dans les fossés, et de se sauver ayant de l'eau et de la vase jusqu'aux aisselles. Cela étant, sa ruine serait achevée par l'incendie du château, car les compagnies d'assurances, toutes nouvelles alors, étaient encore inconnues dans nos pays; et ce serait peut-être pour cet homme orgueilleux, pour ce tyran féroce, une punition plus grève que la mort, d'être ainsi réduit à la pauvreté et à l'impuissance.

Une autre chose m'occupait. J'étais sûr que ça n'irait pas tout seul, et que le comte et ses gens ne se laisseraient pas déloger sans résistance, et je cherchais les moyens d'y arriver sans trop exposer mon monde. Tout de suite je compris que pour cela il fallait brusquer l'attaque du château endormi et la mener vivement. Je pensai longtemps à la manière dont il fallait s'y prendre, et, après avoir tout bien pesé et examiné, mon plan étant arrêté dans ma tête, j'attendis.

Le temps était doux; la terre mouillée et attiédie fermentait. Un petit vent passant légèrement sur la friche faisait frissonner les herbes grêles et m'apportait la senteur des bois humides, des bourgeons ouverts, et l'odeur charriée de loin

des buissons blancs fleuris le long des chemins. Sous l'amoncellement des énormes pierres sur lesquelles j'étais assis, un rat dans son trou grignotait quelque châtaigne de sa provision hivernale. Parfois un oiseau de nuit traversait le plateau de son vol lourd et silencieux en jetant un appel mélancolique à sa femelle. Dans cette nuit embaumée, on percevait comme la germination du renouveau de la terre fécondée, incitant tous les êtres à aimer. Et lors, mes pensées se tournèrent vers la défunte Lina : mes regrets amers se mêlaient, avec des mouvements de colère contre ses bourreaux, au cher souvenir de ma pauvre bonne amie et je rêvai longtemps la tête dans mes mains.

Un pas rapide à l'orée de la friche me fit dresser en pieds ; c'était le drole de Prisse.

— Tout le château est endormi, me dit-il.

— Ça va bien, fils.

Et, embouchant ma corne, j'envoyai successivement du côté de La Lande et puis du Mayne trois coups de corne, suivis d'un quatrième qui s'en alla en mourant, comme le mugissement d'un bœuf tombant sous la masse du boucher.

Aussitôt, deux cornes me répondirent, jetant dans la nuit le sinistre appel. Bientôt les plus proches arrivèrent, et trois quarts d'heure après, tous les gens des villages étaient là, une nonantaine environ en comptant les femmes qui portaient des bâtons, des sarcloirs, des aiguillons. Les hommes, eux, étaient armés de fusils, de fourches-fer, de gibes, de haches, et le forgeron de Meyrignac avait porté le plus gros marteau de sa boutique.

Les voyant tous là, je les rassemblai en cercle, et, me mettant au milieu, je leur expliquai d'abord que, pour réussir sans trop s'exposer, il fallait faire promptement. La première porte, celle de la cour, ne fermant qu'au verrou, serait ouverte doucement par un homme qui traverserait dans l'eau et grimperait au mur des fossés en s'accrochant aux petits arbres qui avaient poussé entre les pierres. Mais la porte d'entrée du château était faite d'épais madriers de chêne, renforcée de gros clous, solidement close avec une forte serrure, et barrée en dedans de deux grosses pièces de bois. Attaquer cette porte à coups de hache, ça n'était pas

aisé à cause des clous ; l'enfoncer avec le lourd marteau du forgeron ne serait pas facile non plus, et en tout cas ce serait long et, pendant ce temps-là, le comte et les gardes, sans parler des demoiselles qui maniaient très bien une arme, nous fusilleraient par les meurtrières : il fallait donc un engin puissant.

— Savez-vous, par là, une grosse poutre ? quelque arbre coupé et ébranché ?

— A l'Herm, dans le village, me dirent les uns, le vieux Bertillou fait monter une grange ; il y a de forts chevrons.

— C'est bien notre affaire. Trente hommes des plus forts, leurs mouchoirs roulés comme ceux des droles qui font à la chattemite, et, noués deux à deux, porteront le chevron, quinze de chaque côté. Lorsqu'ils seront dans la cour, ils courront de toute leur vitesse sur la porte du château et la choqueront avec le bout du chevron qui dépassera un peu les hommes de devant. Comme il est sûr qu'elle ne tombera pas du premier coup, ils reculeront en arrière pour prendre du champ et recommenceront la même manœuvre. Pendant ce temps-là, cinq ou six de ceux qui ont des fusils surveilleront les meurtrières qui défendent l'entrée et tireront dedans s'ils voient passer un canon de fusil. En même temps, vingt hommes, qui auront pris en passant dans le village toutes les échelles des greniers, traverseront les fossés du côté de Prisse et escaladeront les croisées vitement pour diviser ceux du dedans, tandis que quelques-uns, se répandant tout autour du château, tireront des coups de fusil dans les vitres et mèneront grand bruit : de cette manière, le comte et ses gens ne sauront où donner de la tête, et nous les aurons.

Tout ça bien expliqué, j'assignai à chacun son poste, et, tout étant convenu, j'ajoutai :

— Et qu'il soit bien entendu qu'on ne touchera pas à un bouton dans le château. Nous sommes de braves gens qui nous vengeons, et non des voleurs !

— Oui ! oui ! firent-ils tous à demi-voix.

Alors, je demandai :

— Quelle heure est-il, vous autres ?

Les vieux levèrent les yeux au ciel, et, entre deux nuages, regardèrent la position des étoiles.

— Il doit être environ les onze heures, dirent quelques-uns.

— Partons, et ne faisons pas de bruit.

Au moment de me mettre en route, je sentis quelqu'un qui me prenait le bras et je me retournai :

— Ah ! mon pauvre Jean, je vous avais bien dit de rester tranquille dans votre lit et de laisser faire les jeunes !

— Donne-moi le fusil, me répondit-il : il ne ferait que te gêner pour commander tout. Moi, j'ai bon œil encore, j'aviserai aux meurtrières : laisse-moi faire, j'ai plaisir de voir forcer ce loup dans son repaire.

— Comme vous voudrez, donc !

Et lui donnant le fusil, nous partîmes.

Nous marchions en silence. On n'oyait que le bruit sourd d'une troupe foulant la terre, et le froissement des branches, lorsque nous traversions les taillis. Une fois sur le grand chemin qui vient de Thenon et passe contre l'Herm, nous fîmes plus doucement encore, et, à mesure que nous approchions, chacun prenait plus de précautions. Les femmes même, quoique babillardes, ne disaient mot. A deux cents pas avant de sortir de la forêt qui venait jusqu'au village, ceux qui devaient porter le chevron, ayant arrangé leurs mouchoirs, se rangèrent ensemble. Ceux qui devaient écheler le château en firent autant, et tout le monde se remit en marche.

Les chiens des villages de Prisse et de l'Herm avaient été enfermés dans les étables ou les maisons, de manière que leurs abois ne firent pas trop de bruit. Tandis que ceux qui avaient été désignés pour ça allaient chercher les échelles dans les granges, nous autres tous, nous attendions. Le temps était toujours couvert et doux. Au milieu des vignes, des pêchers difformes s'entrevoyaient vaguement dans l'ombre. Au milieu des terres, les noyers branchus haussaient leurs têtes rondes vers le ciel gris. Autour des maisons, des chènevières répandaient leur odeur forte. Au long d'une cour, un sureau fleuri poussé sur un vieux mur embaumait l'air, et près de là, dans le silence de la nuit, un rossignol chantait bellement. Le cœur me battait en ce moment ; non que j'eusse peur pour moi : depuis la mort de ma pauvre Lina, la vie ne m'était de rien, et je l'aurais donnée bon marché ; mais je craignais pour tous ces braves gens qui me sui-

vaient, et je redoutais de ne pas réussir, sachant bien qu'en ce cas le comte leur en ferait payer les pots cassés.

Cependant, les autres étant revenus avec les échelles, je chassai ces idées et je ne pensai plus qu'à l'exécution. En passant devant chez Bertillou, ceux qui avaient noué leurs mouchoirs prirent le plus gros chevron et avancèrent lentement, marchant au pas, silencieusement sur la bruyère qui pourrissait dans les chemins du village. Alors, passant au devant, je fis descendre un drole leste dans les fossés et bientôt la porte de l'enceinte fut ouverte. Mais, malgré toutes les précautions, tout ça ne pouvait se faire sans quelque bruit, en sorte que les grands chiens courants du comte hurlèrent au fond de leur chenil. Heureusement, comme ça arrivait souvent, les gens du château n'y firent pas attention.

A ce moment, le chevron arriva, cheminant comme un monstrueux mille-pattes, et entra dans la cour. A quinze pas, les hommes se mirent à courir, fonçant sur la porte, et lui portèrent un rude coup qui retentit dans la tour de l'escalier, mais elle ne céda pas. Tandis que nos hommes revenaient en arrière pour prendre du champ, des têtes effarées apparurent aux croisées du château, des cris se firent entendre et bientôt des lumières coururent partout à l'intérieur. A ce moment un second coup de chevron ébranla la porte.

— Courage, mes amis ! elle va céder ! m'écriai-je.

Au même instant, des coups de fusil furent tirés par quelques-uns des nôtres apostés autour du château, et ceux qui étaient montés aux échelles brisèrent les fenêtres à grand bruit.

Pendant que les porteurs du chevron reculaient pour choquer de nouveau la porte, des canons de fusil passèrent par les meurtrières qui défendaient l'entrée, et plusieurs coups de feu éclatèrent, tirés tant du dedans que par nos gens. Les femmes se mirent alors à crier, voyant un homme blessé lâcher le chevron ; mais une belle gaillarde robuste galopa le remplacer. De cette même décharge, je me sentis cinglé à la joue et à l'épaule, mais je n'y pris garde, dans la grande excitation où j'étais.

— Hardi ! criai-je, cognez ferme ! la porte va tomber, cette fois !

Alors, d'un élan vigoureux, s'animant par leurs cris, nos

hommes coururent sur la porte qui céda, la serrure arrachée, les barres brisées, les gonds tordus. Comme elle tenait encore quelque peu, le faure acheva de la faire tomber avec son lourd marteau.

— En avant !

Et empoignant la hache d'un homme, je m'élançai dans l'escalier, suivi de tous ceux qui étaient là, quelques-uns avec des lanternes, et enjambant les degrés quatre à quatre. Je fus bientôt au palier du premier étage, où étaient le comte et ses filles, ainsi que Mascret, tous à demi vêtus et se dépêchant de recharger leurs armes.

— Ah ! brigand ! m'écriai-je en me précipitant sur le comte, la hache levée.

Lui, n'ayant pas fini de recharger son fusil, le prit par le canon et essaya de m'assommer d'un coup de crosse.

Heureusement, je le parai avec ma hache, qui en retomba ; puis, aussitôt la levant de nouveau, dans un élan furieux, sans faire attention aux bourrades que Mascret et la plus jeune fille m'ajustaient par les côtes, à grands coups de canon de fusil, j'envoyai au comte un coup qui devait lui fendre la tête. Il fit un grand saut en arrière, évita le coup, et se trouva près de la porte d'entrée de la grande salle, où, heureusement pour lui, il fut saisi, et aussi le garde, par ceux de nos gens qui avaient escaladé les croisées en repoussant le piqueur et les autres domestiques.

— Ah ! mes amis, vous me faites tort ! dis-je, en abaissant ma hache, ne voulant pas le frapper maintenant qu'il était hors d'état de se défendre.

— Qu'on ne fasse de mal à personne maintenant ! ajoutai-je, en m'apercevant que le comte et les autres étaient malmenés un peu fort.

Trois des demoiselles, voyant leur père pris, s'étaient sauvées à l'étage au-dessus ; mais la plus jeune, qu'on appelait Galiote, se défendait encore comme un vrai diable, avec son fusil, et repoussait à coups de crosse ceux qui voulaient la désarmer. Pour l'avoir sans la blesser, on arracha un grand rideau d'une fenêtre de la salle et on le lui jeta dessus. Pendant qu'elle cherchait à s'en dépêtrer, on lui ôta son fusil, et on la mit dans l'impossibilité de faire de mal à personne.

Après que le comte, Mascret, le piqueur et les autres eurent les mains attachées avec des cordons de rideaux, on les fit tous descendre dans la cour. Puis, suivi de quelques hommes, je montai l'escalier pour rechercher les trois autres demoiselles qui, moins braves que leur cadette, s'étaient enfuies. Après plusieurs portes barricadées qu'il fallut enfoncer, on les trouva cachées au fond d'un cabinet, derrière des robes accrochées au mur. Tremblantes de peur, elles se jetèrent aux pieds de ces paysans qu'elles avaient tant de fois maltraités.

— Ne craignez rien, leur dis-je, nous ne sommes pas de la race des Nansac, pour insulter ou battre des femmes : allez vous vêtir et revenez promptement.

Et je descendis. Dans la cour noire, où brillaient seulement quelques lanternes portées par des paysans, le comte était là, les mains liées, n'ayant sur lui que son pantalon et sa chemise toute en loques. Près de lui, épeurés, se tenaient les gens du château, et tous ceux des villages, hommes et femmes, les entouraient et leur reprochaient leurs méfaits avec des injures et des gestes menaçants : quelques-uns même commençaient à crier qu'il fallait faire passer le goût du pain au Nansac. Lui, très pâle, tâchait d'assurer sa contenance devant la « paysantaille », comme il avait coutume de dire, mais on voyait tout de même qu'il rageait et tremblait en même temps de se sentir à la merci de cette foule irritée qui grossissait maintenant des vieux et des petits droles des villages, réveillés par les coups de fusil.

Quand j'arrivai, une femme en cheveux gris, celle qui m'avait répondu la première, là-bas, à la Peyre-Male, écartait les gens, et, furieuse, envoya au comte un coup de bâton qui lui tomba sur le cou au mouvement qu'il fit :

— Mauvais gueux ! ma drole est perdue par la faute de ton coquin de fils : tu vas payer pour lui !

Et à cette voix s'en joignaient d'autres, clamant leurs griefs au comte, et, dans la colère, lui portant les poings sous le nez, cependant que l'un le tenait déjà à la gorge et que les bâtons et les serpes se levaient sur sa tête : il était temps d'arriver.

Le sang découlait de ma joue, et je sentais ma blessure de l'épaule saigner sous ma veste ; mais malgré ça j'écoutai la foule, et, levant le bras, je criai :

— Arrêtez !... Jusqu'ici, braves gens, je vous ai bien conseillés, n'est-ce pas? Eh bien, écoutez-moi encore !... Vous avez tous à vous plaindre de cet homme et des siens ; il n'est pas de coquineries qu'il ne vous ait faites...

— Oui ! oui !

Et tous autour du comte, le poing tendu, ou brandissant une arme, lui crachaient ses canailleries à la face.

— Mais toi, Jacquou, me cria une femme, tu as le plus à te plaindre de tous !

— C'est vrai, Nadale, cet homme est la cause que mon père est mort aux galères ; que ma mère est morte de misère, désespérée ; que ma pauvre Lina s'est allée jeter dans le Gour me croyant disparu à tout jamais ; pour moi, il m'a tenu quatre jours et quatre nuits dans le fond de l'oubliette de la prison, et si je n'y suis pas crevé de faim, lentement, mangé demi-vivant par les rats, c'est grâce au chevalier de Galibert.., Ah ! tu nies, gredin ! — fis-je en voyant le comte secouer la tête. — Allez avec une échelle dans la prison, — dis-je à trois ou quatre autour de moi, — levez la dalle et descendez dans ce tombeau, vous y trouverez les morceaux des cordes qui m'attachaient et que j'ai usées à grand'peine contre les murailles, et vous y verrez aussi des os pourris et tombant en poussière, de quelque malheureux qui y a été jeté autrefois.

Tandis que ceux-là allaient à la prison, je me donnai garde de la plus jeune fille du comte. Elle était là à côté de lui à moitié vêtue, dans une attitude crâne. Ses épais cheveux fauves brillaient comme des louis d'or et retombaient en masse sur ses épaules nues ; sa bouche serrée exprimait le mépris, les ailes de son nez un peu recourbé se gonflaient de colère, et ses yeux d'un bleu sombre m'envoyaient un regard haineux, pénétrant comme une lame d'épée.

Mais en ce temps-là, je n'avais pas froid aux yeux non plus, et je la regardai fixement sans ciller. C'était une belle fille de dix-huit ans, grande, bien faite et hardie, qui se tenait là, sans honte et sans embarras, à demi nue au milieu de tout ce monde. Non pas qu'elle fût dévergondée, car elle était la seule des quatre sœurs dont on ne dît rien, mais cette attitude venait de son dédain pour tous ces paysans qui à ses yeux n'étaient pas des hommes.

Moi, j'eus honte pour elle, et je lui dis :

— Allez vous vêtir.

Elle me dévisagea sans répondre, les bras nus toujours croisés sur sa poitrine, et ne bougea pas.

— Emmenez votre demoiselle, dis-je à une des chambrières, ou bien je vais la faire habiller par nos femmes, tout d'abord.

Alors elle se décida, mais si ses yeux avaient été des pistolets, j'étais mort.

Cependant les hommes étaient revenus et rapportaient de l'oubliette des bouts de corde et des débris d'ossements.

— A cette heure, nieras-tu ? méchant Crozat !

Il devint encore plus pâle, ferma les yeux et ne répondit pas.

— Il faut le pendre ! il faut le pendre ! criaient quelques-uns.

— Si nous le pendons, m'écriai-je, il ne souffrira qu'un court instant ; dans deux minutes tout sera fini : nous avons mieux. Vous avez tous vu près de la Vézère, en allant à la dévotion de Fonpeyrine, les ruines du château de Reignac, dans la paroisse de Tursac. Il y avait là, avant la Révolution, un noble si gredin, si mauvais sujet pour les femmes, qu'on l'appelait dans le pays : le bouc de Reignac. Eh bien, ces ruines, c'est mon grand-père qui les a faites avec les gens de Tursac, fatigués des malfaisances de ce misérable. Lorsqu'on lui eut brûlé son château, le bouc de Reignac, déjà perdu de dettes, traîna dans le pays quelque temps et finit par crever de rage et de misère : ainsi se débarrassa-t-on de lui... Puisque vous êtes tous d'accord que j'ai le plus à me plaindre de cet homme, laissez-moi en faire justice. La plus grande punition pour lui, pire que la mort, c'est d'être ruiné, de traîner, lui si fier, si orgueilleux, une existence méprisée ; ce qui arrivera de force, car, sans le sou, il n'aura plus d'amis, attendu que les autres nobles ne l'aiment ni ne l'estiment non plus que les paysans.

Ici le comte essaya de ricaner.

— Tu le sais bien, Crozat, qu'ils ne te prennent pas pour un des leurs ! qu'ils se souviennent de ton grand-père, le porteur d'eau auvergnat !

Et je repris :

— De même que les gens de Tursac ont brûlé Reignac, il nous faut brûler l'Herm. L'abolition totale de ce repaire de bandits achèvera de ruiner ce prétendu seigneur, qui s'en ira mendier de château en château une pitié méprisante qui sera son plus grand châtiment!... Croyez-m'en, mes amis! je suis d'une race où l'on s'y connaît. Du temps de Henri IV, un de mes anciens, chef d'une troupe de croquants, brûlait les châteaux des nobles, tyrans du pauvre paysan, et c'est de celui-là que nous vient ce sobriquet de *Croquant!* Mon grand-père brûla Reignac, comme je viens de le dire; moi, j'ai commencé, il y a treize ans, en brûlant la forêt de l'Herm, et aujourd'hui, je vais faire flamber le château.

— C'est ça! c'est ça!

— Allons, empilez des fagots partout, dans la cuisine, dans les salles du bas; montez de la cave les barriques d'eau-de-vie, l'huile du bac, et nous allons voir un beau feu de joie!

Tandis que les gens couraient à l'ouvrage, la chambrière sortit du château et vint vers moi :

— Mademoiselle ne veut pas descendre.

— J'y vais, répondis-je, venez me montrer où elle est.

Arrivés en haut, je vis la jeune fille habillée, et assise dans un coin de la chambre.

— Il faut descendre, lui dis-je : nous allons brûler le château.

Elle me regarda durement, sans répondre.

— Si vous ne venez pas de bon gré, vous viendrez de force.

Et je m'avançai vers elle.

A ce moment, elle leva un petit poignard sur moi et essaya de me frapper; mais je lui attrapai le poignet à la volée et je la désarmai.

— Quoique vous me le donniez de mauvaise grâce, je le garde pour le moment! dis-je en mettant le poignard dans la poche de ma veste.

Et, en même temps, la saisissant à bras-le-corps, je l'emportai, nonobstant sa résistance.

Ce que c'est que l'homme! Malgré toute ma haine pour le comte de Nansac, haine qui rejaillissait sur les siens, en emportant cette belle créature à travers les salles et les corri-

dors, j'étais ému. Le souffle de son haleine sur ma figure, et contre moi ce corps superbe se mouvant pour m'échapper, me faisaient passer dans le cerveau de ces folies brutales de soudards prenant une ville d'assaut. La vue du sang qui coulait de ma joue, tombant sur le front de la Galiote, achevait de me griser. Et puis nous étions seuls : la chambrière avait dégringolé les escaliers, épouvantée à la pensée du feu. Je m'arrêtai en traversant un corridor.

— Tenez-vous tranquille ! lui dis-je rudement en plongeant mes yeux dans les siens et en la serrant plus fort, tandis qu'elle cherchait à me griffer.

Elle comprit, et ne bougea plus ; un instant après, je la déposais sur ses pieds, près de son père.

Puis, tout étant prêt, je pris une lanterne à un homme ; mais, au moment où j'allais vers la grande salle, une voix s'écria :

— Et le capelan ?

Diantre ! personne n'y avait songé.

— Allez donc le querir, dis-je, et faites vivement.

Un moment après, le gros dom Enjalbert arriva dans la cour, traîné par trois ou quatre hommes qui l'avaient découvert caché dans les galetas. Le malheureux criait comme un porc qu'on va saigner, ne s'interrompant que pour demander grâce d'une voix piteuse.

— Allons, tais-toi, braillard ! ne vois-tu pas tous les autres sur pied ?... Il n'y a plus personne ? Alors, en avant !

Et entrant dans le château, je défonçai à coups de hache deux barriques d'eau-de-vie qui se répandirent sur le plancher, puis j'y mis le feu, et je ressortis.

A travers les croisées, ouvertes pour animer le feu, on voyait la flamme bleuâtre s'élever, frôlant les murs, enveloppant les meubles, grimpant aux rideaux et enflammant les fagots entassés dans la grande salle. Un quart d'heure après, un énorme bûcher flambait jusqu'au plafond et l'incendie attaquait les pièces voisines. On voyait les baies s'illuminer successivement à mesure que le feu gagnait, et, une heure après, tout l'intérieur n'était plus qu'une immense fournaise, vomissant par les ouvertures des torrents de flammes qui, comme des langues ardentes, léchaient les murs extérieurs.

Puis le feu s'élançant à l'escalade gagna les hauts étages, et bientôt les vieilles charpentes de châtaignier, chauffées à force, prirent feu comme des allumettes de chènevottes. Alors les ardoises commencèrent à pleuvoir dans la cour, surchauffées par les lambris qui brûlaient : il fallut se reculer. Enfin, la couverture s'étant effondrée avec fracas, les flammes montèrent dans les airs par les travées, jetant au loin sur les coteaux des reflets rougeâtres, tandis qu'à Rouffignac et à Saint-Geyrac le tocsin sonnait à coups précipités.

— Oui ! oui ! sonnez ! sonnez !

Lorsque les gens réveillés par les cloches voyaient que c'était le château de l'Herm qui brûlait, ils ne se dérangeaient pas, disant : « Ça n'est pas un grand malheur ! » Et, s'il en venait quelqu'un, c'était par curiosité.

Quoique ces vieux bois flambassent à plaisir, les poutres et les chevrons, très forts, résistèrent longtemps ; mais pourtant, sur le matin, la charpente s'affaissa, entraînant les restes des poutres des étages inférieurs et faisant jaillir vers le ciel des milliasses d'étincelles. Alors il ne resta plus entre les murs calcinés que des débris de bois noircis brûlant sur un grand amas de braise.

A ce moment, j'entendis deux hommes se chamailler derrière moi, et, me retournant, je vis qu'ils se disputaient un fusil double, enlevé à ceux du château.

— Ce n'est pas la peine de débattre entre vous de la chape à l'évêque, mes amis. Vous savez ce qui est convenu : nul n'emportera un bouton.

Et, prenant le fusil, j'allai le lancer dans le feu par une croisée, et je revins.

— Maintenant que justice est faite, qu'on laisse aller tout ce monde ! dis-je en montrant le comte et les siens, blêmes et frissonnants sous l'air frais du matin, malgré le brasier ardent d'où montaient quelques nuages de fumée bleuâtre.

Lorsque, une fois déliés, ils se furent éloignés se dirigeant vers leur plus proche métairie, j'ajoutai :

— Et vous autres tous, gardez la recordance que moi seul ai mis le feu au château, rejetez sur moi ce qui s'est passé, je prends tout sur mon compte.

Là-dessus, comme je pensais bien que je ne tarderais pas

à avoir la visite des gendarmes, je m'en fus tout droit à Thenon, avec deux autres blessés, pour nous faire tirer les balles de la chair.

Le lendemain, à la pointe du jour, on heurta fortement à la porte. Jean se leva et revint disant :

— Les gendarmes sont là.

— Dites-leur que j'y vais.

Et, m'étant habillé, je lui donnai le poignard de la demoiselle Galiote :

— Gardez-moi cet outil, Jean, et au revoir !

Les gendarmes m'ayant enchaîné les mains, me mirent entre eux, et s'en furent vers Prisse, puis à l'Herm, faisant se musser les petits droles épeurés. Après qu'ils eurent rassemblé tout le monde dans l'enceinte du château, devant les ruines fumant encore, le juge de paix et le maire commencèrent des interrogats à n'en plus finir. Mais ça n'était pas chose facile : il fallait arracher les réponses aux gens, comme avec un tire-bouchon; et encore, ça ne les avançait guère, car ces réponses ne disaient pas grand'chose. Pour moi, j'avouai hautement que j'étais le seul coupable, que j'avais tout fait; mais ils disaient que ça n'était pas possible, pour ce qui était de la prise du château. Enfin, sur les renseignements du maire et les dénonciations du comte, d'après les ordres du juge, les gendarmes ramassèrent au petit bonheur cinq ou six paysans, de ceux réputés mauvaises têtes, méchants sujets, et, nous ayant enchaînés deux par deux, nous emmenèrent à Montignac. Le matin, on nous tira de bonne heure d'un endroit puant où nous avions couché sur la paille, pour nous conduire à Sarlat.

Au juge d'instruction qui nous interrogea, je répondis, comme au juge de paix, que c'était moi qui avais tout fait, allumé le feu, et le reste : les autres, comme il était convenu, me mirent tout sur le dos. Cependant, comme ça n'était pas possible, le juge s'entêta à nous faire avouer; mais il avait affaire à de plus têtus que lui. Alors il nous laissa tranquilles quelques jours, et une grande enquête commença. Tous ceux des villages d'autour de l'Herm furent mandés à la mairie de Rouffignac, où siégeaient le procureur, le juge d'instruction

et un greffier, assistés des estafiers de la justice. Mais ils ne salirent guère leur papier à écrire les réponses : personne ne savait rien ; tous étaient venus oyant le tocsin, ou voyant le feu ; quant à ce qui s'était passé avant, personne n'avait rien vu. Cependant, comme ces messieurs ne voulaient pas rentrer bredouilles, on tria encore dans tout ce monde trois hommes qui vinrent nous rejoindre à la prison de Sarlat.

Nous n'étions pas trop mal dans cette prison. Le geôlier, seul pour tous les prisonniers, se faisait aider par sa fille pour nous apporter la soupe. Cette fille était une grande pâle, qui avait l'air d'une poitrinaire. Elle s'intéressait fort à nous ; à moi surtout, qu'elle prenait, je crois, pour un chef de bandits célèbre. De temps en temps, elle m'apportait des compresses pour mettre sur mon épaule qui me cuisait fort, et sous prétexte de voir si nous ne cherchions pas à nous sauver, elle venait dix fois le jour à une fenêtre grillée qui donnait sur la petite cour, entourée de hauts bâtiments, où nous sortions, et me faisait part de ce qui se disait en ville sur notre compte. Sur sa demande, je lui racontai mon histoire, qui l'intéressa tellement, qu'un soir elle me proposa de me faire sauver.

— Pauvre petite, lui dis-je, je vous suis bien obligé de ça et je n'oublierai jamais votre bon cœur ; mais vous pensez bien que je me ferais couper le cou plutôt que d'abandonner ceux qui m'ont suivi ; et puis votre père en pâtirait fort, vous entendez bien?

On nous garda plus d'un mois et demi à Sarlat. Dans les commencements, le juge nous faisait venir pour nous interroger quasi tous les matins, moi principalement. Le mâtin savait son métier, et il me posait quelquefois des questions à double tranchant comme un couteau de tripière, d'où j'avais quelque peine à me démêler. Lorsque ça m'arrivait, je faisais le niais, celui qui ne comprend pas, pour me donner le temps de réfléchir. Les autres, eux, ne savaient rien, n'avaient rien vu, rien entendu, sinon les cloches sonnant au feu, qui les avaient fait accourir à l'Herm. Enfin, voyant qu'il ne tirait pas grand'chose de nous, le juge finit par nous laisser tranquilles et grabela son affaire tout seul.

Quoique nous ne fussions pas trop mal là, je m'y en-

nuyais fort, car, comme le disait le chevalier, « il n'y pas de belle prison, ni de laides amours », et de plus il me tardait d'être jugé. Aussi fus-je content, lorsqu'un matin le geôlier nous réveilla de bonne heure.

— Vous partez pour Périgueux, dit-il.

Quand nous fûmes prêts, il nous donna à chacun un morceau de pain ; puis les gendarmes vinrent qui nous attachèrent deux à deux.

Au moment où nous partions, la fille du geôlier accourut, et me dit :

— Que Dieu vous garde ! je vais faire brûler un cierge pour vous autres.

Et, en disant ça, elle me regardait, les yeux mouillés, et de telle façon que je connus que c'était pour moi qu'elle parlait ainsi sous le couvert de tous.

Ça me toucha au cœur :

— Grand merci ! lui répondis-je, grand merci de votre bonté !

En ce temps-là, on ne portait pas comme aujourd'hui les prisonniers en voiture, ni en chemin de fer, pour la bonne raison qu'il n'y avait pas de chemins de fer, ni guère de voitures, et de celles-ci, les quelques-unes qu'il y avait, les pauvres diables n'y montaient pas.

On avait tellement parlé de notre affaire au pays sarladais, dans les marchés, les foires, et, le dimanche, devant la porte des églises, que tout le long de la route les gens nous voyant passer disaient : « Ce sont les incendiaires de l'Herm » ; et ils nous apportaient à boire, ce qui n'était pas de refus, car la chaleur était grande.

Il nous fallut trois jours pour faire la route, mais il faut dire que nous ne marchions pas vite, plusieurs ayant aux pieds les lourds sabots avec lesquels ils avaient été pris. Notre premier gîte d'étape fut à Montignac, où l'on nous enferma dans la prison puante que nous connaissions déjà. Comme nous y arrivions, un grand vieux qui était là avec quelques autres nous cria :

— Bon courage, citoyens !

— Merci ! lui répondis-je, merci bien ! Nous n'en manquerons pas !

Plus tard, je sus que ce vieux était le Cassius dont M. de Galibert nous avait parlé une fois. Brave homme, il l'était, car, ne pouvant faire autre chose, il trouva moyen de nous faire passer un cornet de tabac à priser pour ceux qui en usaient.

Le second jour, nous ne fîmes que deux grandes lieues de pays, jusqu'à Thenon ; mais la troisième journée fut dure surtout pour ceux qui traînaient leurs sabots, car l'étape est longue, de sorte que nous arrivâmes tard à Périgueux, où l'on nous boucla incontinent à la prison, qui était en ce temps dans l'ancien couvent des Augustins, sur les allées de Tourny.

Le lendemain, le président des assises vint m'interroger et me demanda si j'avais un avocat.

— Oui, monsieur, lui répondis-je, c'est M. Vidal-Fongrave.

— Ah ! M. Vidal-Fongrave ?

— Oui, monsieur, il nous défend tous.

Et alors je compris à son étonnement que notre affaire ne lui paraissait pas bonne, car M. Fongrave, l'« honnête homme », comme on l'appelait, avait la réputation de ne pas se charger d'affaires injustes.

Je lui avais écrit de Sarlat pour le prier de nous défendre, et je lui avais raconté tout au long ce qui s'était passé. Après que nous fûmes arrivés à Périgueux, il venait souvent à la prison et nous voyait tous, moi principalement, afin de bien connaître l'affaire. Je me souviens qu'un jour, après que je lui eus exposé mon plan et raconté comment je m'y étais pris pour forcer le château, il me dit en me tutoyant, comme m'ayant vu tout petit :

— Tu aurais dû te faire soldat ! tu as la bosse du métier.

— Ma foi, monsieur Fongrave, je n'en ai point eu envie, et j'ai tiré un bon numéro ; j'aime trop ma liberté.

Ensuite, en causant de notre défense, il me dit qu'un grand nombre de gens étaient cités comme témoins à décharge ; il espérait que ce défilé de tous ceux qui, comme moi, avaient à se plaindre du comte pèserait sur la décision des jurés.

EUGÈNE LE ROY

(La fin au prochain numéro.)

AUTOUR DU PÔLE

Les hauts faits de Nansen, la vaillante tentative d'Andrée, ont donné un nouvel essor aux entreprises vers le pôle. En aucune année les expéditions aux mers arctiques n'ont été plus nombreuses qu'en 1898, ni mieux organisées. Les unes ont pour objet de faire des études scientifiques, de reconnaître des parages à peine marqués sur nos cartes ; les autres, de plus longue durée, se proposent, au prix de plusieurs hivernages successifs, d'atteindre le pôle. Des premières, je ne dirai rien aujourd'hui, si intéressante que soit l'expédition suédoise dirigée par le professeur Nathorst, intéressante en elle-même, parce qu'elle est la première qui ait accompli le périple de l'Archipel prolongeant le Spitzberg vers le Nord, intéressante aussi, parce qu'elle a reçu la mission de rechercher les traces du ballon d'Andrée. Parmi les expéditions parties pour faire la conquête du Pôle en hivernant dans les mers arctiques, je nommerai celle de M. Wellman, entreprise sous le patronage du Bureau des Longitudes des États-Unis et de la Société géographique de Washington, et dont la base d'opération est la terre de François-Joseph ; et celle du capitaine suédois Sverdrup, entreprise sur le *Fram*, le navire de Nansen, et dont le programme a été combiné avec l'illustre explorateur. Comme il l'a dit modestement à la Société géographique de Christiania, le capitaine Sverdrup se propose

de chercher « à mettre du noir sur les espaces blancs de nos cartes ». Il doit passer plusieurs années dans les régions au nord du Groenland et de la terre Grant, et, reprenant les travaux des Nares, des Markham, des Greely, pousser ses explorations au delà des points où s'arrêtèrent les leurs. On peut attendre beaucoup du capitaine Sverdrup, un modeste, un silencieux, un persévérant. Sans doute, il nous ménage des surprises qui rendront son retour aussi dramatique que le fut celui de Nansen. Mais pour aujourd'hui, je veux me contenter d'appeler l'attention sur un des plus hardis explorateurs polaires, l'ingénieur de marine américain, M. Peary.

*
* *

M. Peary a soumis son programme à la Société géographique américaine, dès le mois de janvier 1897 : organiser une expédition pourvue de tout le matériel nécessaire pour une campagne de cinq ans dans les mers polaires ; se procurer un navire *ad hoc* qui transporterait le personnel et le matériel de l'expédition, d'abord au Whale Sound, où il embarquerait des familles d'Esquimaux du Groenland avec leurs tentes, leurs *cajaks*, leurs chiens et leurs traîneaux, et, de là, par le canal de Robson, au fjord Sherard-Osborne sur la côte nord du Groenland, où l'expédition établirait son quartier général en campement esquimau. Le navire serait renvoyé en Amérique pour revenir tous les étés au fjord Sherard-Osborne renouveler l'approvisionnement de l'expédition. Celle-ci explorerait la côte nord du Groenland et des îles s'étendant vers le pôle ; elle établirait des *caches* ou dépôts de provisions sur les points culminants de son parcours, aussi loin que possible vers le pôle. Elle arriverait ainsi à pousser sa tête de ligne jusque vers le quatre-vingt-cinquième parallèle, laissant derrière elle des points de repère et de ravitaillement. Ainsi s'organiserait l'expédition qui, par une marche rapide sur les glaces, atteindrait le pôle. « Si je n'y arrive pas la première fois, dit simplement M. Peary, je recommencerai encore et encore jusqu'à ce que j'arrive au but. » Et il se donne cinq ans. C'est bien la ténacité et le *Go ahead* yankee.

M. Peary estimait les frais de son entreprise à 150 000 dol-

lars. Ils furent vite trouvés parmi ses compatriotes milliardaires. Et il ne fut pas nécessaire de construire un navire pour opérer le transport et le ravitaillement de l'expédition dans les glaces de la mer Lincoln : M. Harmsworth, le même qui a pendant plusieurs années fait les frais de l'expédition Jackson à la terre François-Joseph, a mis à la disposition de M. Peary son navire *Windward*, qui servit à l'expédition Jackson. C'est ce navire qui ramena Nansen en Norvège de la terre François-Joseph, où il avait été recueilli par Jackson après son hivernage.

Le *Windward*, avec la mission Peary, est arrivé au Whale Sound, sur la côte du Groenland, au mois de juillet dernier. Après avoir embarqué les Esquimaux, les chiens et le matériel servant au campement d'*Iglous* au fjord Sherard-Osborne, il est reparti pour remonter le canal Robson. Il espérait parvenir au fjord avant la prise des glaces. L'exploration de l'archipel qui s'étend de là vers le nord et les travaux d'approche du pôle devaient commencer dès que la prise des glaces serait complète.

*
* *

L'histoire de M. Peary nous dira ce que nous pouvons espérer de son entreprise d'aujourd'hui. De 1891 à 1897 il a entrepris six voyages de découverte au Groenland. Il en a franchi à plusieurs reprises le vaste plateau intérieur, couvert de neiges et de glaces séculaires. Il a, le premier, visité la côte nord, et constaté l'existence d'un groupe d'îles s'égrenant vers le pôle. Il a passé trois hivers parmi les Esquimaux de Whale Sound, parcourant le littoral durant les clairs de lune de la longue nuit polaire, et préparant les expéditions qu'il entreprenait sur la « grande glace » à la réapparition du soleil.

M. Peary a publié le récit de ses voyages dans un livre fort intéressant et abondamment illustré, car il est un écrivain agréable aidé d'un photographe enragé. Son kodack enregistre fidèlement tous les incidents de ses voyages et commente son texte[1].

1. *Northward over the « Great Ice »*, 2 vol. Methuen and C°. London, 1898.

Sa femme l'accompagnait dans deux de ces hivernages. Ils avaient apporté d'Amérique une maison en bois qui fut plantée sur la côte à l'abri des avalanches et des glaciers. Ils vécurent là très heureux, célébrèrent leur *Christmas* en se faisant des cadeaux mutuels, et lurent les journaux de l'année précédente. Il leur est même né une fille, qui a vu le jour à 12 degrés du pôle et reçu le nom esquimau d'*Ahnighito :* Flocon de neige. Mais peut-on dire qu'elle vit le jour? Elle naquit au moment où le soleil paraissait pour la dernière fois sur l'horizon avant de se coucher pour l'hiver. M. Peary enregistre ainsi la naissance de sa fille hyperboréenne :

« Le 12 septembre 1891, un événement intéressant s'est passé à Anniversary Lodge : l'arrivée d'une petite étrangère, Marie Ahnighito Peary, qui pesait neuf livres. Grâce aux bons soins du docteur et de Mrs. Cross (une nurse irlandaise que madame Peary avait amenée avec elle) la mère et la fille ont bien traversé la crise. Notre petit Flocon de neige aux yeux bleus arriva à la fin du jour arctique et put voir les dernières lueurs blafardes qui précédèrent la tombée de la longue nuit. On la coucha dans les fourrures douillettes de son pays natal, en étendant sur elle le drapeau américain. »

Cependant la petite étrangère prospéra et fit l'admiration des indigènes : « Les premiers six mois de son existence, ajoute M. Peary, elle ne connut que la lumière de notre lampe, et lorsque, au printemps, le soleil réapparaissant darda ses premiers rayons dans notre chambre, elle tendit la main pour les saisir. Ce fut son premier joujou. Puis vint la splendide journée d'été, et elle s'épanouit dans la lumière ininterrompue et brillante du soleil arctique, comme s'épanouit la tulipe qu'on sort d'une cave et qu'on expose au soleil à une fenêtre. Lorsqu'à l'âge de onze mois la petite Ahnighito quitta son pays natal, elle était physiquement et moralement d'un an en avance sur son âge. Les Esquimaux de la côte, du cap York au golfe d'Étah, se mettaient en voyage pour venir nous rendre visite et s'assurer qu'elle était en chair et en os. »

M. Peary appelle le Groenland, « le médaillon qui pend au collier de glace dont est paré le pôle. » « C'est, dit-il, le plus intéressant des pays arctiques; une île-continent où

règnent partout les contrastes sublimes des soleils de minuit et des nuits de midi, des cieux éblouissants et des glaces éternelles; où les montagnes semblent encore flamboyer des feux que lançaient jadis leurs cratères et portent à leurs sommets les neiges qu'y ont accumulées les siècles. »

Cette île immense, dont M. Peary a le premier reconnu les limites, s'étend du soixantième au quatre-vingt-deuxième parallèle, ayant, du cap Farewell au midi, au Navy Cliff au nord, une longueur de 1 700 milles anglais, sur une largeur, du cap Hatherton à l'ouest au cap Bismarck à l'est, de 690 milles. Sa superficie est de 750 000 milles carrés. Autour des côtes, sur une bande d'une largeur qui varie de cinq à quarante kilomètres, se dressent les montagnes, les rochers à pic, les glaciers qui dévalent vers la mer. Derrière cette bande côtière s'élève un vaste plateau, où les glaces et les neiges accumulées de siècle en siècle ont tout nivelé, comblant les vallées, couvrant les sommets des montagnes; plaine immense, d'une superficie de 600 000 mètres carrés, élevée de quatre à huit mille pieds au-dessus du niveau de la mer. Les plus hautes crêtes des montagnes se trouvent ensevelies à des centaines de mètres sous la surface unie de cette calotte de glace, où les neiges s'ajoutent aux neiges, sans fondre jamais, drainées seulement par les glaciers formidables qui se forment sur son pourtour et glissent vers la mer. C'est la *Sermiksoa*, la grande glace des Esquimaux de la côte, le pays de la désolation où ils ne s'aventurent jamais. Elle offre l'image de ce qu'était le centre de l'Europe durant la période glaciaire, alors que les glaces couvraient ses vallées comme ses Alpes.

Ce Sahara des neiges a été visité, dans sa partie méridionale, au 68e degré de latitude, par Nordenskjöld, en 1870 et 1883, et traversé en sa largeur, au-dessus du 65e parallèle, par Nansen en 1888. M. Peary en a parcouru toute la partie nord, du golfe d'Ingelfield, au 78e degré, jusqu'à son extrémité septentrionale à huit degrés du pôle.

La vie en est absolument bannie. Sur la côte, les Esquimaux peuvent encore chasser l'ours et le phoque, le renne et le bœuf musqué, se vêtir et se nourrir des produits de leur chasse; sur le haut plateau rien ne vit ni ne

croît, rien ne vient rompre le silence de l'éternelle solitude. « Celui, dit M. Peary, qui traverse ce Sahara glacé, où pas un rocher ni un grain de sable n'est visible, d'où toute forme de vie végétale ou animale est absente, celui qui, pendant des semaines et des semaines, a poursuivi, comme je l'ai fait, une marche laborieuse sur cette surface scintillante et unie, finit par croire qu'en dehors de lui-même et des siens il n'existe que trois choses au monde : cette plaine immaculée fuyant toujours devant lui, le ciel bleu et froid qui s'abaisse sur elle, et le soleil flamboyant qui roule sur l'horizon sans jamais le quitter. Hors de cela l'œil ne rencontre jamais rien ? » Et cette lumière, que tout reflète et que rien n'interrompt, est si intense qu'elle devient une vraie souffrance malgré la protection des lunettes bleues ; elle pénètre sous les paupières et irrite la rétine. Pour reposer sa vue et pouvoir dormir, M. Peary et ses compagnons étaient obligés de se bander les yeux avec des lanières de fourrure.

Parfois l'ombre d'un nuage traverse cette blancheur, sûr précurseur d'une tourmente de neige qui tourne tout en grisaille. Le vent promène alors des tourbillons de neige fine qui obscurcissent le soleil et engloutissent tout ce qui fait obstacle à leur passage. Il faut se blottir à contre-vent derrière des blocs de neige battue et laisser passer l'ouragan. La température baisse rapidement et il devient difficile de respirer. Isolé du rayonnement calorique de la terre par ces masses énormes de neige, inaccessible au vent plus doux de la mer, le plateau n'est réchauffé que par les rayons du soleil. Dès que le soleil est voilé, le froid devient intense. Durant la longue nuit de l'hiver la région est le centre des plus basses températures de la terre.

Après son premier hivernage sur la côte, à la baie de Mac Cormick, près de Whale Sound, M. Peary gagna le haut plateau du Groenland dès le retour du soleil. Il avait eu soin d'établir, durant l'hiver, un dépôt de vivres, dans un campement provisoire d'*iglous*, huttes d'esquimaux creusées dans la neige. Jusqu'à ce point, à vingt kilomètres de la côte et à mille mètres au-dessus du niveau de la mer, tout avait dû être transporté à dos d'hommes, les chiens et les traîneaux

ne pouvant être utilisés sur le sol montagneux, aux roches escarpées, aux glaciers à pentes rapides, qui sépare le plateau du littoral.

Prenant là congé de sa femme et des autres membres de l'expédition, qui devaient poursuivre leur exploration des glaciers de la côte, il se mettait en route, le 13 mai 1892, pour franchir la « Grande Glace » et aller reconnaître la côte nord du Groenland, suivi d'un seul compagnon, le Norvégien Astrup, et d'un attelage de vingt chiens et deux traîneaux portant ses instruments et douze cents livres de provisions. Les traîneaux étaient munis de voiles, pour alléger la marche par l'aide des vents favorables, et d'un *odomètre,* appareil de l'invention de M. Peary, qui, au moyen d'une roue en bois remorquée par le traîneau, enregistre automatiquement les distances franchies.

Ils marchèrent à la boussole, vers le nord d'abord, côtoyant le grand glacier Humboldt, qui prend naissance sur le plateau et descend à la mer au golfe de Kane, où il atteint une largeur de cent kilomètres ; puis au nord-est pour éviter les glaciers formidables du fjord Determann et du fjord Sherard-Osborne, qui atteignent la côte, le premier au canal Robson, le second à la mer Lincoln. Plus loin, un autre bras de mer parut à l'horizon, les obligeant à incliner encore vers l'est.

Quelle était cette mer? Le bras de mer Victoria ou fjord Nordenskjöld, qui découpe l'extrémité nord-ouest de la côte du Groenland, pouvait-il s'avancer aussi loin dans l'intérieur? Déjà les données des cartes ne suffisaient plus à les orienter. Pendant cinquante jours — ou plutôt cinquante nuits, car les jours et les nuits étant à peu près semblables, ils marchaient aux heures où le soleil était derrière eux — ils poursuivirent leur marche, faisant des étapes de douze heures et de trente kilomètres en moyenne, sauf les jours où les tourmentes de neige, les enveloppant de leurs ténèbres blanches, les obligeaient à se blottir dans un *iglou* construit à la hâte, l'ouverture à contre-vent.

Dix de leurs chiens avaient succombé à la peine, tués à mesure qu'ils s'abattaient et donnés en pâture aux survivants. C'était économiser les provisions en même temps que diminuer le nombre des bouches. La situation ne laissait pas d'être inquiétante. Il y avait à songer au long voyage de

retour. Plus rien ne paraissait à l'horizon. Cependant la vaste plaine blanche et unie allait déclinant. Leurs anéroïdes, qui avaient marqué 8 000 pieds au-dessus du niveau de la mer, n'en indiquaient plus que 4 000. La température s'élevait sensiblement, ce qui indiquait le voisinage de la mer et de la terre du littoral libre de glace.

Enfin, le 2 juillet, cette terre apparut devant eux : « D'immenses rochers, tantôt d'un brun sombre, tantôt d'un rouge éclatant, s'étageaient à notre gauche, et au loin devant nous se déployait un panorama chaotique de montagnes aux dômes de glace, de vallées profondes, de précipices noirs et rouges. Spectacle merveilleux que nul œil humain n'avait contemplé avant nous. » En même temps la vie réapparaissait, la vie dont ils n'avaient pas vu trace depuis le départ de Mac Cormick. Un vol d'oiseaux passa sur leurs têtes. Au loin, un troupeau d'*ovibos* ou bœufs musqués se profilait sur les rochers. Les instincts de chasse et le désir de se procurer de la viande fraîche dominèrent toute autre préoccupation, d'autant plus que deux chiens venaient encore de s'abattre pour ne plus se relever. Ils laissèrent leurs traîneaux sur la moraine et dévalèrent vers les rochers de la côte. Cinq *ovibos* tués fournirent aux hommes comme aux chiens un repas royal et regarnirent le garde-manger.

Revenus à la moraine, ils campèrent pour la nuit, et dormirent comme des gens qui avaient fait un bon repas, — saveur de viande grillée sur le fourneau à esprit-de-vin, délicieuse après le régime de *pemmican* et de conserves qu'ils suivaient depuis le départ, — et, de plus, sentaient qu'ils touchaient enfin au but si longtemps poursuivi.

« Il faisait une journée magnifique, écrit M. Peary, lorsque nous nous réveillâmes le matin du 3 juillet 1892. Quoique la veille nous n'eussions plus revu la mer, aperçue de la hauteur, et que le mystère de cette terre d'un rouge sombre qui se dressait devant nous ne fût pas encore éclairci, je sentais que dans vingt-quatre heures, quarante-huit heures tout au plus, se révélerait à nous le mot de l'énigme. Si, ainsi que je le croyais, cette terre n'était autre que la côte de l'océan Arctique, ce bras de mer que nous avions aperçu des hauteurs s'étendait de la mer Lincoln à l'océan Arctique,

les limites du Groenland étaient trouvées, nous touchions à la côte du nord. »

Mais pour s'en assurer il fallait traverser cette bande de rochers et de glaciers, large de vingt à trente kilomètres, qui les séparait encore de la mer. Le plateau neigeux s'était brusquement terminé à la moraine, qui dévalait en précipice vers le littoral. Il fallut abandonner les traîneaux et faire deux ballots des instruments indispensables, des provisions pour deux jours, que les hommes chargèrent sur leurs épaules. Ils se mirent en route, les chiens gambadant autour d'eux, heureux de ce renversement des rôles. La marche fut extrêmement pénible. La bande des rochers semblait s'élargir à mesure qu'ils avançaient. La chaleur devenait accablante, l'atmosphère étouffante pour des poitrines habituées à l'air vif des hauteurs; le sol rocailleux déchirait leurs pieds, qui s'étaient faits aux *skis* et à la marche sur la neige unie du plateau. Enfin le dernier sommet fut atteint. De l'autre côté, la montagne tombait à pic sur la mer, d'une hauteur de plus de trois mille pieds. La vue qui se déroula alors devant leurs yeux les rendit muets d'émotion. « Je compris à ce moment, dit M. Peary, les sensations de Balboa lorsqu'il mit le pied sur le pic d'où se découvrait la vaste nappe bleue du Pacifique. »

Ils avaient devant eux une immense baie : ouverte d'un côté sur l'échappée infinie de l'océan Arctique, elle se prolongeait, de l'autre, en un bras de mer qui allait se perdre à l'horizon, séparant la masse brunie de la côte groenlandaise d'une infinité d'îles et d'îlots, aux bords escarpés, qui s'étendaient au loin vers le pôle. Derrière eux, descendait du haut plateau un glacier qui se développait en éventail sur la mer, à laquelle il présentait un pont étincelant de plus de vingt kilomètres. Les formidables blocs de glace qui s'en étaient détachés formaient les icebergs qu'on voyait au loin enclavés dans la banquise. Une légère brume qui flottait par endroits sur la mer indiquait un commencement de fonte des glaces et la débâcle prochaine. Parmi les îles qui s'étendaient vers le nord on voyait déjà, sur plusieurs points, la mer ouverte, et un pic qui s'élevait sur l'horizon à une soixantaine de milles paraissait libre de glace.

La première émotion passée, M. Peary tira son flacon de chasse, et son compagnon et lui burent à la découverte de la côte nord du Groenland.

Restait à donner un nom aux localités qui allaient pouvoir être inscrites sur les cartes. C'était le 4 juillet, *Independence Day*, anniversaire de la proclamation de l'indépendance des Etats-Unis. Ils appelèrent la baie qui se déroulait devant eux *Independence Bay;* le grand glacier à droite *Academy Glacier*, en l'honneur de l'Académie des sciences de Philadelphie, et la falaise sur laquelle ils se trouvaient *Navy Cliff*, en l'honneur de la marine à laquelle appartenait M. Peary. Quant à la contrée en elle-même, elle devenait *Peary Land*.

Tirant ensuite leurs instruments d'observation et l'indispensable kodack, ils se mirent en devoir de relever leur position et de photographier les environs. Observations prises, il se trouva que Navy Cliff était au 81° 37′ 5″ latitude nord par 34° 5′ longitude ouest de Greenwich. L' « île-continent » du Groenland ne dépassait donc pas le quatre-vingt-deuxième parallèle. Les îles qui en étaient le prolongement au nord pouvaient s'étendre jusqu'au quatre-vingt-cinquième. C'était là, sans doute, la terre qu'avait vue Lockwood en remontant vers le pôle en 1882.

En commémoration de leur découverte, les deux hommes élevèrent au sommet de Navy Cliff un monument en blocs de pierre sur lequel ils dressèrent le drapeau américain. Au milieu des blocs fut placée une bouteille contenant un numéro du *New York Sun* qui publiait le programme de l'expédition Peary au Groenland et les portraits de ceux qui en faisaient partie, puis une feuille arrachée à son agenda où M. Peary avait écrit :

« Expédition au nord du Groenland de 1891-92, sous le commandement de Robert E. Peary, ingénieur de la marine des États-Unis.

» Ce 4 juillet 1892, lat. 81° 37′ 5″.

» Avec un compagnon, Eivind Astrup, et huit chiens, suis arrivé aujourd'hui à ce point, venant de Mac Cormick Bay, Whale Sound, par le plateau de glace intérieur. Nous avons franchi plus de cinq cents milles. Astrup et moi, les chiens,

sommes en parfaite santé. J'ai nommé ce fjord « Independence » en l'honneur du jour, 4 juillet, cher à tous les Américains, où nous l'avons vu. Avons tué cinq bœufs musqués à la descente du plateau et en avons vu bon nombre d'autres. Je repars pour Whale Sound demain.

» R. E. PEARY U. S. N. »

Le retour se fit par le plateau des neiges, plus au sud, suivant la corde de l'arc qu'ils avaient décrit en venant par le nord. La marche fut plus rapide : hommes et chiens étaient mieux entraînés à la marche sur les neiges glacées, et la charge des provisions diminuait rapidement. Ils purent faire des étapes de soixante kilomètres. Mais ces journées furent affreusement monotones. Astrup écrivait :

« L'uniformité de ce voyage de retour devient presque une souffrance. A l'aller nous enfoncions chaque jour plus avant dans l'inconnu, et l'attente de ce que le lendemain pouvait nous révéler, la tension d'esprit vers l'imprévu qui pouvait à tout moment surgir, stimulait notre ardeur. Nous ne pensions ni aux fatigues ni à la monotonie de la marche. Mais au retour c'était tout autre chose. Nous sentions seulement que la route était longue, que la plaine froide et sans vie s'étendait à l'infini devant nous, et qu'il nous fallait des semaines d'efforts continus pour la franchir[1].» Astrup est, comme Peary, enthousiaste de la « Grande Glace » du Groenland. Comme lui, il est pénétré de la beauté majestueuse de cette immensité éclatante de blancheur. Mais il a senti aussi l'effet que produit sur l'âme la monotonie de l'aspect, l'écrasement de cette lumière sans ombre, de cette nature sans vie. La pensée elle-même semble s'immobiliser devant le néant de cet infini figé dans un éternel rayonnement. Les deux hommes avaient fini par marcher des journées sans échanger une parole.

Enfin, le 4 août, ils arrivaient au camp d'*iglous*, au-dessus de la baie de Mac Cormick, point de départ de leur aventureuse expédition. Ils avaient fait près de deux mille kilomètres sur la « Grande Glace », vécu quatre-vingt-trois jours

1. Voir le livre d'Astrup, *Blandt Nordpolens Naboer*.

dans le Pays de la désolation. Ils ramenaient cinq chiens sur les vingt avec lesquels ils s'étaient mis en route. Les vaincus de la lutte avaient servi à nourrir les vainqueurs. M. Peary est très fier de cette façon d'assurer « la survivance des plus aptes » selon la formule de Darwin.

A Mac Cormick, M. Peary trouva le navire qui devait le ramener en Amérique et plusieurs membres de l'Académie des sciences de Philadelphie qui y avaient pris passage pour venir le rejoindre. Il apprit en même temps qu'un des membres de son expédition, le météorologue Verhoeff, avait péri sur le glacier où il étudait la formation glaciaire du Groenland. Verhoeff était tombé dans une crevasse et son corps n'avait pu être retrouvé. Le superbe glacier de Robertson Bay qui devint son tombeau porte aujourd'hui son nom.

*
* *

Les limites du Groenland avaient été reconnues, mais non les îles nombreuses qui en sont le prolongement vers le pôle.

Dès son retour en Amérique, M. Peary conçut le projet d'une expédition pour aller les reconnaître. Il retournerait à Independence Bay, par la même voie du haut plateau groenlandais, dont il venait de démontrer l'utilité comme voie de communication pour atteindre les hautes régions polaires ; il explorerait les îles entrevues de Navy Cliff. Selon toutes probabilités, ces îles s'étendraient jusqu'au voisinage du pôle. Elles seraient, en ce cas, le chemin le plus sûr pour atteindre ce point suprême. L'été de 1893, M. Peary débarquait donc encore une fois sur la côte du Groenland, accompagné de sa femme et d'un bon nombre de jeunes explorateurs. Il planta sa maison en bois au fond du golfe d'Ingelfied et passa son hiver à préparer le voyage : achat de chiens chez les Esquimaux du littoral, transport du matériel et des vivres à l'entrepôt, sur le plateau des neiges. Pour faciliter ce dernier travail, il avait amené avec lui trente bourriquets du Mexique.

Au commencement d'avril 1894, il se mettait en route sur la « Grande Glace », à la tête d'une importante caravane : huit Américains, six Esquimaux, quatre-vingts chiens et dix traîneaux chargés de vivres pour une campagne de cinq mois.

Dès l'arrivée à la côte du nord, la troupe devait se partager en trois sections, pour hâter l'exploration de l'archipel, et se réunir de nouveau à Independence Bay pour le voyage de retour. L'expédition, malheureusement, aboutit à un échec complet. Engagée sur la « Grande Glace » cinq semaines plus tôt que la précédente fois, — en vue du travail à faire au delà du point antérieurement atteint, — elle fut assaillie par des orages épouvantables et subit des baisses de température excessives. Trois des Américains eurent les pieds gelés; le Norvégien Astrup, compagnon de l'expédition précédente, fut pris d'un mal d'intestins qui le mit hors de combat. Puis, le terrible *poblakto*, forme particulière de la rage du chien esquimau, éclata parmi la meute. En quelques jours, trente-cinq des quatre-vingts moururent ou durent être abattus.

Ils avaient à peine franchi cent vingt milles sur les neiges du plateau. Pour renvoyer les hommes invalides, il aurait fallu se priver d'un grand nombre des chiens qui restaient. Avec le surplus il ne pouvait être question de poursuivre l'entreprise. Force fut de rebrousser chemin. Ils établirent une *cache* où ils enfouirent, sous la neige, une grande partie des provisions apportées, et reprirent le chemin d'Ingelfield.

Cependant M. Peary n'entendait nullement abandonner son projet. Il s'était résolu à demeurer au Groenland encore un hiver, afin de recommencer sa tentative le printemps arrivé. Sur le navire qui était venu le chercher, il fit embarquer pour l'Amérique sa femme et sa fille et ceux de ses compagnons qu'effrayait la perspective d'affronter encore une fois la terrible nuit polaire, et il demeura à Ingelfield avec un seul compagnon, M. Lee, et son fidèle domestique nègre, Matt. C'était son troisième hivernage; il commençait à se faire aux tristesses de la nuit polaire, « où règnent le silence et la mort, le froid et les ténèbres ». Il lui trouvait même certains charmes. « Il y a, dit-il, une beauté diabolique dans ce ciel bleu noir, parsemé d'étoiles d'un éclat incomparable, qui descend en voûte sur la terre couverte de son linceul et la mer enchaînée dans les glaces. Lorsque la lune vient éclairer ce tableau, ou que l'aurore boréale l'illumine de son magique rayonnement, il acquiert une splendeur surnaturelle. » Leur

hiver, du reste, ne fut pas inoccupé. « Grâce à notre connaissance du pays, ajoute-t-il, à la vie d'Esquimaux que nous menions, nous avons pu, même après la disparition du soleil, continuer nos courses en traîneau, nos explorations du littoral. »

Il fraternisa avec ses fidèles Esquimaux, qu'il appelle « les plus naïfs et les plus vaillants en même temps que les plus petits représentants de la race humaine ». Enfants perdus de l'humanité, ils habitent seuls cette vaste région, au nombre de 153 individus, car M. Peary en a fait le recensement exact. Guidé par eux, il est allé à la recherche des météorites de Melleville Bay ; tous les explorateurs du Groenland, depuis Ross jusqu'à Nordenskjöld, en ont connu l'existence, par ces mêmes Esquimaux, qui en tiraient le fer de leurs armes, mais sans parvenir à les trouver, vu la difficulté de pénétrer dans la baie de Melleville toujours encombrée de glaces. En s'y rendant en plein hiver, en traîneau, M. Peary réussit mieux. Il trouva les *Saviksoa*, les « grandes pierres », sur un îlot au fond de la baie. C'étaient trois immenses blocs de matière cosmique, fer et nickel, tombés là du monde sidéral. Ils se trouvent aujourd'hui au musée de New-York. Le plus gros ne pèse pas moins de cent tonnes.

Dès le retour du soleil, au printemps de 1895, M. Peary se mettait pour la troisième fois en route accompagné de Lee et du nègre Matt, avec un attelage de quarante-trois chiens et quatre traîneaux de vivre. Il comptait renouveler son approvisionnement en route, en reprenant les vivres qu'il avait laissés en *cache* à cent vingt milles à l'intérieur, l'année précédente. Mais les marques qui indiquaient le lieu de la *cache* avaient été complètement oblitérées par les tourmentes de l'hiver. Force fut de continuer la marche sans cet appoint de vivres.

Retraversant le plateau des neiges, il revit l'Independence Bay ; il retrouva sur le rocher de Navy Cliff son monument en pierre. Le drapeau américain n'y flottait plus : les vents l'avaient emporté ; mais les écrits sous les blocs étaient intacts et furent augmentés d'une nouvelle déclaration.

Il explora la côte et abattit encore des bœufs musqués ; il

passa la mer, où la glace portait encore, et aborda les îles. Mais il ne put pousser fort loin ses recherches. Hommes et chiens étaient à bout de forces, et les provisions diminuaient d'une façon inquiétante. Encore une fois M. Peary dut se contenter d'une exploration sommaire à vue de lorgnette, et battre en retraite. Il avait même trop compté sur la rapidité de ce voyage de retour. Les provisions s'épuisèrent. Les hommes se trouvèrent réduits à des demies, des quarts de rations. Les chiens se mangèrent les uns les autres, les faibles servant à nourrir les plus forts. Arrivé enfin au golfe d'Ingelfield, les hommes, à demi morts, se traînaient à peine, ayant laissé en route le dernier traîneau, après s'être partagés la dernière bouchée ; et de la belle meute de quarante-trois chiens, il ne restait plus qu'un seul, l'héroïque *Panikpa*, qui avait dévoré tous ses compagnons.

Cette dernière expérience, qui fut si près d'aboutir à une catastrophe, lui laissa la conviction que l'exploration de l'Archipel au nord du Groenland, et encore moins la « poussée vers le pôle », ne pouvaient se faire à partir d'une base d'opérations aussi éloignée. Il fallait en chercher une plus rapprochée du but à atteindre. De cette conviction est né le projet que M. Peary est en train de mettre à exécution. Abandonnant la côte occidentale et le plateau intérieur du Groenland, il a remonté le canal Robson pour aller s'installer dans l'Archipel même, au nord du Groenland, qui devient sa nouvelle base d'opérations.

Voici donc un nouveau poste avancé établi dans les hautes régions polaires. Est-ce de là que partira la « poussée finale » qui doit arracher son secret au pôle? Le génie humain, la volonté humaine aura-t-elle enfin raison de ce défi séculaire?

O.-G. DE HEIDENSTAM

L'ILE ERRANTE

Les Dieux ont dans la mer enraciné les îles.

Toi seule as reçu d'eux l'essor des nefs agiles,
O Délos! et, parmi l'ample rire des eaux,
Tes promontoires vont, pareils à des vaisseaux
Dont le pilote a de fleurs d'or fleuri les proues,
Et, libres, sur la mer sans entrave, ils se jouent.

Leurs mâts, arbres intacts, laissent, verts et vivants,
Chanter leur chevelure harmonieuse au vent;
Et, pour voiles, ils ont les étoffes ailées
Qu'en la saison d'hymen tes vierges ont filées
Et qui flottent, près des lavoirs, au gré des airs,
Sous les regards amis de Phébus aux yeux clairs.

Terre heureuse, qu'aima le Dieu né de Latone,
Tu ne sais point l'ennui des longs jours monotones
Dans le cercle fermé des mêmes horizons.
La lèvre de tes fils est pleine de chansons;

Sans les dépayser, ta course leur révèle
L'ivresse de la vie incessamment nouvelle ;
Ils regardent passer dans le miroir des mers
Les visages changeants du multiple univers ;
L'aurore qui se lève aux plages inconnues
Leur rit d'un vierge éclat dans la gloire des nues,
Et, lorsqu'aux cils du soir perle un astre ignoré,
Le temple obscur des nuits leur devient plus sacré.

*
* *

Tu vas. A ton avant, la svelte Fantaisie
Plane, en guise d'aplustre, et l'Europe, et l'Asie
En vain tendent vers toi l'abri des golfes sûrs :
Tu glisses, toute blanche, entre les deux azurs
Du ciel silencieux et de la mer sonore.
Chaque jour, devant toi, le monde semble éclore ;
Le dieu de l'aventure habite dans ton sein.

Les matelots qui vont de l'Euripe à l'Euxin
T'ayant, quand ils partaient, sur leur chemin croisée
Te cherchent, au retour, où ils t'avaient laissée
Et, ne te voyant plus, se demandent, surpris,
Quel monstre de la mer abusa leurs esprits.

*
* *

Tu suis, vers l'Occident, le troupeau des étoiles.
Les vents, à pleins naseaux, hennissent dans tes voiles,
Et les grands caps, debout aux confins gris du soir,
Vers tes flancs lumineux se penchent, pour te voir.

Les durs Cimmériens, qui, sur leurs goélettes,
Hantent l'Océan pâle, aux ondes violettes,
Où, d'un sommeil glacé, dort le septentrion,
Parfois ont vu leur nuit s'éclairer d'un rayon...
Le silence des eaux se prenait à bruire ;
Un frisson de soleil passait, comme un sourire,

Sur les traits ranimés du vaste horizon mort.
Les Nixes, dont les doigts filent, autour des fiords,
L'étoupe de la brume en linceul de ténèbres,
Laissaient pendre soudain leurs quenouilles funèbres,
Disant : « Quel est, là-bas, ce navire enchanté
Qui vient à nous, vêtu des pourpres de l'été ? »

Et c'était toi, Délos, printemps des mers attiques !
Avec tes mâts en fleur, tes moissons, tes cantiques,
C'était toi qui, nef d'or aux somptueux agrès,
Dans cet Érèbe en deuil, sereine, te mirais !

L'Océan tressaillait en son vieux cœur sauvage
De sentir sur sa face errer ta jeune image ;
L'ombre même écartait ses lourds crêpes flottants ;
Et ta poupe avait fui depuis déjà longtemps
Qu'à genoux sur le pont de leurs esquifs barbares
Où le poisson sanglant croupit en larges mares,
Mains jointes, les pêcheurs restaient en oraison
Devant l'insaisissable et chère vision !

*
* *

Plus tard, rentrés chez eux, aux premiers vents d'automne,
Séchant l'embrun du pôle à la flamme bretonne,
Sur l' « Ile vagabonde » ils faisaient des récits.

Ils disaient les chanteurs dans les vergues assis,
Les cordages, pareils à de vertes lianes,
Le souple et fin tissu des voiles diaphanes,
La lumière, les fleurs, les sources aux beaux yeux,
Et de quel long parfum tu embaumais les cieux.

Ainsi, sous les auvents de paille, au bord des grèves,
Ces hommes t'évoquaient, ô Délos, dans leurs rêves.
Leur langue ne savait de quel nom te nommer,
Mais c'est à les ouïr que j'appris à t'aimer.

*
* *

Ile de la beauté, reine des mers fleuries,
Patrie impérissable au-dessus des patries,
O fille du soleil, clarté pure, raison
Mélodieuse, à toi cette fruste chanson !

Enfant, avec les yeux ingénus de ma race,
J'ai cru voir sur les eaux courir ta blanche trace ;
Puis, vers moi, dans les nuits studieuses, pieds nus,
Tes aèdes, éveilleurs d'âmes, sont venus :
Ils m'ont chanté tes dieux, tes héros et tes sages.
Ton haleine odorante a tiédi mon visage,
Tes vierges m'ont fait signe, — et je me suis inscrit
Pour ramer à ton bord, ô vaisseau de l'Esprit !

Reçois l'humble étranger, souris à son offrande.
Dans un pays sauvage où gronde la mer grande,
Où l'été même est pâle auprès de tes hivers,
D'un cœur religieux il t'a voué ces vers.

A. LE BRAZ

LE

DRAME DES POISONS[1]

II

MADAME DE MONTESPAN[2]

Madame de Montespan était née en 1641 de Gabriel de Rochechouart, duc de Mortemart, et de Diane de Granseigne, fille de Jean de Marsillac, au château de Tonnay-Charente dont elle porta le nom avant son mariage. « Sa mère, dit madame de Caylus, voulut lui donner des principes de piété solide. » La piété de mademoiselle de Tonnay-Charente était ardente, violente, exaspérée. Nommée, en 1660, fille d'honneur de la reine, « elle lui donna une opinion extraordinaire de sa vertu en communiant tous les jours. » En 1679, alors qu'elle était depuis plusieurs années la maîtresse du roi, madame de Montespan étonna beaucoup la princesse d'Harcourt

1. Voir la *Revue* du 1er avril.

2. *Bibliothèque de l'Arsenal*, Archives de la Bastille, mss. 10 338-10 559 (dossiers de la Chambre ardente); — *Bibliothèque nationale*, ms. français 7608, notes de la Reynie. — François Ravaisson, *Archives de la Bastille*, t. IV-VII, Paris, 1870-74.

Correspondance de madame de Sévigné; — Correspondance de Madame Palatine; — Bussy-Rabutin, *Histoire amoureuse des Gaules;* — Mémoires de madame de Caylus, de l'abbé de Choisy, du marquis de la Fare, de mademoiselle de Montpensier, du duc de Saint-Simon.

P. Clément, *Madame de Montespan et Louis XIV*, Paris, 1869; — P. Bonassieux, *le Chateau de Clagny et Madame de Montespan*, Paris, 1881; — J. Lair, *Louise de la Vallière*, Paris, 1881; — J. Loiseleur, *Trois énigmes historiques*, Paris, 1883; — G. Jourdy, *La citadelle de Besançon, prison d'État au* XVIe *siècle ou épilogue de l'Affaire des poisons*, Gray, 1888; — docteur G. Legué, *Médecins et Empoisonneurs au* XVIIe *siècle*, Paris, 1896.

en lui envoyant, le 1er janvier, pour ses étrennes, une haire, une discipline et des heures enrichies de diamants.

Mademoiselle de Tonnay-Charente épousa, le 28 janvier 1663, un gentilhomme de sa province, L.-H. de Pardaillan, marquis de Montespan, qui avait une année de moins qu'elle. En supposant qu'elle l'eût aimé, ce ne fut pas pour longtemps. Dame d'honneur de la reine, elle était fascinée — comme l'alouette aux champs par la lumière du soleil matinal — par la magnificence qui entourait Louise de la Vallière, aimée de Louis XIV, objet de tant de jalousies, de tant de haines, de tant de colères, malgré la réserve, l'allure frêle et douce, la timidité de l'enfant craintive. Madame de Montespan, surtout, répandait son envie contre elle en traits méchants, d'une insultante ironie. On sait qu'elle ne tarda pas à la remplacer.

Louise de la Vallière s'était tenue dans l'ombre, évitant l'éclat et les honneurs ; madame de Montespan, au contraire, était heureuse, dans son orgueil, d'éblouir tous les yeux. « Tonnante et triomphante », écrit madame de Sévigné en parlant de madame de Montespan dans la gloire rayonnante de Versailles. Ailleurs, elle fait le tableau de la cour où brille la favorite du roi : « A trois heures, le roi, la reine, Monsieur, Madame, Mademoiselle, tout ce qu'il y a de princes et princesses, madame de Montespan, toute sa suite, tous les courtisans, toutes les dames, enfin ce qui s'appelle la cour de France, se trouve dans ce bel appartement du roi. Tout est meublé divinement, tout est magnifique. Madame de Montespan était habillée de point de France, coiffée de mille boucles, les deux des tempes lui tombant fort bas sur les deux joues; des rubans noirs sur la tête, des perles de la maréchale de l'Hôpital, embellies de boucles et de pendeloques : en un mot, une triomphante beauté à faire admirer à tous les ambassadeurs. Elle a su qu'on se plaignait qu'elle empêchait toute la France de voir le roi; elle l'a redonné, comme vous voyez, et vous ne sauriez croire la joie que tout le monde en a, ni de quelle beauté cela rend la cour. »

« Sa beauté est extrême, écrit un autre jour madame de Sévigné, et sa parure comme sa beauté et sa gaieté comme sa parure. » Plus grande encore était la réputation de son esprit. « Elle fut toujours de la meilleure compagnie, dit

Saint-Simon, avec des grâces qui faisaient passer ses hauteurs et qui leur étaient adaptées. Il n'était pas possible d'avoir plus d'esprit, de fine politesse, d'expressions singulières, d'éloquence, de justesse naturelle, qui lui formait comme un langage particulier, mais qui était délicieux, et qu'elle communiquait si bien par l'habitude, que ses nièces et les personnes assidues auprès d'elle, ses femmes et celles qui, sans l'avoir été, avaient été élevées chez elle, le prenaient toutes, et qu'on le reconnaît encore aujourd'hui dans le peu de personnes qui en restent. »

Elle s'entourait d'un luxe éclatant. Qui n'a vu une de ses robes par la description de madame de Sévigné? « D'or sur or, rebrodé d'or, rebordé d'or, et, par-dessus, un or frisé, rebroché d'un or mêlé avec un certain or, qui fait la plus divine étoffe qui ait jamais été imaginée : ce sont les fées qui ont fait en secret cet ouvrage. »

Dans son domaine de Clagny on voyait, avec le parc immense, un second Versailles à côté de Versailles. Le roi y avait tout d'abord fait bâtir pour sa maîtresse une « petite maison » : il faut entendre une maison de plaisance. « Elle dit que cela pouvait être bon pour une fille d'opéra. » La maison fut abattue et le château construit sur les plans de Mansard. Au palais de Versailles, la favorite avait un appartement de vingt pièces au premier ; la Reine occupait onze pièces au second étage. Dangeau note que c'était la maréchale de Noailles qui portait la traîne de madame de Montespan ; celle de la reine était portée par un simple page.

L'influence de la favorite fit la fortune, l'espérance et la terreur des ministres, des courtisans, des généraux. Son père devint gouverneur de Paris, son frère maréchal de France. Dans son salon, fréquenté par tout ce que la noblesse et la littérature avaient de plus distingué, se forma une manière d'esprit toute particulière, dont les contemporains parlent souvent, d'un tour subtil et rare, en même temps que naturel et agréable. Il faut ajouter que, par une rencontre merveilleuse, la faveur de madame de Montespan, qui dura treize ans, coïncida exactement avec l'apogée du règne de Louis XIV.

Madame de Montespan sortait escortée des gardes du corps. Dans la France entière, à son passage, gouverneurs et inten-

dants lui venaient offrir en grande pompe leurs hommages, les villes envoyaient des délégations. Elle traversait les provinces en carrosse à six chevaux, un autre carrosse derrière, aussi tiré par six chevaux, où se trouvaient six filles de sa suite; puis venaient les fourgons et six mules et douze cavaliers. On se croirait dans un conte de Perrault.

Elle eut de Louis XIV sept enfants que le Parlement dut légitimer et déclarer enfants de France. L'aîné, duc du Maine, reçut la principauté de Dombes et le comté d'Eu; en 1675, âgé de cinq ans, il eut le régiment d'infanterie du maréchal de Turenne; en 1682, il reçut le gouvernement du Languedoc, le 15 septembre 1688 la charge de général des galères et la lieutenance générale des mers du Levant. L'aînée des filles, mademoiselle de Nantes, épousa le duc de Bourbon; l'autre, mademoiselle de Blois, fit un mariage encore plus brillant: « Le Roi, dit Saint-Simon, voulut marier mademoiselle de Blois, seconde fille de madame de Montespan, à M. le duc de Chartres. C'était le propre et unique neveu du Roi et fort au-dessus des princes du sang. »

Madame Palatine dit de la marquise de Montespan: « Elle est plus ambitieuse que débauchée. » Le mot est juste. Elle eut un orgueil sans mesure. Mademoiselle de la Vallière aima en Louis XIV l'homme beau et séduisant. On voit en elle le cœur de la jeune fille s'ouvrir spontanément aux rayons de l'amour. Beaucoup plus tard, madame de Maintenon eut pour le roi les sentiments d'une gouvernante pour le maître de la maison. Madame de Montespan aima en Louis XIV le roi qui devait la placer au-dessus de la reine de France.

*
* *

C'est en 1666 que les historiens observent les premiers signes de l'ambition de madame de Montespan, qui aspire à l'amour du Roi, et c'est précisément à cette époque que La Reynie, commentant les dossiers de la Chambre ardente, place ses premières visites aux sorcières.

Marguerite Monvoisin, fille de la Voisin, dont il a été question dans notre précédente étude, parla ainsi devant les juges:

« Toutes les fois qu'il arrivait quelque chose de nouveau à madame de Montespan et qu'elle craignait quelque diminution aux bonnes grâces du Roi, elle donnait avis à ma mère, afin qu'elle y apportât quelque remède, et ma mère avait aussitôt recours à des prêtres, par qui elle faisait dire des messes, et donnait des poudres pour les faire prendre au roi. » La fille de la Voisin explique que ces poudres étaient pour l'amour, composées tantôt d'une manière, tantôt d'une autre, d'après les diverses formules de sorcellerie. Il y entrait des cantharides, de la poussière de taupes desséchées, du sang de chauves-souris et les plus ignobles ingrédients. On en faisait une pâte qui était placée sous le calice durant le sacrifice de la messe et bénite par le prêtre au moment de l'offertoire. Louis XIV avalait cette composition mêlée à ses aliments.

« Ma mère, dit la fille de la Voisin, a porté plusieurs fois à madame de Montespan, à Saint-Germain, à Versailles, à Clagny, des poudres pour l'amour, pour faire prendre au Roi, qui avaient passé sous le calice, même d'autres qui n'avaient pas passé; ma mère en a envoyé à madame de Montespan par la demoiselle Desœillets — c'était une des suivantes de la favorite; — moi-même j'en ai donné à madame de Montespan dans l'église des Petits-Pères, une autre fois sur le chemin de Saint-Cloud. »

Les dépositions de Marguerite Monvoisin sont importantes. Elle n'avait jamais été mêlée aux sorcelleries de sa mère, mais de toutes elle avait eu connaissance. La Reynie observe que, dans ses déclarations, « éclate un certain air d'ingénuité, où, si les choses sont fausses, tout le monde peut être trompé ». Il ajoute qu' « elle dit tant de circonstances et tant d'actes différents, qui ne se contredisent point, qu'il est moralement impossible qu'elles soient inventées, joint qu'elle n'a pas assez de génie pour inventer et pour suivre ce qu'elle aurait inventé. Plusieurs de ces circonstances sont prouvées et véritables, elle cite des gens vivants ». Le juge instructeur dit encore que les dénégations mêmes des sorcières, accusées par Marguerite Monvoisin comme complices de madame de Montespan, leur embarras, leurs contradictions, leur refus de répondre quand elles se sentent pressées, confirment son témoignage.

Lorsque Marguerite Monvoisin fit ses dépositions, sa mère était morte sur le bûcher depuis plusieurs mois. On lit, dans son interrogatoire du 12 juillet 1680 :

« Pourquoi elle n'a pas donné avis plus tôt de ces mauvais desseins contre la personne du Roi ?

— Elle ne pouvait donner avis de ce qu'elle avait entendu sans perdre sa mère, n'a cru être obligée de le déclarer, n'a demandé conseil à personne, a déclaré tout ce qu'elle sait sur ce sujet.

— Si elle ne sait pas qu'elle y est obligée et que ce serait un grand crime de dissimuler quoi que ce soit sur ce sujet ?

— Elle a fort bien su de quelle conséquence sont les choses qu'elle a déclarées, elle l'a entendu avant de les déclarer, elle l'entend fort bien après les avoir déclarées, et il n'est pas même permis de parler sur cette matière quand il n'y aurait rien de vrai, ou que l'on ne saurait rien; sait qu'il n'y a rien qui ne soit de conséquence sur ce sujet.

— Si elle ne sait pas que ce serait un crime d'ajouter la moindre circonstance sur les faits sur lesquels elle s'est expliquée ?

— Oui, et ceux de qui elle a parlé en peuvent dire beaucoup ; croit avoir diminué plutôt que d'augmenter ; n'a eu d'autre pensée que de déclarer la vérité, n'ayant plus rien à craindre à l'égard de sa mère ; s'il lui vient en mémoire quelque nouvelle circonstance, ou si on l'en fait souvenir, elle reconnaîtra la vérité. »

Plusieurs écrivains ont pensé que les sorcières avaient compromis les plus grands noms de France, devant les juges de la Chambre ardente, dans l'espoir de sauver leur vie en se liant à des personnes si haut placées que nul n'oserait porter la main jusqu'à elles. Tout au contraire, nous voyons la Voisin cacher jusqu'au moment du supplice ses relations avec madame de Montespan, car sa plus grande crainte était que l'horrible châtiment des régicides ne lui fût appliqué. Dans un moment d'épanchement elle dit aux gardes qu'elle avait auprès d'elle à Vincennes : « Je crains plus que tout ce que l'on me demande certain voyage à la Cour. » C'est à toute extrémité, après avoir entendu son arrêt de mort, arrêt sans appel, que Françoise Filastre fit ses foudroyantes dépositions des

30 septembre et 1er octobre 1680, dont il a été question précédemment, dépositions à la suite desquelles Louis XIV, épouvanté, fit suspendre les séances de la Chambre ardente.

Les déclarations de Marguerite Monvoisin furent exactement confirmées par celles de l'abbé Guibourg, avec lequel elle n'avait eu, depuis son arrestation, aucun moyen de communiquer. Ainsi, comme le dit La Reynie, la preuve en fut faite « selon les règles de la justice ».

Aujourd'hui l'histoire a d'autres preuves encore. Nous venons d'entendre la fille de la Voisin : « Toutes les fois qu'il arrivait quelque chose de nouveau à madame de Montespan et qu'elle craignait quelque diminution aux bonnes grâces du roi, elle donnait avis à ma mère. » Or, si nous suivons, dans la correspondance de madame de Sévigné et les chroniques de la Cour, l'histoire accidentée des rapports de madame de Montespan avec Louis XIV, de 1667 à 1680, en nous reportant, d'autre part, aux dépositions des accusés devant la Chambre ardente, nous trouvons dans le rapprochement la confirmation précise des affirmations de Marguerite Monvoisin. L'observation en est faite plusieurs fois par La Reynie : « Le temps indiqué par l'accusé est considérable pour madame de Montespan. »

Comment, par qui, l'orgueilleuse favorite fut-elle amenée dans les bouges des sorcières ? Les historiens ont émis à ce sujet bien des hypothèses. Ils n'ont pas connu la déclaration de La Chaboissière, valet de Vanens, que nous avons citée : « Que le chevalier de Vanens aurait mérité d'être tiré à quatre chevaux pour les conseils qu'il avait donnés à madame de Montespan ». A peine La Chaboissière eut-il laissé échapper cet aveu, que, très agité, il voulut se rétracter et supplia que ces paroles ne fussent pas écrites dans son interrogatoire. La Reynie dégage cet aveu du chaos des papiers de procédure, et le souligne nettement comme le point initial du drame.

Les relations de la favorite avec les sorcières commencèrent donc à l'époque même où l'on vit poindre son amour pour le roi. En 1667, nous la trouvons rue de la Tannerie, en compagnie du magicien Lesage et de l'abbé Mariette, prêtre de Saint-Séverin. Celui-ci appartenait à une bonne famille

parisienne; il était grand, bien fait, avec un teint très blanc et des cheveux noirs. Au fond d'une petite chambre s'élevait un autel : Mariette, vêtu des ornements sacerdotaux, prononçait des incantations, Lesage chantait le *Veni Creator*, puis Mariette lisait un évangile sur la tête de madame de Montespan, qui s'était agenouillée devant lui et récitait des conjurations contre Louise de la Vallière. Elle ajoutait — les paroles mêmes se retrouvent dans l'un des interrogatoires de Lesage : — « Je demande l'amitié du roi et celle de monseigneur le Dauphin, qu'elle me soit continuée, que la reine soit stérile, que le roi quitte son lit et sa table pour moi, que j'obtienne de lui tout ce que je lui demanderai pour moi, mes parents ; que mes serviteurs et domestiques lui soient agréables ; chérie et respectée des grands seigneurs, que je puisse être appelée aux conseils du roi et savoir ce qui s'y passe, et que, cette amitié redoublant plus que par le passé, le roi quitte et ne regarde la Vallière, et que, la reine étant répudiée, je puisse épouser le roi. »

Une autre fois, dans l'église Saint-Séverin, en présence de madame de Montespan, l'abbé Mariette fit des conjurations sur deux cœurs de pigeons, qui avaient été bénits aux noms de Louis XIV et de Louise de la Vallière, durant le sacrifice de la messe.

Au commencement de 1668, Mariette et Lesage eurent l'audace de se rendre jusqu'à Saint-Germain, en pleine cour royale, et, au château même, dans le logement occupé par madame de Thianges, sœur de madame de Montespan, ils recommencèrent leurs sortilèges. Les fumigations aromatiques remplissaient la chambre de vapeurs bleuâtres, auxquelles se mêlait le parfum âcre de l'encens. Madame de Montespan formulait la conjuration. « Celle-ci, déposa Lesage, était pour obtenir les bonnes grâces du roi et pour faire mourir mademoiselle de la Vallière. » Mariette dit : « pour l'éloigner seulement ». Or il arriva que, peu de temps après ces pratiques, l'année même, en 1668, madame de Montespan réalisa son rêve et fut reçue dans le lit du roi. L'étoile de la Vallière pâlit rapidement. En 1669, madame de Montespan accoucha du premier des sept enfants qu'elle eut de Louis XIV. Eût-elle mis en doute l'efficacité des pra-

tiques démoniaques, que la confiance fût née de ce jour.

Un incident, dont les conséquences auraient pu être terribles, vint troubler ce bonheur tant désiré. Mariette et Lesage étaient redevables à la Voisin de la clientèle si fructueuse de madame de Montespan. Mais c'étaient des ingrats, et ils arrivèrent à faire des conjurations pour la marquise, non plus en collaboration avec la Voisin, mais avec une sorcière concurrente, la Duverger. La Voisin en fut indignée « et, écrit La Reynie, en fit du bruit. Cela fit quelque éclat, et le roi, ayant eu avis que ces gens-là faisaient des impiétés et des sacrilèges, les ayant fait arrêter, Mariette et Dubuisson (c'était le nom que Lesage prenait à cette époque) furent arrêtés et mis à la Bastille, au mois de mars 1668 ». De la Bastille, ils furent traduits devant le Châtelet sous l'accusation de sorcellerie. Les chroniqueurs de la Cour, sans connaître les motifs, notent qu'à ce moment, brusquement, madame de Montespan quitta Paris. Mais Lesage et Mariette avaient trop d'intérêt à se taire. « D'ailleurs, écrit le lieutenant de police, le premier juge qui instruisit le procès étant par sa femme cousin-germain de Mariette, feu M. le président de Mesmes, présidant lors la Tournelle, la Voisin étant en pleine liberté avec le crédit des personnes intéressées et avec lesquelles elle était en commerce, ces malheureuses pratiques étant alors inconnues, rien ne fut approfondi. Il fut question de voir seulement comment on traiterait et jugerait cette affaire pour sauver Mariette à cause de sa famille. » Le peu qu'on ne put cacher fit condamner Lesage aux galères et Mariette au bannissement. Le roi aggrava la peine de ce dernier en détention ; mais le prisonnier s'évada de Saint-Lazare, où il avait été enfermé. Quant à Lesage, la Voisin, grâce à ses relations, ne tarda pas à le faire mettre en liberté. Dans un mémoire à Louvois, La Reynie montre les conclusions qui se dégagent du procès de 1668. Après avoir fait observer, avec beaucoup d'à-propos, que les déclarations des accusés sont d'autant moins suspectes qu'elles datent d'une époque (mars 1668) où il ne pouvait encore être question dans le public des relations à peine naissantes entre Louis XIV et madame de Montespan, le lieutenant de police dit que Mariette et Lesage n'ont pu connaître ces rela-

tions, que par madame de Montespan elle-même, et il ajoute :

« Il paraît, par le procès fait à Lesage et à Mariette, en 1668, que madame de Montespan était, au moins dès 1667, en commerce avec la Voisin, que, dès ce temps, elle voyait par son moyen Mariette et Lesage ; que Mariette disait en présence de Lesage, et dans la chambre de Mariette, des évangiles sur la tête de madame de Montespan.

» Il y avait donc un dessein dès lors.

» Lorsque j'ai interrogé sur cela les deux complices, qui restent, ils ont dit — séparément — que ce dessein était de parvenir aux bonnes grâces du roi, que, pour cela, la Voisin donnait dès lors et que l'on faisait passer des poudres sous le calice qu'on donnait à madame de Montespan, et qu'elle récitait une conjuration où étaient le nom du roi et le sien, qu'elle faisait d'autres cérémonies à Saint-Germain, qu'elle faisait dire la messe sur des cœurs à Saint-Séverin, puis dans la chambre de Mariette d'autres impiétés et des sacrilèges, pour cela et pour faire mourir, à ce que l'un dit, et l'autre, pour éloigner seulement, madame de la Vallière (ces nouvelles sorcelleries pour la mort de mademoiselle de la Vallière, furent faites sur des ossements humains).

» Lesage et Mariette n'en ont rien dit jusqu'à ce que le premier, excité par des ordres exprès de dire la vérité, et Mariette, forcé de les déclarer par les choses mêmes, l'un et l'autre — séparément — ont établi ces faits. »

La Reynie observe encore que Lesage et Mariette indiquèrent certains détails, reconnus dans la suite exacts, dont seule madame de Montespan pouvait leur avoir donné connaissance.

Nous avons dit plus haut les motifs qui inspirent confiance dans les déclarations de Marguerite Monvoisin ; les dépositions correspondantes de Lesage méritent une égale attention. Le 8 octobre 1679, Louvois écrivait à Louis XIV : « M. de La Reynie me témoigna qu'il était persuadé que, si je parlais à Lesage, il achèverait de se déterminer à dire tout ce qu'il sait, ce qu'il croyait d'autant plus important que cet homme qui, jusqu'à présent, n'est convaincu d'avoir fait lui-même aucun empoisonnement, a une parfaite connaissance de tous ceux qui se sont faits à Paris depuis sept ou huit ans. J'y ai été hier matin (au donjon de Vin-

cennes) et lui ai parlé au sens que M. de La Reynie a désiré, lui faisant espérer que Sa Majesté lui ferait grâce, pourvu qu'il fît les déclarations nécessaires pour donner connaissance à la justice de tout ce qui s'est fait à l'égard des poisons. Il me promit de le faire, et me dit qu'il était bien surpris que je l'excitasse à dire tout ce qu'il savait. » Dans une lettre du 11 octobre 1679, Louvois renouvela ses instances pour obtenir que Lesage parlât d'une manière complète, en toute franchise. Le magicien hésitait, cherchait à se dérober, répétant à ceux qui le pressaient combien il était étonné qu'on le poussât ainsi à dire tout ce qu'il savait; mais cette résistance animait l'ardeur de La Reynie. Il revenait à la charge; comme Louvois, il faisait entrevoir la grâce du roi. Enfin, Lesage parla. Ses principales déclarations se trouvaient parmi les papiers que Louis XIV fit brûler dans la cheminée de son cabinet, comme il a été dit; nous n'en avons donc plus le texte complet; mais par les notes qu'a laissées le juge instructeur La Reynie, aussi bien que par les fragments d'interrogatoire qui ont été conservés et dont on trouvera plusieurs reproduits ci-dessous, nous savons que les révélations de Lesage confirmèrent entièrement celles de Marguerite Monvoisin.

*
* *

Louis XIV aima ses maîtresses, non pour elles, mais pour lui-même. La nouvelle passion brilla des plus beaux feux durant trois ans. Peut-être dira-t-on que c'est beaucoup. En 1672, la jalousie, qui ne devait cesser de ravager l'âme hautaine de madame de Montespan, éclata en des orages dont madame de Sévigné parle ainsi : « Elle est dans des rages inexprimables; elle n'a vu personne depuis quinze jours; elle écrit du matin au soir, en se couchant elle déchire tout. Son état me fait pitié. Personne ne la plaint, quoiqu'elle ait fait du bien à bien des gens. » Madame de Montespan retourna chez la Voisin, et ce n'est pas sans émotion que nous voyons cette femme merveilleuse, d'une grâce divine et d'un esprit supérieur, après être entrée dans le crime, y tomber de plus en plus bas. Des mains de l'abbé

Mariette, qui lui disait des évangiles sur la tête et faisait des incantations sur des cœurs de pigeons, elle arrive dans celles de l'abbé Guibourg, qui disait la messe noire.

Guibourg se prétendait bâtard de la maison de Montmorency. Il avait soixante-dix ans, un teint lie de vin. Il tournait tout à fait un œil. Dans ces monstrueux offices il égorgea les propres enfants qu'il avait eus de sa maîtresse, une grosse femme rousse, la Chanfrain.

Pour obtenir de la messe noire le résultat désiré, il fallait qu'elle fût célébrée trois fois de suite. Les trois messes furent dites en 1673, à quinze jours ou trois semaines d'intervalle, la première dans la chapelle du château de Villebousin, au hameau du Mesnil, près de Montlhéry. Mademoiselle Desœillets, la suivante de madame de Montespan, était intimement liée avec Leroy, gouverneur des pages de la Petite-Écurie, — étonnant gouverneur pour des pages. Leroy possédait une maison au Mesnil. Guibourg avait habité le château comme aumônier des Montgommery. M. J. Lair en a donné la description : « Construction du XIVe siècle, d'ailleurs bien choisie pour de ténébreuses incantations, le château, situé à une demi-lieue de la route de Paris à Orléans, était entouré de douves profondes, remplies d'eau vive. » Leroy se rendit à Saint-Denis, où il vit l'abbé Guibourg. Il promit cinquante pistoles, c'est-à-dire cinq cents francs, et un bénéfice de deux mille livres. Au jour dit se rencontrèrent à Villebousin, madame de Montespan, l'abbé Guibourg, Leroy, « une grande personne » qui est certainement mademoiselle Desœillets, et un personnage au nom inconnu, qui se disait attaché à l'archevêque de Sens. Dans la chapelle du château, l'affreux prêtre dit la messe sur le corps nu de la favorite couchée sur l'autel. A la consécration, il récita la conjuration, dont il donna le texte aux commissaires de la Chambre : « Astaroth, Asmodée, princes de l'Amitié, je vous conjure d'accepter le sacrifice que je vous présente de cet enfant pour les choses que je vous demande, qui sont que l'amitié du Roi, de monseigneur le Dauphin, me soit continuée, et, honorée des princes et princesses de la Cour, que rien ne me soit dénié de tout ce que je demanderai au Roi, tant pour mes parents que serviteurs ». — « Guibourg avait acheté un

écu (quinze francs d'aujourd'hui) l'enfant qui fut sacrifié à cette messe, écrit La Reynie, et qui lui fut présenté par une grande fille, et, ayant tiré du sang de l'enfant qu'il piqua à la gorge avec un canif, il en versa dans le calice, après quoi l'enfant fut retiré et emporté dans un autre lieu. »

Les détails de la messe du Mesnil furent déclarés par Guibourg, et, d'autre part, confirmés par la déposition de la Chanfrain, sa maîtresse.

La seconde messe sur le corps de madame de Montespan eut lieu, quinze jours ou trois semaines après la première, à Saint-Denis, dans une masure délabrée. La troisième eut lieu dans une maison à Paris, où Guibourg fut conduit les yeux bandés et reconduit de même jusqu'à l'arcade de l'Hôtel de Ville.

A cette époque, le journal de la santé de Louis XIV, rédigé par d'Aquin, son premier médecin, porte que le Roi souffrit des plus violents maux de tête. Vers la fin de cette année 1673, il fut attaqué d'étourdissements tels que, par moments, la vue se troublait et qu'il croyait défaillir. « Est-il téméraire, observe très justement M. Loiseleur, de voir dans ces migraines et ces étourdissements l'effet des poudres fournies par la Voisin? » L'hypothèse de M. Loiseleur sera appuyée d'une manière précise par une déclaration du magicien Lesage que l'on trouvera plus bas.

Il reste à nous demander comment madame de Montespan parvenait à faire passer les poudres manipulées par les sorciers dans les aliments de Louis XIV, qu'entouraient les officiers du gobelet? Deux révélations, l'une et l'autre du 8 novembre 1680, faites, la première par Lemaire, qui fut enfermé à Vincennes avec l'abbé Guibourg, le seconde par Lesage, donnent l'indication désirée.

Nous lisons dans les notes que La Reynie prenait pour son usage personnel en manière de *Memento :* « Le 8 de novembre 1680, Lemaire ayant demandé à me parler, il m'a dit qu'étant dans la même chambre avec Guibourg et un autre homme, Guibourg leur a dit de si étranges choses, surtout à l'égard de madame de Montespan, qu'il ne sait où il en est, et que s'il y avait quelque officier à soupçonner, ce serait Duchesne, officier du gobelet; que Duchesne a été

laquais chez M. d'Aubray, qu'il a servi, depuis, M. Bontemps, et enfin madame de Montespan, qui l'affectionne beaucoup, qui l'a fait officier du gobelet, et qu'il ne laisse pas de servir toujours chez madame de Montespan. » Et plus loin : « Par les derniers interrogatoires de Lesage et par celui du 8 novembre 1680, particulièrement, il paraît que Gilot, aussi officier du gobelet, était dans le commerce des impiétés dès 1668, et qu'il a sollicité Lesage pour les desseins de madame de Montespan. »

La crise de l'année 1675 fut plus grave. Louis XIV eut subitement de grands accès de dévotion. Les clairvoyants comprirent qu'il se lassait de sa maîtresse. Madame de Montespan venait d'éprouver, le jeudi de la semaine sainte (11 avril), un refus d'absolution de la part d'un obscur prêtre de sa paroisse. Outrée, elle courut chez le curé de Versailles, parla avec emportement, mais le curé approuva son vicaire. Et la grande voix de Bossuet, qui n'avait cessé de s'élever contre le double adultère, retentit avec une force nouvelle. « Comme on était à Versailles, un carême, au temps de Pâques, écrit mademoiselle de Montpensier, madame de Montespan s'en alla. On fut fort étonné de cette retraite. J'allai à Paris et fus la voir dans cette maison où étaient ses enfants. Madame de Maintenon était avec elle. Elle ne voyait personne. Comme tout le monde était fort alerte sur son retour, quoique personne ne parût s'en mêler, on sut que M. Bossuet, lors précepteur de monseigneur et à présent évêque de Meaux, y venait tous les jours avec un manteau gris sur le nez. » Nous avons encore d'autres renseignements par le secrétaire particulier de Bossuet, l'abbé Le Dieu. Louis XIV ordonna à sa maîtresse de se retirer. Quand Bossuet vint voir l'exilée, celle-ci « l'accabla de reproches ; elle lui dit que son orgueil l'avait poussé à la faire chasser, qu'il voulait seul se rendre maître de l'esprit du Roi ». Puis, quand elle comprit que ses emportements se briseraient à la sereine fermeté du prêtre, « elle chercha à le gagner par des flatteries et des promesses ; elle fit briller à ses yeux les premières dignités de l'Église et de l'État ».

Cet exil dura du 14 avril au 11 mai. D'autre part, le magicien Lesage, dans un interrogatoire du 16 novembre 1680, déclare que « fût-il dans les derniers tourments, il ne saurait

dire autre chose sinon qu'en 1675, au commencement de l'été — voilà bien la date précise — madame de Montespan cherchant à se maintenir, la Voisin et la Desœillets travaillaient ou faisaient semblant de travailler pour elle, mais en réalité, impuissantes à lui conserver l'amour du Roi, elles lui donnaient tout simplement des poudres qui, prises à de certaines doses, auraient pu constituer des poisons ». Ainsi parlait Lesage ; les déclarations de la fille Voisin, résumées par La Reynie, sont identiques : « Les poudres que sa mère envoyait à madame de Montespan étaient des poudres pour l'amour et pour les faire prendre au Roi. Une fois que sa mère porta des poudres à Clagny elle était accompagnée du grand Auteur (le magicien Latour), de son frère aîné d'elle fille Voisin, d'une servante appelée Marie, morte depuis, et de Ferrand, bon ami de l'Auteur et de la Vautier, mais qui n'entrèrent pas à Clagny. Ne peut dire si l'Auteur y entra avec sa mère, mais étaient tous revenus ensemble et avaient fait collation *au Heaume*, près du bois de Boulogne, avec des violons ; il y eut quelque bruit entre eux. Son frère, qui lui fit ce récit, lui dit que sa mère avait rapporté cinquante louis d'or. Sa mère, outre les poudres qu'elle a données à madame de Montespan, ne lui en a envoyé par personne que par la Desœillets, qui était celle qui faisait les allées et venues pour cela. Quant aux poudres qui avaient passé sous le calice, elles venaient d'un prêtre appelé le Prieur (l'abbé Guibourg). Quant aux autres qui n'y avaient passé, sa mère les tenait dans le tiroir d'un cabinet dont elle avait la clef. Il y en avait de noires, de blanches et de grises, qu'elle mêlait en présence de Desœillets. Son père voulut rompre une fois le cabinet, où il y avait les poudres, disant qu'il lui en arriverait malheur. » Quant au résultat de ces pratiques, il fut, une fois de plus, de nature à donner confiance en la puissance de la sorcellerie. Madame de Montespan revint auprès du roi. Il est vrai que madame de Richelieu disait : « Je suis toujours en tiers ». Nonobstant ce « tiers », madame de Montespan eut le comte de Toulouse et mademoiselle de Blois. Madame de Sévigné écrit à sa fille, le 28 juin 1675 : « Vous jugez très bien de *Quantova* (madame de Montespan) : si elle peut ne point reprendre ses vieilles brisées, elle poussera son autorité et sa grandeur au

delà des nues ; mais il faudrait qu'elle se mît en état d'être aimée toute l'année sans scrupule. En attendant sa maison est pleine de toute la Cour, la considération est sans borne. » Le 31 juillet, madame de Sévigné écrivait encore : « L'attachement pour *Quantova* est toujours extrême ; on en fait assez pour fâcher le curé et tout le monde. »

En 1675, madame de Montespan avait été éloignée par des scrupules religieux; elle devait être écartée en 1676 par des motifs qui lui fournirent un tout autre sujet d'irritation. Le roi fut alors pris, subitement, d'un terrible besoin d'amours multiples, rapides, brusques, variés. Madame de Sévigné marque cet état d'âme d'une expression pittoresque : « Cela sent la chair fraîche dans le pays de *Quanto*. » A peu d'intervalle, la princesse de Soubise, madame de Louvigny, mademoiselle de Rochefort-Théobon, madame de Ludres, d'autres sans doute encore, se succédèrent dans le cœur et le lit du roi.

Madame de Soubise fit une plaisante apparition dans la galerie des maîtresses royales. Elle aima Louis XIV par amour pour son mari. Après avoir recueilli pour celui-ci les honneurs, les dignités, les charges et les beaux écus au soleil qu'il désirait, madame de Soubise plia bagage et se retira en bon ordre. Elle avait fait le moins de bruit possible et retrouva son mari, ravi de l'aventure. Le prince de Soubise estimait, avec le poète, qu'un partage avec Jupiter... du moment que Jupiter y savait mettre le prix.

Ces intrigues ont leur double écho, sous la plume de madame de Sévigné et dans les dossiers de la Chambre ardente. Le 2 septembre 1676, madame de Sévigné écrit : « La vision de madame de Soubise a passé plus vite qu'un éclair; tout est raccommodé. *Quanto*, l'autre jour, au jeu, avait la tête tout appuyée familièrement sur l'épaule de son ami; on crut que cette affectation était pour dire : Je suis mieux que jamais. » Mais, dès le 11 septembre, l'aspect a changé. « Tout le monde croit que l'étoile de madame de Montespan pâlit. Il y a des larmes, des chagrins naturels, des gaietés affectées, des bouderies; enfin, ma bonne, tout finit. Les uns tremblent, les autres se réjouissent, les uns souhaitent l'immutabilité, la plupart un changement de théâtre; enfin l'on est dans le temps d'une crise d'attention à ce que disent les plus

clairvoyants. » « Tout le monde croit que le Roi n'a plus d'amour, lisons-nous dans une lettre du 30 septembre, et que madame de Montespan est embarrassée entre les conséquences qui suivraient le retour des faveurs et le danger de n'en plus faire, crainte que l'on en cherche ailleurs. Outre cela, le parti de l'amitié n'est point pris nettement : tant de beauté encore et tant d'orgueil se réduisent difficilement à la seconde place. Les jalousies sont vives. Ont-elles jamais rien empêché? » Enfin, le 15 octobre 1676 : « Si *Quanto* avait bridé sa coiffe (s'était retirée) à Pâques de l'année qu'elle revint à Paris, elle ne serait pas dans l'agitation où elle est; il y avait du bon esprit à prendre ce parti, mais la faiblesse humaine est grande; on veut ménager des restes de beauté; cette économie ruine plutôt qu'elle n'enrichit. » Madame de Ludres venait de succéder à madame de Soubise.

Les angoisses de madame de Montespan étaient encore irritées par l'éclat, plus vif chaque jour, de l'étoile nouvelle parue au ciel de Versailles, une étoile toute pâle à son lever, discrète, modeste, mais qui scintillait avec de petits éclairs railleurs. La veuve Scarron, devenue madame de Maintenon, avait été choisie comme gouvernante des enfants du roi et de madame de Montespan. Quels progrès la fortune de la gouvernante avait faits en peu d'années! « Mais parlons de l'amie (madame de Maintenon), écrit le 6 mai 1676 madame de Sévigné: elle est encore plus triomphante que celle-ci (madame de Montespan). Tout est comme soumis à son empire. Toutes les femmes de chambre de sa voisine sont à elle; l'une lui tient le pot à pâte, à genoux devant elle, l'autre lui apporte ses gants, l'autre l'endort; elle ne salue personne et je crois que, dans son cœur, elle rit bien de cette servitude. »

Madame de Sévigné nous dit ainsi ce qui se passait à la cour, Marguerite Monvoisin nous dira ce qui se passait chez les sorcières. « La fille de la Voisin a dit, écrit La Reynie, qu'elle a vu dire de cette sorte de messes sur le ventre, par Guibourg, chez sa mère. Elle aidait sa mère à préparer les choses nécessaires pour cela : un matelas sur des sièges, deux tabourets aux deux côtés où étaient les chandeliers avec des cierges, après quoi Guibourg venait de la petite chambre à côté,

revêtu de sa chasuble — blanche, semée de pommes de pin noires — et après cela la Voisin faisait entrer dans la chambre la femme sur le ventre de laquelle la messe devait être dite. Madame de Montespan se fit dire cette sorte de messe il y a trois ans chez sa mère (c'est-à-dire exactement en 1676), où elle vint sur les dix heures et n'en sortit qu'à minuit. Et sur ce que la Voisin lui dit qu'il était nécessaire qu'elle dît le temps où l'on pourrait dire les autres deux messes qu'il fallait dire pour faire réussir son affaire, madame de Montespan dit qu'elle n'en saurait trouver le temps, qu'il fallait qu'elle, Voisin, fît sans elle ce qu'il y aurait à faire pour faire réussir l'affaire, ce qu'elle lui promit, ce qui a été fait, et les messes furent dites sur le ventre de la Voisin par Guibourg. (Ce trait montre encore la sincérité de la sorcière dans l'accomplissement de ces pratiques.) La fille Voisin ayant marqué toutes les circonstances du fait, la disposition du lieu, celle de la personne — elle connaissait madame de Montespan — la préparation du prêtre revêtu des ornements sacerdotaux, les termes de la conjuration dans laquelle les actes du procès portent qu'on y disait les noms de Louis de Bourbon et de madame de Montespan, la fille de la Voisin ajoute qu'il avait été égorgé un enfant à la messe que madame de Montespan s'était fait dire chez sa mère. »

« Lorsque j'ai été avancée en âge, dit Marguerite Monvoisin, ma mère ne s'est plus défiée de moi et j'ai été présente à cette sorte de messes, et j'ai vu que la dame était toute nue sur le matelas, ayant la tête pendante, soutenue d'un oreiller sur une chaise renversée, les jambes pendantes, une serviette sur le ventre et, sur la serviette, une croix à l'endroit de l'estomac, le calice sur le ventre. » Elle ajoute que cette dame était madame de Montespan. « Il fut présenté à la messe de madame de Montespan, dit Marguerite Monvoisin au cours d'un autre interrogatoire, un enfant paraissant né avant terme, qui fut mis dans un bassin, Guibourg l'égorgea, versa dans un calice et consacra le sang avec l'hostie, acheva sa messe, puis fut prendre les entrailles de l'enfant. Ma mère porta le lendemain chez Dumesnil, pour distiller, le sang et l'hostie, dans une fiole de verre que madame de Montespan emporta. » Ces faits furent confirmés, le 23 octobre 1680, par la confronta-

tion de Marguerite Monvoisin et de Guibourg, avec cette variante que Guibourg s'efforça de rejeter sur la Voisin l'égorgement de l'enfant :

« Guibourg dit qu'il n'est pas vrai que lui, Guibourg, ouvrit l'enfant, parce qu'il se serait tout gâté avec son aube ; qu'il trouva l'enfant ouvert.

» Par la fille Voisin, au contraire, est dit qu'il lui ouvrit le cœur, dont il tira du sang caillé, et fut mis dans la fiole où l'autre sang et tout le reste avaient été mis, que madame de Montespan l'emporta et que, pour faire entrer le sang caillé du cœur, il fut cassé un verre commun, dont, ayant ôté le pied, on le fit servir d'entonnoir.

» Par Guibourg est dit qu'il n'ouvrit point l'estomac de l'enfant, mais que, l'ayant trouvé ouvert, il en tira à la vérité les entrailles et ouvrit le cœur pour en tirer le sang qui était dedans, et qu'il le mit dans un vase de cristal avec quelques parties de l'hostie consacrée, le tout emporté par la dame, sur le ventre de qui il avait dit la messe, qu'il a toujours cru être madame de Montespan. »

Ce tableau est empreint de tant d'horreur qu'on ne se résoudrait pas à le croire authentique si les témoignages de Marguerite Monvoisin et de l'abbé Guibourg n'étaient encore appuyés des aveux arrachés à d'autres complices de ces forfaits, qui furent arrêtés à des dates différentes et interrogés séparément — nous faisons allusion aux interrogatoires de Lesage, de Lacoudraye, de la Delaporte, de la Vertemart, de Françoise Filastre, de l'abbé Cotton, — s'ils n'étaient confirmés par les déclarations de plusieurs témoins qui avaient recueilli, avant le procès, en divers temps et lieux, des propos échappés aux accusés. La Reynie souligne ce fait que les déclarations concordantes de Lesage et de la fille Voisin furent faites à seize mois l'une de l'autre, et sans qu'ils aient pu dans cet intervalle avoir aucune communication entre eux.

Le 11 octobre 1680, La Reynie écrit à Louvois, qui voulait sauver madame de Montespan tout en poursuivant le procès des autres accusés et proposait, à cette fin, d'enlever de la procédure les aveux faits à la question par la Filastre et l'abbé Cotton, où se trouvaient les plus lourdes charges contre la favorite : « Il est certain, quand même on trouverait un

expédient légitime pour dissimuler aux juges, quant à présent, des faits dont le secret peut être bon à garder, même pour le bien de la justice, que ces mêmes faits reviendraient tout de même par la dame Chappelain, par Guibourg, par Galet, par la Pelletier, par la Delaporte, et peut-être encore par plusieurs quand on les jugera. »

Au sujet de la déposition faite par l'abbé Guibourg, La Reynie écrit : « Impossible moralement que Guibourg ait trompé en faisant sa déclaration et qu'il ait inventé ce qu'il a dit du pacte, c'est-à-dire de la conjuration qui était dite au cours des messes sur le ventre. Il n'a pas l'esprit assez appliqué, ni assez de suite pour une méditation telle que celle qu'il lui aurait fallu faire pour trouver à dire ce qu'il a dit sur ce sujet, parce que, quand il serait capable d'une telle application, il n'a pas assez de connaissance des nouvelles du monde et n'aurait pu trouver tant de choses de suite à dire sur le fait de madame de Montespan. » Et ailleurs : « Guibourg et la fille de la Voisin se sont rencontrés l'un et l'autre sur des circonstances si particulières et si horribles qu'il est difficile de concevoir que deux personnes aient pu les imaginer et les forger tout ensemble, à l'insu l'une de l'autre. Il faut, ce semble, que ces choses aient été faites pour être dites. »

L'illustre magistrat ajoute les réflexions qui suivent :

« 1° — Le temps du commerce de la Voisin avec l'Auteur (Latour), des voyages à Saint-Germain et des poudres auxquelles elle le faisait travailler, est l'année 1676.

» 2° — Le temps des abominations marquées par Guibourg et par la fille Voisin reviendrait à ce même temps.

» 3° — Il y a deux ans que Lesage a parlé de l'Auteur, des poudres, de la Desœillets et des voyages de la Voisin en 1676.

» 4° — Il est établi au procès que, deux ou trois ans avant que Lesage ait été pris, il a témoigné qu'il craignait que cette affaire ne le perdît. Ils ont dit en ce temps que le roi avait des vapeurs. Il a témoigné qu'il voulait quitter la Voisin à cause de cela et du commerce qu'elle avait avec la Desœillets.

» Dès le commencement de ces recherches, il a été parlé de ces mêmes faits; la Bosse, première jugée, en a donné les premières notions; elle en a parlé à la question; mais, parce

que le roi n'avait pas permis encore qu'on pût recueillir ces sortes de faits à l'égard de personnes considérables et qu'il n'y avait rien d'ailleurs qui pût y faire donner la moindre attention, il ne fut pas fait mention, dans le procès-verbal de question de la Bosse, de ce qu'elle dit de madame de Montespan. »

En cette année 1676, madame de Montespan ne recourut pas seulement aux sortillèges de la messe noire ; les sorcières envoyèrent à son instigation La Boissière et François Filastre, jusqu'en Normandie, auprès d'un nommé Louis Galet, qui avait de « beaux secrets » pour le poison et pour l'amour. Galet donna des poudres. Dès que son nom fut prononcé par les accusés de la Chambre ardente, ordre fut donné de l'arrêter. Il fut écroué dans les prisons de Caen le 23 février 1680. Il fut interrogé étant encore loin des autres accusés détenus à la Bastille et à Vincennes. Les dépositions faites de part et d'autre coïncidèrent d'une manière précise. Et La Reynie de conclure : « Guibourg et Galet en étant convenus après la question de la Filastre, ils ont fait entre eux et à leur égard une preuve complète sur ces faits. »

***

Il faut convenir que madame de Montespan eût été d'un naturel singulièrement incrédule si elle n'eût gagné une confiance aveugle dans l'influence du démon sollicité par les magiciens et les sorcières. Madame de Ludres fut délaissée et Louis XIV retomba à ses genoux. Le 11 juin 1677, madame de Sévigné mandait à madame de Grignan : « Ah! ma fille, quel triomphe à Versailles! quel orgueil redoublé! quelle reprise de possession! Je fus une heure dans cette chambre. Elle était au lit, parée, coiffée : elle se reposait pour le *medianoche* (souper vers le milieu de la nuit). Elle donna des traits de haut en bas sur la pauvre *Io* (madame de Ludres), et riait de ce qu'elle avait l'audace de se plaindre d'elle. Représentez-vous tout ce qu'un orgueil peu généreux peut faire dire dans le triomphe et vous en approcherez. On dit que la petite (madame de Ludres) reprendra son train ordinaire chez Madame. Elle s'est promenée dans une solitude parfaite avec la Moreuil

dans le jardin du maréchal Du Plessis. » Le 18 juin, madame de Sévigné écrit à Bussy-Rabutin : « Madame de Montespan l'a pensé étrangler (madame de Ludres) et lui fit une vie enragée. » Le 7 juillet, à madame de Grignan : « La pauvre *Isis* (madame de Ludres) n'a point été à Versailles. Elle a toujours été dans sa solitude. Quand une certaine personne (madame de Montespan) en parle, elle dit : *ce haillon*. L'événement rend tout permis. »

« *Quanto* et son ami Louis XIV — nous citons toujours madame de Sévigné — sont plus longtemps et plus vivement ensemble qu'ils n'ont jamais été. L'empressement des premières années s'y retrouve, et toutes les craintes sont bannies pour mettre une bride sur le cou qui persuade que jamais on n'a vu d'empire mieux établi. » Et, peu après : « Madame de Montespan était l'autre jour toute couverte de diamants ; on ne pouvait soutenir l'éclat d'une si brillante divinité. L'attachement paraît plus grand que jamais, ils en sont aux regards : il ne s'est jamais vu d'amour reprendre terre comme celui-là. »

Cependant, courtisée et victorieuse, la favorite paraissait tourmentée, elle était agitée, elle était dans une fièvre effrayante. Le 13 janvier 1678, le comte de Rébenac écrivait au marquis de Feuquières : « Le jeu de madame de Montespan est monté à un tel excès que les pertes de 100 000 écus (un million et demi d'aujourd'hui) sont communes. Le jour de Noël elle perdait 700 000 écus (dix millions de notre monnaie) ; elle joua sur trois cartes 150 000 pistoles (sept millions de valeur actuelle) et les gagna. » Elle s'étourdissait dans son triomphe, son dernier triomphe, éblouissant mais éphémère, et qui allait être suivi des jours les plus cruels.

En mars 1679, madame de Maintenon demandait à l'abbé Gobelin « de prier et de faire prier pour le Roi qui est sur le bord d'un grand précipice ». Ce précipice était le cœur de Marie-Angélique de Scoraille, demoiselle de Fontanges. Angélique de Fontanges avait dix-huit ans, elle était blonde, blonde comme la paille aux clairs reflets ; son teint avait la blancheur du lait et ses joues l'éclat des roses, et, de caractère, disent les contemporains, elle était une véritable héroïne de roman. Elle vivait à la cour en qualité de fille d'honneur

de Madame, comme madame de Ludres et, auparavant, mademoiselle de la Vallière. « Mademoiselle de Fontanges, dit Madame Palatine, est belle comme un ange de la tête aux pieds. » Si nous en croyons Bussy-Rabutin, « ses parents la voyant si belle et si bien faite et ayant plus de passion pour leur fortune que pour leur honneur, boursillèrent entre eux, pour pouvoir l'envoyer à la cour et pour lui faire une dépense honnête et conforme au poste où elle entrait ».

Ce fut un coup de foudre pour Louis XIV et madame de Montespan. On lit à cette date dans *le Précis historique de Saint-Germain-en-Laye* par Lorot et Sivry : « Madame de Montespan part brusquement de Saint-Germain par suite de la jalousie qu'elle a conçue contre mademoiselle de Fontanges. » Mais l'amant royal n'admettait pas que ses maîtresses le quittassent à leur gré. Il avait imposé à Louise de la Vallière le dur martyre de suivre, en victime expiatoire, le triomphe de madame de Montespan ; il imposa à madame de Montespan le triomphe de mademoiselle de Fontanges. L'altière marquise s'y résigna, en apparence du moins. Le 30 mars 1679, elle écrit au duc de Noailles : « Tout est fort paisible ici ; le roi ne vient dans ma chambre qu'après la messe et après souper. Il vaut beaucoup mieux se voir peu avec douceur, que souvent avec de l'embarras. » Bientôt même cette satisfaction apparente lui fut retirée. Ce fut l'abandon public et complet.

Au témoignage de madame de Sévigné, « il y eut bal à Villers-Cotterets, chez Monsieur. Il y eut des masques. Mademoiselle de Fontanges y parut brillante et parée des mains de madame de Montespan ». Bussy applaudit à la disgrâce : « Madame de Montespan est tombée, le Roi ne la regarde plus et vous jugez bien que les courtisans suivent cet exemple. »

Le 6 avril madame de Sévigné ajoutait : « Madame de Montespan est enragée ; elle pleura beaucoup hier, vous pouvez juger du martyre que souffre son orgueil. » Le 15 juin elle répond à sa fille : « C'est une place bien infernale, comme vous dites, que celle de celle qui va quatre pas devant (madame de Montespan). »

De même qu'elle avait chansonné Louise de la Vallière,

elle se répandait en épigrammes contre sa rivale heureuse. « Madame de Montespan, écrit Bussy-Rabutin, voyant que le grand Alcandre (Louis XIV) se détachait d'elle tous les jours de plus en plus, en conçut tant de rage qu'elle commença à médire publiquement de madame de Fontanges. Elle disait à chacun qu'il fallait que le grand Alcandre ne fût guère délicat d'aimer une fille qui avait eu des amourettes dans sa province; qu'elle n'avait ni esprit, ni éducation, et qu'enfin, à proprement parler, ce n'était qu'une belle peinture. Elle en disait encore mille autres choses aussi fâcheuses. En effet, il lui voyait toujours le même esprit d'orgueil qu'il n'avait jamais pu humilier. »

Mademoiselle de Fontanges répondit en accablant d'étrennes somptueuses sa devancière, elle et tous ses enfants. Elle venait d'être proclamée duchesse avec vingt mille écus de pension. La fureur de madame de Montespan éclata. Elle fit à Louis XIV une scène violente, et comme le roi lui objectait son orgueil, son esprit de domination et d'autres défauts, elle répondit, hautaine, méprisante, concentrant la violence de sa colère dans un de ces mots durs et crus qui l'avaient tant fait redouter au temps de sa domination, elle répondit à Louis XIV « que si elle avait les imperfections dont il l'accusait, du moins elle ne sentait pas mauvais comme lui ».

« Ma mère, raconte la fille de la Voisin, me dit que madame de Montespan voulait dans ce moment tout porter à l'extrémité et la voulait engager à des choses où elle avait beaucoup de répugnance. Ma mère me faisait entendre que c'était contre le roi, et, après avoir entendu ce qui s'était passé chez la Trianon (sorcière, commère de la Voisin) je n'ai pu en douter. » L'amante, jalouse et blessée, résolut de faire périr à la fois Louis XIV et mademoiselle de Fontanges. Elle s'adressa à la sorcière de la Villeneuve-sur-Gravois et n'eut pas de peine à réunir quatre complices dans l'affreux cabinet de la rue Beauregard : la Voisin et la Trianon, qui se chargeaient de faire périr Louis XIV ; Romani et Bertrand, « artistes en poisons », qui promettaient de tuer mademoiselle de Fontanges. Madame de Montespan donna l'argent.

Louis XIV devait être empoisonné le premier. La Voisin et

ses associés avaient songé tout d'abord à mettre des poudres magiques, préparées selon les formules des grimoires, sur les habits du Roi ou bien en un lieu ou il devait passer, « ce que la demoiselle Desœillets, attachée à madame de Montespan, prétendait faire aisément ». Le Roi mourrait en langueur. Mais, après réflexion, la Voisin s'arrêta à un moyen dont l'exécution lui paraissait plus sûre. Conformément à l'ancienne coutume des rois de France, Louis XIV recevait lui-même, à certains jours, les placets que lui présentaient ses sujets. Tout le monde était introduit, sans distinction de condition ni de rang. On résolut d'accommoder un placet, en l'enduisant de poudres ayant passé sous le calice : le roi le prendrait dans ses mains, et serait frappé de mort. La Trianon se chargeait de la préparation du papier que la Voisin devait remettre entre les mains de Louis XIV.

Le placet fut rédigé. On demandait au Roi d'intervenir en faveur d'un certain Blessis, un alchimiste que le marquis de Termes tenait séquestré dans son château. La Voisin se rendit auprès de son compère, Léger, valet de chambre de Montausier, et lui demanda une lettre de recommandation auprès de l'un de ses amis à Saint-Germain, qui la ferait passer parmi les premiers à l'audience, afin qu'elle pût elle-même tendre son placet au roi. Léger répondit qu'il était inutile qu'elle allât jusqu'à Saint-Germain, car il se chargeait de faire parvenir le placet d'une manière sûre ; mais la sorcière tenait à donner le pli elle-même.

L'audace de la Voisin épouvantait les plus hardis de ses compagnons. La plupart d'entre eux ne craignaient pas la mort, mais les horribles tortures que la justice réservait aux régicides. Afin de l'intimider, la Trianon lui tira son horoscope. Ce document s'est retrouvé parmi les papiers que la Chambre des Poisons saisit sur la sorcière. La Trianon prédisait à la Voisin qu'elle serait impliquée dans un procès pour crime d'État. « Bah ! répondit celle-ci, il y a 100 000 écus à gagner (un million et demi d'aujourd'hui). » C'était le prix du marché entre la Voisin et madame de Montespan pour l'empoisonnement de Louis XIV.

La Voisin partit pour Saint-Germain le dimanche 5 mars 1679, accompagnée de Romani et de Bertrand. Elle revint

le jeudi, 9 mars, très contrariée : elle n'avait pu approcher du roi de manière à lui donner le placet. Elle aurait pu le mettre sur la table, posée auprès du roi à cet effet, mais c'était en mains propres que le papier devait être remis. La Voisin dit qu'elle retournerait à Saint-Germain, et comme son mari lui demandait quelle était donc cette affaire si pressée :

— Il faut que j'en périsse, ou que je vienne à bout de mon dessein !

— Quoi ! périr ! répliqua Monvoisin, c'est beaucoup pour un morceau de papier.

Le vendredi, 10 mars les « missionnaires » — ces prêtres d'une congrégation fondée par saint Vincent de Paul dont il a déjà été question dans notre précédente étude — firent une visite chez la devineresse. La Voisin prit peur et donna le placet à sa fille afin qu'elle le brûlât, ce que Marguerite fit le lendemain, samedi, à la pointe du jour. Il va sans dire que le placet était toujours dans son enveloppe, car on serait mort, assuraient les sorcières, en le touchant. Le dimanche 12 mars, la Voisin fut arrêtée ; c'est le lundi 13 qu'elle devait retourner à Saint-Germain. La nouvelle de l'arrestation se répandit et, le mercredi 15 mars, madame de Montespan s'enfuit de la Cour.

Dans une succession de notes très rapides — les phrases ne sont même pas complètes, et j'ajoute, pour plus de clarté, les mots en italiques — La Reynie fait la preuve de l'attentat dirigé contre Louis XIV, par la Voisin, instrument de madame de Montespan :

« PLACET : — Par *les dépositions de la* fille Voisin, *de* Romani, *de* Bertrand, *est établi que* le voyage à Saint-Germain de la Voisin est pour présenter le placet ; Bertrand le transcrit, est allé savoir de la Voisin ce qu'elle avait fait, a su qu'elle y a été depuis le dimanche sans l'avoir pu donner. L'AVAIT RAPPORTÉ (ces deux mots sont soulignés par La Reynie), y devait retourner. Par là, *il est* évident qu'il s'agissait et que le fond du dessein du voyage de la Voisin à Saint-Germain était pour donner le placet.

» La Trianon, la Vautier conviennent du voyage. La Trianon *marque dans son horoscope* l'affaire d'État, le crime de lèse-majesté sur ce voyage ; *interrogée, elle fait à ce sujet de* méchantes réponses ; *parmi les* circonstances avouées dénie

le placet; — si c'était chose indifférente, n'aurait intérêt à le dénier; faut qu'il y ait un sujet; — ce sujet ne peut être autre que ce que dit la fille Voisin.

» *Le voyage à Saint-Germain est* d'autant plus suspect que la Voisin, interrogée des voyages à Saint-Germain, n'a jamais fait mention de celui-là, n'aurait fait de façon de le dire, s'il n'y avait que cela.

» A quoi il faut ajouter la confidence de la Voisin à ses gardes *dans sa prison*, sur la crainte *qu'elle avait qu'on ne lui demandât l'explication* du voyage de Saint-Germain. Elle dit le mot : Dieu *a* protégé le Roi. »

La Reynie ajoute : « La Trianon demeure d'accord (dans sa confrontation à la fille Voisin du 19 août 1680) d'avoir dit à la fille que ce voyage à Saint-Germain était cause que sa mère était prise, que ce voyage lui porterait malheur, que cela passait son esprit, et qu'elle serait embarrassée en quelque affaire d'État. En ce temps, la Voisin ne paraissait guère contente de Blessis (et n'avait par conséquent aucune raison de s'employer pour sa liberté). Ce qui est encore plus considérable, c'est que la Trianon et la fille Voisin conviennent que le prétendu crime d'État dont il est question dans l'horoscope était le voyage de Saint-Germain. » « Enfin, observe La Reynie, il y a longtemps qu'il a été parlé de ce placet au procès, avant même que la fille Voisin ait été arrêtée. » Dès le 27 septembre 1679, Louvois écrivait à Louis XIV : « Votre Majesté trouvera dans ce paquet ce que Lesage a encore dit sur le voyage que la Voisin fait à Saint-Germain; il cite tant de gens pour témoins de ce qu'il allègue, qu'il est difficile de croire qu'il l'ait inventé. » Et La Reynie confirme : « Avant les déclarations qu'elle a faites, la fille de la Voisin en avait dit quelque chose à deux prisonnières qui sont avec elle. En dernier lieu, la fille de la Voisin a voulu se défaire elle-même et s'étrangler avant ces mêmes déclarations. »

L'assassinat de la duchesse de Fontanges devait mettre le sceau à la vengeance de madame de Montespan. La Voisin s'écria, à ce propos, devant la Trianon chez qui elle dînait ; « Oh! la belle chose qu'un dépit amoureux! » Romani et Bertrand étaient chargés d'empoisonner la jeune femme à

l'époque même où la Voisin et la Trianon feraient périr Louis XIV ; mais les poisons employés contre elle seraient moins prompts, de façon, disaient les complices, « qu'elle mourrait en langueur et qu'on dirait que ce serait de regret de la mort du Roi qu'elle serait morte ».

Romani avait projeté de se déguiser en marchand d'étoffes. Bertrand le suivrait en qualité de valet. Ils présenteraient leurs marchandises à la duchesse et, en supposant qu'elle ne prît pas les étoffes, « elle ne se sauverait point de prendre les gants, disait Romani, parce que ceux qu'il ferait venir de Grenoble seraient parfaitement bien faits et que les dames ne manquaient jamais d'en prendre lorsqu'on en portait de bien faits et que les gants feraient le même effet que la pièce d'étoffe ». On fit effectivement venir de Rome et de Grenoble les gants de la plus belle qualité, et Romani les « prépara » d'après les recettes des magiciens.

Nous retrouvons également dans les papiers de La Reynie un enchaînement de petites notes aux phrases inachevées qui font la preuve du complot contre la vie de madame de Fontanges :

« ÉTOFFES, GANTS : — Il faut nécessairement que ce que la fille de la Voisin a dit du dessein d'empoisonner madame de Fontanges soit vrai et qu'on en ait parlé, parce que Romani convient du moyen, d'avoir cherché une entrée dans la maison de madame de Fontanges, d'avoir voulu passer pour marchand de soie étranger ;

pensé et parlé comment on pourrait avoir des étoffes ;

en commerce sur cela avec la dame de La Bretesche, chargée par tout le procès du commerce de poisons et suspecte par ce qu'en dit lui-même Blessis ;

en commerce avec la Dumesnil qui a une véritable entrée chez madame de Fontanges ;

ce que Bertrand dit confirme *id.*, car demeure d'accord du fait, la fille de la Voisin ne le peut avoir deviné.

» *Nota :* Ce qui mérite d'être observé et suivi : Romani, en ce même temps, en commerce avec la Desœillets (suivante de madame de Montespan). »

Un dernier trait n'est pas le moins surprenant.

Nous venons de voir que madame de Montespan s'enfuit de la Cour lorsqu'elle apprit l'arrestation de la devineresse

et de ses complices. Sa terreur, mais sa fureur surtout, étaient extrêmes. Au moment où sa fortune était renversée à jamais, où elle se sentait perdue, elle voulait du moins avoir l'affreuse joie de voir périr de ses mains la duchesse de Fontanges. La devineresse, qui avait été le principal instrument de ses passions, allait être interrogée et, sans aucun doute, allait dévoiler aux yeux attentifs des magistrats les horribles pratiques où la maîtresse du roi avait été mêlée, et c'est à ce moment même que madame de Montespan, ardente à réaliser ses desseins, entre en rapport avec Françoise Filastre, commère de la Voisin et, après elle, la plus redoutable sorcière de Paris. La Filastre était de celles qui avaient voué leur enfant au démon, en le faisant égorger, vagissant, aussitôt après la naissance. La Filastre retourna en Normandie trouver ce Galet de qui il vient d'être question, puis elle alla en Auvergne demander des secrets pour « empoisonner sans qu'il parût ». Revenue à Paris, elle fit des démarches pour entrer chez madame de Fontanges ; mais son arrestation l'empêcha de mettre son projet à exécution.

La nature donna à madame de Montespan la cruelle satisfaction qu'elle avait demandée à la magie et au poison. Le 28 juin 1681, la duchesse de Fontanges mourut, âgée de vingt-deux ans, en l'abbaye de Port-Royal du quartier Saint-Jacques. Elle fut enlevée par une pleuro-pneumonie, d'origine tuberculeuse, dont l'action avait été hâtée par une perte de sang, suite de couches. La jeune femme mourut convaincue qu'elle était empoisonnée, et soupçonna sa rivale. Louis XIV, qui eut la même pensée, craignit que l'autopsie révélât le crime, et chercha à l'éviter ; mais les proches l'exigèrent. Les médecins conclurent à une mort naturelle. L'opinion subsista que madame de Fontanges avait succombé au poison versé par madame de Montespan, — opinion dont madame de Caylus, madame de Maintenon, Madame Palatine, Bussy-Rabutin se sont faits les échos.

*
* *

Devant les commissaires de la Chambre ardente, le magicien Lesage avait laissé échapper cette boutade : « Si l'on

prenait la Filastre, l'on saurait d'étranges choses. » On prit la Filastre ; elle nia tout devant les commissaires, mais le 1er octobre 1680, à la question, elle donna la confirmation précise des révélations faites par les prisonniers de la Bastille et de Vincennes : le jour même, Louis XIV terrifié fit suspendre les séances de la Chambre ardente. Le 17 octobre 1680, Louvois écrivait à La Reynie : « J'ai reçu les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le roi en a entendu la lecture avec douleur. » Louis XIV fit donc fermer la Chambre ardente, et lorsque, le 19 mai 1681, sur les instances de La Reynie, les séances en furent reprises, il fut défendu aux magistrats « de rien faire sur aucune des déclarations contenues aux procès-verbaux de question et d'exécution de la Filastre ». De ce jour Louis XIV n'eut plus aucun doute sur les crimes de sa maîtresse. Une dernière preuve lui en allait être fournie.

Le nom de mademoiselle Desœillets, suivante de madame de Montespan, revient à toutes les pages du procès. Elle faisait les démarches et commissions auprès des sorcières. Les accusés la connaissaient presque tous, ils parlaient d'elle de la manière la plus précise. La fille de la Voisin indiquait sa demeure, où elle s'était rendue plusieurs fois. Mademoiselle Desœillets avait une amie, madame de Villedieu, qui fréquentait les devineresses, mais pour ses propres desseins. Quand la Voisin fut arrêtée, les deux amies s'entretinrent de l'événement.

— Comment pouvez-vous être en repos, vous qui avez été si souvent chez la sorcière? disait madame de Villedieu.

— Le roi ne souffrira pas qu'on m'arrête.

Le propos fut spontanément rapporté par madame de Villedieu à l'exempt Desgrez. Et, de fait, quand, le 22 octobre 1680, La Reynie manda à Louvois : « Ce qui a été dit à l'égard de la demoiselle Desœillets, dans les commencements et a été répété à la fin, est si fort, qu'il est impossible d'empêcher qu'elle ne soit obligée de paraître devant les gens qui ont parlé d'elle », il trouva à Versailles oreilles closes. Si bien que madame de Villedieu dit, quand on la conduisit à Vincennes : « Il est étonnant que l'on m'emprisonne, moi qui n'ai été qu'une seule fois chez la Voisin, tandis qu'on

laisse en liberté mademoiselle Desœillets qui y a été plus de cinquante fois ».

Louvois se décida enfin à faire comparaître mademoiselle Desœillets, non devant les juges, mais devant lui-même, dans son cabinet. Le 18 novembre 1680, il écrivit à La Reynie :

« Mademoiselle Desœillets assure, avec une fermeté inconcevable, que pas un de ceux qui peuvent l'avoir nommée ne la connaissent, et, pour m'assurer de son innocence, m'a chargé de conjurer le roi de trouver bon que l'on la mène au lieu où sont ceux qui peuvent avoir déposé contre elle. Elle répond sur sa vie que pas un ne dira qui elle est. Sur quoi il a plu à Sa Majesté de résoudre que je la mènerai à Vincennes, vendredi prochain, que je ferai descendre Lesage, la fille de la Voisin, Guibourg, et les autres gens que vous me ferez dire avoir parlé d'elle. La personne, dont je viens de vous parler, entrera et se montrera à eux et je leur demanderai s'ils la connaissent, sans la leur nommer. »

L'événement ne tourna pas comme Louvois l'avait espéré. La Reynie démontrait à cette époque que, à son insu et malgré sa vigilance, « on » avait des intelligences avec les prisonniers de Vincennes, qui recevaient des avis. Ce « on » est madame de Montespan. Sans doute le lieutenant de police prit-il cette fois les plus grandes précautions. Les détenus ne purent être avisés, si bien que tous, immédiatement, reconnurent la suivante de la favorite.

Mademoiselle Desœillets s'était d'ailleurs fait des illusions sur l'impunité qui lui serait assurée. Louis XIV ne permit pas qu'elle parût devant les juges, ni même qu'elle fût confrontée aux accusés; mais il la fit renfermer, par lettre de cachet, pour le restant de ses jours, dans une solitude étroite. La malheureuse mourut le 8 septembre 1686, en l'hôpital général de Tours. Et la pauvre madame de Villedieu, qui eut le seul tort d'avoir été un moment la confidente de mademoiselle Desœillets, à cause du secret qu'il fallait garder, eut le même sort.

*
* *

Quand il apprit brusquement tous les crimes dont s'était souillée la femme qu'il avait le plus aimée, de qui il avait

fait, aux yeux de l'Europe, la reine de la cour de France, et qui était la mère de ses enfants préférés, quels furent les sentiments et l'attitude de Louis XIV? que se passa-t-il dans son âme, claquemurée pour la postérité comme pour les contemporains dans cette « majesté effrayante » dont parle Saint-Simon?

Dès le milieu d'août 1680, Louvois — qui, en cette terrible aventure, mit toute son intelligence et toute son influence à protéger madame de Montespan — lui avait ménagé un tête-à-tête avec le roi. Madame de Maintenon, anxieuse, les observait de loin. « Madame de Montespan a d'abord pleuré, dit-elle, fait des reproches et, enfin, parlé avec hauteur. » Au premier instant, sous le coup des déclarations du roi, madame de Montespan était demeurée atterrée, elle avait fondu en larmes, confuse, humiliée; puis, se ressaisissant, la maîtresse femme s'était redressée de la hauteur de son orgueil, avec la force de sa passion et de sa haine contre ses rivales. S'il était vrai qu'elle eût été poussée à de grands crimes, c'est que son amour pour le roi était grand et grandes aussi la dureté, la cruauté, l'infidélité de celui à qui elle avait tout sacrifié. Et le roi pouvait la frapper, mais il devait craindre d'oublier qu'il atteindrait du même coup, aux yeux de la France et de l'Europe, la mère de ses enfants, des enfants légitimés de France. Madame de Montespan sortit de cet entretien irrévocablement perdue, mais aussi définitivement sauvée.

Il faut se rappeler le rang où Louis XIV avait élevé sa maîtresse. Il lui importait, par-dessus tout, d'éviter un scandale. L'exil même de la favorite déchue, une disgrâce absolue, risquaient de déchaîner des tempêtes. La Reynie, qui, grâce à son don de pénétration dans les caractères, connaissait bien celui de madame de Montespan, avertissait Louvois : « Il faut craindre des éclats extraordinaires, dont on ne peut prévoir les suites. » Louvois, Colbert et madame de Maintenon elle-même unirent leurs efforts pour amortir une chute trop rude. Colbert venait de fiancer sa fille cadette au neveu de madame de Montespan. On sait d'ailleurs combien ce grand citoyen avait à cœur la grandeur nationale à laquelle il avait si laborieusement contribué, et qui, pour lui, ne pouvait être séparée de la grandeur du Roi. Madame de Maintenon avait élevé

avec tendresse les enfants de madame de Montespan et, toute sa vie, leur conserva une affection réelle. Ajoutons que Louis XIV, avec tous ses défauts, son égoïsme absolu, sa rudesse, sa dureté, sa médiocrité d'intelligence, avait du moins, à un degré qui n'a plus été atteint, le sentiment de la dignité royale, et que, en cette crise affreuse, il ne se départit pas un instant de cette majesté calme et tranquille dont ne cessaient de s'émerveiller tous ceux qui l'approchaient. Madame de Montespan ne fut pas chassée de la cour. Elle abandonna son grand appartement du premier pour un appartement plus éloigné du centre de la vie royale. Louis XIV continuait de la recevoir en public et lui rendait publiquement des visites qui trompaient les spectateurs superficiels ; mais les yeux exercés aperçurent le changement profond qui s'était opéré sous les apparences extérieures. Madame de Sévigné écrit à sa fille que Louis XIV traite madame de Montespan avec rudesse ; Bussy-Rabutin écrit qu'il la traite avec mépris. Ainsi commença le martyre expiatoire, un martyre de vingt-sept ans.

Le 15 mars 1691, madame de Montespan se retira à Paris, dans la communauté de Saint-Joseph, qu'elle avait fondée. Louis XIV lui faisait une pension toute royale : dix mille pistoles — cinq cent mille francs d'aujourd'hui — par mois ; mais lorsqu'en 1692 fut célébré le double mariage de mademoiselle de Blois et du duc du Maine, enfants de madame de Montespan, avec le duc de Chartres et mademoiselle de Charolais, Louis XIV ne permit pas que la mère parût au mariage ni qu'elle signât au contrat.

Dans les premiers temps, madame de Montespan eut la plus grande peine à se faire au calme et à la monotonie de sa retraite à Saint-Joseph. « Elle promena son loisir et ses inquiétudes, dit Saint-Simon, à Bourbon, à Fontevrault, aux terres d'Antin, et fut des années sans pouvoir se rendre à elle-même. » Quelles étaient ces angoisses ? Saint-Simon ne peut les expliquer ; nous les connaissons aujourd'hui.

Madame de Montespan eut beaucoup de peine à quitter la gloire du monde ; mais du jour où le renoncement en fut fait, elle se jeta avec autant d'ardeur, de passion, de violence, dans la pénitence, qu'elle en avait déployé dans l'ambition et

dans l'amour. « Depuis le moment où elle se retira à Saint-Joseph, raconte Saint-Simon, jusqu'à sa mort, sa conversion ne se démentit point et sa pénitence augmenta toujours. » On la vit alors, dans le couvent des Carmélites, rue du Faubourg-Saint-Jacques, venir demander à son ancienne rivale, qu'elle avait durement chassée, à la douce et sainte Louise de la Vallière, sœur Louise de la Miséricorde, les paroles qui donnent au cœur le repos et l'oubli. Bien qu'elle aimât tendrement ceux de ses enfants qui étaient nés de Louis XIV, c'est vers le duc d'Antin, le fils qu'elle avait eu du marquis de Montespan, que, par devoir, elle tourna sa sollicitude et, dit Saint-Simon, elle « s'occupa de l'enrichir ». — « Le Roi n'avait avec elle aucune sorte de commerce, écrit encore le grand chroniqueur, même par leurs enfants. Leur assiduité fut retranchée, ils ne la voyaient plus que rarement et après le lui avoir fait demander. Le Père de La Tour tira d'elle un terrible acte de pénitence : ce fut de demander pardon à son mari et de se remettre entre ses mains. Elle écrivit elle-même, dans les termes les plus soumis, et lui offrit de retourner avec lui, s'il daignait la recevoir, ou de se rendre en quelque lieu qu'il voulût lui ordonner. A qui a connu madame de Montespan, c'était le sacrifice le plus héroïque. Elle en eut le mérite, sans en essuyer l'épreuve. M. de Montespan lui fit dire qu'il ne voulait ni la recevoir, ni lui prescrire rien, ni ouïr parler d'elle de sa vie. »

Elle n'avait plus aucun rapport avec la cour, les ministres, les intendants, les juges; ne demandant plus rien, ni pour elle, ni pour les siens, et employant les immenses revenus qu'elle devait à Louis XIV à répandre le bien autour d'elle, en aumônes incessantes et d'une libéralité inouïe, et en fondations pieuses. « Belle comme le jour, dit Saint-Simon, jusqu'au dernier moment de sa vie ; sans être malade, elle croyait toujours l'être et aller mourir. Cette inquiétude l'entretenait dans le goût de voyager, et, dans ses voyages, elle menait toujours sept à huit personnes de compagnie. » Au travers de ses élans de piété et de l'épanouissement de sa charité, apparaissaient ainsi le remords incessant et le continuel besoin de s'étourdir. Seuls Louis XIV, Louvois et La Reynie auraient pu expliquer cette page que nous empruntons encore à Saint-Simon :

« Peu à peu elle en vint à donner presque tout ce qu'elle avait aux pauvres. Elle travaillait pour eux plusieurs heures par jour à des ouvrages bas et grossiers, comme des chemises et d'autres besoins semblables, et y faisait travailler ce qui l'environnait. Sa table, qu'elle avait aimée avec excès, devint la plus frugale; ses jeûnes furent multipliés, sa piété interrompait sa compagnie et le plus petit jeu auquel elle s'amusait et, à toutes les heures du jour, elle quittait tout pour aller prier dans son cabinet. Ses macérations étaient continuelles; ses chemises et ses draps étaient de toile jaune, la plus dure et la plus grossière, mais cachés sous des draps et une chemise ordinaires. Elle portait sans cesse des bracelets, des jarretières et une ceinture à pointes de fer qui lui faisaient souvent des plaies; et sa langue, autrefois si à craindre, avait aussi sa pénitence. Elle était, de plus, tellement tourmentée des affres de la mort qu'elle payait plusieurs femmes dont l'unique emploi était de la veiller. Elle couchait tous ses rideaux ouverts, avec beaucoup de bougies dans sa chambre, ses veilleuses autour d'elle, qu'à toutes les fois qu'elle se réveillait elle voulait trouver causant, joliant ou mangeant, pour se rassurer contre leur assoupissement. »

Enfin sonna l'heure tant redoutée. Elle en eut le pressentiment, le pressentiment étrange, une année d'avance. Dès la première atteinte du mal, elle vit que sa fin était proche. Ce fut le 27 mai 1707, à Bourbon.

« Elle profita d'une courte tranquillité pour se confesser et recevoir les sacrements. Elle fit auparavant entrer tous ses domestiques, jusqu'aux plus bas, fit une confession publique de ses péchés publics et demanda pardon du scandale qu'elle avait si longtemps donné, même de ses humeurs, avec une humilité si sage, si profonde, si pénitente que rien ne put être plus édifiant. Elle reçut ensuite les derniers sacrements avec une piété ardente. Les frayeurs de la mort qui, toute sa vie, l'avaient si continuellement troublée, se dissipèrent subitement et ne l'inquiétèrent plus. Elle remercia Dieu, en présence de tout le monde, de ce qu'il permettait qu'elle mourût dans un lieu où elle était éloignée des enfants de son péché, et n'en parla durant sa maladie que cette seule fois. Elle ne s'occupa plus que de l'éternité, quelque espérance de guérison

dont on voulût la flatter, et de l'état d'une pécheresse dont la crainte était tempérée par une sage confiance en la miséricorde de Dieu, sans regret et uniquement attentive à lui rendre son sacrifice plus agréable, avec une douceur et une paix qui accompagna toutes ses actions. »

Les courtisans furent surpris de l'indifférence que témoigna Louis XIV en apprenant la mort de son ancienne maîtresse. A la duchesse de Bourgogne, qui lui en faisait la remarque, il répondit : : Que, depuis qu'il l'avait congédiée il avait compté ne la revoir jamais et qu'ainsi elle était, dès lors, morte pour lui ». Il blâma ouvertement la douleur que témoignèrent les enfants qu'il avait eus de madame de Montespan; et, à la stupéfaction de la cour, il leur interdit de porter le deuil; le spectacle en fut d'autant plus incompréhensible qu'à cette même date la princesse de Conti, fille de Louis XIV et de Louise de la Vallière, portait le deuil de madame de la Vallière, sa tante.

Il serait injuste de juger, par ce qui précède, madame de Montespan. Nous n'avons parlé que des crimes où elle fut poussée par la violence de ses passions. Nous n'avons pas rappelé le bien qu'elle répandit avec autant de libéralité que de discernement, l'éclat donné à la cour royale par sa grâce et son esprit, la protection éclairée que trouvèrent en elle les plus grands écrivains et les plus grands artistes, tant d'œuvres fécondes qu'elle créa avec autant d'intelligence que de cœur, dont plusieurs subsistent encore aujourd'hui. Il faudrait un Racine, la pénétration de son esprit, sa faculté de concilier les extrêmes opposés dans un même caractère et l'harmonieuse majesté de son langage, pour parler de madame de Montespan. Belle, claire, radieuse, d'une élégance royale, exquise par la distinction des manières et la finesse de sa conversation, insouciante et joyeuse, rayonnante et glorieuse, et si charmante, elle dominait toute la cour de France — l'horrible cliente de l'abbé Guibourg, de la Filastre et de la Voisin.

FRANTZ FUNCK-BRENTANO

(La fin prochainement.)

LE DILEMME

DE

NOTRE POLITIQUE EXTÉRIEURE

Dans les pages qui suivent, on veut uniquement poser devant l'opinion publique des questions très graves. Seule, l'opinion peut les résoudre. L'avenir de notre pays dépendra des solutions données. Aucun gouvernement ne prendra, dans les conditions précaires où vivent nos gouvernements, la responsabilité de décider de cet avenir. D'ailleurs, un pays libre et républicain doit lui-même choisir sa fortune. La première condition pour faire un choix est d'en bien connaître les éléments ; la seconde, c'est de les étudier sérieusement et de les comparer ; la troisième, c'est, après que la raison a déterminé le choix, d'oser vouloir suivre la raison. La troisième est la plus difficile, parce que, quelque décision que l'on prenne, des sacrifices sont à faire présentement en vue d'un plus grand bien à espérer. La pire solution serait, faute de courage à consentir les sacrifices, de toujours remettre au lendemain la décision. Au moment où nous sommes de l'histoire universelle, une indécision prolongée équivaudrait à s'interdire un lendemain, à se fermer l'avenir.

*
* *

L'alliance franco-russe est la pierre angulaire de notre politique : sur ce fondement solide repose notre situation internationale. Que l'alliance ait procuré aux deux associés

un avantage essentiel, nul ne le nie, puisqu'elle les a soustraits l'un et l'autre à un isolement périlleux. La France — pour n'envisager qu'elle — s'est trouvée du jour au lendemain délivrée de l'éventualité d'une agression de l'Allemagne ou de l'Italie. A n'en pouvoir douter, le *casus fœderis* repose sur l'hypothèse d'une attaque dirigée par un ou plusieurs membres de la *Triplice* contre un des signataires de la *Duplice*. La Triple-Alliance ayant au moins ostensiblement un objet analogue de protection mutuelle, il s'ensuit que la paix est assurée sur le continent, car les deux groupes se font pour ainsi dire équilibre, et il n'est pas admissible que l'un des deux commette l'impardonnable imprudence de susciter une guerre dont les risques, surtout pour le provocateur, seraient incalculables.

L'alliance franco-russe constituerait donc, pour ceux qui l'ont conclue, une garantie suffisante de sécurité, si le continent européen composait tout l'univers. Il n'en est plus ainsi. En dehors du continent surgit l'Angleterre ; en dehors de l'Europe, les États-Unis. Ce sont là des facteurs avec lesquels, en toute prudence, il vaut mieux compter deux fois qu'une. Dans leur duel avec l'Espagne, les États-Unis ont donné au monde une leçon qu'on fera bien de retenir. En dépouillant la couronne de Castille de ses plus riches colonies, sans que l'Europe ait osé, je ne dis pas intervenir, mais risquer une observation, ils se sont placés d'emblée au niveau des puissances de premier rang. Ils rompaient du même coup avec l'esprit, sinon avec la lettre de la doctrine de Monroë, puisqu'ils adoptaient sans hésitation une politique extra-américaine. Ils se sont révélés soudain avides de conquêtes et capables de conquérir.

La France est liée à l'Union par une vieille amitié qui remonte aux temps héroïques de Washington et de Lafayette. Ces lointains souvenirs conserveront sans doute longtemps encore leur vertu ; on a le droit d'espérer que la grande République américaine n'inaugurera pas sa nouvelle politique par des procédés malveillants à l'égard de la puissance qui, en Europe, représente avec le plus d'autorité le principe républicain.

Il en est autrement de l'Angleterre. Les deux pays que

sépare le Pas de Calais comptent plus de siècles d'hostilité que d'années d'entente intime. Leurs anciennes querelles ont laissé au fond des cœurs des rancunes que les beaux jours de l'alliance occidentale n'ont pas effacées entièrement. Elles s'estiment mutuellement par un sentiment qui s'impose à leur conscience, mais elles n'ont jamais cessé de se considérer comme des rivales. Une maladresse suffirait pour les transformer derechef en ennemies. De cette puissance, la France peut redouter deux choses : 1° la conclusion d'une entente en règle avec l'Allemagne ; 2° un conflit armé, c'est-à-dire une guerre maritime.

La conclusion d'une entente formelle entre l'Angleterre et l'Allemagne n'est pas probable. M. Chamberlain s'en montre le partisan déclaré ; M. Chamberlain ne doute de rien, mais est-il assez habile pour empêcher les intérêts des deux empires de se heurter sur une foule de points ? Commerçants et colonisateurs, les Allemands sont les rivaux naturels de la nation qui a toujours obéi, dans la politique extérieure, à des calculs économiques. La Grande-Bretagne ne saurait donc rechercher dans une alliance avec l'Allemagne qu'un expédient de circonstance. Reste à savoir si l'empereur Guillaume se prêterait à pareil jeu Guillaume II a eu le temps de prouver qu'il est un homme d'État. Il ne peut se dissimuler que l'anéantissement de la puissance maritime de la France équivaudrait pour l'Allemagne à un désastre personnel, puisqu'il aurait pour résultat de délivrer l'Angleterre d'une des forces capables de limiter son omnipotence sur les mers. Je doute que des avantages particuliers parviennent à lui fermer les yeux sur des intérêts d'un caractère aussi général. Cependant, comme les Anglais excellent à cacher leurs sentiments intimes, qu'ils ont presque toujours réussi à diviser leurs ennemis, il serait téméraire d'affirmer que l'Allemagne saura résister en toute circonstance aux offres les plus alléchantes. Or, le jour où une alliance anglo-allemande serait un fait accompli, la France, étouffée entre ses ennemis de l'est et de l'ouest, menacée par terre et par mer, ne pourrait plus compter sur une minute de repos.

Il y a moins d'invraisemblance à l'éventualité d'un conflit armé avec l'Angleterre. Sans doute la sagesse conseille à la

diplomatie française de recourir à tous les moyens honorables pour prévenir un événement pareil. Les hommes d'État doivent étudier et traiter les questions litigieuses dans un suprême esprit de conciliation. Tout porte à croire qu'ils parviendront à éviter, pour le moment, les contestations orageuses d'où l'éclair pourrait jaillir à l'improviste. Il est même permis d'admettre qu'aussi longtemps que la reine Victoria présidera aux destinées de la Grande-Bretagne, les provocations préméditées seront épargnées à la France. Le marquis de Salisbury ne s'est jamais montré, d'ailleurs, enclin aux coups de force; mais le noble lord n'exerce pas un empire incontesté, même dans son propre parti. Pour se maintenir au pouvoir, pour être docilement obéi par les conservateurs, il doit lui-même obéir aux impulsions de la majorité. Or, qui oserait contester que l'impérialisme jouisse actuellement de la faveur populaire?

D'autre part, pour arriver à s'entendre dans un débat, il ne suffit pas qu'une des parties se montre raisonnable. Il y aurait donc lieu de savoir si la faction impérialiste est animée de cet esprit de modération. De discours prononcés depuis six mois dans le Parlement et surtout hors du Parlement par les personnages en vue, il semble résulter que les Anglais répugnent à toute transaction onéreuse sur le terrain colonial. Justement fiers de la puissance britannique, ils songent à profiter de la supériorité *actuelle* de la Grande-Bretagne pour assurer l'hégémonie anglo-saxonne dans le monde. N'oublions pas que le droit de conquête vient d'être invoqué avec éclat par le chef du gouvernement en personne. Qui nous garantit contre les entreprises ultérieures du Royaume-Uni, si ce n'est sa propre modération, et sa modération, où en trouver des exemples? Le cabinet de Londres a fait et renouvelé les promesses les plus solennelles touchant l'évacuation de l'Égypte. Est-il un moment gêné par ses propres engagements ou par le souci de ménager la dignité des tierces puissances, aujourd'hui qu'il juge utile de resserrer les liens qui lui assujettissent le pays des Pharaons? A-t-il hésité un instant à mettre la France en demeure d'évacuer Fachoda, le jour où une poignée de Français avait occupé un des points de la route qui doit mener du Cap à Alexandrie? Après avoir

emporté ce gros morceau, le gouvernement britannique aurait pu tout au moins se montrer satisfait. On l'a vu, au contraire, continuer un temps ses armements en vue de complications que lui seul soupçonnait. — N'oublions pas que nous sommes partout en contact avec les Anglais : en Chine, en Indo-Chine, à Madagascar, dans l'Afrique occidentale, au Maroc. La France peut se retrouver demain, après-demain en face de la question nettement posée à Fachoda : battre en retraite ou se battre.

Céder, céder toujours, serait l'aveu de la déchéance. L'Angleterre nous a fait dans une convention récente des concessions qui ne lui ont guère coûté ; nous ne nous en trouverions pas moins vis-à-vis d'elle dans une autre situation qu'avant Fachoda. Nous avons reculé devant les conséquences d'une rupture dont elle acceptait tranquillement l'éventualité. Elle le sait, l'Europe ne l'ignore pas, nous ne saurions l'oublier. Et si, d'aventure, nous étions résolus de faire valoir énergiquement nos droits légitimes le jour où ils seraient contestés, ce pourrait bien être la guerre.

La guerre, notre pays saurait la faire vaillamment et il ne serait pas facile de le réduire à demander la paix. En tout état de cause, nous ferions beaucoup de mal à l'ennemi par la prolongation même de la guerre, et si, dénonçant le traité de Paris, nous armions des corsaires, nous porterions au commerce anglais des coups sensibles. Mais la supériorité des forces navales de la Grande-Bretagne sous toutes les formes, escadres, forteresses, arsenaux, dépôts de charbon, câbles sous-marins, est considérable. Nous serions — c'est l'avis des marins de tous les pays — réduits à la défensive sur le continent et dans nos colonies.

Et la Russie, dira-t-on ? Mais, d'abord, la Russie n'est pas obligée à nous soutenir contre l'Angleterre. Puis les flottes combinées des deux puissances alliées ne peuvent se mesurer sans désavantage contre les escadres britanniques. Sans doute, si la guerre durait très longtemps, la Russie disposerait des armes les plus redoutables pour atteindre l'Angleterre au cœur. Mais qui sait si l'Europe, si les États-Unis demeureraient alors spectateurs désintéressés d'une lutte aussi gigantesque ? Et qui pourrait prévoir l'issue d'un conflit universel ?

Puisqu'il ne dépend pas uniquement de la France d'éviter la guerre avec l'Angleterre, on se demande par suite de quel aveuglement les Français n'ont rien fait jusqu'à présent pour assurer la sécurité qui leur fait défaut, — car l'incident de Fachoda, il convient de ne pas l'oublier, n'a pas créé la situation actuelle, il n'a fait que la manifester aux yeux de tous.

***

Mais que faire ?

La première vérité dont les Français ont besoin de se pénétrer, c'est que rien ne saurait être tenté en dehors de l'alliance russe. Cette alliance s'impose d'une manière absolue. Il faut lui demeurer fidèle. Deux motifs principaux nous le commandent :

1° Nous l'avons conclue, alors que nous étions libres de tout engagement, maîtres de nos actions. En la dénonçant aujourd'hui, sans raisons décisives, nous donnerions au monde le spectacle d'une impardonnable légèreté ; nous démontrerions péremptoirement que notre démocratie est incapable de suivre ses desseins. Dès lors aucun monarque, aucun peuple ne se fierait à une nation si inconsistante. Nous nous ferions de la Russie une ennemie jurée et nous nous trouverions dans l'impossibilité de remplacer son amitié par une autre ;

2° L'alliance est bonne en elle-même ; elle a produit les fruits que les gens sensés en attendaient. Seuls les exaltés et les ignorants — ils sont légion à la vérité — l'ont considérée comme un gage de revanche, comme la promesse de la revision imminente du traité de Francfort. Ceux qui l'ont conclue, ceux qui, à un titre quelconque, ont négocié avec la chancellerie de Saint-Pétersbourg savaient très bien que l'accord avait pour objet unique de créer un contrepoids à l'action que la Triple-Alliance exerçait en Europe. Peut-être auraient-ils agi prudemment en dissipant les équivoques, au risque de refroidir dans une certaine mesure l'enthousiasme populaire ? En tout cas, la Russie n'a jamais prononcé, officiellement ni secrètement, une parole qui pût donner le change sur ses intentions.

L'alliance n'en saurait souffrir, car elle a répondu à l'attente de ses auteurs ; elle a mis notamment la France à l'abri d'une attaque directe ou indirecte de l'Allemagne : elle lui a assuré la sécurité dans ses foyers. Mais si l'alliance franco-russe est nécessaire, il ne s'ensuit pas, comme j'ai essayé de le démontrer, qu'elle suffise à procurer aux deux associés la force nécessaire pour les garantir contre toute éventualité.

Certes, la *Duplice* ne repousse aucun concours loyal ; elle est prête à accueillir tous ceux qui désireraient coopérer au but qu'elle se propose. J'ose affirmer, toutefois, qu'en dehors des deux combinaisons que voici, il ne peut y avoir pour elle de sécurité complète :

1° Une entente intime de la Russie et de la France avec l'Angleterre ;

2° La conclusion d'une alliance entre la France, la Russie et l'Allemagne.

1° *Entente intime entre la Russie et la France d'une part et l'Angleterre de l'autre.*

Je dis *entente intime*, pour ne pas prononcer le mot d'alliance qui semble répugner aux Anglais. Cette entente présupposerait un règlement général des questions litigieuses en suspens. Les trois puissances se mettraient d'accord pour délimiter aussi nettement, aussi minutieusement que possible leurs sphères d'action respectives. Chacune d'elles s'engagerait par écrit à ne faire désormais aucune incursion directe ni indirecte dans le champ réservé à ses co-contratants. Les questions concernant le droit commercial seraient ensuite tranchées d'un commun accord. Ceci fait, les trois puissances prendraient l'engagement de se prêter un appui réciproque en vue de repousser, le cas échéant, les tentatives usurpatrices des tiers et pour régler à leur mutuelle convenance les questions qui viendraient à se produire.

Les avantages que la France pourrait retirer de cette entente sautent aux yeux. Rassurée sur le continent par l'appui de la Russie, garantie sur les mers par l'accord avec l'Angleterre, la France pourrait vaquer à ses affaires domestiques, poursuivre la solution des problèmes si graves qui s'imposent

à l'intérieur, mettre en valeur son vaste empire colonial, dont elle peut se tenir pour satisfaite, attendre patiemment de l'avenir la liquidation de comptes particulièrement onéreuse pour elle. Nulle complication ne saurait en effet surgir dans le monde, sans que les trois puissances en question eussent à faire entendre une parole décisive. Il y aurait bien des raisons pour que la *Triplice* actuelle vînt promptement à se dissoudre, car, en face d'une France unie à l'Angleterre, l'Italie serait exposée à des dangers bien redoutables ; l'Autriche, d'autre part, travaillée par ses maladies intestines, ne pourrait pas envisager sans angoisses l'éventualité d'une guerre générale, en présence d'une France et d'une Russie coalisées et d'une Italie douteuse, avec la seule protection de l'Allemagne.

2° *Conclusion d'une alliance entre la Russie, la France et l'Allemagne.*

Chacune des parties contractantes trouverait dans cette combinaison une source d'avantages multiples ; mais c'est de la France seulement que j'entends m'occuper ici.

En paix assurée avec l'Allemagne, les Français pourraient sans péril réaliser des réductions sensibles sur le budget de la guerre ; une partie de ces économies servirait utilement à fortifier le budget de la marine. La France se trouverait de la sorte en état de reprendre rapidement le rang qu'elle a perdu en tant que puissance maritime, grâce à ses traditions séculaires et à la position admirable qu'elle occupe sur l'Océan et la Méditerranée. La nouvelle triple alliance jouirait, d'autre part, d'une force d'attraction en quelque sorte irrésistible à l'égard des tierces puissances. On ne voit pas quelles raisons engageraient l'Autriche, l'Italie et la Turquie à faire bande à part. Ainsi se trouverait réalisée dans une certaine mesure cette idée des États-Unis d'Europe, souvent qualifiée d'utopie, mais néanmoins préconisée par un certain nombre d'esprits judicieux.

Pour s'en tenir aux bienfaits immédiats, il est hors de doute que l'union de la France, de la Russie et de l'Allemagne contraindrait l'Angleterre à modifier sa politique et à restreindre ses visées. Les États-Unis d'Amérique eux-mêmes verraient s'élever en Europe une force capable de

leur rappeler au besoin que pour être respectés dans le nouveau monde, ils doivent se montrer respectueux des droits acquis par les vieilles nations de l'ancien.

*
* *

Voilà donc le dilemme posé, et, dès lors, voici les questions à discuter :

1° Une entente intime entre la France, la Russie et l'Angleterre est-elle conciliable avec les intérêts et les ambitions de ces trois puissances?

2° Une alliance entre la France, la Russie et l'Allemagne est-elle réalisable, étant donné le grave différend entre la France et l'Allemagne?

Ce qui revient à dire : quels sacrifices, dans chacune des deux combinaisons, chacun des contractants éventuels serait-il disposé à consentir, en vue des avantages de l'Union ou de l'Alliance? Et puisque c'est de la France surtout qu'il s'agit ici, vers laquelle des deux combinaisons doit-elle tendre, après avoir exactement mesuré et comparé le sacrifice à faire et les avantages à espérer?

On a voulu seulement, comme il a été dit déjà, proposer ces questions à la discussion, et montrer qu'il n'y a plus de temps à perdre pour discuter et conclure. On n'a que trop longtemps reculé devant les résolutions viriles. Le temps passe, et, en politique, l'opportunité est de suprême importance. Réfléchissons. Le monde est en transformation rapide. Malheur à ceux qui restent immuables! Après le choc de 1870, la France s'est recueillie comme elle devait. Elle s'est jetée ensuite dans les entreprises coloniales. Sous peine de déchéance, il lui est aujourd'hui imposé de faire de la grande politique. Deux routes sont ouvertes devant nous, deux routes seulement : il faut, si nous voulons marcher, choisir l'une ou l'autre; sinon nous ne ferons que piétiner, piétiner à reculons.

X X

L'Administrateur-Gérant : H. CASSARD.

LIVRES NOUVEAUX

NOTES SUR LA VIE, par **Alphonse Daudet.**

Du vivant d'Alphonse Daudet, les « petits cahiers » de l'illustre écrivain étaient déjà célèbres. Sur tout et sur tous, le romancier y inscrivait des notes, fixait une pensée, une observation, un menu détail, ou bien l'idée même d'une future pièce ou d'un roman futur. Tout l'art d'Alphonse Daudet se révèle et s'explique mieux pour nous, par la publication de ce livre. Il est intéressant à méditer comme les cartons des grands peintres. C'est une remarque souvent faite que dans les esquisses et les ébauches qui ont servi d'études pour une grande toile, la disposition des personnages, la forme et l'aspect du décor varient parfois, alors que tel détail, insignifiant en apparence, se retrouve partout invariablement : certaines petites phrases de ces extraits donneront la même impression. On sent que l'artiste mettait en elles bien plus qu'elles ne semblent contenir. Elles étaient grosses pour lui de chapitres ou de livres entiers dont il prévoyait le développement. Ce n'est pas aux lecteurs de la *Revue* qu'il faut dire le charme et le haut intérêt de ce volume : il suffit de les avertir qu'il vient de paraître, orné d'une touchante préface de madame Alphonse Daudet.

INVENTAIRE DES TABLEAUX DU ROY,
rédigé en 1709 et 1710 par N. Bailly, publié pour la première fois avec des additions et des notes, par **Fernand Engerand.**

M. Engerand a entrepris de dresser un inventaire général des collections de la Couronne, au moment de la Révolution. C'est là une œuvre considérable, devant laquelle les plus audacieux avaient reculé, et qui semble pourtant devoir être menée rapidement à bonne fin. La première partie de ce travail, que vient de publier le Ministère de l'Instruction publique, nous donne la liste des tableaux qui, à la fin du règne de Louis XIV, composaient la collection royale. M. Engerand nous signale ainsi plus de deux mille peintures, dont il indique la provenance, les déplacements et états successifs, les restaurations diverses. On voit tout l'intérêt d'une telle publication, et l'on devine sans peine la somme considérable de travail qu'un pareil ouvrage a demandé à son auteur. L'an prochain, M. Engerand doit nous donner un *Inventaire des tableaux commandés et achetés pour le Roi, de 1715 à 1792;* ce sera le complément de l'inventaire de 1710, et il faut espérer qu'ainsi nous pourrons avoir, pour l'Exposition de 1900, l'état complet de l'ancienne collection de la Couronne. M. Engerand aura ainsi rendu un service inappréciable à l'histoire de nos collections françaises et de notre art national : il faut savoir gré au Ministère de l'Instruction publique d'avoir compris l'intérêt d'une telle entreprise et d'en avoir assuré la publication.

RÉCITS DU TEMPS PASSÉ, par **Maurice Maindron.**

Toutes les grandes qualités d'écrivain qui ont fait si vite la fortune littéraire de M. Maurice Maindron se retrouvent dans ce nouveau livre. L'auteur y fait revivre en de brefs récits quelques anecdotes intéressantes sur les hommes d'autrefois. Le combat des Trente, l'archiprêtre Arnaud de Cervoles, Jehan Chandos, la bataille de Saint-Jacques, le tournoi de la rue Saint-Antoine, les duels de M. de Boutteville, le maréchal de Guébriant, lui fournissent tour à tour le sujet de pages savoureuses. M. Maurice Maindron excelle à décrire batailles et rixes : il a retrouvé la verve et le style même de nos vieux chroniqueurs ; on croirait qu'il a vraiment assisté à toutes les prouesses qu'il nous raconte, tant il s'y intéresse et tant ses héros surgissent nettement à nos yeux dans le moindre détail de leurs gestes et de leur costume. C'était le grand charme de *Saint-Cendre ;* c'est aussi le charme de ce bel ouvrage illustré de nombreuses gravures.

L'AIGUILLE D'OR, par **J.-H. Rosny.**

L'œuvre, déjà considerable, de MM. J.-H. Rosny est en même temps d'une surprenante variété. Dès qu'ils sont connus, la plupart de nos écrivains s'en tiennent volontiers au genre qui leur a le mieux réussi ; ils brodent désormais sur un seul thème de multiples variations. MM. J.-H. Rosny, au contraire, demeurent épris de nouveau. Ils ont fait des romans préhistoriques, des romans de mœurs, études parfois brutales, de subtils romans psychologiques, tels qu'*Une Rupture*. *L'Aiguille d'or* est un roman d'aventures, et l'histoire en est fort attachante. Le héros du livre soupçonne d'abord, puis découvre, en de vieux papiers de famille, l'existence d'un trésor caché par des ancêtres émigrés, quelque part, dans le Sud de l'Afrique ; et, après de multiples incidents, au prix de dangers sans nombre, Martial de Thelen finit par reconquérir ce trésor.

LA GRANDE INDUSTRIE
SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XIV
par **Germain Martin**, secrétaire général du Musée social.

M. Martin donne un très vigoureux et vivant portrait de Colbert restaurateur ou, pour mieux dire, créateur de la grande industrie au XVIIe siècle. On voit par le détail quelle force de travail et quel génie d'organisation furent nécessaires pour établir une œuvre pareille. Mais, tout en rendant justice à la vaste intelligence du grand ministre, M. Martin fait très justement la critique du système. Ces grands établissements avaient une vie artificielle : par leur développement même ils tarirent sur bien des points du territoire la source vive de la petite industrie ; aussi, le siècle s'acheva-t-il dans une effroyable décadence industrielle. Des recherches attentives dans les dépôts d'archives ont permis à M. Martin de jeter une lumière nouvelle sur bien des points.

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT :

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS	48 »	24 »	12 »
SEINE ET SEINE-ET-OISE	51 »	25 50	12 75
DÉPARTEMENTS	54 »	27 »	13 50
ÉTRANGER (UNION POSTALE)	60 »	30 »	15 »

On s'abonne aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré, dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de Poste de France et de l'Étranger.*

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue pour Paris doivent être au nom de M. l'administrateur-gérant de la Revue de Paris, *85* bis, *faubourg Saint-Honoré.*

Les annonces sont reçues aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Suède et la Norvège.*

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 8422-4-99. — (Encre Lorilleux).